



Perspectives agricoles de l'OCDE 2003-2008



© OCDE, 2003.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au :

Chef du Service des Publications,
Service des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16, France.

Perspectives agricoles de l'OCDE 2003-2008



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973), le Mexique (18 mai 1994), la République tchèque (21 décembre 1995), la Hongrie (7 mai 1996), la Pologne (22 novembre 1996), la Corée (12 décembre 1996) et la République slovaque (14 décembre 2000). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Also available in English under the title:
OECD Agricultural Outlook, 2003-2008

© OCDE 2003

Les permissions de reproduction partielle à usage non commercial ou destinée à une formation doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, tél. (33-1) 44 07 47 70, fax (33-1) 46 34 67 19, pour tous les pays à l'exception des États-Unis. Aux États-Unis, l'autorisation doit être obtenue du Copyright Clearance Center, Service Client, (508)750-8400, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 USA, ou CCC Online : www.copyright.com. Toute autre demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette publication doit être adressée aux Éditions de l'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

AVANT-PROPOS

Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* présentent une évaluation des tendances et perspectives qui marqueront à moyen terme les principaux marchés de produits agricoles, y compris le sucre pour la première fois, des pays membres de l'OCDE. Ce rapport est publié tous les ans et s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'OCDE en vue d'encourager un débat éclairé sur des questions émergentes. La parution de cette neuvième édition, *Perspectives agricoles de l'OCDE, 2003-2008*, se place dans le contexte d'une activité économique mondiale ralentie au début de la période de prévision, de la nouvelle loi agricole aux États-Unis des perspectives de changement des politiques agricoles de l'Union européenne, et de la finalisation des négociations commerciales multilatérales du Programme de Doha prévue pour 2005. Les perspectives des marchés des produits agricoles présentent des tendances divergentes pour les marchés des céréales et des produits animaux à court terme, mais on devrait assister d'ici 2008 à un renforcement des conditions de l'ensemble des marchés. Ces perspectives seront étroitement conditionnées par la situation géopolitique et économique mondiale, l'évolution des politiques nationales et de leurs dispositions, notamment dans les pays membres, de l'issue des négociations multilatérales de l'OMC et du développement des accords commerciaux régionaux et préférentiels. Il n'a pas été formulé d'hypothèses quant à ces développements dans ce rapport.

Les prévisions jusqu'en 2008 qui sont présentées dans ces *Perspectives* constituent des perspectives plausibles à moyen terme pour les marchés des principaux produits. Elles sont le fruit d'une collaboration étroite entre le Secrétariat de l'OCDE et les experts des pays membres et certaines Économies non membres et reflètent leurs connaissances et expertise communes. Cette année, le rapport présente également une série de prévisions relatives au marché du sucre, qui ont été réalisées grâce à un nouveau modèle sur le sucre qui pourrait être incorporé par la suite au modèle *Aglink* du Secrétariat. Ces projections se fondent sur une série d'hypothèses concernant les politiques agricoles et commerciales en vigueur ou annoncées dans les pays de l'OCDE, sur l'environnement macro-économique sous-jacent et sur la situation des principales Économies non membres. L'utilisation du modèle *Aglink* de l'OCDE garantit la cohérence interne des données quantitatives. Par ailleurs, ce modèle a permis de construire plusieurs scénarios autour des hypothèses de référence, propices à l'analyse des sources d'incertitude et des questions de fond. Cette édition des *Perspectives* comprend donc – *inter alia* – une évaluation des répercussions pour les marchés de la Loi agricole des États-Unis de 2002 sur l'investissement rural et la sécurité agricole, une évaluation des conséquences pour les marchés de la crise économique en Argentine, ainsi que deux analyses distinctes sur la manière dont l'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait affecter les marchés du sucre et de la viande. Elle présente également les travaux en cours sur l'introduction d'éléments stochastiques au scénario de référence à l'aide d'une analyse de sensibilité de la variabilité des

rendements. Enfin, cette édition comprend deux sections distinctes dans lesquelles des questions d'une importance particulière pour les perspectives à moyen terme sont analysées. La première, proposée par la Commission européenne, étudie les possibles implications pour les marchés agricoles de l'élargissement de l'UE à 25 membres le 1^{er} mai 2004. La seconde porte sur les principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine. La base de données sur les perspectives, accompagnée de sa documentation et incluant les données historiques, les projections et les résultats d'une sélection de scénarios, est disponible sur CD-ROM.

Cette publication a été élaborée par la Direction de l'agriculture, de l'alimentation et des pêcheries de l'OCDE avec la participation active de tous les pays membres. Une autre publication annuelle de la Direction soutient et prolonge les estimations disponibles dans ce rapport, *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2003* (juillet 2003).

Les Perspectives agricoles de l'OCDE sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les points de vue et les conclusions énoncés dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position des gouvernements des pays membres de l'OCDE.

Remerciements

Cette édition des *Perspective agricoles de l'OCDE* a été préparée par l'équipe suivante d'économistes du Secrétariat de l'OCDE : Loek Boonekamp (chef d'équipe), Garry Smith (coordinateur), Pete Liapis, Grégoire Tallard, Wyatt Thompson, Pavel Vavra et Martin von Lampe. Les recherches et l'assistance statistique ont été fournies par Armelle Elasri, Ane Kathrine Christensen, Gaëlle Gouarin et Claude Nenert. Les services de coordination de la publication et de secrétariat ont été assurés par Christine Cameron. L'assistance technique pour la préparation du CD-ROM contenant la base de données des *Perspectives* a été assurée par Serge Petiteau et les révisions finales de ce rapport ont été traduites par Armelle Elasri, Gaëlle Gouarin et Claude Nenert. Beaucoup d'autres collègues du Secrétariat de l'OCDE ont apporté des commentaires utiles sur les versions préliminaires de ce rapport. Le rapport de cette année inclut un nouveau chapitre sur les marchés du sucre du monde et de l'OCDE basés sur les projections d'un modèle du sucre autonome, à politiques spécifiques, développé au sein du secrétariat avec l'aide de l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) des Nations Unies. La section à thème de cette édition des *Perspectives*, sur les développements commerciaux et agricoles futurs en Ukraine, a été réalisée à partir d'un rapport du Professeur Stefan von Cramon-Taubadel de l'université de Göttingen, Allemagne. Enfin, une évaluation, réalisée par la Commission européenne, des développements de marchés attendus suite à l'élargissement de l'Union européenne avec l'accession de dix nouveaux états membres en mai 2004, est insérée dans ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	6
Les Perspectives en bref	7
Vue d'ensemble	9
Hypothèses économiques et politiques	21
Céréales	39
Analyse de sensibilité de la variabilité des rendements	61
Oléagineux.....	71
Principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine	79
Sucre.....	99
Viande.....	111
Produits laitiers	123
Le développement des marchés agricoles dans l'UE après l'élargissement	137
Méthodologie.....	145
Références.....	213

Annexes

Annexe I. Tableaux statistiques	147
Annexe II. Glossaire.....	223

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB.....	28
Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique.....	47
Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002.....	52
Encadré 4. La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre ?.....	109
Encadré 5. Conséquences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande	117
Encadré 6. Étiquetage du pays d'origine pour les produits de la viande	120
Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait.....	129

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles

AACU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ABARE	Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics
ACR	Accords commerciaux régionaux
AEI	Autres États indépendants
AIE	Agence internationale de l'énergie
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ALIC	Office de promotion de l'agriculture et de l'élevage
AMAD	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
ASEAN (ou ANASE)	Association des nations du sud-est asiatique
CEI	Communauté des états indépendants
COol	Étiquetage du pays d'origine pour les produits
CRP	Programme de mise en réserve des terres fragiles
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net
DEIP	Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers (États-Unis)
DPC	Paiements directs par culture
DMPLP	Paiements au titre de la perte des marchés laitiers (États-Unis)
EEP	Programme d'encouragement des exportations (États-Unis)
ENM	Économies non membres
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Encéphalite spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
EST	Estimation totale du soutien
EU	États-Unis
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
FAIR Act	Loi fédérale sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (États-Unis)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAS	Service de l'Agriculture étrangère de l'USDA
FMD	Fièvre aphteuse
FMI	Fonds monétaire international
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IGC	Conseil international pour les céréales
IPC	Indice des prix à la consommation
JRIS	Programme de stabilisation des revenus de la riziculture
LDP	Paiements déficitaires au titre de prêts
LÉP	Lait écrémé en poudre
MAF	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Nouvelle-Zélande)
MAFF	Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (Japon)
MAM	Modèle alimentaire mondial
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays du Sud
MGLA	Matière grasse laitière anhydre
MLC	Commission de la viande et de l'élevage (Royaume-Uni)
NEI	Nouveaux États indépendants
NPF	Nation la plus favorisée
NZDB	Office néo-zélandais des produits laitiers
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OIE	Office international des épizooties
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAC	Politique agricole commune
Paiements MLA	Aides exceptionnelles pour pertes de marchés
PCRA	Programme canadien du revenu agricole
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PFCP	Paiements au titre des contrats de production flexible
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PDNIPA	Pays en développement importateurs nets de produits agricoles
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux zones rurales
RRAC	Coefficient d'aversion relative pour le risque
SRAS	Syndrome respiratoire aigu grave
SAU	Superficie agricole utilisée
Mesures SPS	Mesures sanitaires et phyto-sanitaires
TSA	UE ou UE-15
Tout sauf les armes	Union européenne des 15 États membres
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis
VCJD	Maladie de Creutzfeldt-Jakob
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

For an explanation of technical terms, see the Glossary

Abréviations et symboles

ARS	Peso argentin	INR	Roupie indienne	pac	Prêt à cuire
AUD	Dollar australien	JPY	Yen japonais	pad	Poids au détail
CAD	Dollar canadien	Kg	Kilogramme	pcp	Poids carcasse parée
CNY	Yuan chinois	KRW	Won coréen	pp	Poids produit
cwt	100 livres EU	Kt	Kilogramme	PLN	Zloty polonais
EUR	Unité monétaire européenne	Kg	Milliers de tonnes	pv	Poids vif
EBJ	Exercice budgétaire japonais débutant le 1 ^{er} avril	L	Litre	pur	Rouble russe
Epc	Équivalent poids carcasse	mha	Millions d'hectares	t	Tonnes
Ha	Hectare	mn	Millions	t/ha	Tonnes par hectare
Hl	Hectolitre	MXN	Peso mexicain	THB	Baht thaïlandaise
HUF	Forint hongrois	mt	Millions de tonnes	USD	Dollar des États-Unis
IDR	Roupie indonésienne	NZD	Dollar néo-zélandais		

LES PERSPECTIVES EN BREF

- La production mondiale de produits agricoles devrait poursuivre son expansion d'ici 2008, la part prise par les produits animaux et l'alimentation animale étant plus importante que celle des céréales. La croissance de la production sera essentiellement due à l'amélioration continue de la productivité. La plus grande partie de la croissance de la production de produits agricoles est imputable aux Économies non membres. Cependant, la consommation alimentaire de ces pays croîtra encore plus vite, offrant aux pays membres de l'OCDE l'occasion d'intensifier leur production et leurs échanges, notamment pour les produits transformés à forte valeur ajoutée et l'alimentation animale.
- Le retour attendu de la croissance économique dans la zone OCDE et le raffermissement de l'économie mondiale à partir de 2004, soutenus par la croissance démographique continue, bien que se ralentissant, des Économies non membres, offriront les conditions nécessaires à une augmentation de la demande mondiale de produits agricoles. L'essentiel de la hausse de la demande devrait se traduire par une consommation plus importante de céréales et d'oléagineux, avec une préférence grandissante pour les aliments transformés et riches en protéines, comme la viande, au détriment des aliments de base dérivés du blé et du riz. Cette modification des schémas de consommation est imputable en grande partie à la hausse du revenu par habitant et à l'évolution des habitudes alimentaires dans les Économies non membres, alors que la demande alimentaire ne devrait que peu évoluer pour les marchés déjà parvenus à maturité de la zone OCDE.
- Les ajustements de la production rendus nécessaires par les sécheresses et la faiblesse de la demande ont entraîné une certaine divergence entre les prix des céréales et des produits animaux au début de la période de prévisions. Lorsque la production se raffermira, les prix des céréales et des oléagineux chuteront, augmentant d'autant la rentabilité du secteur de l'élevage. La hausse de la demande due au redressement de l'économie mondiale conduira à une augmentation des prix des produits agricoles à moyen terme. Toutefois, le rythme et l'ampleur de la future augmentation des prix de la plupart des produits seront modérés par la tendance à la hausse de la production de produits animaux et végétaux au cours de la période de prévisions, ainsi que par une certaine reconstitution des stocks mondiaux.
- Les échanges de produits alimentaires en vrac et transformés poursuivront leur expansion. Par rapport aux volumes moyens de 1997-2001, ce sont les céréales, puis les produits laitiers qui afficheront la plus forte croissance en termes d'échanges nets des pays membres de l'OCDE. On s'attend à un ralentissement des exportations de viande de la zone OCDE en raison d'une augmentation de la consommation intérieure et des échanges intra-OCDE, combinés à une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux.
- Le niveau de soutien et de protection de l'agriculture demeure élevé dans les pays de l'OCDE, de même que les obstacles aux échanges dans un certain nombre d'Économies non membres et continuent d'avoir des répercussions importantes sur les marchés agricoles mondiaux. Le rythme des réformes agricoles continue d'être mitigé pour certains produits – se poursuivant pour certains produits et certains pays, mais se ralentissant ou s'arrêtant dans d'autres. La poursuite d'une approche orientée par les lois du marché et un abaissement du niveau de protection des marchés pourrait permettre d'améliorer le fonctionnement des marchés mondiaux et les perspectives de la plupart des pays. Les négociations multilatérales sur les échanges agricoles en cours à l'OMC offrent une occasion de parvenir à ces buts. Cependant, le fait de parvenir à un accord satisfaisant tous les participants et qui offre un environnement plus libéral aux échanges nécessitera une coopération internationale soutenue et la participation dominante des pays membres de l'OCDE.

Les Perspectives en un coup d'œil

Les prix des céréales et des produits animaux divergent à court terme...

Les projections relatives à l'agriculture des pays de l'OCDE d'ici 2008 présentent des perspectives divergentes à court terme pour les secteurs des céréales et de l'élevage. Le ralentissement de la production mondiale de céréales qui est du aux sécheresses subies par l'Amérique du Nord et l'Australie, ainsi qu'une baisse des stocks mondiaux, a entraîné une hausse brutale des prix des céréales et des oléagineux au début de la période de prévisions. Ces prix devraient tout d'abord amorcer une baisse avec la reprise de la production, puis se raffermir lentement d'ici 2008, de pair avec le renforcement de la demande. Avec un prix mondial situé au-dessous de la tendance, le riz est une exception, mais devrait néanmoins augmenter de façon importante à moyen terme parallèlement au déclin des stocks. La production et les exportations de sucre en provenance de producteurs à bas coût devraient poursuivre leur expansion, alors que le niveau élevé du soutien et de la protection dans de nombreux pays de l'OCDE continueront d'abaisser les prix du sucre sur les marchés mondiaux résiduels à moyen terme. Contrairement à la situation des céréales et des oléagineux, les marchés mondiaux des produits animaux sont affaiblis à court terme en raison de la hausse de la production imputable aux sécheresses, du ralentissement de la demande et de l'augmentation des prix de l'alimentation animale. Au cours de la période de prévisions, les prix mondiaux de la plupart des viandes et des produits laitiers devraient se hausser au-dessus du niveau du court terme alors que la production s'ajustera et que la demande se raffermira. Cependant, la hausse des prix sera modérée par la croissance de la production due aux gains de productivité. La reprise de la croissance économique à laquelle on s'attend à partir de 2004 dans la zone OCDE et particulièrement dans les pays en développement du fait de leur croissance démographique rapide, conduira à un raffermissement de la demande et encourageront le développement de la consommation, des échanges et des prix mondiaux des produits agricoles.

... mais tous les marchés se raffermissent à moyen terme

Les situations géopolitiques et économiques demeurent des sources majeures d'incertitude

Des incertitudes pèsent clairement sur les perspectives des marchés agricoles. L'une des plus cruciales à court terme concerne les répercussions possibles de la situation géopolitique actuelle sur l'ensemble des perspectives économiques qui ne sont guère positives. Étant donnée la faiblesse de la croissance en Europe et au Japon, la reprise dans la zone des pays de l'OCDE dépend de plus en plus des performances de l'économie américaine. Cependant un contexte de déficit budgétaire croissant aux États-Unis pourrait ralentir ou étouffer la reprise de la croissance dans la zone OCDE et le raffermissement attendu de l'économie mondiale. Il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à alléger les tensions commerciales et améliorer la coopération internationale entre les principaux

pays responsables des échanges, de manière à progresser vers une économie mondiale plus libérale. Une période de récession économique mondiale plus longue, associée au niveau élevé de la protection et du soutien au secteur agricole responsables de distorsion dans les échanges, aboutira à un affaiblissement des échanges et des prix mondiaux des produits par rapport à l'évolution prévue.

Faits marquants des Perspectives

La stagnation de la croissance des pays de l'OCDE retarde la reprise de l'économie mondiale

Les projections agricoles de l'OCDE mettent en évidence la façon dont les forces mondiales et intérieures façonnent le secteur agricole. Au niveau mondial, les forces s'inscrivent dans l'hypothèse d'un environnement macro-économique défavorable à court terme mais s'améliorant avec le temps. L'économie mondiale est embourbée dans le contrecoup des sursauts qui ont agité le marché des changes, les déséquilibres externes et la faiblesse de la demande au Japon et dans la zone euro. Par conséquent, 2003 pourrait bien être la troisième année consécutive de ralentissement de l'économie mondiale. De nombreux pays de l'OCDE affichent une croissance se situant au-dessous des tendances. A court terme, la stagnation de la croissance est due en partie aux incertitudes géopolitiques générées par le conflit en Irak. Par contre, à l'inverse de la longue période de ralentissement de la croissance dans les pays de l'OCDE, les performances économiques de certains pays en développement se sont révélées relativement solides. C'est tout particulièrement le cas en Asie, bien que la survenue du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) commence à produire des effets néfastes sur l'activité économique, la croissance et les échanges de ces régions.

Mais les vents contraires qui freinaient la croissance de l'OCDE semblent s'affaiblir...

Il semble cependant que les vents contraires qui ont affecté la reprise économique des pays de l'OCDE s'affaiblissent quelque peu au cours des premiers mois de l'année 2003, avec une certaine amélioration des conditions financières et un assouplissement des prix du pétrole. Si certaines difficultés peuvent être surmontées, le principal moteur de l'activité dans la zone OCDE sera une reprise de l'économie aux États-Unis, car la croissance économique s'annonce modeste dans la zone euro et devrait chuter au Japon. Pendant le reste de la période de projections, l'ensemble de la zone OCDE devrait retrouver un rythme de croissance comparable à celui des années 90. De nombreux pays en développement d'Asie et d'Amérique latine devraient également connaître une embellie en terme de croissance à moyen terme. Dans ces pays, la croissance économique devrait atteindre 4.5 % par an à moyen terme. Les mouvements des taux de change représentent un autre élément susceptible d'affecter la performance du secteur agricole des pays de l'OCDE, en influant sur la concurrence commerciale et les volumes de produits agricoles échangés. Un affaiblissement des taux de change intensifierait la compétition entre les principaux acteurs du secteur agricole dans les pays en développement tels que le Brésil et l'Argentine. L'encadré 2 examine la manière dont le secteur agricole argentin pourra répondre aux difficultés économiques et à la dévaluation de la monnaie dont le pays est affecté. Cette analyse succincte suggère qu'en raison de la dévaluation

... et la croissance mondiale se raffermir dès 2004

massive le secteur agricole devrait se recentrer sur les céréales et les exportations au détriment du secteur de l'élevage.

La croissance démographique et des revenus influent sur les régimes alimentaires et encourage la demande de produits alimentaires dans les pays en développement...

... alors que la demande de produits alimentaires se ralentit dans les pays de l'OCDE plus « mûrs »

L'élévation des revenus et la migration des populations rurales vers les grands centres urbains que connaissent les pays en développement conduisent souvent les consommateurs à diversifier leur régime alimentaire, et à se tourner vers les protéines animales, les fruits, les légumes et les produits alimentaires transformés au détriment des produits alimentaires de base et des céréales. En plus de l'amélioration des performances économiques, la taux de la croissance démographique élevé, bien que se ralentissant, demeure près du double du même taux dans la zone OCDE et est l'un des facteurs contribuant à une augmentation de la demande de produits alimentaires. Au contraire, la demande de produits alimentaires des pays de l'OCDE atteint un niveau proche de la saturation et ne devrait afficher que la croissance modeste qui est le propre des pays parvenus à maturité. Le ralentissement de la croissance démographique au cours de la période de projections et la saturation des marchés dans les pays de l'OCDE ont plusieurs conséquences pour les marchés agricoles. Tout d'abord, les pays en développement joueront un rôle plus important en dynamisant la demande mondiale de produits agricoles. Enfin, la croissance démographique, qui est responsable de l'augmentation de la demande de produits alimentaires, cédera progressivement le pas devant la hausse du revenu par habitant qui devrait se révéler déterminante pour la demande de produits agricoles. Cette évolution des schémas de la consommation et de la demande qui intervient dans les pays en développement crée les conditions d'un accroissement des importations de produits alimentaires et d'aliments pour animaux ainsi que d'une hausse des prix de nombreux produits agricoles. L'encadré 1 examine les effets de la croissance économique dans les pays de l'OCDE et certaines Économies non membres sur les prix mondiaux et la consommation des produits. Il en ressort des ajustements plus importants en ce qui concerne les prix et la consommation des produits animaux et de l'alimentation animale pour lesquels la demande répond plus sensiblement, directement ou indirectement, aux variations des revenus.

Les prix des céréales et des oléagineux diminuent à court terme

Les prix mondiaux du blé, des céréales secondaires et des oléagineux devraient chuter brutalement en 2003 alors que la production se raffermirait après la diminution consécutive aux sécheresses en Amérique du Nord et en Australie. Par la suite, les prix devraient se raffermir progressivement de pair avec la croissance de la production et une certaine reconstitution des stocks, notamment dans les principaux pays exportateurs. La situation du riz est différente de celle des autres céréales. Les stocks importants qui dominent le marché, notamment en Chine, ont maintenu les prix sous pression en dépit des années consécutives durant lesquelles la consommation mondiale a excédé la production. En conséquence, les prix mondiaux du riz devraient fortement augmenter à moyen terme en termes nominaux (et réels) alors que les stocks mondiaux diminueront. Les prix mondiaux des céréales en termes réels ont connu une tendance à la baisse à long terme, les prix affichant quelques pics occasionnels en réponse à des pénuries de céréales dans les principaux pays producteurs ou acteurs des échanges. Ces pics sont suivis d'un retour à la tendance à la baisse dès que la production se rétablit. Cette

tendance est le reflet de l'amélioration des rendements ou, plus généralement, des gains de productivité. La productivité du secteur des céréales devrait continuer de s'améliorer au cours de la période de projections et compter pour l'essentiel de l'augmentation attendue de la production de blé et de céréales secondaires, qui devrait atteindre 15 % entre 2002 et 2008.

L'expansion des industries de l'élevage accroît la demande d'aliments pour animaux

Le développement du secteur de l'élevage, entraînant une hausse de l'utilisation de céréales et d'oléagineux pour l'alimentation animale, devrait être le principal facteur de la croissance de la demande de céréales, tout particulièrement dans les pays en développement dont les régimes alimentaires se modifient en faveur des produits à forte valeur ajoutée et transformés, tels que la viande et les produits laitiers. En conséquence, la consommation de céréales et d'oléagineux devrait augmenter dans les pays en développement parallèlement avec le développement de la production animale. Dans les Économies non membres, l'utilisation du blé et des céréales secondaires dans l'alimentation animale devrait croître d'environ 19 % entre 2002 et 2008. Alors que la consommation de blé et de céréales secondaires est quasiment stagnante dans les pays de l'OCDE, la demande dans les Économies non membres, qui représente les deux tiers de la consommation mondiale, devrait augmenter à un taux légèrement plus rapide que celui de la croissance démographique. La consommation mondiale d'oléagineux devrait augmenter de 17 % pour atteindre 288 millions de tonnes d'ici 2008, la croissance la plus rapide intervenant dans les Économies non membres. L'essentiel de l'augmentation de la consommation d'huile végétale sera également imputable à ces pays.

A moyen terme, le prix mondial du sucre reste peu élevé

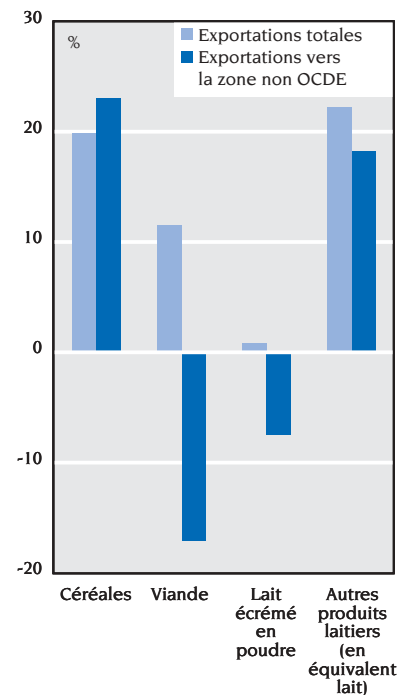
A moyen terme, la structure du marché mondial du sucre évolue peu, du faible niveau des prix mondiaux jusqu'à la volatilité des prix. Le Brésil s'est révélé en position dominante des producteurs à faible coût, avec une industrie compétitive d'une taille comparable au tonnage commercialisé actuellement sur le marché mondial. L'impact des faibles coûts de production est encore renforcé par le bas niveau du taux de change du réal, ce qui contribue à la forte expansion des exportations à bas coût du Brésil à moyen terme. Dans le même temps, le marché mondial du sucre continue d'être affecté par nombre de politiques intérieures et commerciales dans de nombreux pays. Par exemple, le programme brésilien de l'éthanol, peut avoir des répercussions importantes sur la destination finale de la production de sucre de canne et, par conséquent, sur la détermination du prix mondial du sucre. Dans la zone OCDE, certaines de ces politiques contribuent aux exportations qui n'auraient pas existé en leur absence, alors que d'autres induisent des restrictions commerciales, limitant ainsi la dimension du marché mondial et exacerbant la volatilité des prix. De plus, les politiques commerciales de certains pays membres procurent un accès garanti aux marchés de l'OCDE, dont les prix sont élevés, à certains des pays en développement les plus pauvres. Les pays en développement détiennent la clé de la poursuite de la croissance de la consommation et de sa capacité à améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande avec le temps, en consommant les énormes stocks qui pèsent sur le marché mondial. Cependant, la consommation par habitant varie énormément d'un pays à

l'autre. Parmi les pays en développement, la Chine donne l'exemple d'un pays présentant un potentiel d'augmentation de la consommation par habitant et des importations, de pair avec la hausse des revenus, bien que d'autres facteurs, comme la disponibilité des édulcorants artificiels et le rôle prédominant de l'état dans les décisions d'importations doivent être prises en considération, comme le montre l'encadré 4.

Les marchés de la viande se renforcent progressivement

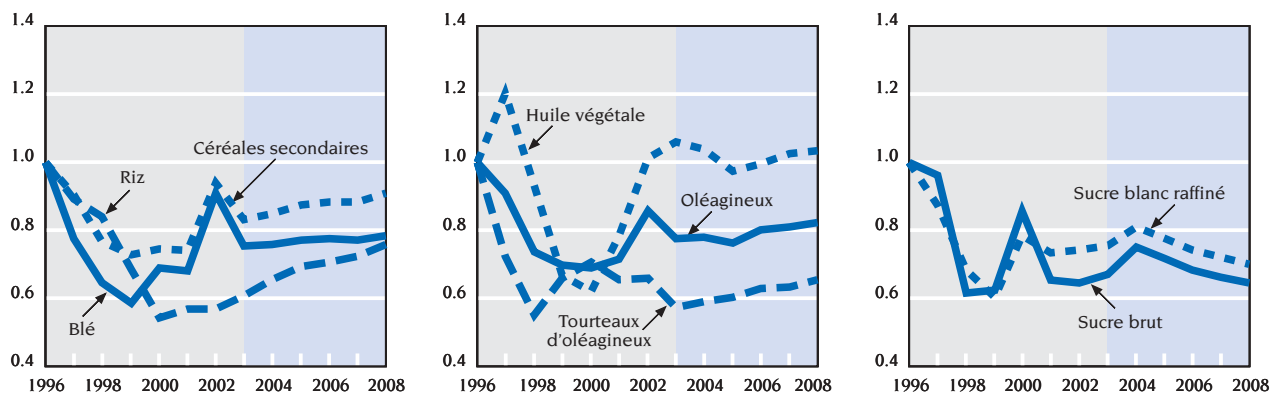
Le marché mondial de nombreuses viandes est assez brimé au début de la période de projections. Cette situation reflète l'ajustement effectué par les producteurs en réponse aux faibles profits consécutifs à la hausse de la production, elle-même due aux abattages intervenus dans plusieurs pays en raison des sécheresses, à la baisse de la demande et à l'augmentation des prix de l'alimentation animale. Les sécheresses subies par l'Amérique du Nord et l'Australie ont entraîné une hausse significative des abattages de bétail et de la production de viande bovine. A l'issue de ces sécheresses, les prix du bétail devraient se raffermir car les producteurs retiennent les stocks pour reconstituer les troupeaux, ce qui se traduit par une baisse de la production de viande bovine en 2003. Au cours des années suivantes, les prix de la viande bovine devraient augmenter, au moins jusqu'en 2006, avec le renforcement de la demande, l'amélioration de la rentabilité du secteur et une augmentation modeste des prix de l'alimentation animale. L'augmentation limitée des prix des céréales et des oléagineux améliore également la rentabilité de la production des viandes de porc et de volaille. La poursuite de l'amélioration de la productivité devrait modérer l'ampleur et le rythme de l'augmentation des prix de ces deux viandes. Dans les pays de l'OCDE, les préférences des consommateurs devraient continuer à favoriser la consommation de viande blanche au détriment de la viande rouge, comme cela transparaît dans la part croissante des dépenses de consommation consacrées à la viande de volaille à l'inverse de la part décroissante des dépenses relatives à la viande bovine. La consommation de viande par habitant devrait augmenter dans les Économies non membres avec une croissance économique s'accroissant au cours de la période de projections. La Chine offre un exemple d'un marché pouvant s'élargir (voir l'encadré 5). Cette analyse montre que l'adhésion de la Chine à l'OMC ne devrait pas induire de changements importants dans le volume des importations de viande effectuées par la Chine ni

Graphique 1. **Exportations de l'OCDE** (2008 comparé à la moyenne 1997-2001)



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 2. **Perspectives des prix mondiaux jusqu'en 2008**
(Indice 1996 = 1)



Source : Secrétariat de l'OCDE.

dans les prix mondiaux de la viande. D'ici la fin de la période de projections, les prix mondiaux de la plupart des viandes devraient se situer bien au-dessus de leurs niveaux en 2002, alors que la demande s'accroît parallèlement à une croissance économique plus rapide (voir graphique 2).

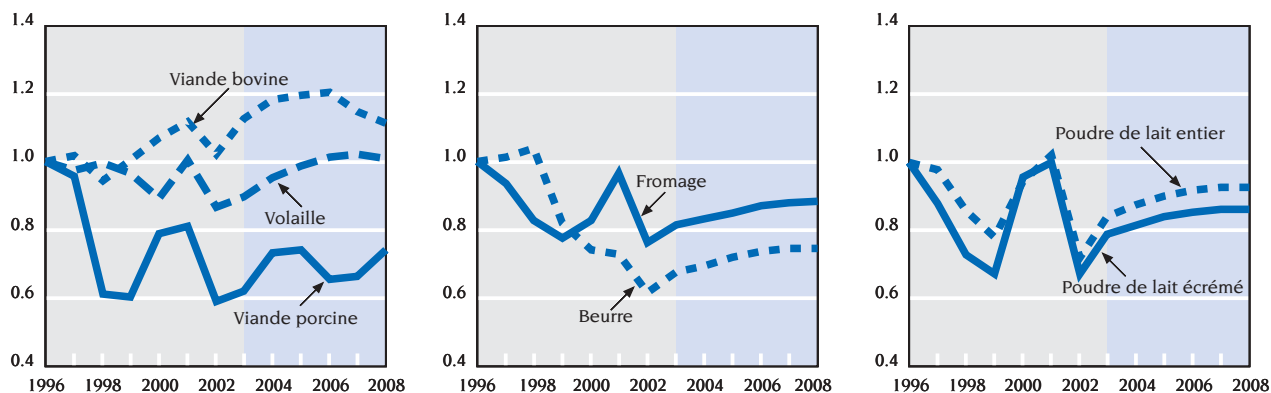
Mais les prix mondiaux des produits laitiers évoluent peu

Les prix mondiaux des produits laitiers devraient augmenter au début de la période de projections, essentiellement en réponse à la baisse de la production en Océanie. Une reprise de la production de lait dans cette région devrait certainement ralentir le rythme de l'augmentation des prix. L'augmentation de la production mondiale de lait, due aux gains de productivité, et le ralentissement de la demande mondiale agissent également comme un frein à la hausse des prix des produits laitiers à moyen terme. Ce sont les Économies non membres qui devraient afficher la plus forte progression de la production de lait, ainsi que ceux des pays de l'OCDE qui ne sont pas soumis au régime des quotas laitiers. Dans la zone OCDE, la demande de produits laitiers ne devrait que peu augmenter, même dans l'éventualité d'une hausse des revenus plus élevée que prévu. En terme de catégorie de produits, la consommation augmente dans la zone OCDE pour le lait entier en poudre et le fromage, reste constante pour le beurre et diminue pour le lait écrémé en poudre.

Les échanges de certains produits progressent grâce aux pays en développement...

L'évolution des conditions de l'offre et de la demande dans les Économies non membres pose les bases d'une expansion des exportations de l'OCDE vers ces destinations pour certains produits, ainsi que d'une concurrence accrue pour les autres. Un certain nombre de pays non membres de l'OCDE se sont révélés des exportateurs importants au cours des dernières années. L'Ukraine est un exemple d'exportateur ayant un impact grandissant sur le marché des céréales. Les perspectives de l'agriculture ukrainienne seront étudiées dans une section particulière du rapport *Perspectives agricoles* intitulée « Principaux déterminants du développement futur de l'agriculture et des échanges agricoles de l'Ukraine ». Cette étude montre que l'Ukraine consolidera sa position

Graphique 2. Perspectives des prix mondiaux jusqu'en 2008 (suite)
(Indice 1996 = 1)



Source : Secrétariat de l'OCDE.

d'exportateur net de céréales à moyen terme, bien que les précipitations pluvieuses puissent s'avérer un facteur limitant certaines années. De plus, l'Ukraine devrait demeurer exportateur net de viande bovine, un petit importateur net de viande de volaille et devenir un petit exportateur net de viande de porc du fait de l'amélioration de l'alimentation animale au cours des prochaines années.

... les exportations de l'OCDE sont dominées par celles des céréales...

En ce qui concerne l'évolution des échanges de l'OCDE, une comparaison avec les résultats moyens de la période 1997-2001 montre que la plus forte croissance d'échanges nets devrait concerner les céréales, notamment les céréales secondaires, qui devraient croître de 45 % d'ici 2008 (voir le graphique 1). Les échanges de blé destiné à la consommation et à l'alimentation animale devraient augmenter de près de 12 %. L'ensemble de la zone OCDE fait l'expérience d'un déficit croissant en ce qui concerne les oléagineux et les tourteaux d'oléagineux, avec des importations nettes en augmentation de la part des Économies non membres d'ici 2008. En même temps, on continue d'assister à une réorientation des échanges en faveur des produits alimentaires transformés et à forte valeur ajoutée, qui sont essentiellement produits par les pays de l'OCDE. Les produits laitiers en fournissent un exemple précis, avec les exportations de lait entier en poudre et de beurre ayant augmenté de 20 % et, dans une moindre mesure, les exportations de fromage d'ici 2008. Par comparaison, les exportations nettes de produits de la viande vers les Économies non membres sont plus faibles au début de la période de projections que le volume moyen d'expéditions pour la période 1997-2001. Cette situation reflète l'association d'une croissance ralentie de la production de viande dans la zone OCDE, de la hausse de la consommation intérieure (notamment avec une reprise de la demande viande bovine dans l'UE à l'issue de la crise de l'ESB) et de la croissance des échanges intra-OCDE. L'augmentation des échanges entre les pays membres pour les différentes viandes, et notamment pour les produits à forte valeur ajoutée, prend l'avantage sur les exportations à destination des Économies non membres, dans lesquels la concurrence avec les autres pays exportateurs devrait s'intensifier.

... ainsi que par l'expansion des exportations de produits transformés à forte valeur ajoutée

Mesures politiques ayant un impact déterminant sur les marchés

Le niveau du soutien et de la protection demeure élevé dans la zone OCDE...

Les mesures politiques en vigueur dans les pays de l'OCDE et la lenteur de leur évolution, sont les principaux facteurs contribuant à la situation du marché à moyen terme. Alors que certains pays de l'OCDE ont réduit le niveau de soutien accordé à l'agriculture, d'autres l'ont augmenté et, dans la majorité des pays et pour des produits particuliers, le niveau du soutien demeure très élevé. De plus, l'essentiel du soutien continue d'être apporté d'une façon qui stimule la production et crée des distorsions dans les échanges, bien que certains pays tendent à fournir un soutien qui crée moins de distorsions. Les interventions des pouvoirs publics sur les marchés intérieurs ont encouragé la hausse de la production en accordant des paiements aux agriculteurs qui se situent bien au-dessus des prix mondiaux, alors que les politiques commerciales les isolaient des signaux du marché. Ceci signifie qu'il faut plus de temps aux chocs subis par les marchés pour parvenir aux producteurs et que ceux-ci dans de nombreux pays de l'OCDE ne réagissent pas, ou seulement en partie, aux évolutions des marchés mondiaux ou aux actions qu'elles provoquent.

... et les répercussions sont les plus fortes aux États-Unis, dans l'UE et au Japon

Au sein de la zone OCDE, le soutien accordé par les pouvoirs publics et les politiques de protection aux États-Unis, dans l'UE et au Japon, en raison de la dimension de ces pays qui sont les plus importants producteurs agricoles et acteurs des échanges agricoles, peuvent avoir des répercussions significatives à moyen terme sur les marchés agricoles.

La nouvelle loi agricole des États-Unis augmente le niveau du soutien et le nombre de produits concernés...

Aux États-Unis, une nouvelle loi agricole sur 6 ans, nommée Loi 2002-2007 sur l'investissement rural et la sécurité agricole est entrée en vigueur en mai 2002. Au titre de cette législation, une augmentation des autorisations de dépenses, supérieure à l'allocation initiale de la précédente loi FAIR Act de 1996, de 73.4 milliards d'USD sur une période de 10 ans, a été introduite, l'essentiel des paiements additionnels étant dirigé vers un élargissement de la couverture du secteur des céréales au travers de programmes par produit. Au titre de ceux-ci, un financement additionnel est disponible pour des paiements anticycliques, des paiements additionnels directs et des programmes d'aide aux prêts à la commercialisation. L'étiquetage du pays d'origine devrait être mise en vigueur. L'encadré 6 décrit le nouveau programme d'étiquetage du pays d'origine. Celui-ci est supposé améliorer les informations destinées aux consommateurs mais il est encore difficile de savoir s'il sera possible d'en retirer d'autres bénéfices en terme de santé et de sécurité alimentaire. Les contingents tarifaires, les contingentements de superficie et les avances sur récolte continuent d'accorder soutien et protection à la production de sucre des États-Unis, à des prix qui sont le double du prix mondial. Le lait et les produits laitiers sont soutenus par des prix minimum, des achats de l'état, des paiements commerciaux, des mesures de protection aux frontières et des subventions aux exportations.

... les conséquences pour les prix mondiaux sont estimées assez faibles comparées à la loi agricole américaine, mais sont fortement dépendantes des conditions du marché

L'analyse des conséquences des programmes par produit de la nouvelle Loi agricole FSRI sur les marchés mondiaux est présentée dans l'encadré 3. Cette analyse, qui compare la nouvelle Loi avec la situation qui aurait prévalu si la précédente loi et ses dispositions avaient été maintenues, montre que cette nouvelle loi augmente le niveau de soutien, notamment pour les céréales, et la superficie concernée par le Programme de mise en réserve des terres fragiles. Au final, la loi FSRI se traduit par une superficie cultivée légèrement plus faible. Les conséquences pour les prix moyens mondiaux des céréales et des oléagineux, dans les conditions actuelles des marchés, sont relativement faibles, entre -1 % pour les céréales secondaires et +1 % pour les oléagineux, par rapport au niveau des prix mondiaux qui aurait prévalu si l'ancienne loi avait continué d'être appliquée. L'ampleur des conséquences dépend fortement des projections relatives aux prix mondiaux, avec une baisse des prix mondiaux ayant de plus fortes répercussions sur les céréales mais de plus faibles répercussions sur les oléagineux.

Dans l'UE, la réforme des politiques se tourne vers une plus grande orientation par le marché...

Au cours des dernières années, les réformes des politiques ont modifié la façon dont le soutien est accordé dans certains secteurs, de manière à créer moins de distorsions. Les prix de soutien élevés accordés aux producteurs de céréales et d'oléagineux ont été réduits au cours de la dernière décennie, au titre d'une série de réformes de la PAC, alors que des paiements directs étaient introduits pour dédommager les agriculteurs des baisses de prix et des mises en jachère obligatoires. Les mesures aux frontières ont également été assouplies pour améliorer l'accès aux marchés, mais de nouveaux contingents tarifaires viennent d'être mis en vigueur afin de réduire les accès aux marchés de certaines céréales. En ce qui concerne les producteurs de sucre, le principal changement consiste en une réduction des quotas de production afin de se conformer aux engagements de l'Accord d'Uruguay sur la limitation des subventions aux exportations, alors que le niveau élevé de soutien des prix est demeuré inchangé en terme nominal depuis des années. Quelques changements dans le programme des produits laitiers de l'UE, qui vont au-delà de ceux accordés dans le cadre de l'accord de réforme de la PAC de Berlin en 1999, ont été proposés en 2002 par la Commission européenne. Il s'agit d'une hausse des quotas laitiers et d'une réduction des prix de soutien du beurre et du lait écrémé en poudre au cours de la période 2004-08 afin d'améliorer la compétitivité de l'UE.

... mais certains secteurs clés demeurent isolés des signaux du marché mondial

Bien qu'un certain nombre de réformes aille dans le sens d'une plus grande orientation par les forces du marché, les producteurs de certains secteurs clés sont toujours complètement isolés des signaux du marché mondial et continuent de percevoir un niveau de soutien élevé. En conséquence, le soutien apporté au secteur de l'agriculture dans l'UE continue de figurer parmi les plus élevés de l'ensemble de l'OCDE. Dans ce contexte, les propositions de la Commission européenne pour une réforme à long terme en direction d'une agriculture durable, rendues publiques en janvier 2003, représentent une occasion de continuer à réduire le niveau de protection et les distorsions apportées aux échanges pour un certain nombre de secteurs.

Le niveau du soutien demeure élevé au Japon

Le Japon est un importateur majeur de la zone OCDE. Dans l'ensemble, l'agriculture japonaise existe sur une échelle relativement petite, non compétitive relativement aux normes internationales et dont les agriculteurs continuent à percevoir un niveau de soutien et de protection élevé qui se situe bien au-dessus des niveaux moyens de l'ensemble de l'OCDE. Le soutien est essentiellement accordé par le biais de mesures aux frontières, de contingents tarifaires et de programmes de gestion de l'offre pour la production de lait et de gel des terres pour le riz. Aucune réforme n'a été planifiée pour la durée de la période de prévisions.

En dépit de certains progrès, l'essentiel du soutien accordé dans les pays de l'OCDE continue de créer des distorsions sur les marchés

En ce qui concerne la composition du soutien, alors qu'un certain nombre de pays de l'OCDE se sont orientés vers une attribution du soutien aux producteurs qui soit moins créatrice de distorsions, c'est toujours le soutien des prix du marché qui domine. Cette forme de soutien, est non seulement parmi les plus créatrices de distorsion pour la production et les échanges, mais tend également à être la moins efficace en matière de transfert de revenu aux producteurs, avec une majorité du soutien allant à un petit groupe des plus gros exploitants. Les dernières estimations du soutien, basées sur la méthodologie des ESP, montrent un léger changement au cours des dernières années. Au sein de la zone OCDE, les productions de lait et de viande continuent de recevoir l'essentiel du soutien en termes monétaires. Le soutien accordé au riz se classe troisième parmi les produits mesurés. Lorsque le soutien est mesuré en tant que part des revenus du producteur, le riz avec un ESP en pourcentage de 80 % est le produit qui bénéficie le plus de soutien. De nombreux producteurs de lait et de sucre de l'OCDE sont également très dépendants des programmes gouvernementaux pour leur bien-être économique. Cependant, le niveau de soutien parmi les catégories de produits continue d'afficher des variations importantes d'un pays à l'autre. De plus, pour certains pays et produits, l'étendue de la transmission des prix en provenance du marché mondial demeure faible en raison des mesures de protection aux frontières. Celles-ci réduisent la capacité d'influence des signaux du marché sur la composition et le niveau de la (sur)production, et diminuent le bien-être des consommateurs de produits agricoles. Elles ont également pour effet d'abaisser les prix mondiaux et tendent à exacerber l'étendue de la volatilité des prix. Dans ces cas, la réforme des politiques commerciales devient une nécessité pour une modification fondamentale des accords de soutien par produit.

Les accords commerciaux bilatéraux et régionaux se multiplient

De nombreux pays cherchent à passer des accords commerciaux régionaux et préférentiels qui peuvent également influencer sur les marchés mondiaux et peut-être même par la suite sur des accords de soutien intérieurs concernant certains produits. La grande majorité des pays membres de l'OMC est concernée par un ou plusieurs accords commerciaux régionaux et, d'ici 2005, le nombre de ces accords pourrait avoisiner 300. Dix pays d'Europe centrale et orientale devraient rejoindre l'Union européenne le 1^{er} mai 2004 pour créer l'UE à 25 pays. Bien que l'élargissement de l'UE ne soit pas prise en compte dans les projections des *Perspectives*, la Commission européenne a réalisé une étude sur les implications possibles de cet élargissement pour les marchés agricoles, qui est résumée dans une section de ce rapport intitulée « Le

développement des marchés agricoles dans l'UE après l'élargissement ». Un accord d'amélioration réciproque d'accès au marché a été trouvé dans le cadre des Accords européens négociés entre l'Union européenne et les 10 pays candidats d'Europe centrale et orientale plus la Roumanie et la Bulgarie. De plus, une initiative « Tout sauf les armes » (TSA) a été entreprise par l'Union européenne afin d'améliorer l'accès pour les pays les moins développés. Le débat sur l'Accord de libre-échange des Amériques, qui devrait entrer en vigueur d'ici 2005, se poursuit. De plus, et ce pour ne mentionner que quelques-unes des négociations en cours, les États-Unis et l'Australie débattent actuellement de l'éventualité d'un accord de libre-échange. La question de savoir si ces accords régionaux et bilatéraux peuvent conduire à un système d'échanges mondiaux plus ouvert et améliorer les règles légiférant les échanges, demeure largement empirique par rapport aux résultats obtenus lors de négociations multilatérales sur les échanges dans le cadre de l'OMC.

L'issue des négociations de Doha demeure incertaine

La conclusion positive du Programme de Doha pour le développement, dont les négociations sur les échanges commerciaux multilatéraux de déroulent sous l'égide de l'OMC, devrait avoir des répercussions bénéfiques à long terme pour les échanges agricoles, réduisant les distorsions et améliorant le fonctionnement des marchés mondiaux. Dans la mesure où l'issue de ces négociations est encore inconnue et ne se fera vraisemblablement sentir sur les marchés agricoles que vers la fin de la période de projections, celles-ci n'ont pas été prises en compte dans le scénario de référence. Le président du Comité de l'agriculture à l'OMC a fait circuler une version préliminaire des modalités, suivie par une seconde version révisée le 18 mars. Au moment où nous écrivons ce rapport, aucun accord n'a encore été conclu sur les modalités des négociations sur de nouveaux engagements en matière d'agriculture auprès de l'OMC alors que l'issue en était fixée au 31 mars 2003 au titre de l'agenda prévoyant l'aboutissement des négociations en 2005.

Manquer aux modalités de la date limite est malheureux...

Lorsque les ministres engagèrent le Programme de Doha pour le développement, la nécessité de parvenir à une issue positive des négociations, afin de réformer les échanges agricoles, était largement reconnue comme génératrice de bénéfices importants pour les nations défavorisées. Un calendrier serré pour l'aboutissement des négociations fut imposé, dans l'idée que celles-ci donneraient un nouvel élan à l'intégration et à la croissance mondiale. Il est donc malheureux que la date limite fixée à cet accord sur les modalités de la poursuite des négociations n'ait pu être respectée. Les négociations sur les échanges agricoles à l'OMC ont maintenant atteint un seuil critique, avec la nécessité pour tous les pays de faire preuve de leur bonne volonté quant à la négociation de leur position. Cette flexibilité est indispensable si l'on veut honorer les promesses faites dans la Déclaration ministérielle de Doha de novembre 2001. Dans le cas contraire, et en l'absence d'un renouveau de l'esprit de coopération internationale, encouragé par un renforcement des relations politiques et commerciales, il existe un risque certain que cette immense occasion de développer les échanges, la croissance et d'en faire bénéficier les nations les plus défavorisées soit reportée, voire même perdue.

... et souligne la nécessité d'une plus grande coopération internationale afin de parvenir à un nouvel accord

HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

Principales hypothèses économiques

- La reprise de l'activité économique mondiale attendue pour l'année 2002 ne s'est pas matérialisée. La croissance du PIB pour l'ensemble des pays de l'OCDE ne dépassera pas 1.5 % en 2002, et les prévisions pour 2003 n'excèdent pas 2¼ %. Une croissance solide de 3.5 % est prévue à partir de 2004. Les pays en développement n'ont pas non plus connu une croissance réelle impressionnante de leur PIB. Le PIB mondial n'a progressé que de 1.7 % en 2002, et devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à 3 % à partir de 2004.
- La maîtrise de l'inflation dans la zone de l'OCDE devrait se poursuivre dans des conditions satisfaisantes, en dépit d'une augmentation des prix du pétrole au début de l'année 2003. A partir de 2004, l'inflation devrait tomber à 1.6 % par an. Certains pays non membres mais importants eu égard à ces *Perspectives* ne présentent pas une inflation aussi favorable.
- Après s'être fortement apprécié dans les dernières années, le dollar des États-Unis a perdu du terrain de manière assez significative face à la plupart des principales monnaies en 2002. Durant la période couverte par les *Perspectives*, le yen devrait continuer à s'apprécier par rapport au dollar, tandis que l'Euro devrait se stabiliser. Par contre, il est prévu que le dollar continue à monter par rapport au rouble russe, au peso argentin, et au réal brésilien.
- Les tendances de long terme relativement à la productivité agricole ainsi que les conditions météorologiques moyennes sont supposées se maintenir.

Principales hypothèses politiques

- Les *Perspectives* font l'hypothèse du maintien des politiques agricoles et commerciales existantes ou annoncées, dans les pays membres de l'OCDE et dans les pays non membres considérés comme importants pour les projections. Ces *Perspectives* incluent la nouvelle loi FSRI 2002-2007 entérinée en mai 2002, ainsi que l'Accord de Berlin de l'UE de 1999 (portant sur la réforme de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000), le programme Procampo du Mexique, les engagements de la Chine vis-à-vis de l'OMC, et le programme de contingents tarifaires pour la viande de bœuf, de porc et de volaille récemment annoncé par la Russie.
- Le respect des engagements au titre des accords commerciaux multilatéraux et régionaux, tels que l'Accord sur l'agriculture du Cycle d'Uruguay (AACU) et l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA), est supposé total. Lorsqu'ils sont appliqués, les engagements restent inchangés jusqu'à la mise en place de nouveaux accords.
- Le scénario de référence n'inclut pas l'élargissement à l'est de l'Union européenne, ni les négociations du Cycle du développement de Doha de l'OMC, ni la Révision à mi-parcours (RMP) des réformes de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000.

Notes

1. Les données historiques correspondant aux principales variables macro-économiques pour les pays membres de l'OCDE, telles que le taux de croissance du PIB, l'inflation et les taux de change, en termes réels, concordent avec celles publiées dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 72, décembre 2002. Les hypothèses formulées relativement à l'évolution future de ces variables reposent sur l'information fournie par le Département des affaires économiques de l'OCDE. Les hypothèses de croissance pour les Économies non membres s'appuient sur des données de la Banque mondiale.
2. Une description et une évaluation détaillées des politiques agricoles et commerciales nationales, comprenant une estimation du niveau et de la composition du soutien, sont disponibles dans le rapport annuel de l'OCDE : *Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation*, 2003.

Quelques événements futurs dans le domaine des politiques agricoles

2003	Date limite de l'UE pour la révision de son régime de quotas laitiers Expiration de la « clause de paix » prévue par l'ACU au 31 décembre Définition, au 31 mars, des engagements nationaux au titre des négociations sur le Programme de Doha pour le développement
2004	Achèvement des réformes induites par l'ACU dans les pays en développement Élargissement de l'Union européenne conformément au sommet de Nice
2005	Date limite de la conclusion des négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) Date limite du lancement de la réforme de la politique laitière prévue par l'Accord de Berlin
2006	Expiration du cadre financier présidant aux réformes de la PAC dans l'UE prévues par l'Accord de Berlin
2008	Date limite pour l'élimination de la dérogation au titre de la Convention de Lomé de l'UE. Date limite du lancement des échanges de droits d'émission de GES Date limite de mise en œuvre des dispositions de l'ALENA concernant les États-Unis et le Mexique Date limite de l'achèvement des réformes prévues par l'Accord de Berlin concernant les produits laitiers Date limite de l'application dans l'UE de normes de bien-être plus strictes concernant les volailles
2009	Achèvement du processus visant l'accès en franchise de droits à l'UE pour les pays les moins avancés
2010	Date limite de la libéralisation des échanges et des investissements entre les pays développés de l'APEC
2015	Date limite fixée lors du Sommet mondial sur l'alimentation de 1996 pour ramener le nombre de personnes sous-alimentées de 800 à 400 millions.

Examen des hypothèses économiques

Les marchés agricoles opèrent au sein de l'économie globale. Par conséquent, ils réagissent non seulement aux facteurs spécifiques des produits agricoles, mais aussi aux variables macro-économiques telles que la croissance du revenu, l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de change. Les marchés agricoles sont également dépendants du contexte politique au sein duquel ils se déploient. Cette section présente un bref résumé des principales dynamiques macro-économiques pour l'année 2002, ainsi que les prévisions pour la période des *Perspectives*. Elle propose également une analyse de certaines évolutions-clés en matière de politique agricole.

Une reprise économique globalement hésitante

La croissance solide a pris du retard

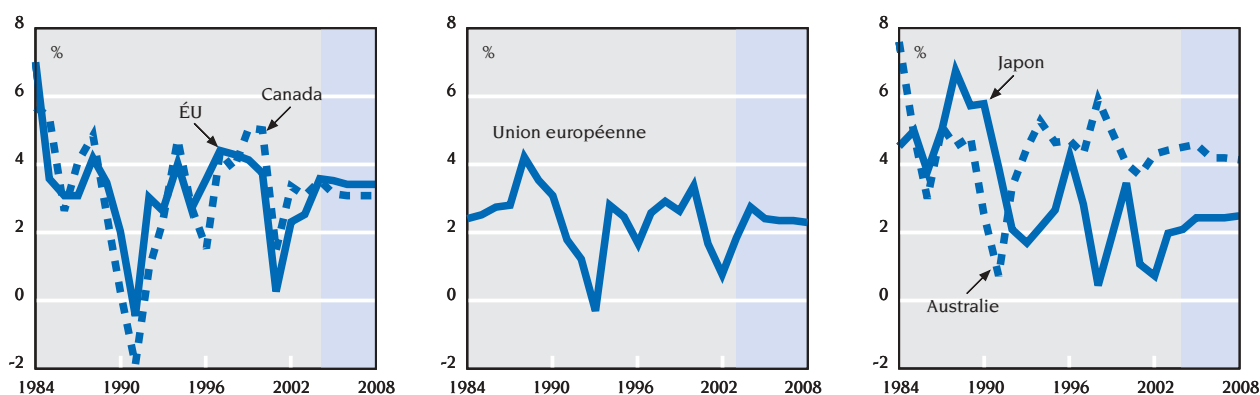
Après une année 2001 plutôt terne, on s'attendait à ce que la croissance économique reprenne en 2002. L'activité économique a bien connu un fort redressement en début d'année, mais cette dynamique s'est ralentie avec la détérioration de la confiance des consommateurs et des entreprises. Aux États-Unis, les scandales portant sur la comptabilité des entreprises peuvent avoir contribué à saper la confiance des consommateurs. Le ralentissement apparent de l'activité économique aux EU a fait craindre à certains la possibilité d'une reprise éphémère suivie d'une récession. Cependant, il est peu probable que les économies de l'OCDE retombent en récession. Malgré tout, l'incertitude géopolitique ainsi que la baisse qui a frappé à nouveau les marchés boursiers mondiaux ont pesé sur la confiance. La croissance du PIB pour l'ensemble des pays de l'OCDE ne dépassera pas 1.5 % en 2002, et une récupération générale est peu susceptible de se produire tant que persisteront les incertitudes actuelles, situation qui peut se prolonger loin dans l'année 2003. Dans ces conditions, le retard de production ne commencerait à se rattraper qu'à partir de 2004.

Les évolutions récentes ont également montré d'importants écarts de croissance du revenu entre l'Amérique du Nord, l'Europe continentale, et le Japon. Cependant, les *Perspectives économiques de l'OCDE* tendent à indiquer qu'il ne s'agit pas d'une « divergence cyclique » des pays de l'OCDE. Au contraire, le cycle récent présenterait une forte synchronisation. Les observations peuvent être qualifiées de « divergences structurelles », la croissance potentielle en Amérique du Nord dépassant de beaucoup la réalité et les perspectives des autres régions de l'OCDE.

Les politiques monétaires se sont montrées accommodantes

Les autorités monétaires, inquiètes à la possibilité d'une rechute (nouvelle récession après un bref redressement) aux EU et en Europe, se sont montrées très accommodantes. Aux EU, la Réserve fédérale a procédé à plusieurs reprises à une baisse des taux d'intérêt. Elle maintient actuellement le taux des fonds fédéraux à un niveau historiquement bas de 1¼ %, et est prête à intervenir de nouveau. Après avoir maintenu son taux contrôlé à 3¼ % durant la plus grande partie du deuxième semestre 2002, l'Eurosystème l'a abaissé à 2.5 % au début de l'année 2003 en réponse aux préoccupations grandissantes en matière de perspectives de croissance. La

Graphique 3. Prévisions de croissance du PIB pour une sélection de pays



Source : Secrétariat de l'OCDE.

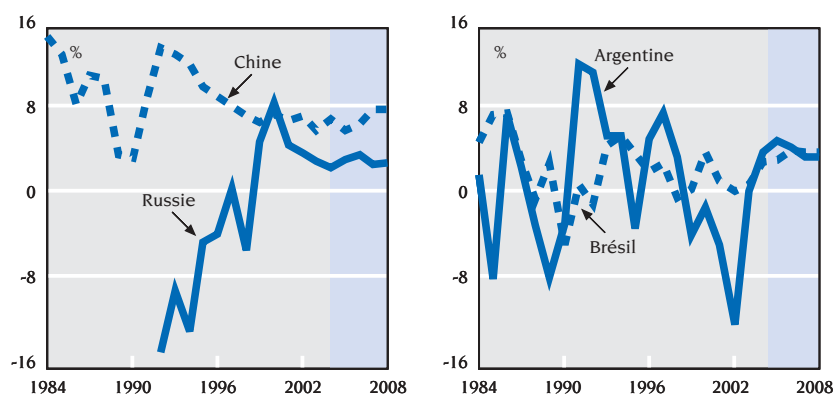
Banque centrale européenne (BCE) a informé qu'elle ne s'inquiétait plus autant des pressions inflationnistes, et qu'elle était disposée à réduire encore plus les taux d'intérêt dans le court terme afin de contribuer à relancer la croissance économique.

Les politiques budgétaires ont également été d'un grand soutien dans de nombreux pays de l'OCDE. En Europe, les dispositifs de stabilisation automatique ont fourni un stimulus additionnel à la demande, tandis que les EU ont recouru à des stimuli discrétionnaires pour soutenir la demande agrégée.

Il semble probable que les politiques structurelles deviennent partie intégrante du jeu de politiques publiques. Comme le montrent les pays ayant une expérience réussie en la matière, de bonnes politiques structurelles peuvent contribuer de façon décisive à la stabilisation de court terme, ce qui ménage plus de champ aux politiques monétaires et budgétaires pour équilibrer de manière plus effective leurs engagements de court et de long terme.

Les indicateurs de prospective indiquent qu'une reprise solide mettra peut-être un certain temps à se concrétiser. Aux États-Unis, la production industrielle régresse tandis que les plans de production dans le secteur automobile sont révisés à la baisse. Dans la zone euro, le secteur de la manufacture est susceptible de glisser dans la récession, et au Japon, il est possible que la reprise s'essouffle. Les attentes des entreprises se sont également détériorées dans la deuxième moitié de l'année 2002, à la fois dans la zone euro et aux États-Unis, atteignant des niveaux normalement associés à une production en déclin. L'incertitude politique persistante dérivée des conséquences de la guerre en Irak, et des questions relatives à l'évolution des prix du pétrole, tendent à limiter la possibilité d'une croissance économique robuste. De plus, la récente survenue de l'épidémie du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère (SRAS) pourrait bien s'ajouter aux facteurs qui affectent les perspectives économiques à court terme, notamment en ce qui concerne les économies asiatiques les plus touchées.

Graphique 3. **Prévisions de croissance du PIB pour une sélection de pays (suite)**



Source : Secrétariat de l'OCDE.

La croissance des grandes économies de l'OCDE continue à être entraînée par les États-Unis...

La reprise globale est lente, et son rythme dépend largement des dynamiques à l'œuvre aux États-Unis. La croissance des grandes économies de l'OCDE continue à être entraînée par les États-Unis, dont le taux de croissance reste plus rapide que celui des autres pays, ce qui élargit le fossé qui les sépare en matière de PIB total. La croissance en 2003 ne devrait pas différer des 2.3 % enregistrés en 2002. Par contre, il est prévu qu'elle grimpe à 3.6 % en 2004, et maintienne une moyenne de 3.5 % pour le reste de la période des *Perspectives*.

... tandis que l'UE et le Japon sont à la traîne

Dans l'Union européenne, la croissance du PIB devrait passer d'un morne 0.9 % en 2002 à 1.9 % en 2003. Elle devrait atteindre un niveau plus solide à 2.7 % en moyenne en 2004, et redescendre à une moyenne de 2.4 % par an pendant le reste de la période couverte par les *Perspectives*. La dynamique du Japon est moins positive. Le taux de croissance du PIB a de nouveau été négatif en 2002, et il devrait retrouver un niveau positif en 2003 et 2004. Mais on ne peut pas parler d'une croissance très robuste face à des taux prévisionnels de 0.8 % et 0.9 % respectivement. Le reste de la période couverte par les *Perspectives* devrait connaître un taux de croissance moyen d'environ 1 % par an.

La croissance économique de quelques autres économies de l'OCDE importantes au regard de certains marchés agricoles devrait être plutôt forte (voir le graphique 3).

Les perspectives économiques pour les pays de l'OCDE dépendent des réponses apportées à trois questions fondamentales, ainsi que de la levée d'une incertitude majeure. Les questions sont les suivantes :

- Quelle distance reste-t-il à parcourir aux économies de l'OCDE pour retrouver une situation saine relativement aux indicateurs financiers fondamentaux ?
- Les politiques de stabilisation assurent-elles la protection appropriée pour empêcher l'activité économique de rechuter à court terme ?

- Les autres régions de la zone OCDE ont-elles entrepris les réformes structurelles suffisantes pour réamorcer le processus de rattrapage du retard accumulé face aux États-Unis ?

L'incertitude majeure tient aux dynamiques géopolitiques ainsi qu'à leur impact sur la confiance des consommateurs et des entreprises, et par conséquent sur la solidité de l'activité économique future.

Les perspectives de croissance pour certaines Économies non membres sont également ralenties

Des problèmes similaires à ceux que rencontrent les économies développées, dépenses d'investissement insuffisantes, ainsi qu'incertitudes financières et géopolitiques, se répercutent sur la croissance économique de pays non membres, et la croissance des économies en développement en 2003 semble plus faible qu'initialement prévu. La Chine compte parmi les exceptions. La Chine devrait continuer à enregistrer une croissance impressionnante, de 7.2 % par an en moyenne jusqu'en 2006, pour bondir ensuite au-delà des 8 % pour les deux dernières années des projections. En ce qui concerne les autres Économies non membres incluses dans ce rapport, la croissance économique en Russie devrait s'infléchir légèrement durant la période couverte par la *Perspective*, pour atteindre 3.5 % par an en moyenne. La croissance de l'Amérique latine en général et de l'Argentine en particulier marque un retard par rapport à d'autres régions. Les infortunes financières et macro-économiques de l'Argentine ont entraîné une chute du PIB évaluée à environ 12 % en 2002. Mais la croissance devrait retrouver une valeur positive en 2003, et atteindre en moyenne 4.5 % par an pour le reste de la période couverte par les *Perspectives*. La croissance du Brésil pour l'année 2002 devrait être à peine positive, mais il est prévu qu'elle remonte fortement en 2004 et qu'elle atteigne une moyenne de 3.6 % par an sur l'ensemble de la période. La Banque mondiale s'attend à ce que le PIB mondial augmente de 1.7 % en 2002 et dépasse les 3 % en 2004.

Toutes choses égales par ailleurs, une croissance plus faible des revenus implique une progression moins importante de la consommation, particulièrement en ce qui concerne les produits à haute valeur et sensibles au revenu, tels que la viande et les produits laitiers. Des différences dans le taux de croissance du revenu entre régions ont également des implications diverses pour les marchés agricoles. La sensibilité du scénario de référence face à des modifications des taux de croissance relatifs du PIB entre économies de l'OCDE et Économies non membres fait l'objet d'une discussion dans l'encadré 1.

Un dollar des États-Unis affaibli par rapport à certaines monnaies de l'OCDE...

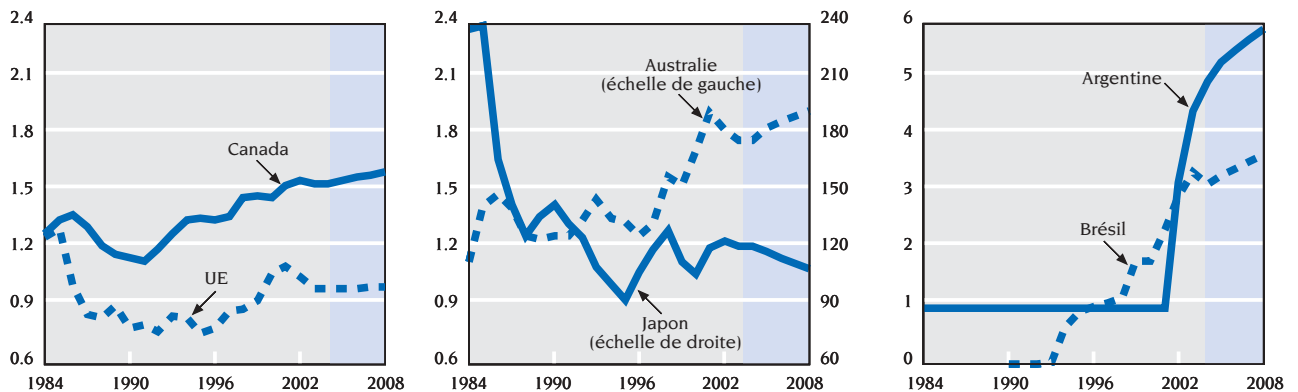
Les taux de change représentent un déterminant majeur du commerce agricole des pays pris individuellement. Le taux relatif du dollar des États-Unis est particulièrement important pour de nombreux produits agricoles sur les marchés internationaux dans la mesure où leur prix est libellé en dollars. L'année 2002 a été marquée par d'importants changements dans les taux de change nominaux. Après plusieurs années de forte appréciation, le dollar a régressé de manière assez significative par rapport à la plupart des

principales monnaies. Entre le 1^{er} janvier 2002 et la fin de l'année 2002, le dollar a reculé d'environ 15 % par rapport à l'euro (la dépréciation est nettement plus importante si l'on considère la valeur maximale atteinte en 2002), et d'environ 10 % face au yen japonais. Le dollar a également perdu du terrain face aux monnaies des pays membres de l'OCDE qui sont de gros exportateurs agricoles. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2002, le dollar des États-Unis a perdu environ 21 % de sa valeur face au dollar néo-zélandais, et pratiquement 10 % face au dollar australien. Un tel ajustement monétaire est susceptible de renforcer la position concurrentielle des produits agricoles américains sur les marchés internationaux. En revanche, le dollar américain a maintenu une relative stabilité face au dollar canadien, avec une dépréciation de 1 % seulement en 2002. Les *Perspectives* partent de l'hypothèse que les taux de change des pays de l'OCDE restent constants en termes réels face au dollar des États-Unis (compte tenu des différences d'inflation relative entre les EU et les autres membres de l'OCDE). L'euro est par conséquent supposé rester stable, pratiquement à la parité du dollar, sur le moyen terme. Le yen devrait progresser relativement au dollar pendant la période de projection, d'environ 25 % par an en moyenne, le dollar tombant à ¥ 107 la dernière année des *Perspectives*, contre une moyenne de ¥ 125 par dollar en 2002.

... mais qui reste fort par rapport à la monnaie des Économies non membres

Par contre, le dollar s'est apprécié par rapport aux monnaies des nombreux pays non membres de l'OCDE figurant dans les *Perspectives*, et a conservé sa valeur face au yuan chinois. Le dollar a gagné presque 5 % face au rouble russe en 2002 (à nouveau, sur la base de la comparaison des taux de change au 1^{er} janvier 2002 et lors des dernières transactions de décembre 2002). La crise financière en Argentine et au Brésil a provoqué une très forte chute de ces deux monnaies face au dollar. Après être revenu à un taux flottant, le peso argentin s'est effondré de façon spectaculaire, perdant plus de 240 %, tandis que le réal brésilien a baissé de 47 %. Dans le moyen terme, le peso argentin devrait connaître une dépréciation nominale supplémentaire de 32 % face au dollar américain, le rouble russe de 31 %, et le real brésilien de presque 9 %. Les mouvements des taux de change nominaux pour une sélection de pays sont présentés en graphique 4.

Graphique 4. Perspectives du taux de change nominal
Monnaie nationale/USD



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB

Dans les *Perspectives*, les projections concernant les marchés des produits s'appuient sur une série d'hypothèses relatives à des variables telles que les conditions macro-économiques. Les effets relatifs de chaque hypothèse, c'est-à-dire le fait que certaines peuvent avoir une incidence plus prononcée que les autres sur les résultats, ne sont pas pris en compte. En partie pour mettre en évidence les hypothèses les plus importantes, le Secrétariat réalise des analyses des scénarios et présente des sections spéciales tout au long du rapport sur les *Perspectives*. Il y a deux ans, une nouvelle section sur l'analyse de sensibilité a été ajoutée afin d'évaluer les effets de certaines variables sur les projections.

Cette année, l'analyse en question est centrée sur la sensibilité des résultats aux projections de la croissance du PIB, ainsi que sur les effets sur les marchés agricoles des variations prévues de la croissance du PIB dans les pays membres de l'OCDE et dans les Économies non membres. Cette expérience consiste à choisir arbitrairement un facteur de croissance et à l'appliquer uniformément au taux de croissance du PIB de chaque pays. Inversement, les taux de croissance réels pourraient être déduits de leur distribution sous-jacente, ce qui permettrait d'associer les effets sur les marchés avec la probabilité attachée au taux de croissance en question. Certaines répercussions sur les marchés déduites de cette analyse de sensibilité partiellement stochastique fondée sur des variations aléatoires des rendements sont présentées dans d'autres parties de ce rapport.

Dans le premier scénario présenté ici, le taux de croissance du PIB est majoré de 10 % par an sur la période couverte par les *Perspectives*, de sorte que le taux de croissance du PIB de chaque pays de l'OCDE soumis à cette modélisation est de 10 % supérieur au niveau qu'il aurait atteint en d'autres circonstances. Le deuxième scénario applique cette même augmentation du taux de croissance du PIB dans les Économies non membres prises en compte dans la modélisation, et le troisième prévoit une majoration du taux de croissance du PIB de 10 % par an dans tous les pays modélisés. Une sélection de résultats est présentée dans les tableaux 1 et 2.

Tableau 1. **Choc de 10 % sur le taux de croissance du PIB : Effets sur la consommation**
% variation en 2008

	Scénario		
	OCDE ¹	Économies non membres ²	Tous ³
<i>Pays modélisés de l'OCDE</i>			
Blé	0.3	-0.2	0.1
Céréales secondaires	0.7	-0.1	0.6
Riz	-0.2	0.0	-0.2
Oléagineux	0.3	0.4	0.7
Tourteaux d'oléagineux	0.7	0.1	0.8
Huile végétale	0.8	-1.5	-0.7
Viande bovine	0.7	0.0	0.7
Viande porcine	0.7	-0.1	0.6
Beurre	-0.1	0.0	-0.1
Fromage	0.6	-0.1	0.5
Lait écrémé en poudre	-0.1	0.0	-0.1
Lait entier en poudre	0.5	0.0	0.4
<i>Économies non membres modélisées</i>			
Blé	0.0	0.3	0.3
Céréales secondaires	-0.1	0.4	0.3
Riz	0.0	0.0	0.0
Oléagineux	0.1	0.5	0.6
Tourteaux d'oléagineux	-0.4	1.0	0.6
Huile végétale	-0.1	1.8	1.6
Viande bovine	-0.1	1.4	1.3
Viande porcine	-0.1	2.0	1.9
Beurre	0.0	1.0	1.0
Fromage	-0.2	0.2	0.1
Lait écrémé en poudre	0.0	0.5	0.5
Lait entier en poudre	-0.1	1.4	1.4

1. Les pays modélisés de l'OCDE sont l'Australie, le Canada, l'UE, la Hongrie, le Japon, la Corée du sud, le Mexique, la Nouvelle Zélande, la Pologne et les États-Unis.

2. Les pays non membres modélisés sont l'Argentine, le Brésil, la Chine, la Russie et le reste du monde.

3. Tous les pays modélisés membres et non membres de l'OCDE mentionnés en 1 et 2.

Source : OCDE.

Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB (suite)

Toutes choses égales par ailleurs, une hausse du PIB doit entraîner une augmentation de la demande et une majoration des prix des biens ordinaires. Dans un encadré aussi bref que celui-ci, il est difficile de présenter les résultats de l'analyse de sensibilité pour tous les produits de base et pour tous les pays pendant chaque période. Cela supposerait de prendre en considération les interactions complexes entre les marchés et produits de base des différents pays, ainsi que les interactions entre prix d'intervention et quantités. Par conséquent, les résultats présentés portent essentiellement sur les répercussions d'une augmentation de la croissance du PIB sur la consommation et les prix mondiaux des produits de base.

Le tableau 1 illustre les répercussions de la même hypothèse de départ sur la consommation en 2008, dernière année de la période de projection et celle pour laquelle le PIB affiche la plus forte hausse par rapport à l'année de référence. Chaque colonne correspond au groupe de pays concerné par le surcroît de hausse du PIB. La première colonne montre les effets sur la consommation en 2008 d'une augmentation du taux de croissance du PIB mais uniquement dans la zone des pays membres de l'OCDE qui sont modélisés par le Secrétariat. La seconde colonne montre les répercussions sur la consommation d'une augmentation de 10 % du taux de croissance du PIB pour les Économies non membres (également modélisées dans *Aglink*) alors que la dernière colonne présente les répercussions d'une même augmentation sur la consommation de tous les pays modélisés.

La partie supérieure du tableau indique les effets sur la consommation dans les pays de l'OCDE soumis à la modélisation et la partie inférieure les effets dans l'ensemble des Économies non membres, par rapport aux projections de référence.

Les résultats montrent que les effets sur la consommation sont relativement faibles même dans le cas où tous les pays modélisés présentent une croissance du PIB. De plus, la consommation de certains produits se contracte même lorsque les effets sont minuscules. Lorsque le rythme de la croissance s'élève uniquement dans les pays membres de l'OCDE, la consommation (colonne 1) augmente modestement par rapport aux projections de référence dans tous les pays membres pris en compte dans la modélisation, et ce pour tous les produits à l'exception du riz, du beurre et du lait écrémé en poudre. Dans le cas du riz, du beurre et du lait écrémé en poudre, la variation est proche de zéro, mais légèrement négative. L'élasticité relativement faible de l'offre de lait et les relations de production entre les différents produits laitiers peuvent expliquer ce phénomène. En effet, la hausse du PIB entraîne des changements dans la demande relative des divers produits de cette catégorie et le lait est l'un des principaux ingrédients qui entrent dans la fabrication des différents produits laitiers. Compte tenu de la faible réactivité de l'offre de lait dans beaucoup de pays membres de l'OCDE, pour satisfaire le surcroît de demande d'un produit, il faut réduire l'offre d'un autre. Cependant, certaines caractéristiques techniques limitent les possibilités de substitution. De ce fait, le lait est utilisé pour produire davantage de fromage et de lait entier en poudre, et la quantité disponible pour produire du beurre et du lait écrémé en poudre est moins importante. Les effets légèrement négatifs sur la consommation de riz montrent que ce produit peut être considéré comme une denrée inférieure dans certains pays de l'OCDE. C'est le cas en Corée, au Japon et aux États-Unis dans lesquels on peut constater son déclin.

Il est intéressant de constater que l'effet sur les Économies non membres n'est pas très sensible. Comme l'indique la première colonne de la moitié inférieure du tableau, la consommation y est peu affectée par le surcroît de croissance du PIB enregistré par les pays membres de l'OCDE. Logiquement, la hausse des prix mondiaux qui résulte de l'application de cette hypothèse provoque une baisse de la consommation dans les Économies non membres, mais son ampleur est négligeable.

Dès lors que la croissance du PIB est plus vigoureuse dans les Économies non membres (colonne 2, partie inférieure du tableau), la consommation progresse. Contrairement au cas précédent, lorsque le PIB croît dans toutes les Économies non membres, la consommation de tous les produits modélisés augmente. Néanmoins, l'ampleur de cet effet varie d'un produit à l'autre. D'après la moitié inférieure du tableau, c'est la consommation de viande de porc qui augmente le plus, suivie par celle d'huile végétale et de viande bovine, produits caractérisés par des élasticité-revenu relativement fortes dans ces pays. Les répercussions sur la consommation dans la zone de l'OCDE (moitié supérieure du tableau, colonne 2) sont en majeure partie négatives, mais quasiment insensibles. La variation des prix mondiaux par rapport aux projections de référence est si minime que les conséquences sur la consommation sont très limitées. Ici aussi, la dernière colonne indique que ces effets se cumulent.

L'accroissement du PIB se traduit par une hausse de la consommation, qui entraîne une augmentation des prix mondiaux. Tant qu'il ne concerne que les pays membres de l'OCDE, la majoration des prix est de 1 % ou moins pour la plupart des produits. Ainsi, il ressort de la colonne 1 que si l'augmentation du taux de croissance

Encadré 1. Analyse de sensibilité : effets de variations de la croissance du PIB (suite)

du PIB est cantonnée à ces pays, ce sont les prix mondiaux des viandes bovine et porcine qui enregistrent la plus forte hausse. Les prix mondiaux de l'alimentation animale, des céréales secondaires et des tourteaux oléagineux augmentent également plus que ceux des autres produits. Cela ne semble pas concorder avec les résultats d'une analyse intuitive, puisque l'on pourrait s'attendre à ce que les produits les plus recherchés, qui affichent les élasticités-revenu les plus importantes (les produits laitiers), connaissent l'augmentation la plus forte. Compte tenu de la complexité des interactions, il est difficile de distinguer les effets des différents facteurs, mais ces résultats sont probablement dus en grande partie à l'accroissement de la demande des produits animaux (viandes de boeuf, de veau et de porc) et, dans une moindre mesure, de produits laitiers.

Tant que l'augmentation du taux de croissance du PIB est confinée aux Économies non membres, les prix mondiaux s'élèvent également, mais les produits qui enregistrent les hausses la plus sensibles ne sont pas les mêmes que ceux de la colonne 1. Ainsi, la colonne 2 indique que ce sont les prix mondiaux des matières grasses (beurre et huiles végétales) qui augmentent le plus. En outre, par rapport au premier scénario, les variations des prix mondiaux de la plupart des produits sont plus sensibles.

La colonne 3 indique les effets sur les prix mondiaux d'un accroissement de 10 % du taux de croissance du PIB dans l'ensemble des pays pris en compte dans la modélisation. Ici, il ressort des résultats que les effets correspondent pour l'essentiel à la somme des effets des scénarios précédents. Il ne semble pas y avoir d'effet de synergie ou de compensation.

Tableau 2. **Choc de 10 % sur le taux de croissance du PIB : Effets sur les prix mondiaux de marché**
% variation par rapport au scénario de base en 2008

	Scénario de base niveau 2008	OCDE ¹	Économies non membres ²	Tous ³
Blé	144.7	1.1	1.4	2.5
Céréales secondaires	109.6	1.9	1.6	3.5
Riz	256.3	0.4	0.8	1.2
Oléagineux	243.5	1.0	1.4	2.4
Tourteaux d'oléagineux	164.1	1.8	0.0	1.8
Huile végétale	558.5	0.6	5.3	5.9
Viande bovine	257.7	3.4	0.2	3.6
Viande porcine	128.7	2.1	0.4	2.5
Beurre	137.4	0.5	7.8	8.4
Fromage	199.1	0.4	1.8	2.2
Lait écrémé en poudre	170.5	0.5	1.2	1.7
Lait entier en poudre	178.9	0.2	3.2	3.4

1. Les pays modélisés de l'OCDE sont l'Australie, le Canada, l'UE, la Hongrie, le Japon, la Corée du Sud, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et les États-Unis.

2. Les pays non membres modélisés sont l'Argentine, le Brésil, la Chine, la Russie et le reste du monde.

3. Tous les pays modélisés membres et non membres de l'OCDE mentionnés en 1 et 2.

Source : OCDE.

En conclusion, cette analyse de sensibilité confirme que l'évolution des marchés est influencée par les variations du taux de croissance du PIB. Les effets diffèrent considérablement selon les produits et en fonction du groupe de pays où se produit la variation du taux de croissance du PIB. La demande de viande, et donc d'aliments du bétail, est relativement plus sensible à une hausse du rythme de croissance intervenant dans les pays membres de l'OCDE. En revanche, lorsque cette hausse a lieu dans les Économies non membres, la demande et les prix mondiaux des produits laitiers y sont comparativement plus sensibles. Les résultats sont en outre révélateurs de l'importance des moyens d'intervention, comme en témoigne en particulier le cas du marché des produits laitiers, où la réaction de l'offre est limitée par les quotas de production pratiqués par de nombreux pays. Si l'on ajoute à cela que les élasticités-revenu de certains produits laitiers (le fromage et le lait entier en poudre, par exemple) sont relativement fortes, il en résulte que la quantité de lait disponible pour fabriquer d'autres produits est moindre et que la consommation de beurre et de lait écrémé en poudre diminue, malgré la hausse du PIB.

Les pressions inflationnistes devraient rester modérées...

La maîtrise de l'inflation devrait pouvoir se poursuivre dans des conditions satisfaisantes dans les économies de l'OCDE, malgré l'augmentation des prix du pétrole à la fin de l'année 2002 et au début de 2003. Aux États-Unis, les prévisions pour le déflateur du PIB sont de 1.1 % en moyenne en 2002, avec une légère augmentation à 1.3 % en 2003, et le maintien autour de ce niveau pour le reste de la période des *Perspectives*. L'Union européenne devrait connaître une réduction de son inflation, avec un déflateur du PIB passant en dessous de 2 % en 2004 et se maintenant proche d'une valeur de 1.8 % pour la durée des *Perspectives*. Le Japon, pour sa part, devrait continuer à faire l'expérience de la déflation, avec un déflateur du PIB baissant de 1 % en 2002 et conservant une valeur négative en 2003 et pour le reste de la période des *Perspectives*. L'inflation globale pour l'ensemble des pays de l'OCDE est supposée descendre à 1.6 % à partir de 2004. Si l'on exclut les pays à forte inflation tels que la Turquie, la moyenne pour le reste des pays de l'OCDE passe à 1.2 % en 2004. Des taux d'inflation bas signifient que les gains des revenus ne sont pas entamés, que le pouvoir d'achat des consommateurs croît, et que la profitabilité des producteurs n'est pas compromise par des coûts d'intrants élevés.

... sauf en Argentine

L'Argentine exceptée, l'inflation devrait être globalement modérée dans les pays non membres de l'OCDE. Les problèmes financiers rencontrés par l'Argentine devraient conduire à un taux d'inflation d'environ 38 % en 2002, bondissant encore pour atteindre 50 % en 2003, avant de décroître progressivement jusqu'à environ 5 % à la fin de la période des *Perspectives*. Au Brésil, les pressions inflationnistes ne semblent pas aussi fortes qu'en Argentine. Les prévisions concernant le déflateur du PIB sont de pratiquement 8 % en moyenne pour 2002, avec une légère augmentation en 2003, suivie d'une baisse pour le reste de la période, pour atteindre environ 3 %. L'inflation en Russie devrait augmenter légèrement sur la période des *Perspectives*, le déflateur du PIB passant de 5.5 % en 2002 à 8.5 % en 2008. La pression sur les prix pourrait également croître en Chine, mais à partir d'un niveau initial très bas. A la fin de la période des *Perspectives*, le déflateur du PIB devrait approcher les 3 %.

Évolutions et hypothèses en matière de politique

Les hypothèses de politique agricole avancées dans les *Perspectives* reposent sur les mesures en place ou annoncées dans le cadre de programmes bien définis. Par conséquent, les projections supposent la continuité des politiques agricoles et commerciales actuelles, sauf lorsque de nouvelles politiques ont été annoncées et que leur mise en œuvre est prévue durant la période des *Perspectives*. La section suivante propose une brève présentation des principales évolutions de politique dans les pays de l'OCDE les plus importants eu égard aux *Perspectives*. Pour une présentation plus détaillée, se reporter à : « *Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation 2003* ».

Une nouvelle législation agricole est entrée en vigueur aux EU

La nouvelle Loi agricole conduit à un soutien plus générateur de distorsion...

Au niveau national, la politique agricole américaine a été modifiée de façon importante suite avec la Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (législation agricole de 2002), qui a été ratifiée en mai 2002 et s'appliquera jusqu'en 2007. La législation agricole de 2002 contient de nombreux chapitres. Cette brève présentation s'intéresse aux principaux programmes du chapitre I (Programmes relatifs aux produits), ainsi qu'à une sélection de dispositions du chapitre III (Commerce). La législation agricole de 2002 maintient le programme d'assistance par l'intermédiaire de prêts à la commercialisation pour les céréales, les oléagineux, et le coton d'altitude, et en étend la couverture pour englober les cacahuètes, la laine, le mohair, les pois secs, les lentilles, et les petits pois chiches. Des taux d'intérêt spécifiques pour chaque produit sont définis pour chaque année de la période de validité de la loi. Les agriculteurs peuvent percevoir des paiements directs à travers des paiements directs par culture (DPC), et les paiements anticycliques (CCP). Les paiements DPC sont basés sur des taux prédéterminés et sur la production antérieure, tandis que les versements CCP sont basés sur les prix courants et sur la production antérieure. La loi agricole de 2002 permet d'actualiser la base de superficie utilisée pour la détermination des versements directs et anticycliques. Les agriculteurs jouissent d'une grande liberté de décision relativement aux choix culturaux. Les plafonds de versements sont fixés à USD 40 000 par personne et par année culturale pour les paiements directs, et à USD 65 000 par personne et par année culturale pour les paiements anticycliques. La limite pour les recettes provenant des prêts à la commercialisation et les paiements compensatoires au titre des prêts est de USD 75 000 par personne et par année culturale. Conformément à la « règle des trois entités », le versement maximum pour un individu donné est de USD 360 000 par an (Wescott *et al.*). La production de sucre est soutenue par un contingent tarifaire assorti d'un dispositif d'avance sur récolte (« non-recourse loans »). Le lait et les produits laitiers bénéficient d'un soutien sous la forme de prix minimaux, complétés par des achats gouvernementaux pour le beurre, la poudre de lait écrémé, et le cheddar, d'un versement par tonne de lait commercialisé, mais aussi des tarifs, des contingents tarifaires, et des subventions à l'exportation. La loi agricole de 2002 comprend également des dispositions relatives aux exigences d'étiquetage des produits et à l'agriculture biologique.

... mais au début de la période de prévisions, le soutien apporté par les États-Unis reste inférieur à la moyenne de l'OCDE

La législation agricole de 2002 maintient et modifie les programmes d'exportation agricole destinés à développer et à élargir les débouchés commerciaux. Elle reconduit le Programme d'encouragement à l'exportation, même si celui-ci avait fait l'objet d'un usage limité dans les dernières années. Les dispositions commerciales de la législation agricole de 2002 ne devraient pas altérer radicalement les flux commerciaux de produits agricoles. Cependant, les programmes fonctionnent toujours. En 2002, le total des garanties de crédits à l'exportation dans le cadre du Programme de garanties de crédits à l'exportation a augmenté de 5 % pour atteindre USD 3.4 milliards. Par contre, l'aide alimentaire internationale a baissé d'environ 26 % en volume et de 8 % en valeur, passant à USD 1.5 milliard. Au total, en 2002, les EU ont consacré plus de

USD 39 milliards (€ 41.9 milliards) au soutien de leur agriculture, ce qui correspond à une baisse de plus de USD 12 milliards par rapport aux niveaux de 2001. On estime que l'ESP en pourcentage pour 2002 a baissé d'environ 5 % pour atteindre 18 % (entre 1986 et 1988, la moyenne était de 25 %). Ce niveau de soutien apporté aux agriculteurs américains est resté inférieur à la moyenne de l'OCDE en 2002. On considère que la politique agricole américaine implique une subvention implicite au consommateur estimée à USD 6.8 milliards (€ 7.3 milliards). Cette situation contraste avec celle de la plupart des autres pays de l'OCDE, lesquels taxent en moyenne leurs consommateurs. La nouvelle Loi agricole a été intégrée au scénario de base de cette année. Le Secrétariat a entrepris une analyse afin d'évaluer les effets de cette loi en comparant les résultats avec ceux obtenus en supposant la poursuite de la Loi du Fair Act de 1996. Cette analyse est présentée en détail dans l'encadré 3.

L'UE appuie le passage vers une plus grande orientation par le marché

Dans l'UE, le soutien se déplace vers plus d'orientation par le marché...

Les principaux instruments de politique de l'UE sont le soutien des prix de marché et les versements par superficie et par tête de bétail. Le soutien des prix de marché provient des prix institutionnels, des subventions à l'exportation, des droits de douane et des contingents tarifaires et il est souvent combiné à des quotas de production ou des programmes de mise en jachère. Cependant, il n'existe pas de prix d'intervention pour les oléagineux, les protéagineux, les produits animaux et certaines céréales. Les paiements à la superficie pour les oléagineux ont été réduits afin de les aligner sur les paiements relatifs aux céréales et à la mise en jachère. En Juillet 2002, la Commission a présenté des propositions de réforme de la PAC dans une communication à l'intention du Conseil et du Parlement européen. Un document juridique contenant des propositions révisées : « Une perspective à long terme pour une agriculture durable » (précédemment intitulé « Révision à mi-parcours ») a été diffusé à la fin janvier 2003. Les propositions seront discutées par le Conseil dans le courant de l'année 2003. Elles visent à découpler les paiements de la production et de réorienter les financements vers des programmes environnementaux et de développement rural. La nouvelle législation alimentaire de l'UE, approuvée en 2001, est entrée en vigueur. Elle rassemble et clarifie des prescriptions existantes, auparavant dispersées entre dix-sept Directives différentes. Entre autres modifications, le « système d'alerte rapide » pour la notification des risques alimentaires a fait l'objet d'une révision, et inclut à présent la contamination des aliments pour animaux. Une Autorité européenne de sécurité des aliments a été créée, et un Système d'analyse des risques et maîtrise des points critiques a été institué afin de pouvoir identifier les maillons de la chaîne de production au niveau desquels un contrôle est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire. Tout produit alimentaire d'origine animale devra porter un label d'identification et d'approbation apposé par un opérateur identifié de l'industrie alimentaire, et toutes les carcasses à viande devront porter un label confirmant l'approbation des services vétérinaires officiels.

... en dépit de l'introduction de nouveaux contingents tarifaires pour le blé de qualité inférieure...

Les dépenses totales de l'UE au titre des subventions à l'exportation en 2002 sont estimées autour de € 3 milliards (USD 2.8 milliards). En matière d'accès aux marchés, les contingents tarifaires pour un certain nombre de produits ont été sous-utilisés. Un nouveau régime de contingent tarifaire pour le blé de qualité inférieure et moyenne a été introduit en janvier 2003. Le niveau du contingent d'importation a été fixé à 2 981 millions de tonnes. La plus grande part du contingent (2 371 millions de tonnes) peut provenir de n'importe quel pays, 572 000 sont alloués aux EU et 38 000 au Canada. Les importations dans le cadre du contingent se verront appliquer un tarif de 12 €/tonne (11 USD/tonne), ce tarif passant à 95 €/tonne (90 USD) pour les importations hors contingent. Un contingent global de 300 000 tonnes a également été mis en place pour l'orge, avec un tarif de 16 €/tonne pour les importations réalisées dans la limite du contingent (15 USD). Un contingent tarifaire séparé de 50 000 tonnes a été institué pour l'orge de brasserie, avec un tarif correspondant de 8 €/tonne (7.5 USD). Le tarif hors contingent a été fixé à 93 €/tonne (88 USD). Les contingents tarifaires déjà en vigueur, autres que ceux relatifs au blé de qualité inférieure et à l'orge, se poursuivent. Dans l'ensemble, l'évolution des politiques agricoles de l'UE est caractérisée par une amélioration modeste en direction d'une meilleure orientation par le marché, bien que le niveau total du soutien passe de 8.7 milliards d'euros en 2002 à 107 milliards d'euros (USD 101 milliards). La taxe implicite aux consommateurs est estimée à 52.7 milliards d'euros (USD 49.6 millions) en 2002, soit une augmentation de 6.6 milliards d'euros (USD 8.3 milliards) par rapport à 2001.

Le soutien du Japon se maintient à un niveau élevé

Au Japon, le soutien prend essentiellement la forme de prix administrés, de mesures aux frontières, et de régimes de gestion de l'offre. La Compagnie des industries de l'agriculture et de l'élevage, une agence de commercialisation publique, met en œuvre des dispositifs de stabilisation des prix pour la viande de bœuf et de porc. Des contingents tarifaires sont utilisés pour contrôler les importations de riz, d'orge, de blé, et de quelques produits laitiers (beurre, poudre de lait écrémé, et autres produits laitiers). Le contrôle de l'offre s'effectue par l'intermédiaire de quotas pour la production laitière, ainsi que des programmes de diversification pour la substitution de la culture du riz par d'autres espèces végétales. En raison de la détection de l'ESB dans le cheptel bovin national et d'autres problèmes de sécurité alimentaire, le gouvernement a décidé de créer une Commission de sécurité alimentaire et de réorganiser le ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche afin de pouvoir mettre en œuvre des réformes significatives dans le but d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire du pays. La nouvelle Commission sera mise en place en 2003, ainsi qu'un nouveau Bureau de gestion des risques. En décembre 2002, le gouvernement a également annoncé un plan d'amélioration du traitement tarifaire spécial et différencié en faveur des pays les moins avancés. Ce plan, qui entrera en vigueur en avril 2003, prévoit un accès libre de droit et libre de contingent pour pratiquement tous les produits de l'agriculture et de la pêche en provenance des pays les moins avancés.

L'orientation par le marché reste limitée au Japon

Dans l'ensemble, l'agriculture japonaise se caractérise par un niveau de soutien élevé et par une orientation par le marché limitée. On estime que les politiques du gouvernement japonais ont conduit à verser presque USD 44 milliards (€ 46.6 milliards) de soutien aux agriculteurs japonais. Ce pourcentage imputable aux politiques publiques n'a pas beaucoup évolué depuis la fin des années 1980. Le caractère limité de l'orientation par le marché peut être illustré par le fait que 90 % du soutien apporté aux agriculteurs prend la forme de soutien aux prix de marché, un pourcentage qui s'est maintenu constant au cours des 12 dernières années. L'importance relative du soutien aux prix de marché se reflète dans les coûts (taxes implicites) imposés aux consommateurs. Les estimations pour l'année 2002 indiquent que les consommateurs japonais ont dépensé près de USD 54 milliards (€ 57 milliards) en surcoûts par rapport aux niveaux de prix mondiaux.

Plusieurs autres pays ont également proposé ou commencé à mettre en œuvre des jeux de mesures agricoles recouvrant un large éventail de champs d'intervention. Le Cadre de politique agricole du Canada qui a été signé par les ministres de l'agriculture au niveau fédéral et des provinces s'appuie sur cinq piliers : environnement, sécurité alimentaire, renouvellement du secteur, science et innovation, et gestion du risque. En novembre 2002, le Mexique a annoncé un nouveau cadre intitulé Actions dans le domaine de l'agroalimentaire et de la pêche pour le renforcement du secteur. Cet ensemble de mesures comprend de nouveaux versements par culture, une loi sur la qualité et l'étiquetage, un système d'inspection et de certification pour renforcer la sécurité alimentaire et la santé, ainsi que la restructuration du secteur financier rural. La Corée a introduit un dispositif de paiements directs pour la stabilisation des revenus tirés de la culture du riz, qui couvre environ 80 % du manque à gagner des agriculteurs participants lorsque les prix de marché tombent en deçà d'une moyenne sur cinq ans, calculée en éliminant les prix les plus élevés et les plus faibles.

Un soutien total en légère augmentation

Dans l'ensemble, on estime que les pays membres de l'OCDE ont soutenu leurs producteurs agricoles à hauteur totale de USD 318 milliards, soit 1.2 % du PIB de l'OCDE pour 2002. Cela représente une augmentation de USD 13 milliards par rapport à l'année 2001. Sur ce total, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) s'est élevée à pratiquement USD 235 milliards, ce qui correspond à une ESP en pourcentage de 31 %. Cette moyenne générale est globalement égale à la valeur pour 2001, et n'a connu qu'une variation très faible sur les quatre dernières années. Cependant, cette moyenne a chuté par rapport aux 38 % correspondant à son niveau de 1986 à 1998. La part du soutien couplé à la production (soutien des prix de marché et paiements à la production) et des subventions aux intrants se maintient à un niveau relativement stable, 76 % en 2002. Ces mesures sont parmi les plus génératrices de distorsions en matière de production et d'échanges, et les moins effectives pour ce qui est du transfert de revenu aux agriculteurs.

Inversement, les consommateurs des pays de l'OCDE ont été soumis à des taxes implicites de USD 137 milliards environ (€ 146 milliards), ce qui

représente une ESC en pourcentage de 24 %. Ce pourcentage a significativement baissé par rapport à la valeur moyenne de 33 % correspondant à la période 1986-1988, les soutiens aux prix de marché ayant perdu de leur importance relative.

La plus grande partie du soutien est consacrée au lait et au bœuf

Si l'on s'intéresse aux produits faisant l'objet de la plus grande protection, les estimations pour 2002 indiquent que même si le soutien total lui ayant été apporté n'a pas connu de modifications par rapport à 2001, le lait continue d'être le produit le plus protégé, les gouvernements de l'OCDE transférant plus de USD 41 milliards (€ 43.6 milliards) aux producteurs laitiers. Le bœuf et le veau occupent la deuxième place en matière de protection avec presque USD 31 milliards (€ 33 milliards), et le riz arrive en troisième place, avec près de USD 23 milliards (€ 24 milliards). Cependant, si l'on considère le pourcentage de la valeur des recettes, c'est le riz, avec une ESP en pourcentage de 80 %, qui se retrouve de loin en première place. Le lait et le sucre, pour lesquels les versements gouvernementaux représentent près de la moitié des recettes des producteurs (ESP en pourcentage de 48 %), sont également très dépendants des programmes publics. Cependant, à la différence du riz, le soutien gouvernemental pour le lait et le sucre, tel qu'illustré par l'ESP, a baissé pendant la dernière décennie. L'ESP moyen en pourcentage pour le lait est passée de 59 % pour la période 1986-1988 à 46 % pour la période 2000-2002, tandis que celle correspondant au sucre est descendue de 54 % à 47 % pour les mêmes périodes. L'ESP du riz pour la période 2000-2002 a été de 81 %, un niveau similaire à celui de la période 1986-1988.

Même si de nombreux pays de l'OCDE ont pris la direction d'un soutien à leurs producteurs qui génère moins de distorsions que le soutien des prix de marché, les niveaux de soutien sont encore relativement élevés, et dans certains pays et pour certains marchés, la transmission des prix est coupée. Cela réduit les possibilités des signaux du marché pour indiquer l'allocation optimale des ressources, et cela nuit au bien-être des consommateurs. Selon les Perspectives, par rapport à une situation d'absence de soutien, de nombreuses denrées dans certains pays sont produites en quantités supérieures, tandis que la consommation se situe à un niveau inférieur.

Propositions de modalités pour conclure le Cycle du développement de Doha

La discussion actuellement en cours à l'OMC visant à conclure le Cycle du développement de Doha constitue un autre élément dont on peut penser qu'il aura un impact à long terme sur les marchés internationaux agricoles.

La date limite pour arriver à un accord sur les modalités (objectifs et réglementations au vu des objectifs fixés par la Déclaration ministérielle de Doha) correspondant aux trois piliers – accès aux marchés, concurrence à l'exportation et soutien interne – a été fixée à la fin mars 2003. Dans la mesure où les discussions se poursuivent au moment de la rédaction de ce

rapport, sans que des décisions aient été prises, un accord éventuel sur des réformes ne rentre pas dans le cadre de ces *Perspectives*.

Le président du Comité de l'agriculture à l'OMC, M. Stuart Harbinson, a fait circuler un premier document provisoire, suivi d'une version révisée le 18 mars, qui pourrait être utilisé pour permettre d'améliorer les conditions d'accès aux marchés à travers une réduction des tarifs et le développement des contingents tarifaires ; de réduire ou à terme d'éliminer les subventions à l'exportation, de réglementer les crédits à l'exportation et l'aide alimentaire; et de réduire les dépenses en matière de politiques de soutien interne génératrices de distorsion des échanges. Ces modalités maintiennent le procédé de l'ACU consistant à réserver un traitement spécial et différencié aux pays en développement.

Indépendamment des discussions multilatérales visant à élaborer un nouvel accord à l'OMC, de nombreux pays sont engagés dans des arrangements commerciaux préférentiels, au niveau régional ou autre, qui peuvent également influencer sur les marchés agricoles internationaux. La grande majorité des membres de l'OMC participe à un ou plusieurs accords commerciaux régionaux. Le développement des ACR se maintient à un rythme élevé depuis le début des années 1990. En décembre 2002, environ 250 ACR avaient été notifiés au GATT/OMC, dont 130 après janvier 1995. Plus de 170 ACR sont actuellement en vigueur ; on estime qu'il en existe 70 de plus en opération, même s'ils n'ont pas encore été notifiés. A la fin de l'année 2005, le nombre total d'ACR devrait avoisiner les 300, si tous les ACR actuellement prévus ou en cours de négociation arrivent à une conclusion. Pour en citer quelques uns par exemple, dix nouveaux pays vont accéder à l'UE au début de l'année 2004, faisant passer l'UE à 25 membres. L'impact de cet événement n'est pas inclus dans les projections des *Perspectives*, même si une évaluation de l'accession à l'UE réalisée par la Commission Européenne fait l'objet d'un résumé plus bas. En Amérique du Nord, les États-Unis et d'autres pays poursuivent leurs discussions en vue de conformer une Zone de libre échange pour les Amériques, tout en travaillant sur des arrangements bilatéraux tels que celui entre les États-Unis et le Chili. Les États-Unis et l'Australie discutent actuellement de la possibilité d'un accord de libre commerce entre les deux pays, et des discussions sont également en cours entre la Chine et les pays de l'ANASE. De plus, les États-Unis ont passé un accord de libre échange avec le Chili, qui libéralisera totalement 90 % des échanges agricoles entre les deux pays dans les 10 à 12 ans suivant sa ratification, alors que la Norvège et l'Union européenne se sont accordées pour poursuivre la libéralisation des échanges agricoles d'ici juillet 2003. Dans le contexte des Accords européens, l'UE offre des concessions sans droit de douane à la Bulgarie et à la Roumanie. La question de savoir si le régionalisme et les arrangements préférentiels représentent un appui ou une entrave au système multilatéral n'a pas encore de réponse.

Implications pour les Perspectives

Les projections de moyen terme analysées dans les *Perspectives agricoles* reposent sur un grand nombre d'hypothèses relatives aux dynamiques et aux évolutions. Cette section s'est intéressée aux hypothèses concernant les tendances macro-économiques futures, ainsi qu'à la situation et aux évolutions possibles en matière de politiques agricoles et commerciales nationales. Les prévisions économiques sont loin d'être garanties, et si un

contexte plus faible que prévu finissait par s'instaurer, cela aurait des répercussions sur le développement des marchés. Les marchés des produits ayant une relativement haute élasticité par rapport au revenu seraient les plus affectés, et ce particulièrement dans les Économies non membres. Cependant, d'une manière générale, il ne convient pas de surestimer l'impact de changements dans la croissance du revenu, étant donné que les produits alimentaires sont des denrées de première nécessité. De fortes fluctuations dans les taux de change sont probablement susceptibles de jouer un rôle plus important, en particulier en ce qui concerne les évolutions individuelles par pays et les modifications des parts de marché.

Les politiques actuelles et les changements qui peuvent y être apportés interviennent de façon considérable dans la détermination des évolutions des marchés sur le moyen terme. Certains pays de l'OCDE ont réduit leur soutien à l'agriculture, mais pour la majorité d'entre eux, et pour certains produits en particulier, les niveaux de soutien restent très élevés. De plus, la plus grande partie du soutien continue d'être apportée sous une forme extrêmement génératrice de distorsions. Cela signifie que des chocs affectant les marchés, tels que ceux résultant de modifications des conditions macro-économiques, mettent plus de temps à se transmettre à travers le système étant donné que les producteurs dans de nombreux pays ne réagissent pas, ou ne réagissent que partiellement, aux évolutions des marchés internationaux qu'ils ont contribué à provoquer. En ce qui concerne le contexte politique, le résultat des négociations commerciales en cours au titre du Cycle du développement de Doha jouera un rôle important dans la détermination des tendances de marché futures. La reconfiguration des marchés dépendra des réformes supplémentaires appliquées aux politiques commerciales génératrices de distorsion des échanges, en particulier si celles-ci interviennent dans le cadre d'un programme cohérent de réforme des politiques nationales.

Note

Paul C. Westcott, C. Edward Young, et J. Michael Price, "The 2002 Farm Act: Provisions and implications for Commodity Markets" USDA, ERS, Agricultural Information Bulletin Number 778, novembre 2002.

Principales projections – perspectives en bref

- Selon les projections, les prix mondiaux des céréales baisseront en 2002, après cinq années de prix élevés. Certes, en raison de la faiblesse des stocks, ils resteront à des niveaux nettement supérieurs à ceux observés juste avant 2002, mais ils ne devraient cependant pas se redresser notablement au cours de la période considérée car la production mondiale augmentant plus rapidement que la consommation, les stocks de blé et de céréales secondaires vont progressivement se reconstituer. En termes réels, les prix mondiaux du riz et du maïs devraient rester à un niveau globalement identique après 2003.
- En raison de l'importance des stocks, en particulier en Chine, les prix internationaux du riz restent à des niveaux relativement bas, même si la demande est supérieure à l'offre pendant plusieurs années consécutives. Comme la production mondiale ne rattrape la consommation qu'après 2006, les prix du riz augmentent plus fortement à moyen terme que ceux d'autres céréales. Selon les projections, les prix du riz devraient progresser de presque 4 % par an en termes réels au cours de la période considérée.
- Après les récentes réductions des superficies et des rendements provoquées par la sécheresse et les bouleversements économiques dans certains pays, la production céréalière mondiale devrait poursuivre sa croissance à long terme. Par rapport à 2002, la production mondiale de blé et celle de céréales secondaires augmenteraient chacune de 15 % d'ici à 2008. Cette augmentation sera nettement plus marquée dans les pays de l'OCDE que dans les économies non membres, qui se redresseront par rapport aux bas niveaux récemment atteints. Comme précédemment, l'accroissement de la production céréalière devrait provenir pour l'essentiel de la hausse des rendements, l'extension de la superficie emblavée restant limitée. La production mondiale de riz devrait progresser de 13 % d'ici à 2008, l'essentiel de cette progression intervenant après 2005. Selon les projections, la production de riz ne devrait augmenter que faiblement au sein de la zone de l'OCDE.
- La consommation mondiale de blé et celle de céréales secondaires augmentent de 11 % et 10 % respectivement entre 2002 et 2008, tandis que la consommation de riz s'accroît de 7 %. Malgré une hausse des prix et une baisse de la production pendant plusieurs années, la consommation de riz continue de progresser à un rythme pratiquement identique, entraînant des prélèvements sur des stocks initialement importants. Selon les projections, la majeure partie de l'augmentation de la demande de blé, de céréales secondaires et de riz au cours de la période considérée proviendra des économies non membres, représentant respectivement 78 %, 67 % et 99 %.
- Les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires devraient augmenter respectivement de 7 % et de 9 %, pour atteindre 231 et 153 millions de tonnes d'ici à 2008. Les stocks de riz devraient diminuer encore de 17 %, et atteindre leur niveau le plus bas d'ici à 2007.

* Toutes les données concernant les cultures correspondent aux années de commercialisation.

Évolution et perspectives des marchés mondiaux

Les prix actuels du marché atteignent des niveaux exceptionnellement élevés...

Les marchés du blé et des céréales secondaires subissent actuellement les répercussions de l'exceptionnelle médiocrité des récoltes dans un certain nombre de grandes régions productrices. La sécheresse en Amérique du Nord et en Australie, conjuguée aux bouleversements économiques en Amérique latine, s'est soldée par une baisse des récoltes mondiales de blé pour la cinquième année consécutive (voir l'encadré 2). La production de céréales secondaires a aussi notablement reculé par rapport à l'année précédente. Parallèlement, la consommation n'ayant guère baissé, les stocks mondiaux accusent de nouvelles réductions, respectivement de 29 et de 33 millions de tonnes, ceux de céréales secondaires atteignant leur plus bas niveau depuis 1983. En conséquence, les prix internationaux du blé et des céréales secondaires ont nettement augmenté, le cours du blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie standard culminant à plus de 197 USD/t en octobre 2002 (IGC). Même si depuis lors les prix se sont considérablement tassés, on estime que les prix moyens du blé et du maïs de la campagne 2002 sont beaucoup plus élevés que ceux de 2001. Avec l'augmentation des exportations de céréales de la région de la mer Noire, l'Europe doit faire face à des prix inférieurs à ceux donnés par les échanges des États-Unis en 2002. Les prix élevés des États-Unis ne devraient pas se maintenir durant la période considérée, mais ils devraient néanmoins être notablement supérieurs à ceux observés dans les années immédiatement antérieures à 2002. En même temps, on suppose que la différence entre les prix des États-Unis et de la région de la mer Noire ne sera pas maintenue sur la période de projection.

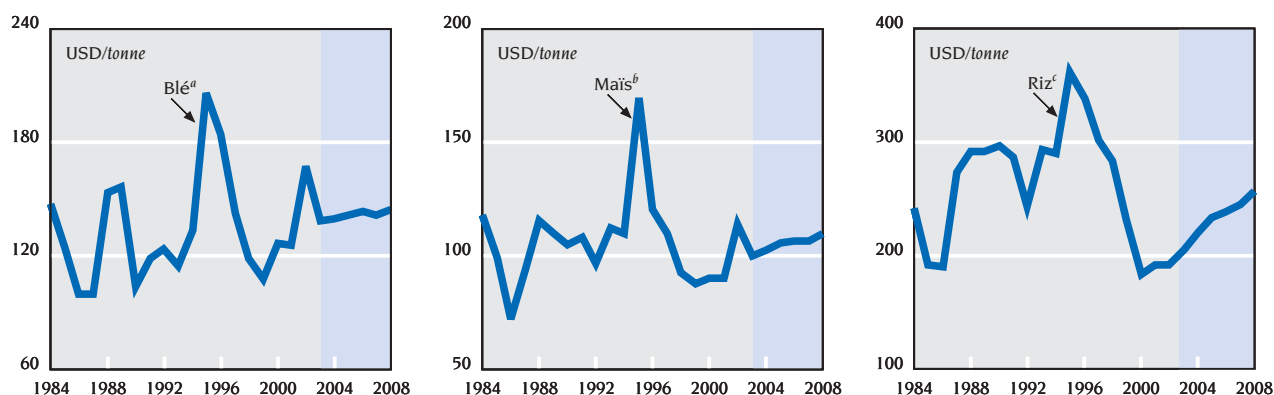
... mais les tendances à long terme devraient se maintenir pour l'essentiel

Hormis la baisse des stocks, les marchés mondiaux des céréales n'ont cependant pas connu de changement significatif de leurs fondamentaux. Selon l'hypothèse habituelle de conditions météorologiques normales, la productivité des cultures devrait s'accroître durant toute la période à un rythme relativement soutenu. Parallèlement, la consommation de céréales alimentaires n'a que modérément augmenté du fait d'un ralentissement de la croissance démographique et d'une évolution des préférences caractérisée par un abandon progressif des céréales de base au profit de produits céréaliers à plus forte valeur ajoutée. Les prix du blé et des céréales secondaires en 2003 et au-delà devraient donc être nettement plus bas qu'en 2002, quoique encore très supérieurs aux niveaux enregistrés en 2001. La forte réaction de l'offre face au niveau élevé des prix actuels devrait ramener ceux-ci à des niveaux plus modérés. La production mondiale progressant plus rapidement que la consommation, les prix mondiaux des céréales ne devraient augmenter que modérément de 2003 à 2008. Ni le blé, ni le maïs ne devraient retrouver leurs niveaux de prix de 2002 au cours de la période considérée (voir graphique 5).

La consommation de céréales fourragères des pays en développement tire les marchés

Le principal facteur de croissance de la demande céréalière reste la consommation de céréales fourragères par le secteur de l'élevage, qui devrait s'accroître particulièrement rapidement dans les pays en développement. Avec l'augmentation rapide de la production de viande d'animaux autres que les ruminants en Chine, en Amérique latine et dans d'autres régions du monde, on assiste à une progression constante de la consommation de blé et

Graphique 5. **Lent redressement des prix mondiaux des céréales après 2003**



a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie n° 2 protéines ordinaires aux ports du Golfe des États-Unis.

b) Maïs jaune de catégorie n° 2 aux ports du Golfe des États-Unis.

c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

en particulier de céréales secondaires à usage fourrager dans les Économies non membres (ENM). Par rapport à 2002, l'utilisation des céréales secondaires à usage fourrager devrait ainsi progresser de 20 % d'ici à 2008 dans les ENM. Selon les projections, la consommation de blé fourrager devrait connaître une augmentation moins rapide, de 14%, correspondant toutefois à des volumes sensiblement plus faibles. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux relatifs à la croissance de la consommation humaine de céréales, dont le taux dépasse à peine celui de la croissance démographique, en dehors des pays de l'OCDE. Près des deux tiers de la consommation mondiale de blé continue d'être consacrés à l'alimentation humaine dans les Économies non membres.

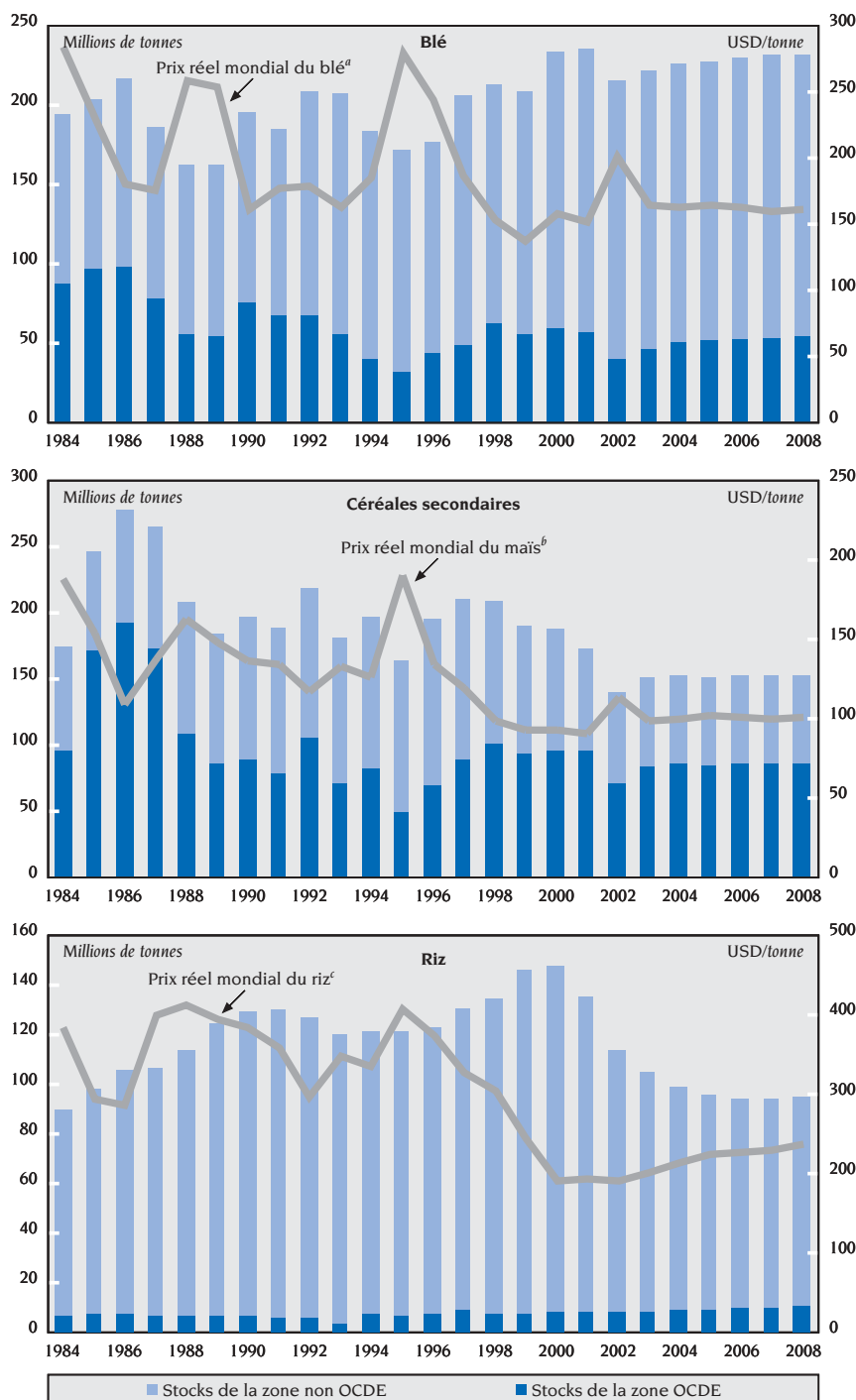
Les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires devraient se reconstituer

Selon les projections, parallèlement à l'augmentation de la production mondiale, les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires, actuellement à leur plus bas niveau, devraient remonter, progressant respectivement de 7 % et 9 %. L'essentiel de la reconstitution devrait intervenir en Amérique du Nord et dans une moindre mesure en Australie où les stocks de blé ont pâti de la médiocrité des dernières récoltes. Les projections de stocks de blé et de céréales secondaires en Chine diminueront sur la période de prévision à des taux plus faibles que ceux observés les dernières années. Au Brésil et en Russie, l'offre excédentaire se traduira par l'accroissement des stocks.

Les prix du riz devraient augmenter considérablement

Si, en 2002, la production mondiale de riz a été considérablement plus faible que la consommation, les prix de marché internationaux n'ont cependant pas encore enregistré de hausse significative. Les prix du riz thaïlandais ont quelque peu progressé au début de 2003 mais sans qu'il se dégage de tendances claires. Toutefois, comme, selon les projections, la production devrait rester inférieure à la consommation jusqu'en 2006, les prix mondiaux du riz devraient connaître une hausse plus marquée que ceux d'autres céréales, puisqu'elle s'établira à 34 % entre 2002 et 2008 en termes nominaux. Même en termes réels, les prix du riz devraient augmenter considérablement (voir graphique 6).

Graphique 6. **Les prix réels du blé et du maïs ne changent guère après 2003, mais celui du riz augmente**



Note : Tous les prix sont déflatés en USD de 2001 avec le déflateur du PIB des États-Unis.

a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie n° 2 protéines ordinaires aux ports du Golfe des États-Unis.

b) Maïs jaune de catégorie n° 2 aux ports du Golfe des États-Unis.

c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

La production de certains pays de l'OCDE récemment frappés par la sécheresse devrait repartir

Les projections de l'OCDE concernant les marchés des céréales prennent largement en compte les récentes sécheresses qui ont touché l'Australie, le Canada et les États-Unis. En 2002, la production de ces pays a été nettement inférieure à celle enregistrée les années précédentes. Toutefois, comme dans l'ensemble la consommation intérieure de céréales n'a réagi que de façon limitée, les stocks et les échanges de céréales de ces gros exportateurs ont nettement diminué. La production de ces pays devrait se redresser d'ici à 2003, mais dans bien des cas, les exportations ne retrouveront leurs niveaux antérieurs qu'avec un certain retard car les approvisionnements serviront surtout à la reconstitution des stocks.

L'UE continue de subventionner les exportations de certaines céréales secondaires...

Malgré une légère augmentation des prix mondiaux, et des prix de soutien plus faibles suivant les réformes de l'Agenda 2000, on se s'attend pas à ce que l'Union européenne exporte des quantités importantes de céréales à usage fourrager sans subventions. Alors que les exportations d'orge de brasserie resteront sans subventions et que les quantités d'aide alimentaire n'augmenteront pas, les exportations du seigle et de l'orge à usage fourrager dépendront des subventions à l'exportation. Les exportations de céréales secondaires ne devraient pas atteindre les hauts niveaux enregistrés entre 1999 et 2002. Le recul des superficies en production, notamment d'orge, contribue à empêcher l'accumulation d'importants stocks d'intervention de céréales secondaires qui, selon les projections, devraient être aussi importante en 2008 qu'en 2002. En revanche, comme les prix mondiaux sont suffisamment élevés, les subventions à l'exportation ne seront pas nécessaires pour une grande partie des exportations de blé de l'UE, qui devraient dépasser 19 millions de tonnes d'ici à 2008 et faire disparaître à long terme tout besoin de disposer de stocks d'intervention (voir graphique 7).

... mais pas celles de blé et de l'orge de brasserie

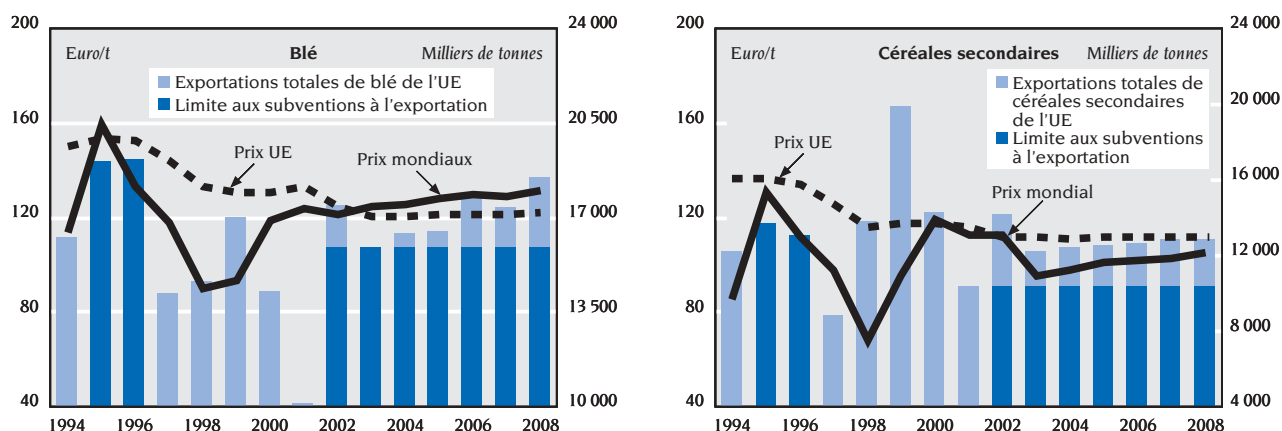
La politique européenne concernant le riz n'est plus viable car les stocks ne cessent de s'accumuler

Les projections indiquent que la politique européenne concernant le riz risque de ne plus être viable dans un proche avenir. Du fait de la réduction des droits de douane à l'importation sur d'importantes quantités de riz provenant de certains pays les moins avancés d'Asie et d'Afrique, au titre de son initiative *Tout sauf les armes* (TSA), l'UE devrait consacrer une part croissante de sa production intérieure à la constitution de stocks d'intervention. Les projections relatives au marché, qui se fondent sur le maintien de la politique préconisée dans l'Accord de Berlin de 1999 (Agenda 2000), font apparaître une forte augmentation des importations et des stocks après 2006. D'ici à 2008, soit un an avant l'élimination totale des droits de douane prévue dans l'initiative TSA, les importations atteindraient 1.4 million de tonnes, soit près de 70 % de la consommation intérieure. Comme la consommation intérieure ne devrait guère réagir en dépit de la forte baisse des prix et que les producteurs sont protégés des chutes de prix (et, par conséquent, continuent d'accroître progressivement les superficies cultivées et les rendements), la moitié environ de la production de 2008 alimentera les stocks qui, selon les projections, devraient atteindre 1.8 million de tonnes, soit trois fois leur niveau actuel.

En Australie, la production et les exportations devraient rebondir

Selon les projections, les exportations de blé et de céréales secondaires devraient rebondir après avoir reculé sous l'effet de la sécheresse. Cette reprise marquée se produira en grande partie en 2003, lorsque les rendements retrouveront leurs niveaux tendanciels. Dans un contexte de

Graphique 7. **L'Union européenne exporte le blé sans subventions, mais les exportations de céréales à usage fourrager dépendent des subventions**



Notes :

Prix mondiaux :

De 1993 à 2001, série historique des prix F.a.b. Rouen, calculés comme la simple moyenne arithmétique des prix mensuels.

De 2002 à 2008, les valeurs projetées sont les prix mondiaux de marché d'Aglink pour le blé et les céréales secondaires, ajustés selon les différences de qualité. Ils sont exprimés en euro par tonne.

Prix de l'Union européenne :

Prix ajustés à la production domestique, provenant d'Aglink pour le blé et l'orge, tenant compte des coûts de transport intérieurs. De plus, des corrections reflètent le fait que les prix à la production sont des prix moyens du blé tendre et dur et de l'orge fourragère et de brasserie, respectivement. Ils sont exprimés en euro par tonne.

Source : IGC et Secrétariat de l'OCDE.

stagnation générale de la consommation intérieure, la progression des rendements de l'orge et de l'avoine assurera une croissance de 4 % par an des exportations de céréales secondaires entre 2003 et 2008, malgré le recul des superficies emblavées. Occupant une part prépondérante des superficies et enregistrant une augmentation constante mais lente de ses rendements, le blé devrait voir ses exportations dépasser 16 millions de tonnes en 2008.

Au Japon, les importations reculent au fur et à mesure de la maturation des marchés

La taille de la population japonaise devant culminer en 2004, la consommation de céréales dans ce pays devrait reculer durant la période considérée, selon les projections. La production animale du Japon devant restée à un niveau globalement identique, la consommation de blé comme de céréales secondaires à usage fourrager devrait continuer à fléchir progressivement, sans que ce fléchissement soit compensé par un abandon du riz au profit d'une alimentation de type occidental à base de blé. Les importations de blé devraient donc continuer à reculer progressivement, de sorte que le Japon n'atteindra pas tout à fait son contingent tarifaire d'importation (CTI) et que les importations de céréales secondaires devraient stagner au terme de la reprise enregistrée après leur déclin en 2002. La consommation de riz devrait poursuivre sa tendance à la baisse. Ce recul, conjugué à une certaine croissance de la production due à des gains de productivité (dans l'hypothèse où le programme de mise hors production des terres rizicoles ne réduit pas la superficie), permettra au Japon de réduire de près d'un cinquième ses importations au cours de la période considérée et de ne pas atteindre tout à fait son contingent tarifaire national pour le riz.

Les exportations du Brésil et de l'Argentine augmentent, mais à un rythme plus lent

Outre l'augmentation des rendements, l'extension des superficies emblavées permet au Brésil et à l'Argentine d'accroître notablement leur production céréalière. Même si, au Brésil, la plupart des nouvelles terres cultivées sont consacrées aux oléagineux (voir le chapitre sur les oléagineux pour plus de précisions), les deux pays devraient étendre leurs superficies céréalières respectivement de 4 % et 6 % durant la période considérée et accroître ainsi leur production de 21 millions de tonnes. Si la consommation intérieure de céréales s'accroît également, il subsiste cependant des possibilités considérables d'augmentation des exportations de maïs brésilien et, plus encore, de blé argentin.

Malgré une baisse de ses importations, la Chine n'atteint pas ses contingents tarifaires

La Chine, qui représente près de 20 % de la production et de la consommation mondiales de blé, de céréales secondaires et de riz, est devenue membre de l'OMC en 2002. Avec des contingents tarifaires en augmentation pour le blé, le maïs et le riz (entre autres produits de base) et un recul du rôle des entreprises commerciales d'État, le pays a pris des mesures qui pourraient ouvrir ses marchés intérieurs à d'importantes importations de céréales. Toutefois, sur la période considérée, la Chine ne devrait pas atteindre les contingents fixés. Néanmoins, cet immense marché devrait plus que quintupler ses importations de blé et presque tripler celles de céréales secondaires. D'ici à 2008, les projections indiquent que la Chine devrait devenir un important importateur net tant de blé que de céréales secondaires, même si la part des importations dans la consommation demeure faible par rapport à celle, prédominante, de la production intérieure. Les importations de riz devraient aussi augmenter nettement en termes relatifs, même si elles restent modestes, et le pays devrait rester un important exportateur net de riz du fait du lent recul de la consommation.

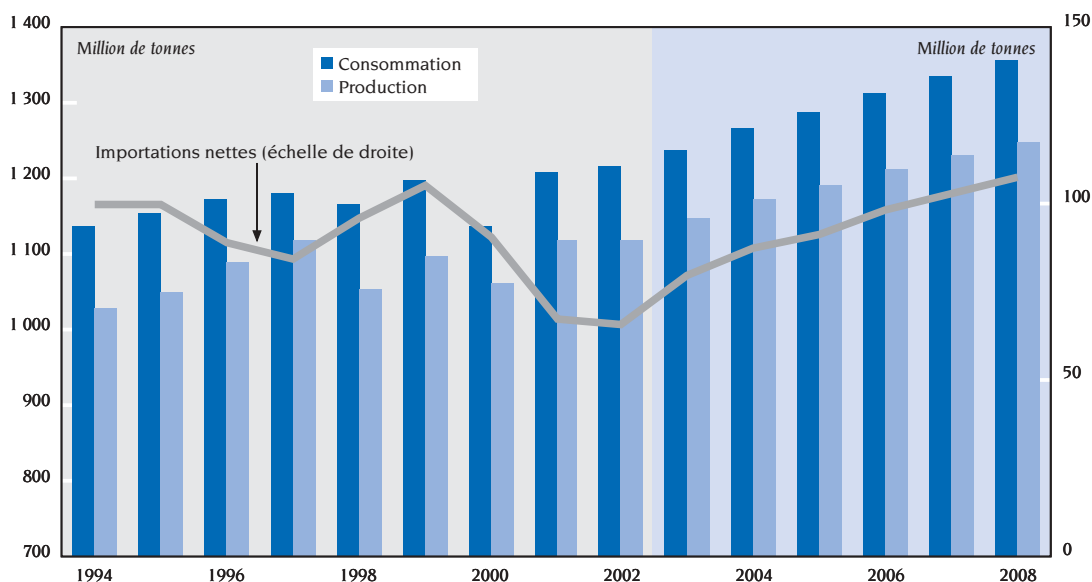
En Russie, l'augmentation de la production animale stimule la consommation de céréales fourragères

La production de viande porcine et de volaille progressant respectivement de 11 % et 54 %, le secteur russe de l'élevage devrait, selon les projections, absorber des quantités importantes de céréales fourragères. L'utilisation du blé fourrager en particulier devrait s'étendre notablement, l'offre de blé de qualité inférieure risquant de devenir plus difficile à écouler sur les marchés internationaux. La consommation de céréales secondaires fourragères devrait augmenter moins rapidement entre 2002 et 2008. Le niveau actuel des exportations de céréales risque de ne pas se maintenir en raison d'une faible augmentation de la consommation alimentaire et d'une croissance limitée des rendements, faute de capitaux et autres facteurs de production. Les exportations nettes de blé devraient décliner de 3.4 millions de tonnes, soit 54 %, tandis que l'excédent actuel de céréales secondaires devrait se résorber.

Les exportations de l'OCDE vers les Économies non membres augmentent...

Les projections prévoient une augmentation des échanges mondiaux de céréales. La part des économies non membres dans les exportations de blé s'est accrue au cours des vingt dernières années, et plus particulièrement dans un passé récent en raison des récoltes plus modestes des pays de l'OCDE, mais les exportations des Économies non membres ne devraient pas varier beaucoup dans les prochaines années. Limitées actuellement, les exportations des principaux exportateurs de la zone OCDE devraient se redresser. Dans la mesure où presque tout le surcroît d'exportations de blé

Graphique 8. **Augmentation des exportations nettes de céréales des pays non membres de l'OCDE**



Note : Les céréales incluent le blé, les céréales secondaires et le riz.
Source : Secrétariat de l'OCDE.

... sauf en ce qui concerne
le riz

prendrait la direction des économies non membres, les exportations nettes des pays de l'OCDE à destination des autres régions devraient sensiblement augmenter. A l'inverse, d'après les projections, les exportations de céréales secondaires des économies non membres ne devraient décliner que légèrement, ce qui sera favorable aux exportations de l'OCDE. Les échanges mondiaux de céréales secondaires continueront probablement de progresser à un rythme modéré, et les exportations nettes des pays de l'OCDE devraient être multipliées par plus de deux entre 2002 et 2008. Étant donné l'infléchissement de la hausse de la consommation de riz, l'augmentation des échanges devrait se ralentir. Sous l'effet de l'ouverture du marché du riz de l'UE aux pays les moins avancés et des importations substantielles qui s'ensuivront, les exportations nettes de riz de l'OCDE devraient considérablement diminuer après 2006 (voir graphique 8).

Principales questions et incertitudes

L'examen à mi-parcours de
l'Agenda 2000 pourrait
influencer sur les Perspectives...

En juillet 2002, à la suite de l'examen à mi-parcours de l'Agenda 2000, la Commission européenne a publié un document d'information et en Janvier 2003 la Commission a adopté une proposition officielle. Aucune décision n'ayant été prise au moment où les présentes perspectives étaient rédigées, il a été considéré que les mesures prévues par l'Accord de Berlin (1999) seraient maintenues jusqu'à la fin de la période couverte. Néanmoins, l'examen à mi-parcours pourrait se traduire par des modifications importantes de la politique céréalière. Une diminution des prix d'intervention et une augmentation des paiements, au demeurant découplés dans une plus large mesure, rejailliraient sur la production, la consommation

Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique

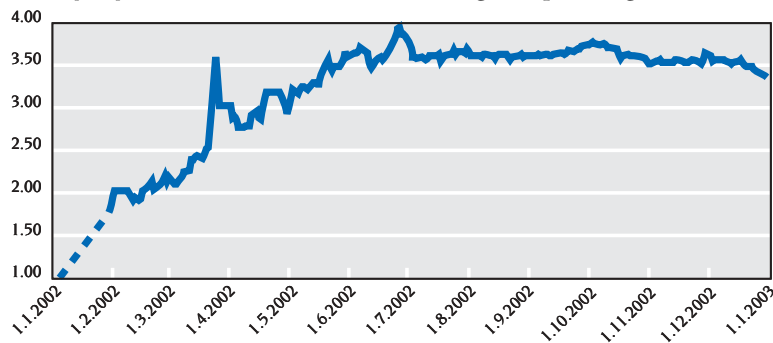
Introduction

La crise financière et économique en Argentine, qui a commencé avec le flottement du peso argentin au début de l'année passée, a eu de profondes répercussions sur l'économie générale du pays. Non seulement le taux de change peso-dollar des États-Unis a plus que triplé et devrait, selon les prévisions de la Banque mondiale, continuer de se dégrader, mais d'autres indicateurs macro-économiques accusent également d'importantes variations. Cet encadré présente une analyse des évolutions intervenues au plan macro-économique et sur les marchés agricoles de l'Argentine, et s'appuie sur les *Perspectives agricoles de l'OCDE* pour 2002 (qui pour l'essentiel ne prenaient pas en compte ces évolutions) et pour 2003 (qui les ont intégrées). Bien que toutes les modifications des tendances les plus récentes et des projections ne puissent être attribuées au choc économique et aux perturbations macro-économiques persistantes, un examen des différences entre ces prévisions, qui sont principalement déterminées par les perspectives des marchés argentins, devrait permettre de mieux comprendre les conséquences pour le marché en termes qualitatifs. Cette démarche pourrait être plus utile qu'une analyse de simulations réalisées au moyen de modèles généralement conçus, comme le modèle *Aglink*, pour des chocs de moindre importance.

Le contexte macro-économique

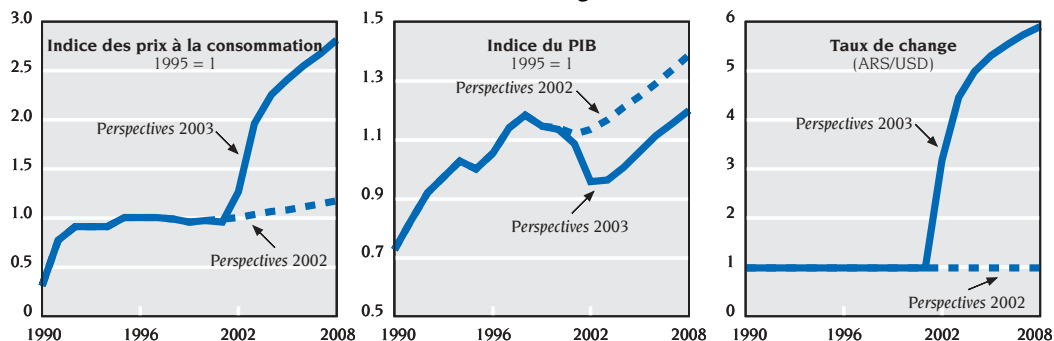
Comme l'illustre le graphique 9, le taux de change du peso argentin, qui était resté à 1 peso pour 1 dollar des États-Unis jusqu'au début de 2002, s'est rapidement déprécié pour dépasser 3.5 pesos pour un dollar, avant de se stabiliser au second semestre 2002. En fait, les *Perspectives* pour 2003 tablent, sur la base des dernières prévisions de la Banque mondiale, sur une nouvelle dévaluation du peso dont le cours tomberait à 5.9 pesos/USD en 2008. D'autres indicateurs macro-économiques se trouvent également fortement modifiés. Non seulement l'inflation s'accroît avec la dépréciation de la monnaie, mais la croissance économique devrait elle aussi être sérieusement compromise (voir graphique 10).

Graphique 9. Évolution du taux de change du peso argentin en 2002



Source : Banque du Canada (2003).

Graphique 10. Perspectives agricoles de l'OCDE pour 2002 et 2003 : principales hypothèses macro-économiques concernant l'Argentine



Source : Secrétariat de l'OCDE

Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique (suite)

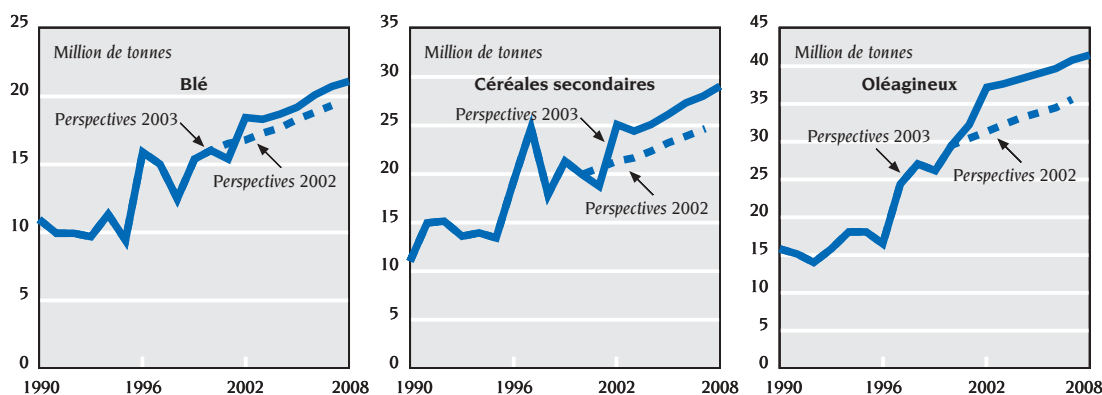
Modification des projections relatives aux marchés argentins

En dépit de leur clarté apparente, les simulations sur modèle ne permettent pas d'évaluer de façon fiable les conséquences de ces fortes turbulences économiques. Le modèle *Aglink* prend certes en compte la modification des coûts de production, qui devraient sensiblement augmenter avec la dépréciation des taux de change, mais il ne peut sans doute pas répondre de façon cohérente à une réduction du taux de change réel de plus de 60 %. Les prévisions de l'année dernière publiées dans l'édition 2002 des *Perspectives agricoles de l'OCDE* et le scénario de référence actuel reflètent dans une large mesure les perspectives des marchés argentins. Ces différences devraient donc donner une image plus utile des conséquences que pourraient avoir les grandes variations macro-économiques sur les marchés agricoles. Il devrait être clair que certaines différences sont dues à d'autres facteurs, notamment aux modifications des prévisions des prix internationaux lorsque les résultats par pays sont agrégés pour former des séries cohérentes de projections pour le monde et la zone de l'OCDE. On notera qu'il ne s'agit pas d'une analyse économique complète de ajustements sectoriels liés à des chocs macro-économiques importants.

Cultures

En 2001 (c'est-à-dire avant la dévaluation), la production céréalière a été d'une façon générale révisée à la baisse. Toutefois, les projections du scénario de référence actuel pour la même période, allant de 2002 à 2007 sont bien supérieures à celles publiées l'année passée dans un contexte de prévisions macro-économiques stables. Dans le scénario de référence, la production de blé, de céréales secondaires et d'oléagineux dépasse de 7 % à 20 %, les chiffres de l'année passée, la croissance étant plus marquée pour les oléagineux et les céréales secondaires que pour le blé, et le choc comparativement plus important en 2002 que les années suivantes (voir graphique 11). Cette évolution peut être en partie attribuée à la hausse des prix mondiaux des céréales et des oléagineux, mais l'ampleur de la variation montre que l'augmentation des prix intérieurs due à la baisse du taux de change n'est que partiellement neutralisée par la hausse des coûts de production (sous l'effet de l'inflation), dont la progression en termes nominaux suivra la dépréciation du peso pour les intrants faisant l'objet d'échanges internationaux, et dépendra de l'inflation pour les intrants non échangeables. La modification du prix des extrants et du coût des intrants a bien entendu des effets et se traduit en fin de compte par une hausse des revenus nets qui stimule l'offre intérieure de productions végétales.

Graphique 11. **Productions végétales de l'Argentine : évolution passée et projections des *Perspectives agricoles de l'OCDE* pour 2002-07 et 2003-08 (millions de tonnes)**



Source: Secrétariat de l'OCDE.

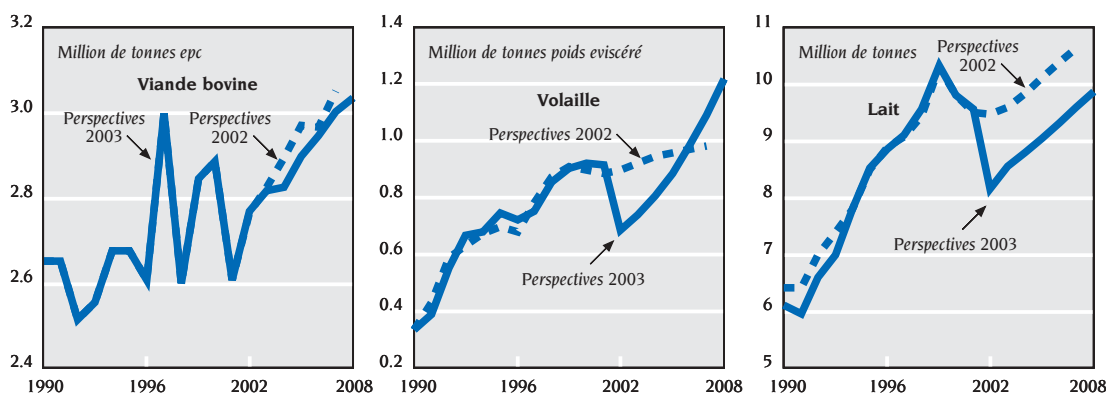
Toutefois, étant donné la dégradation des revenus et la hausse des prix de la viande pour le consommateur, la consommation de céréales alimentaires de base devrait aussi connaître une croissance plus forte que ne le prévoient les *Perspectives* de l'année dernière. En conséquence, les quantités de céréales disponibles à l'exportation devraient être moins importantes que ne le suggère l'augmentation prévue de la production.

Encadré 2. Argentine : Implications de la crise économique (suite)

Élevage

La production de viande est affectée par plusieurs facteurs liés à la situation économique en Argentine, ainsi que par d'autres forces externes. En ce qui concerne la rentabilité de la production animale, notamment pour les non ruminants, l'augmentation des prix à la production en monnaie locale suite à la dévaluation est en partie annulée par la hausse des prix des aliments du bétail. La production de viande bovine et de lait des zones de pâturage est en outre concurrencée par les cultures qui deviennent plus rentables et qui tendent donc à s'étendre au détriment des espaces de pacage. Le fléchissement de la demande intérieure de produits transformés de plus grande valeur consécutive à l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs nationaux après la dévaluation vient s'ajouter aux pressions s'exerçant sur les éleveurs qui verront la demande reculer. La concurrence accrue du Brésil, dont les exportations de viande sont également devenues plus concurrentielles grâce à la dévaluation du real, entame l'avantage de l'Argentine sur les marchés internationaux lié à l'effritement de sa monnaie. Enfin, la production de viande bovine est en train de se relever de l'épidémie récente de fièvre aphteuse, mais les troupeaux devraient rester relativement stables, l'augmentation prévue de l'offre de viande de boeuf provenant essentiellement de l'accroissement du poids des animaux. D'une façon générale, la production animale, notamment l'offre de volaille et de viande porcine, devrait être très inférieure aux chiffres des *Perspectives* de l'année passée. En 2002, la production de volaille était inférieure de 24 % au chiffre prévu pour cette année dans le scénario de référence de l'année dernière et l'écart était de 14 % pour le lait. Si les variations relatives entre les scénarios de base sont faibles en ce qui concerne les prévisions des échanges de viande bovine et porcine, pour la viande de volaille la baisse de la consommation entraîne quant à elle une augmentation des exportations qui pourraient désormais représenter jusqu'à 10 % de la production argentine.

Graphique 12. **Productions animales de l'Argentine : évolution passée et projections des *Perspectives agricoles* de l'OCDE pour 2002-07 et 2003-08 (millions de tonnes)**



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Conclusion

La dépréciation continue du peso argentin et les fortes perturbations des autres variables macro-économiques ont d'importantes répercussions sur les marchés agricoles. La hausse des prix (en monnaie locale) et la baisse des revenus réels induisent un recul de la consommation de produits animaux et accroissent la rentabilité des productions végétales et des exportations. Cette évolution apparaît clairement si l'on compare les projections des *Perspectives* de l'année dernière et du scénario de référence actuel. Toutefois, plusieurs autres facteurs affectent aussi le fonctionnement des marchés, et plus particulièrement la hausse des prix mondiaux des productions végétales et la concurrence accrue de l'agriculture brésilienne après la dévaluation du real. On notera que seule une analyse simplifiée des effets sur la production pour les cultures et les produits de l'élevage a été réalisée, et ne doit pas être considérée comme une analyse générale des conséquences sur les marchés et des implications en terme de ressource d'un environnement macro-économique très instable. Pour cette raison une stricte comparaison variable par variable ne peut donner une vision claire de l'impact d'un choc macro-économique. Pour cette raison l'analyse s'est orientée uniquement sur l'offre.

et les échanges intérieurs de blé et de céréales secondaires. Surtout, la réduction de 50 % du prix d'intervention du riz, proposée par la Commission, accompagnée d'une hausse des paiements directs et de leur découplage partiel, permettrait probablement d'empêcher l'accroissement insupportable des stocks d'intervention évoqué plus haut.

*... de même que
l'élargissement de l'Union
européenne*

L'élargissement de l'Union européenne, qui devrait commencer en 2004, n'est pas pris en compte dans ces projections. Les répercussions de cet élargissement dans les nouveaux États membres devraient varier selon les pays, en fonction des écarts entre leur politique et celle de l'UE, de la structure de leur secteur agricole, etc. Toutefois, de manière générale, dans la mesure où la plupart des candidats à l'adhésion ont déjà commencé à harmoniser leur politique avec la PAC, les conséquences sur les marchés internationaux pourraient être relativement limitées. Dans le rapport sur les *Perspectives*, on trouvera une analyse de la Commission européenne, évaluant les impacts de l'élargissement sur les marchés.

*Selon le contexte, le FSRI Act
peut avoir des incidences plus
ou moins prononcées sur les
marchés mondiaux*

Si l'on s'en tient aux projections actuelles des prix mondiaux, le FSRI Act adopté aux États-Unis a relativement peu d'effets sur les marchés mondiaux, comme le montre l'encadré. Les prix des céréales secondaires diminuent quelque peu et ceux des graines oléagineuses augmentent légèrement par rapport au niveau qu'ils auraient atteint si le FAIR Act était resté en vigueur, tandis que les prix du blé restent quasiment inchangés. Néanmoins, cela dépendra en grande partie des conditions qui prévaudront sur les marchés internationaux. Si les prix des productions végétales étaient plus bas que prévu, le FSRI Act entraînerait une réduction sensible du prix des céréales et l'augmentation du prix des graines oléagineuses serait moins prononcée. En revanche, si les prix étaient plus élevés que prévu, les incidences du FSRI Act sur les marchés mondiaux seraient quasiment nuls.

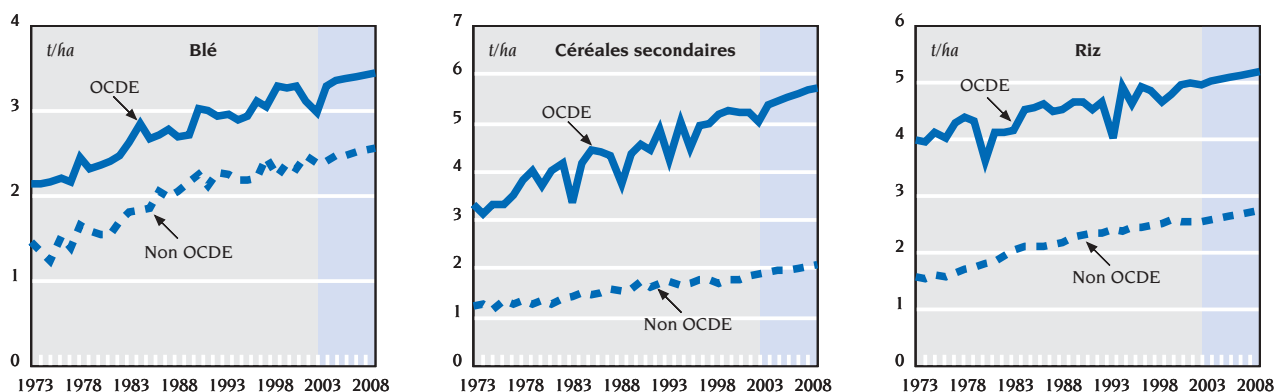
*Les effets de l'adhésion de la
Chine à l'OMC demeurent
incertains*

Les répercussions de l'entrée de la Chine dans l'OMC restent difficiles à anticiper. Les projections évoquées plus haut prévoient une certaine augmentation des importations de céréales, mais aucun des contingents de blé, de maïs et de riz, malgré leur accroissement, ne devrait être pleinement employé pendant la période de projection, et ce principalement en raison d'obstacles administratifs, entre autres. Les répercussions qu'aurait sur les marchés des céréales et de la viande la pleine utilisation de ces contingents sont examinées dans l'encadré 5.

*La progression de la
productivité reste incertaine...*

D'après les projections, les prix internationaux des céréales devraient rester en grande partie inchangés en termes réels après 2003. Cela est notamment dû à la hausse ininterrompue de la productivité des cultures (voir graphique 13), ainsi qu'à l'accroissement des superficies en céréales en Amérique latine. Rien n'indique que la hausse de la productivité doive être radicalement remise en question dans l'immédiat, mais à plus longue échéance, les projections sont beaucoup plus aléatoires. Le rythme de progression des rendements sera fonction des progrès éventuellement accomplis dans les nouvelles technologies d'obtention, des pressions exercées sur l'environnement et des conditions économiques, propices ou au contraire défavorables.

Graphique 13. **Les rendements moyens des céréales devraient continuer de progresser régulièrement**



Source : Secrétariat de l'OCDE.

... notamment en Russie

Les présentes *Perspectives* tablent sur une amélioration relativement modeste des rendements des cultures en Russie, un peu au dessous des niveaux élevés observés dans un passé récent. Les projections n'annoncent pas un accroissement massif des capitaux disponibles et de l'utilisation d'intrants. Néanmoins, comme le signalait la précédente édition des *Perspectives agricoles* (2002-2007), l'amélioration importante de la disponibilité et de l'utilisation des intrants liés au renforcement de la participation des investisseurs extérieurs au secteur agricole pourrait progressivement modifier la situation. Il est évident que si sa productivité progressait plus rapidement, la Russie pourrait continuer à exporter, en particulier du blé. De la même façon les autres pays de l'ancienne Union Soviétique ont montré des potentiels d'exportations très importants durant ces dernières années. Bien qu'aucun des autres pays de l'ex-Union Soviétique ne soit traité individuellement dans ces projections, dans le rapport sur les *Perspectives*, on trouvera une analyse sur les ressorts de l'expansion des prévisions sur les marchés ukrainiens.

L'augmentation de la consommation de produits animaux et de l'utilisation d'aliments du bétail à base de céréales n'est pas acquise

Selon les projections, l'augmentation de la consommation de céréales devrait être imputable en grande partie à la hausse de la production du secteur de l'élevage. En effet, à la faveur de la progression des revenus dans bon nombre de pays en développement, la consommation de viande et de produits laitiers peut encore beaucoup augmenter. Toutefois, l'accroissement de la consommation d'aliments du bétail à base de céréales pourrait être remis en cause par la détérioration des perspectives économiques ou par une réaction des revenus moins sensible que prévu, ainsi que par une réorientation vers l'élevage de volailles, d'une meilleure efficacité alimentaire. En conséquence, cela conduira à une croissance plus faible des importations nettes par les économies non membres que celle prévue.

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002

Introduction

La loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (FSRI Act), qui a été signée en mai 2002, remplace la loi fédérale de 1996 sur l'amélioration et la réforme de l'agriculture (FAIR Act). Elle prévoit un large éventail de programmes concernant les produits de base, la conservation de la nature, les échanges, la nutrition, le crédit, le développement rural, la recherche, la sylviculture et l'énergie. Alors que l'édition 2003 du rapport *Politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation* comprend un examen approfondi de la nouvelle loi agricole, cet encadré présente les principaux résultats de l'analyse de son impact sur les marchés¹. De ce fait, il se limite à une partie seulement des programmes prévus, notamment les aides exceptionnelles pour pertes de marché (paiements MLA), les paiements directs au titre des cultures (DPC), les paiements contracycliques (CCP) et le Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP), ainsi que le soutien des prix et les paiements directs aux producteurs laitiers. L'étude présentée dans cet encadré ne porte en outre que sur les produits pris en compte dans le modèle *Aglink*, à savoir les céréales, les oléagineux et les produits laitiers, les effets indirects sur les marchés de la viande étant ignorés. Étant donné que la conséquence la plus marquante des paiements MLA et des paiements contracycliques est l'évolution du risque de revenu encouru par les agriculteurs, le modèle *Aglink* a été modifié de manière à ne pas rendre compte uniquement des nouvelles mesures, mais aussi des éléments de risque associés. D'un autre côté, les effets de l'extension du CRP aux superficies cultivées ont été pris en compte par des hypothèses exogènes basées sur des travaux préliminaires du Département de l'agriculture des États-Unis.

Il faut noter que l'impact de la Loi agricole 2002, tel qu'il est présenté dans cette analyse, dépend fortement de certaines hypothèses, en particulier du degré d'aversion au risque des agriculteurs et du cadre des marchés mondiaux représenté par les prix des produits (voir les résultats de l'analyse sur la sensibilité plus bas). De plus l'analyse est basée sur un scénario de référence préliminaire antérieur à ce rapport des *Perspectives*, où les prix mondiaux sont légèrement plus élevés, de ce fait les impacts seront moindre, en particulier pour les céréales secondaires, dans le scénario de référence préliminaire que dans ceux du scénario de référence final. Il n'est pas pris en compte dans l'analyse certains éléments de la Loi agricole, en particulier les dispositions d'étiquetage prévoyant la mention du pays d'origine (voir encadré 6). N'est pas pris en compte également l'option pour les agriculteurs de mettre à jour les rendements et les superficies de référence, les agriculteurs pourraient être incités à augmenter leur production s'ils anticipaient que la même mesure serait intégrée dans les législations futures.

Principales dispositions du FSRI Act

Le **programme de prêts à la commercialisation** pour les céréales, les oléagineux et d'autres produits est poursuivi, mais les taux de prêt sont modifiés, et la nouvelle loi l'étend à divers autres produits. Les *taux de prêt* sont arrêtés pour les années 2002 et 2003, et ils baissent ensuite légèrement pendant la période 2004-07 dans le cas de nombreux produits de base. Pour la majorité des produits, les taux de prêt sont supérieurs à ceux de 2001 sur l'ensemble de la période, à l'exception du riz (dont le taux est inchangé) et le soja (dont le taux est réduit).

Les **paiements directs au titre des cultures** (paiements DPC) remplacent les *paiements au titre des contrats de production flexible* (paiements PFC) prévus par la loi agricole de 1996. Outre les céréales, le coton et le riz, ces paiements bénéficieront à d'autres cultures, en particulier les oléagineux. Les taux des paiements sont fixes ; ils sont multipliés par le rendement de base de cette culture et 85 % de la superficie de base consacrée à cette culture. Les taux fixés pour chaque produit pour la période 2002-07 sont supérieurs à ceux arrêtés en 2001.

Les **paiements contracycliques** (CCP) introduits en lieu et place des *paiements exceptionnels d'aide pour pertes de marché* versés entre 1998 et 2001 représentent une nouvelle forme de soutien pour les céréales, les oléagineux et d'autres produits. Les *prix indicatifs* spécifiques à chaque produit sont fixés initialement pour les années 2002 et 2003, et ils sont ensuite relevés pour la période 2004-07 pour la majorité des produits de base. Contrairement aux dispositions concernant les paiements DPC, le taux des paiements contracycliques dépend des prix du marché et correspond à la différence entre, d'une part, le prix indicatif diminué des taux des paiements DPC et, d'autre part, le prix de marché ou le taux de prêt, le plus élevé des deux étant retenu. Qu'il s'agisse des paiements DPC ou des paiements contracycliques, les agriculteurs peuvent choisir d'actualiser leurs superficies de base en optant pour l'un des deux modes de calcul. S'ils optent pour une actualisation, ils peuvent aussi actualiser les rendements de référence pris en compte pour les paiements contracycliques (mais cette disposition n'est pas applicable aux paiements DPC).

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002 (suite)

Le programme d'achat destiné à soutenir les prix de marché des **produits laitiers**, ainsi que le *Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers* (DEIP), sont prorogés. La nouvelle loi ne modifie en rien le système de commercialisation du lait, mais introduit un nouveau paiement compensatoire. Le programme de soutien des prix des produits laitiers est maintenu. Le prix du lait reste fixé à 218 USD la tonne, et la CCC (Commodity Credit Corporation) continuera à acheter aux prix annoncés toutes les quantités de beurre, de cheddar et de lait dégraissé en poudre qui seront proposées. Un nouveau *Programme national de compensation des pertes de marché pour le secteur laitier* est mis en place pour la période 2002-05 afin de faire bénéficier les producteurs laitiers d'un paiement mensuel équivalent à 45 % de la différence entre un prix indicatif fixé à 373.5 USD la tonne et le prix mensuel du lait de catégorie I à Boston. Ce paiement est accordé pour un volume maximum de 1 089 tonnes de lait par exploitation et par an.

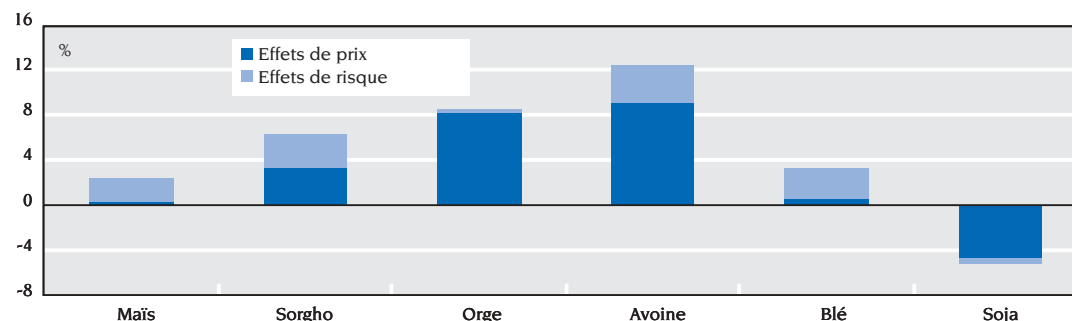
Enfin, les programmes de conservation de la nature sont élargis, en particulier le *Programme de mise en réserve des terres fragiles* (Conservation Reserve Program, CRP). Dans le cadre de celui-ci, la superficie maximum mise hors culture est portée à 15.9 millions d'hectares, alors que la superficie prévue par la loi agricole de 1996 était de 14.7 millions d'hectares.

Effets incitatifs sur les prix dans le cas des productions végétales

Les paiements MLA (aide exceptionnelle pour pertes de marché) et les paiements contracycliques ont tous deux d'importantes dimensions contracycliques. En d'autres termes, les baisses de prix déclenchent le versement de paiements plus élevés au titre de ces deux programmes, et *vice versa*, ce qui réduit le risque de revenu auquel sont confrontés les producteurs. Comme on fait l'hypothèse que les agriculteurs ont une aversion pour le risque (selon des études récentes menées sur le comportement des exploitants agricoles vis-à-vis du risque²), ceux-ci sont incités à accroître la production des produits agricoles présentant un moindre risque de revenu. Cette analyse s'appuie sur les travaux récemment menés par la Direction de l'agriculture de l'OCDE sur le calcul des primes de risque. La prime de risque réduit les prix aux producteurs dans le calcul des recettes tirées des cultures. Plus l'aversion relative pour le risque est forte, plus le risque de revenu est élevé, plus la prime de risque abaisse les prix incitatifs pour les producteurs qui, de ce fait, sont dissuadés de produire une culture donnée.

Les paiements MLA et les paiements contracycliques ne sont pas traités de manière identique lors de l'évaluation des risques, et ce pour deux raisons. Premièrement, les prix indicatifs retenus pour les paiements contracycliques viennent s'ajouter aux taux de prêt. Ils servent à compléter les prix de marché situés entre le taux de prêt et le prix indicatif. Le versement des prêts à la commercialisation est déclenché lorsque les prix du marché sont proches des taux de prêt ou inférieurs. Deuxièmement, les prêts à la commercialisation correspondent à des paiements liés à la production en cours, tandis que les paiements contracycliques sont calculés sur la base d'une superficie et d'un rendement historiques. Leur impact sur le risque est donc différent. Compte tenu de cette double divergence, les effets des paiements contracycliques sur le risque sont, de façon générale, plus faibles que ceux des prêts à la commercialisation. Toutefois, si la sole d'une culture donnée tombe en deçà du niveau observé pour la période de base, les effets de réduction du risque des paiements contracycliques s'accroissent et empêchent ainsi la production de chuter.

Graphique 14. Impacts de la loi agricole 2002 sur les prix d'incitation : effets de prix et de risque
Moyenne 2002-2008



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002 (suite)

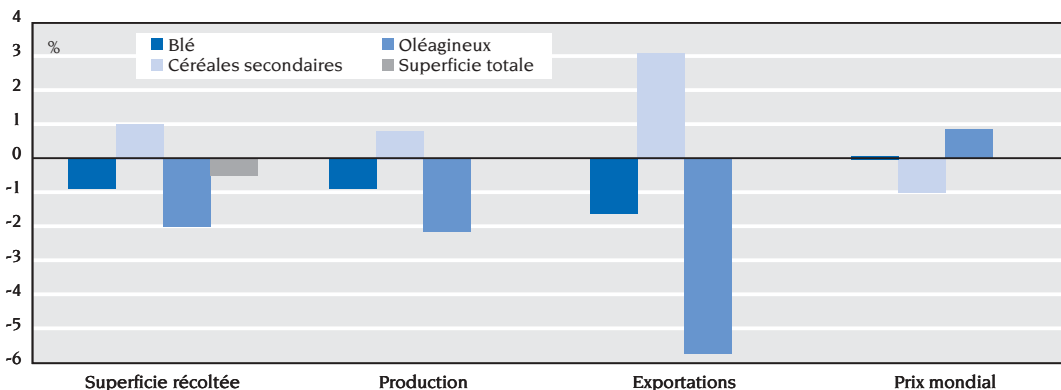
Il ressort du graphique 14, qui schématise l'impact de la nouvelle loi agricole sur les prix incitatifs, qu'outre les effets directs sur les prix, les effets sur le risque jouent également un rôle non négligeable. Pour les principales céréales, à savoir le maïs et le blé, la diminution du risque entraîne une hausse moyenne des prix d'incitation de 2 % et 3 % respectivement compte tenu du relèvement des taux de prêt et de la mise en place des paiements contracycliques. Par ailleurs, l'abaissement des taux de prêt dans le cas du soja augmente une hausse de la prime de risque (et diminue le prix incitatif) de 0.5 % en moyenne.

L'accroissement des paiements DPC, l'introduction de paiements contracycliques et le relèvement des taux de prêt se traduisent, pour les céréaliers, par une augmentation des recettes totales, en particulier dans le cas des céréales secondaires, qui ouvrent droit à de substantiels prêts à la commercialisation. Sur la période 2002-08, le total des paiements (paiements DPC et paiements contracycliques) progresse de 62 % en moyenne par rapport aux paiements PFC que prévoyaient les dispositions du FAIR Act. De plus, la réduction du risque accroît à son tour l'incitation à produire des céréales. Dans le cas du soja, par contre, les recettes diminuent en raison de l'abaissement du taux de prêt et de l'augmentation du risque. Au total, les gains incitatifs (c'est-à-dire après prise en compte du risque) baissent de quelque 5 % en moyenne pour le soja, mais connaissent une hausse atteignant plus de 10 % pour certaines céréales secondaires.

Conséquences pour les marchés des produits végétaux

L'accroissement des paiements directs encourage l'expansion de la superficie cultivée totale ou, à l'inverse, empêche une diminution des surfaces face aux baisses de prix. Toutefois, l'extension des surfaces allouées au Programme CRP joue en sens inverse. Le résultat net est que l'application de la loi agricole de 2002 induit un recul de 0.5 % en moyenne de la superficie totale récoltée pour les céréales et les oléagineux sur la période 2002-08. Par rapport à ce qui se serait passé avec le scénario établi avec le FAIR Act de 1996, la superficie totale diminue légèrement dans le cas du blé et s'accroît dans celui des céréales secondaires, en particulier l'orge, l'avoine et le sorgho. Par ailleurs, les nouvelles dispositions expliquent la légère réduction de la superficie cultivée en oléagineux (graphique 15). L'évolution des différentes productions reflète les modifications du soutien au cours de la période couverte par les projections, puisque le soutien lié aux taux de prêt diminue pour les oléagineux et augmente pour les céréales secondaires de moindre importance. Le CRP a aussi une incidence significative (comme on le voit ci-après). Les différences entre le FAIR Act de 1996 et le FSRI Act sont généralement maximales en 2006, bien qu'elles varient légèrement à mesure que les producteurs réagissent à la rentrée décalée des recettes. Les incidences sur la consommation, qui se produisent exclusivement en réaction aux effets sur les prix, sont mineures. Dans l'ensemble, l'effet net est plus élevé dans le cas des exportations de céréales secondaires, alors que les exportations de blé et d'oléagineux diminuent par rapport au scénario établi avec le FAIR Act de 1996.

Graphique 15. Impact de la loi agricole 2002 sur les marchés des produits végétaux
Moyenne 2002-2008



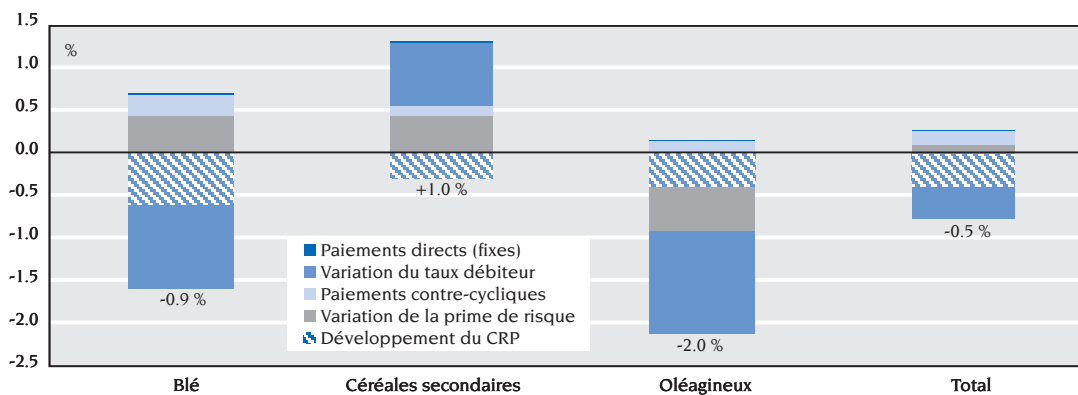
Source : Secrétariat de l'OCDE.

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002 (suite)

Les effets sur les prix mondiaux sont également présentés dans le graphique 15. Dans le cas du blé, la comparaison des scénarios du FSRI Act de 2002 et du Fair Act de 1996 montre que le prix mondial connaît, en moyenne, une légère augmentation sur la période 2002-08, avec une baisse en début de période, suivie d'un redressement en fin de période. Dans le cas du maïs et de l'orge, les prix mondiaux sont en moyenne inférieurs de 1 % avec la nouvelle loi agricole, les baisses les plus marquées intervenant là encore davantage au cours des premières années de la période considérée que pendant les dernières années. A l'inverse, les prix mondiaux des oléagineux enregistrent une hausse de 1 % avec la nouvelle loi, et ce grâce à une diminution des exportations américaines. En conséquence, les prix mondiaux des tourteaux d'oléagineux et, dans une moindre mesure, des huiles végétales progressent eux aussi.

La décomposition des effets totaux fait clairement apparaître que les modifications des taux de prêt sont en grande partie responsables de l'évolution des marchés³ (graphique 16). En fait, à elles seules, ces modifications rendent compte d'une diminution de la sole d'oléagineux de 1.2 % et d'un accroissement de celle de céréales secondaires de 0.8 % en moyenne sur la période 2002-08. Étant donné que le relèvement du taux de prêt pour le blé ne jouera pas, puisque les prix de marché sont supérieurs aussi bien aux nouveaux taux de prêts qu'aux anciens, la hausse des taux applicables aux céréales secondaires entraîne une diminution significative des superficies cultivées en blé. Un second facteur important à prendre en compte est l'évolution du risque sous l'effet de la modification des taux de prêts et des paiements contracycliques. Celle-ci entraîne en effet une augmentation moyenne de 0.4 % des superficies en blé et en céréales secondaires et d'une diminution de 0.5 % des superficies en oléagineux. L'accroissement des surfaces allouées au CRP fait reculer de 0.4 % en moyenne la superficie récoltée totale, le blé étant davantage touché que les céréales secondaires et les oléagineux. Aux niveaux de prix sur les marchés internationaux ressortant des projections, les paiements DPC et les paiements contracycliques ont un impact relativement faible sur l'affectation des surfaces, comme le montre la discussion ci-après.

Graphique 16. Composition de l'impact de la loi agricole 2002 sur la superficie récoltée
Moyenne 2002-2008



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Analyse de sensibilité relative aux effets sur les marchés des produits végétaux

Les résultats exposés ci-après indiquent une sensibilité relativement importante à deux facteurs, à savoir le degré d'aversion des agriculteurs pour le risque et la conjoncture sur les marchés mondiaux. A l'évidence, toute modification de l'hypothèse relative au degré d'aversion au risque influe surtout sur l'élément risque de l'analyse d'impact, alors que les variations imputables à différentes projections de prix mettent en jeu plusieurs mécanismes.

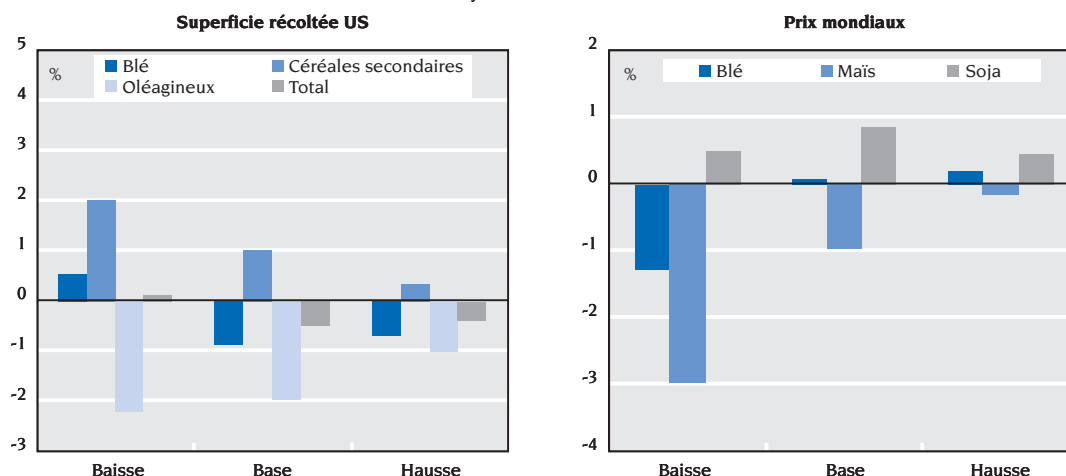
L'analyse de sensibilité réalisée avec un coefficient d'aversion relative pour le risque (RRAC) montre que, si l'on suppose une indifférence au risque (RRAC = 0), l'effet d'accroissement des superficies en blé et en céréales secondaires par suite de la réduction du risque sera nul, de même que l'effet de réduction des superficies imputables à l'accroissement du risque dans le cas des oléagineux. En conséquence, la loi agricole de 2002 conduirait à un recul encore

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002 (suite)

plus fort de la sole de blé, tandis que l'expansion des superficies en céréales secondaires, ainsi que la réduction de celles cultivées en oléagineux, serait moins marquée. Par contre, une forte aversion au risque (RRAC = 5) aurait l'effet inverse : la réduction des superficies en blé serait pratiquement nulle, tandis que l'accroissement de la sole de céréales secondaires et le recul des superficies en oléagineux seraient plus importants. Les incidences sur les prix mondiaux seront donc très différentes selon les hypothèses d'aversion au risque considérées. Si l'on suppose une indifférence au risque, les prix du blé enregistreraient une hausse de 0.4 % en moyenne, alors que les prix du maïs baisseraient de 0.3 % seulement en moyenne sur la période 2002-08. D'autre part, si l'on suppose une forte aversion au risque, les dispositions du FSRI Act entraîneront une baisse des prix du maïs de près de 2 % en moyenne et une hausse de ceux des oléagineux de 1 %. En dépit de la contraction de la production et des exportations, les prix de blé enregistreraient également une légère baisse en raison d'effets de prix croisés avec le maïs.

Les résultats apparaissent encore plus sensibles à la situation sur les marchés mondiaux (voir graphique 17). Compte tenu des hypothèses sous-tendant le scénario de référence, les taux de prêt fixés pour le soja soutiennent efficacement la production, tandis que les taux applicables à la plupart des céréales sont inférieurs aux prix de marché. Par conséquent, une projection de prix du marché inférieurs de 10 % sur la période 2003-08 modifiera principalement l'impact du relèvement du taux de prêt pour les céréales, qui se traduirait alors par un accroissement significatif des recettes provenant des prêts et, de ce fait, du soutien, tandis que la baisse des recettes provenant de la culture d'oléagineux correspondrait *grosso modo* à la différence entre les taux de prêt. La nouvelle loi agricole accroîtrait plus sensiblement les superficies en blé et en céréales secondaires (+0.5 % et +2.0 % respectivement, contre -0.9 % et +1.0 %), tandis que la réduction de la sole d'oléagineux ne différerait que peu des principaux chiffres donnés plus haut. En revanche, une projection de prix supérieurs de 10 % modifierait surtout l'incidence de l'abaissement du taux de prêt pour le soja. Étant donné que les prix de marché du soja seraient alors supérieurs aux taux de prêts fixés par les deux lois agricoles pour la plupart des années prises en compte, l'écart qui en résulterait au niveau des recettes provenant des prêts serait moins minime. Par ailleurs, le relèvement des taux de prêts pour les céréales continue d'avoir un effet relativement négligeable dans la mesure où les prix seraient très supérieurs aux taux. En conséquence, l'évolution des soles serait sensiblement moins marquée, et ce pour toutes les cultures. Les soles de blé et d'oléagineux diminueraient respectivement de 0.7 % et de 1.0 % en moyenne, alors que celle de céréales secondaires gagnerait 0.3 % (contre -0.9 %, -2.0 % et +1.0 % respectivement si les prix étaient conformes au scénario de référence).

Graphique 17. Sensibilité des prix mondiaux : impacts sur le marché d'une baisse et d'une hausse de 10 % des perspectives de prix
Moyenne 2002-2008



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002 (suite)

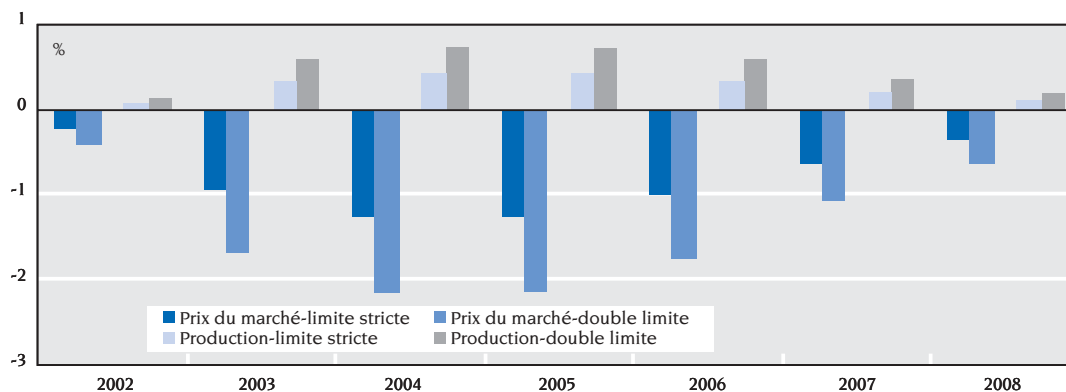
Avec les projections de prix plus élevés et plus bas que ceux du scénario de référence, la hausse des prix mondiaux des oléagineux serait donc plus faible dans les deux cas que celle intervenant dans les conditions du scénario de référence. De la même manière, alors que la hausse des prix du blé ressortant des projections de hausse des prix serait pratiquement identique à celle obtenue avec les projections du scénario de référence, la nouvelle loi agricole conduira à une réduction significative des prix dans un contexte de prix bas. C'est ainsi que les prix du maïs baisseraient en moyenne de 3 %, alors que dans un contexte de prix élevés, les dispositions de la loi agricole de 2002 n'entraîneraient pratiquement aucune diminution des prix.

Conséquences pour les marchés des produits laitiers

Les principaux effets de la nouvelle loi agricole sur les marchés des produits laitiers, par rapport au FAIR Act de 1996, sont présentés dans le graphique 18. Le soutien additionnel octroyé sous la forme de nouveaux paiements directs (en supposant une mise en œuvre stricte) et l'accroissement du soutien des prix du marché ont des effets relativement minimes sur la production laitière des États-Unis. Par rapport aux niveaux fixés par le FAIR Act, celle-ci n'augmente que d'environ 0.5 %, tandis que les prix de marché du lait subissent une baisse d'un peu plus de 1 %, mais il s'agit là d'une variation temporaire et, d'ici à la fin de la période considérée, ces écarts semblent ne pas devoir subsister.

Deux facteurs limitent les effets du FSRI Act de 2002 sur les marchés américains des produits laitiers. Tout d'abord, bien que le FAIR Act ait prévu la suppression du soutien des prix des produits laitiers, il est pratiquement certain que les mécanismes de mise en œuvre de ce dispositif resteront en vigueur. Aussi les quantités et prix ressortant des projections établies pour les marchés laitiers américains ne varieraient-ils pas sensiblement si l'on fait l'hypothèse que les exportations continueraient d'être soutenues par le biais du DEIP et que les importations seraient endiguées au moyen des droits de douane et contingents tarifaires en place.

Graphique 18. Les résultats du secteur laitier US dépendent de la mise en œuvre de limite de paiement



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Le second facteur est l'hypothèse selon laquelle le nouveau paiement octroyé aux produits laitiers prendra fin en 2005 comme le prévoit la loi. En conséquence, le prix effectif marginal aux producteurs ne sera plus supérieur au prix du marché à partir de 2006. Dans la mesure où les producteurs réagissent uniquement aux signaux des prix intérieurs et que la production s'accroît en réponse à la hausse du prix effectif au cours des premières années d'application de la nouvelle loi agricole, leurs revenus devraient être moins élevés qu'ils ne l'auraient été avec le FAIR Act de 1996. Une fois achevée la période d'adaptation de la production, ces effets risquent de s'atténuer considérablement au fil des ans. Naturellement, on peut mettre en doute le caractère temporaire des paiements octroyés au titre des produits laitiers, en particulier lorsque l'on sait que le soutien par les prix du marché est maintenu en dépit des dispositions de la loi agricole de 1996 en prévoyant la suppression.

Encadré 3. Les conséquences pour les marchés de la loi agricole américaine de 2002 (suite)

On a effectué un test de sensibilité par rapport à l'hypothèse d'une impossibilité de contourner la contrainte de plafonnement des paiements (voir résultats au graphique 18). Dans le scénario, on suppose que chaque exploitation est divisée en deux, d'où un doublement de la limite de 2.4 millions de livres à 4.8 millions de livres. En conséquence, la production augmente de 0.74 % par rapport à ce qu'elle aurait été avec le FAIR Act de 1996. Cet accroissement de la production induit une baisse des prix, qui s'établirait à 2.16 %. Il en ressort que les paiements octroyés aux agriculteurs au-delà du plafond pourraient se traduire par un accroissement des subventions à l'exportation et des stocks publics de produits laitiers générés par l'augmentation de la production et la baisse des prix.

Résumé

Le FSRI Act de 2002 comprend un large éventail de dispositions, dont une partie seulement a été prise en compte pour en analyser l'impact sur les marchés. Alors que les taux de prêt pour le soja ont été abaissés et que la superficie allouée au Programme de mise en réserve de terres fragiles a été étendue, d'autres mesures de soutien, parmi lesquelles le relèvement des taux de prêt pour la plupart des autres produits de base, ainsi que l'accroissement des paiements directs et la mise en place de paiements contracycliques, pourraient donner une impulsion aux productions végétales et, en conséquence, renforcer les tensions sur les prix mondiaux.

Les projections du scénario de référence indiquent que la production et les exportations américaines de blé et d'oléagineux sont en léger recul, tandis que l'offre de céréales secondaires enregistre une hausse modérée. Par ailleurs, en dehors des modifications des taux de prêt et de la superficie allouée au CRP, les écarts entre les risques de revenu influenceront notablement sur ces effets. Les résultats sont donc sensibles au comportement des agriculteurs vis-à-vis du risque : une aversion au risque plus forte ou plus faible que supposé dans l'analyse se traduira par une réaction plus importante ou, au contraire, moins prononcée aux variations du risque de revenu.

On constate une sensibilité encore plus grande à la conjoncture sur les marchés mondiaux. De fait, les hausses minimales des prix du blé et des oléagineux, ainsi que du léger recul des prix des céréales secondaires, sont imputables aux niveaux des prix mondiaux ressortant des projections. Avec les projections de prix plus bas, le FSRI Act aurait des effets encore plus contraignants sur les marchés céréaliers internationaux, alors que des prix plus élevés réduiraient l'effet de hausse des prix sur les marchés des oléagineux.

Les effets des modifications des mesures relatives au secteur laitier sur les marchés apparaissent minimes et temporaires. Cette conclusion est sensible à l'hypothèse d'une application du plafond des paiements octroyés aux exploitations laitières. Si ce plafond n'est pas respecté, les effets seront plus importants.

Le FSRI Act tend à accroître le soutien octroyé aux producteurs agricoles et à remplacer une partie des mesures en place par des formes de soutien ayant davantage d'effets pervers, tout en réduisant l'impact de l'accroissement du soutien par une mise hors production de surfaces cultivées. La nouvelle loi agricole américaine institutionnalise les aides exceptionnelles pour pertes de marché (paiements MLA) qui existaient seulement de façon *ad hoc* depuis 1998, réduit le risque pour les agriculteurs et met en évidence l'éloignement par rapport à l'esprit de la législation de 1996 favorisant les mécanismes du marché. Bien que les résultats obtenus dans cette analyse sur les conséquences de la loi agricole de 2002 soient faibles, la nouvelle loi agricole risque d'accentuer les distorsions sur la production et les tensions sur les échanges et de ne pas être en phase avec les objectifs de long terme de l'OCDE sur les réformes politiques.

-
1. L'examen des dispositions du FSRI Act et de leur impact sur les marchés contenu dans le présent encadré met en évidence les principaux résultats obtenus. On trouvera dans l'étude principale de plus amples détails, ainsi que la bibliographie.
 2. Les publications sur ce sujet montrent qu'une fourchette plausible pour le coefficient d'aversion relative des risques (RRAC) est compris entre 0 (indifférence au risque) et 5. Le RRAC retenu dans le scénario de référence est égal à 2.
 3. Il convient de noter que l'examen des différentes mesures présenté dans cet encadré exclut leurs effets associés sur le risque, les effets totaux étant ensuite traités séparément, en cohérence avec le modèle *Aglink*.

*Des stocks très importants en
Chine pouvant inonder les
marchés des céréales*

Les stocks de céréales en Chine ont augmenté de manière importante les trois dernières décennies et ont atteint des taux d'utilisation fin 1990 bien au-dessus de la moyenne totale. Plus récemment l'administration chinoise a semblé être en faveur d'une réduction du stockage, qui représente un coût élevé, cela a conduit à diminuer fortement les stocks de blé, de céréales secondaires et de riz. Bien que les projections prennent en compte la baisse supplémentaire à des taux de croissance plus faibles, le taux d'utilisation des stocks restera élevé par rapport aux autres pays. Une réduction plus rapide et d'une plus grande portée des stocks de céréales pourrait changer les résultats sur les marchés d'une manière importante. En particulier, si l'offre supplémentaire n'était pas utilisée pour alimenter une production plus importante d'animaux mais substituée aux importations (et même aux exportations), les quantités disponibles pourraient exercer des pressions sur les prix mondiaux des céréales pour plusieurs années. Bien que cela ne soit pas pris en compte explicitement dans les perspectives, les stocks de blé en Inde ont été également très élevés en dépit de problèmes récurrents de commercialisation des céréales et d'infrastructure, l'évolution future de ces stocks est également source d'incertitude pour les perspectives des marchés.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA VARIABILITÉ DES RENDEMENTS

Les projections réalisées pour l'établissement des *Perspectives* se fondent sur l'hypothèse que les conditions météorologiques seront normales, hypothèse indispensable à la production d'un scénario de référence, qui pourra à la fois donner une idée des tendances du marché et servir de socle à l'analyse des politiques. On n'ignore cependant pas qu'en réalité, les conditions météorologiques ne seront pas normales. Dans ce document, nous étudions quelques-unes des conséquences de cette hypothèse pour les marchés des céréales en rendant compte d'analyses partiellement stochastiques préliminaires reposant sur des variations aléatoires des rendements.

Que signifie « partiellement stochastique » ?

Les *Perspectives de l'OCDE* sont déterministes en ce sens que des facteurs externes fixes donnent un résultat qui correspond à un environnement de marché particulier. Aussi les *Perspectives* résumées dans cette publication représentent-elles le produit unique d'un ensemble particulier de données d'entrée. Ces entrées, nombreuses, comprennent naturellement les taux de change et les variables relatives à l'action publique, mais également l'hypothèse de conditions météorologiques normales. Ce dernier facteur traduit le fait que, à l'échelle mondiale, les rendements sont généralement proches de leur valeur tendancielle en longue période. La procédure utilisée pourrait être non pas déterministe, mais stochastique (ou aléatoire), tout au moins en partie. Dans ce cas, certains de ces facteurs externes ne seraient pas définis par une seule valeur ou hypothèse, mais par toute une série de résultats envisageables dont chacun serait associé à une probabilité. Plusieurs simulations seraient alors effectuées au moyen du modèle sous-tendant le scénario de référence, dans lesquelles ces variables prendraient à chaque fois des valeurs différentes tirées de leurs distributions respectives. On aurait ainsi non plus un seul résultat, mais d'un grand nombre de valeurs différentes représentant autant de situations diverses pour les marchés, chacune d'entre elles reposant sur des données d'entrée différentes.

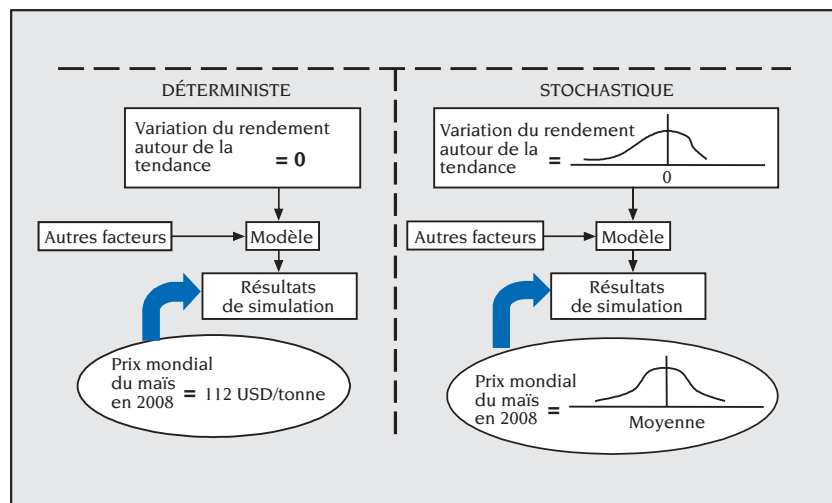
Le Food and Agricultural Policy Research Institute de l'Université du Missouri, Columbia (FAPRI-UMC) a récemment réalisé des analyses stochastiques consacrées aux marchés des États-Unis. Les techniques originales mises au point par cet institut montrent qu'une procédure stochastique permet de broser un tableau plus large des marchés des produits agricoles. Les rapports du FAPRI-UMC offrent par ailleurs un nouvel instrument d'analyse des politiques, les résultats des modèles stochastiques permettant de se faire une idée des effets de telle ou telle politique dans un certain nombre de conditions de marché. Les travaux menés par le FAPRI-UMC dans ce domaine sont déjà bien développés, mais le fait qu'ils portent sur les seuls marchés américains risque d'en restreindre les possibilités d'application à des questions plus vastes. Dans le présent document, l'OCDE

donne un premier aperçu de travaux stochastiques qui, bien que reposant sur un nombre plus limité de variables d'entrée représentées par des distributions, prennent en compte les effets stochastiques sur les rendements dans la quasi-totalité des pays.

Dans cet exemple, l'hypothèse de conditions climatiques normales et de rendements conformes aux tendances est remplacée par une série de valeurs des rendements situées autour de la tendance à long terme. Les *Perspectives* reposent nécessairement sur une hypothèse neutre concernant les rendements, de manière à ce que le scénario de référence, même s'il est le fruit d'une procédure déterministe, conserve un caractère aussi général que possible. En remplaçant cette méthode déterministe par une technique de simulation partiellement stochastique, les résultats peuvent apporter davantage d'informations du fait qu'on élargit la gamme des valeurs envisageables pour les rendements et, par voie de conséquence, la production, les échanges et les prix.

La première étape de cette procédure consiste à déterminer les distributions du rendement des cultures représentées dans *Aglink*¹. On estime la variabilité de chaque série de rendements autour de sa tendance à long terme, afin de voir si l'amplitude des écarts se modifie au fil du temps et si l'écart observé une année est déterminé par celui de l'année précédente. Lorsque de tels effets sont détectés, ils sont estimés et reproduits, ainsi que la corrélation entre les variabilités des rendements des cultures au sein d'un même pays ou région. On crée ainsi pour chaque rendement une distribution dérivée des performances passées, dont on espère qu'elle correspondra à la distribution probable des variations au cours de la période couverte par les projections.

Graphique 19. Scénarios de référence déterministe et stochastique



Source : OCDE.

Dans le graphique 19 représentant la procédure appliquée, la méthode classique, c'est-à-dire déterministe, est illustrée dans la partie gauche du diagramme. La procédure débute par la sélection d'un ensemble de données d'entrée, entre autres les rendements et d'autres facteurs (variables et

politiques macro-économiques comprises). Pour l'établissement du scénario de référence, on retient habituellement, pour chaque rendement, une seule valeur de départ par année, fondée sur la tendance à long terme en l'absence de toute variation des conditions météorologiques (ce qui implique qu'on suppose une seule valeur pour chaque autre variable exogène chaque année). On effectue ensuite une simulation du modèle à partir de ces données. Les résultats générés (production, consommation, échanges et prix) fournissent également une seule valeur par année pour chaque variable. La partie droite du diagramme renvoie à une procédure partiellement stochastique, dans laquelle la variation de chaque rendement est représentée non plus par une valeur unique, à savoir zéro, mais par une loi de probabilité. En procédant à des tirages répétés dans cette distribution, on obtient de nombreuses constellations différentes de variations des rendements mondiaux. On entre tour à tour chacune de ces constellations dans le modèle qu'on fait ensuite tourner, comme décrit plus haut, avec les autres facteurs. Ces multiples simulations aboutissent naturellement à des résultats multiples pour chaque variable de chaque année. Ici, par exemple, le prix du maïs en 2008 ne correspond plus à une valeur fixe. Nous est au contraire proposée une série de prix du maïs associés à la série de variations des rendements, qui sont représentés ici par une distribution des prix autour d'une certaine moyenne (qui peut être égale ou non à la valeur retenue dans le scénario de référence).

L'objectif de cette étude est d'élargir l'éventail des résultats utiles pour l'établissement des *Perspectives*. Cette méthode remplacerait les procédures *ad hoc* utilisées jusqu'à présent pour montrer les effets des politiques dans diverses conditions de marché. On disposerait ainsi de séries de prix correspondant aux distributions des principales données d'entrée. Cela ouvre des possibilités particulièrement intéressantes en présence de variables fixant un prix nominal de déclenchement, comme les prix d'intervention et les taux de prêt, ou des limites quantitatives, comme celles convenues dans l'AACU, qui appellent une réponse asymétrique des pouvoirs publics. De nombreuses politiques sont conçues de manière à ce que l'action gouvernementale varie en fonction des conditions de marché.

Une première série de simulations partiellement stochastiques fondées sur les distributions des rendements a été réalisée. Les paragraphes qui suivent synthétisent brièvement les résultats ainsi obtenus pour les marchés des céréales secondaires et des oléagineux à partir de 20 solutions, nombre il est vrai limité qui ne permet guère que de donner une idée du fonctionnement de la méthode. Les résultats des simulations présentés ci-après reposent sur des valeurs choisies aléatoirement dans les distributions des rendements autour des valeurs de référence retenues dans le présent rapport sur les *Perspectives*.

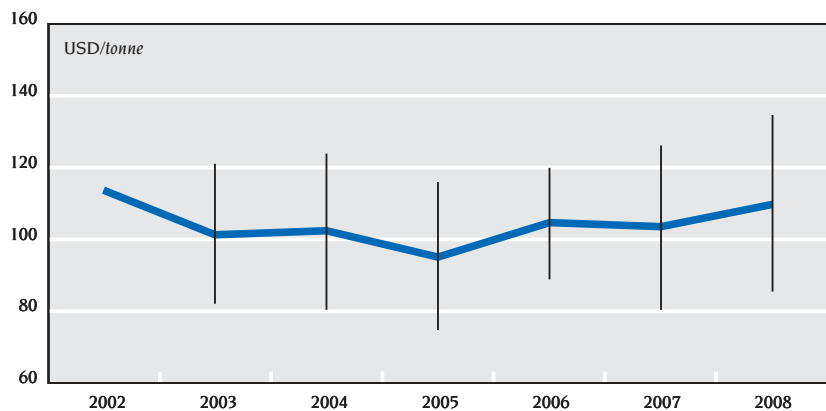
Exemple 1 : Marchés des céréales secondaires

Encore une fois, les simulations partiellement stochastiques permettent d'obtenir des résultats multiples pour chaque prix et chaque année. Ainsi, pour le prix du maïs en 2008, on peut par exemple considérer l'un quelconque des différents résultats obtenus. Toutefois, il faut bien comprendre que chaque prix particulier est le résultat d'une série

particulière de variations des rendements et qu'il ne faut pas donner trop d'importance à une série spécifique de rendements par rapport à une autre. Bien entendu, exposer l'ensemble des résultats de toutes les simulations n'est pas forcément la solution idéale, car la pléthore de données risque de nuire à l'information. On a par conséquent préféré avoir recours à des statistiques synthétiques, à savoir les moyennes, écarts-types et médianes des observations de chaque année. Différents modes de présentation des résultats sont illustrés ci-après.

Le graphique 20 donne la moyenne des valeurs de simulation des prix mondiaux du maïs. La ligne verticale correspondant à chaque année représente l'intervalle formé par la moyenne plus ou moins un écart-type, autrement dit, elle représente schématiquement la fourchette des prix mondiaux du maïs obtenus lorsque les rendements varient autour des niveaux du scénario de référence. Compte tenu de l'intervalle retenu, la plupart des résultats obtenus se situent entre plus 20 % et moins 20 % de la moyenne des simulations effectuées (60 % des résultats obtenus pour cette variable se situent dans la fourchette ainsi définie pour 2003 et 65 % pour 2008). La moyenne elle-même est très voisine des valeurs présentées dans les *Perspectives*, même si elle est moins lisse que ces dernières.

Graphique 20. **Prix mondial du maïs : moyenne \pm 1 écart-type**

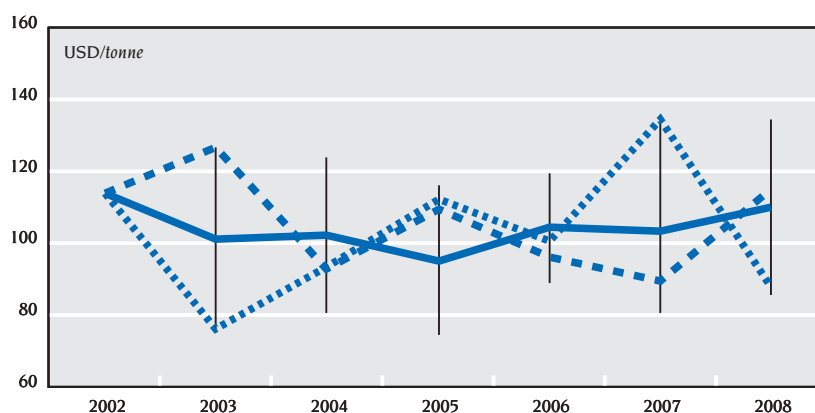


Source : OCDE.

La moyenne et les écarts-types expliquent en partie ces résultats, mais il est important de se rappeler que chaque simulation produira généralement pour les prix un certain nombre de valeurs extrêmes basses et hautes. Le graphique 21 répète l'information donnée dans le premier, mais y ajoute le prix mondial du maïs ressortant de deux simulations arbitraires correspondant chacune à une structure particulière des rendements. Le but de l'exercice est en l'occurrence moins de mettre en exergue ces résultats que de montrer qu'aucune simulation ne saurait rendre compte de la relative régularité de la moyenne, ou des extrêmes définis par un seul écart-type.

Il va de soi que les conséquences des variations des rendements sur les prix mondiaux dépendent de la distribution des rendements, mais également de la réaction des acteurs du marché considéré et des politiques

Graphique 21. **Moyenne des prix mondiaux du maïs avec deux solutions arbitraires**

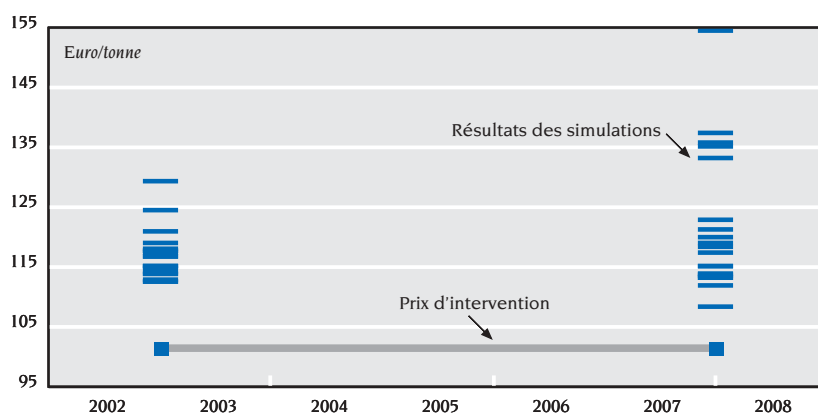


Source : OCDE.

suivies. Plus les élasticité de l'offre et de la demande (en valeur absolue) seront élevées, plus les effets d'une variation des rendements seront atténués. Par exemple, une brusque hausse de la production due à des rendements particulièrement élevés est compensée par des baisses de prix afin d'équilibrer le marché. Plus fortes sont les élasticité (en valeur absolue), plus faible est la réduction des prix nécessaire pour induire un accroissement suffisant de la consommation et des stocks pour contrebalancer la hausse de la production, alors que des faibles élasticité de demande indiquent qu'il faut une plus forte baisse des prix pour que la consommation et les stocks augmentent en réponse à la progression de la production. Il va sans dire que les baisses de prix découragent également la production, mais dans une moindre mesure, puisque les prix courants affectent peu les rendements ou les superficies. La réaction la plus marquée de l'offre aux variations des prix intervient avec un certain décalage et crée, avec le comportement de stockage, des effets dynamiques à même de déclencher une flambée des prix.

Le rôle joué par les politiques risque d'introduire une asymétrie. Par exemple, le prix d'intervention communautaire pour les céréales secondaires limitera l'ampleur des variations des prix du marché dans l'UE, que celles-ci soient imputables aux fluctuations des prix mondiaux ou à l'évolution des disponibilités nationales sous l'effet des variations des rendements. Le graphique 22 présente les résultats de l'ensemble des simulations réalisées pour les prix intérieurs des céréales secondaires dans l'UE sur deux ans². Le faisceau d'observations est déterminé en grande partie par les prix d'intervention ; rares sont les cas où les prix peuvent atteindre un niveau très supérieur aux prix d'intervention, car il faut généralement écouler d'abord plusieurs millions de tonnes de stocks d'intervention. Inversement, la pression à la baisse des prix par rapport aux niveaux d'intervention est contrecarrée par l'accumulation de stocks d'intervention plus importants. On voit donc que les politiques communautaires restreignent la fourchette de variation possible des prix des céréales secondaires et qu'en outre, elles ne laissent guère la possibilité d'avoir des prix intérieurs extrêmement faibles.

Graphique 22. **Prix communautaires des céréales secondaires en 2003 et 2008**



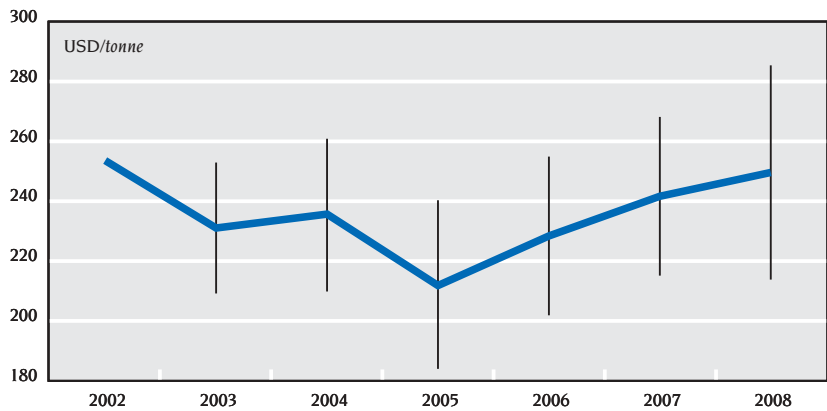
Source : OCDE.

Exemple 2 : Marchés des oléagineux

Le graphique 23 retrace le prix mondial moyen des oléagineux sur l'ensemble des simulations. Comme pour le prix mondial du maïs, un trait vertical matérialise l'intervalle formé par la moyenne plus et moins un écart-type. Là encore, les barres indiquant la dispersion autour du niveau moyen des prix pourraient donner la fausse impression que pourraient exister des solutions susceptibles de conduire exclusivement à des prix élevés ou bas sur l'ensemble de la période. Or, cela n'est pas forcément vrai, mais même hautement improbable. Trois facteurs tendent à ramener les prix vers leurs niveaux de référence. Tout d'abord, les rendements sont généralement corrélés avec les variations de l'année précédente uniquement de façon positive, de sorte qu'il n'est guère probable que les problèmes de rendement persistent dans la plupart des régions. Deuxièmement, l'offre réagit aux prix élevés. Les agriculteurs choisiront généralement d'accroître la superficie consacrée à une culture lorsque son prix relatif augmente. Enfin, le troisième facteur limitant les fluctuations des prix est le stockage. Les stocks auront tendance à remonter les années de forte production et à fondre lorsqu'elle est faible, tant à cause de la spéculation que des transactions, ce qui devrait aussi tendre à répartir les effets des variations sur les différentes années considérées.

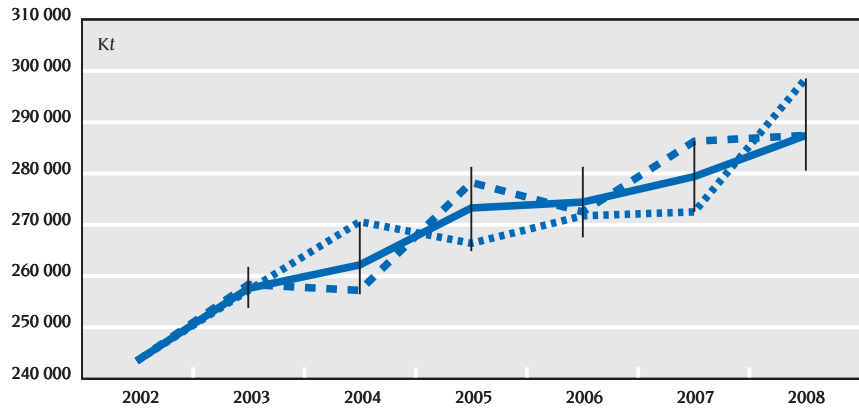
Le graphique 24 donne les résultats, pour la production mondiale d'oléagineux, de deux simulations choisies de façon aléatoire, qui combinent variations des rendements et décisions des exploitants agricoles. Ceux-ci y sont juxtaposés à la production mondiale moyenne ressortant de l'ensemble des simulations et à la fourchette définie par la moyenne plus ou moins un écart-type. Il apparaît clairement que, sans attribuer une importance excessive à ce couple de résultats particuliers, la moyenne et les écarts types masquent vraisemblablement des variations considérables quelle que soit la solution retenue, dans la mesure où la combinaison des variations des rendements, des politiques et des comportements des agents détermine un itinéraire souvent en dents de scie.

Graphique 23. **Prix mondial des oléagineux : moyenne \pm 1 écart standard**



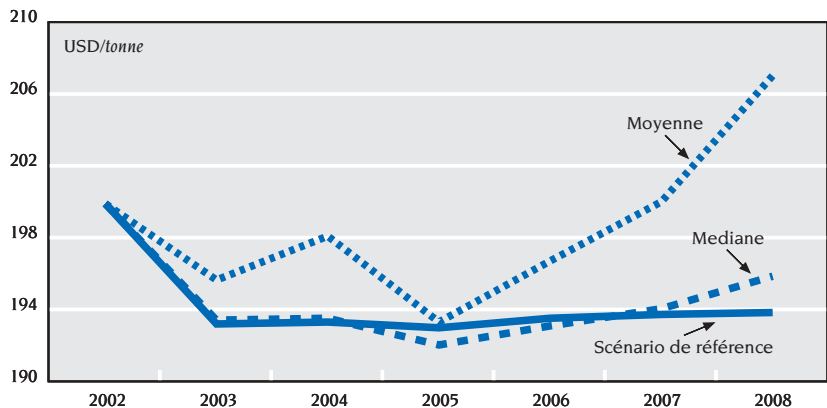
Source : OCDE.

Graphique 24. **Moyenne mondiale de la production d'oléagineux avec deux solutions arbitraires**



Source : OCDE.

Graphique 25. **Recettes par tonne de soja aux États-Unis : prix américain du soja plus gains tirés des prêts pour le soja**



Source : OCDE.

Le graphique 25 donne la valeur de référence des recettes des producteurs américains par tonne de fèves de soja vendue, ainsi que les résultats des simulations partiellement stochastiques, représentés par les moyennes et médianes. Les données correspondent à la somme du prix aux producteurs américains de soja et des recettes provenant des prêts à la commercialisation dont ceux-ci bénéficient (les paiements directs au titre de la superficie cultivée ne sont pas mentionnés). Il n'est pas surprenant que la moyenne soit toujours supérieure à la médiane. La baisse des prix déclenche le relèvement du soutien aux producteurs américains de soja ; les niveaux extrêmement bas des prix se traduisent par des recettes tirées des prêts à la commercialisation bien supérieures au niveau retenu dans le scénario de référence. A l'autre extrême, toutefois, la hausse des prix pourra faire baisser les recettes tirées des prêts à la commercialisation jusqu'à les rendre nulles, mais pas au-delà. Compte tenu de la présence de valeurs positives extrêmes, mais non de valeurs négatives extrêmes pour les compenser, les recettes moyennes par tonne se trouvent portées à un niveau supérieur à la médiane. Cela ne fait aucun doute car la médiane est généralement proche de la valeur de référence, ce qui implique que le prix des oléagineux aux États-Unis est voisin ou inférieur au taux de prêt dans la moitié au moins des simulations. Dans ces cas, comme pour les *Perspectives* établies pour la plupart des années, les producteurs tirent des recettes de ces prêts, de sorte que les recettes totales par tonne sont *grosso modo* égales au taux de prêt lui-même. Par ailleurs, la moyenne est relevée par les simulations restantes dans lesquelles le prix aux producteurs américains dépasse largement le taux de prêt. En d'autres termes, la moyenne inclut de nombreux résultats de simulation où les recettes par tonne sont égales au taux de prêt, ainsi qu'un nombre restreint de résultats dans lesquels les recettes par tonne sont fonction d'un prix aux producteurs anormalement élevé et supérieur au taux de prêt.

Il va sans dire que la politique de prêts à la commercialisation, qui est asymétrique par construction, fausse la valeur des recettes totales par tonne versées aux producteurs américains de soja : des paiements leur sont versés lorsque les prix sont bas, mais ils ne peuvent être négatifs lorsque les prix sont élevés. Pour les producteurs, la politique de prêts à la commercialisation compense les effets dissuasifs d'une baisse des prix par rapport aux taux de prêt, tout en permettant la transmission intégrale de l'incitation à accroître la production lorsque les prix sont élevés par rapport aux taux de prêt.

Résumé

Ces travaux préliminaires sur les simulations partiellement stochastiques ouvrent des perspectives intéressantes pour affiner l'analyse des politiques, en particulier de toutes celles qui fixent un seuil de déclenchement, qu'il s'agisse d'un prix ou d'une quantité, et définissent une action asymétrique autour de ce seuil. Les prix d'intervention de l'UE et les taux de prêt des États-Unis en sont des exemples caractéristiques, mais loin d'être exceptionnels. Au fur et à mesure de la mise au point de cette procédure, il devrait être possible d'enrichir encore davantage les *Perspectives* avec des analyses telles que celle proposée dans ce chapitre, et également de lui

trouver des applications pour l'évaluation des effets de politiques nouvelles ou envisagées sur les marchés. Le recours à des modèles partiellement stochastiques pourrait ainsi rehausser la pertinence des résultats des scénarios présentés dans les *Perspectives* et ailleurs.

Notes

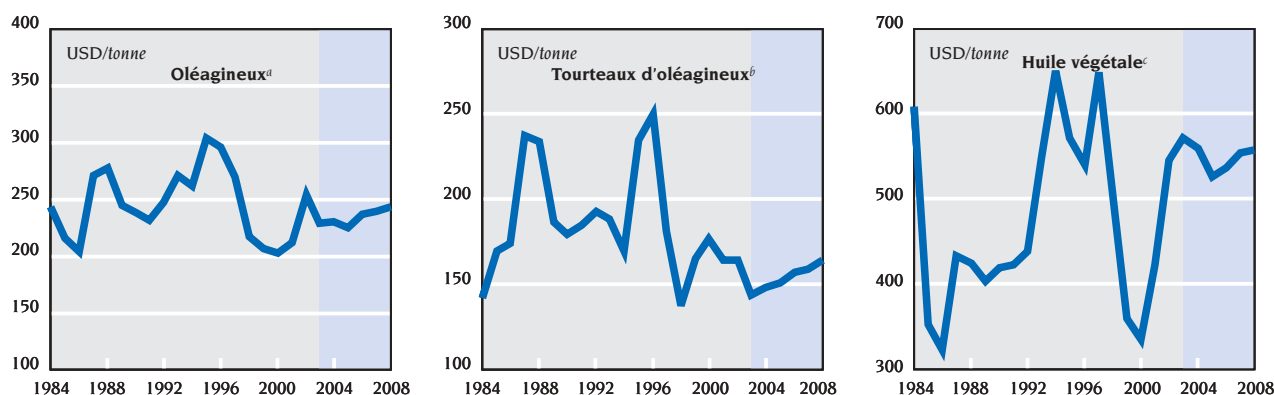
1. Les rendements de la plupart des pays et régions sont pris en compte, mais à quelques exceptions près, dont la plus notable, lorsque l'on considère les effets probables sur les marchés mondiaux, concerne les Autres États indépendants (ex-Union soviétique moins Russie) ; toutefois, certains producteurs mineurs de la zone de l'OCDE sont également exclus.
2. On omet les résultats obtenus pour les autres années, afin de rendre le graphique plus lisible. Trouver des méthodes adaptées pour synthétiser les résultats est une véritable gageure du fait que chacune des diverses simulations présente autant de variables que les *Perspectives* elles-mêmes.

Principales projections – perspectives en bref

- Le scénario de référence pour les oléagineux est le suivant : après un redressement de l'offre au cours de la campagne 2003, l'accroissement de la demande de produits oléagineux consécutif à la reprise macro-économique sera satisfait par la progression continue des superficies consacrées au soja au Brésil et une production soutenue dans les pays membres de l'OCDE. L'approvisionnement est largement suffisant pour satisfaire le marché des tourteaux à prix faibles et, avec l'augmentation de la production d'huile de palme, permettra de répondre à la demande croissante d'huile végétale à prix inchangé.
- La production mondiale d'oléagineux devrait s'accroître d'un tout petit peu plus de 18 % au cours de la période, et la consommation progressera d'un peu moins de 18 %. Les prix mondiaux des oléagineux enregistrent une baisse puis se stabilisent. A la fin de la période de projection, ils seront inférieurs de 4 % à leur niveau de 2002. En termes réels, cela représente un recul plus marqué, de 11 %.
- L'extension des superficies cultivées au Brésil, bien qu'elle ne soit pas illimitée, semble appelée à progresser rapidement au cours de la période. Conjugée à une amélioration des rendements, elle aura pour effet d'accroître la production brésilienne d'oléagineux de 40 %, après une hausse de 18 % pour la seule année 2002. Dans le même temps, la production d'oléagineux de l'OCDE progressera de 19 % sur l'ensemble de la période, une augmentation qui interviendra pour moitié en 2003, avec le redressement de la production actuellement affectée par des conditions défavorables à la culture dans certains pays.
- L'utilisation de tourteaux oléagineux progressera de 17 % au cours de la période de projection. Cependant, la lente progression de la demande d'alimentation animale ne suffira pas à compenser l'augmentation des approvisionnements, et les prix des tourteaux resteront relativement inchangés, diminuant au début de la période puis augmentant légèrement par la suite pour atteindre à peu près les niveaux de prix nominaux de 2002. En termes réels, les prix des tourteaux d'oléagineux baisseraient de 8 %.
- La production et l'utilisation d'huile végétale au niveau mondial augmenteront respectivement de 21 % et 19 %. La persistance d'une forte demande pourrait suffire à alimenter la hausse récente des prix malgré un retour à la normale des conditions climatiques et l'adaptation consécutive de l'offre. D'ici 2008, les prix devraient connaître une augmentation de 2 %, ce qui correspond à un recul de 5 % en termes réels.
- Les dépenses d'équipement dans la production d'huile de palme qui aboutiront à la mise en service de nouvelles capacités de production en 2005 entraîneront une augmentation inhabituellement importante de la disponibilité d'huile végétale cette année-là, ce qui génèrera, une baisse des prix pour les oléagineux et l'huile végétale. L'adaptation de l'offre, sous la forme d'une chute des superficies cultivées, aura, l'année suivante, un effet inverse sur les prix, qui sera exacerbé par un renversement brutal de l'effet du taux de change brésilien sur les prix relatifs, d'où, en 2006, une pause momentanée dans l'extension des superficies consacrées aux oléagineux dans ce pays.

* Sauf mention contraire, les chiffres donnés dans ce chapitre sont ceux des campagnes agricoles. Les croissances en pourcentage sur la période des *Perspectives* représentent le rapport de la valeur en 2008 par rapport à celle de 2002, sauf mention contraire.

Graphique 26. **Des prix mondiaux nominaux des oléagineux et produits oléagineux stables**



a) Prix moyen pondéré des oléagineux, Europe.

b) Prix moyen pondéré des tourteaux, Europe.

c) Prix moyen pondéré des huiles d'oléagineux et de l'huile de palme.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

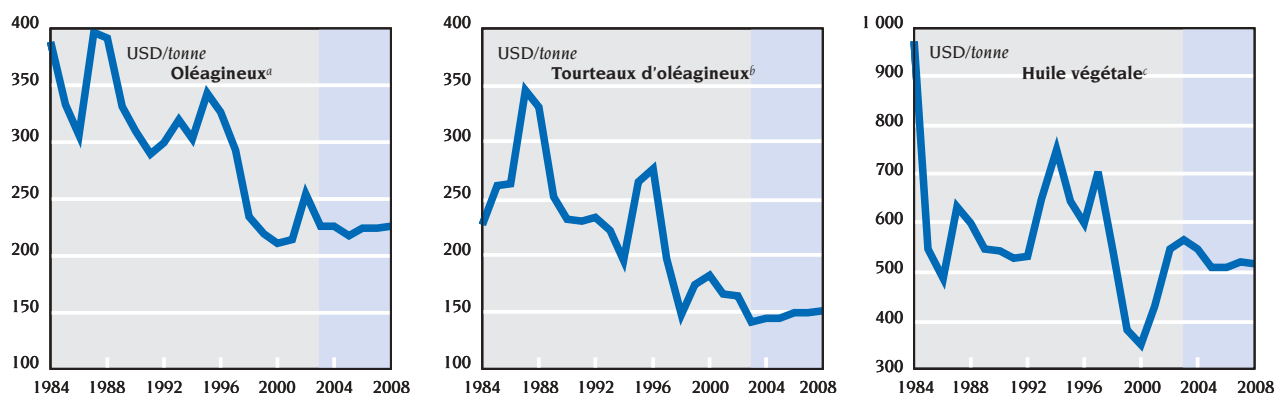
Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Actuellement, nette hausse des prix liée à la persistance d'aléas climatiques, mais une chute est à prévoir si le temps s'améliore

La persistance d'aléas climatiques a réduit l'approvisionnement, tirant à la hausse les prix des oléagineux et des produits oléagineux sur les marchés mondiaux. De plus, les stocks mondiaux d'oléagineux étant passés de plus de 9 % des utilisations en 2000 à seulement environ 7 % en 2001, il a fallu des hausses de prix nettement plus marquées en 2002 pour réduire encore les stocks et les ramener vers 6 % des utilisations et restreindre la consommation. Cependant, les perspectives à moyen terme seront marquées par un retour à la moyenne des conditions climatiques et non par la persistance du mauvais temps actuel. De ce fait, et avec des rendements retrouvant leur tendance à long terme et une augmentation des superficies cultivées en réponse à la récente hausse des prix, la production mondiale d'oléagineux devrait progresser de 18 % au cours de la période. Cette moyenne masque une hausse substantielle en 2003, liée au redressement des rendements et à la réaction de l'offre, et qui représentera près de 10 % dans les pays membres de l'OCDE, soit la moitié de l'augmentation totale de la production prévue dans le scénario de référence.

Coïncidant avec l'expansion de la production mondiale, la stabilité attendue de l'environnement macro-économique au cours de la période favorisera une croissance régulière de la demande d'oléagineux et de produits oléagineux. Après un recul initial de 10 % en 2003, les prix en monnaie courante des oléagineux augmenteront quelque peu pour terminer la période en baisse de 4 % par rapport à leur niveau de 2002, soit un recul de 11 % en termes réels.

Graphique 27. **Prix réels mondiaux faibles pour les oléagineux et les produits des oléagineux**



a) Prix moyen pondéré des oléagineux, Europe, déflaté par le déflateur du PIB des États-Unis (2002 = 1).

b) Prix moyen pondéré des tourteaux, Europe, déflaté par le déflateur du PIB des États-Unis (2002 = 1).

c) Prix moyen pondéré des huiles d'oléagineux et de l'huile de palme, Europe, déflaté par le déflateur du PIB des États-Unis (2002 = 1).

Source : Secrétariat de l'OCDE.

La demande d'huile végétale contribue à maintenir la vigueur récente des prix malgré l'essor de l'offre

La consommation mondiale d'huile végétale devrait rester forte tout au long de la période, avec une hausse de 19 %. Parallèlement à une poursuite de la croissance dans les pays de l'OCDE, représentant une hausse de 13 %, les conditions macro-économiques favorables dans les pays non membres, à savoir une hausse des revenus et des taux de change stables, même à la hausse, contribueront à une augmentation de la consommation d'huile végétale de 23 % dans ces pays. De ce fait, le prix de l'huile végétale sur les marchés mondiaux devrait demeurer au niveau élevé observé actuellement en raison des intempéries, et terminer la période en hausse de 2 % en monnaie courante, soit une baisse inférieure de 5 % en termes réels. La vigueur de la demande permet aux prix de se maintenir malgré une hausse de la production en 2003 consécutive aux récentes augmentations de prix, et une deuxième expansion de l'offre en 2005 due à une progression attendue de la capacité de production d'huile de palme.

La demande de tourteaux pourrait suivre la progression de l'offre

Une augmentation analogue, quoique moins prononcée, de la demande est attendue pour les tourteaux. Les prix mondiaux des tourteaux devraient suivre ceux des oléagineux, avec une baisse initiale de 13 % suivie d'une remontée progressive en monnaie courante. A la fin de la période, les prix seront à peu près au même niveau qu'en 2002, soit une diminution de 8 % en termes réels. Avec des prix nominaux relativement inchangés et une progression de la consommation de viande, la consommation mondiale de tourteaux est appelée à augmenter de 17 %.

Les échanges progressent au niveau mondial, mais à un degré moindre dans les pays de l'OCDE

Les exportations d'oléagineux et de produits oléagineux en provenance de l'OCDE augmenteront au cours de la période. Comme pour la production d'oléagineux, les changements interviendront pour une large part au cours de la seule année 2003. Ainsi, près de 40 % de l'augmentation totale de la production et des exportations d'oléagineux de l'OCDE interviendra en 2003. De même, la croissance des exportations de tourteaux et d'huile des pays membres se fera pour l'essentiel au début de la période couverte, la

progression étant moindre au cours des dernières années. Cependant, certains pays membres bénéficieront d'une croissance de leurs échanges tout au long de la période. A titre d'exemple, on peut citer l'expansion rapide des importations d'oléagineux et de tourteaux par le Mexique, l'essor des exportations d'huile végétale de l'Union européenne et la progression de volumes d'échanges certes parfois relativement réduits des pays d'Europe centrale. Pour la majeure partie, toutefois, la croissance des échanges d'oléagineux et de produits oléagineux sera le fait d'Économies non membres. En particulier, les exportations brésiliennes et argentines de ces produits augmenteront rapidement, tandis que les importations d'oléagineux et de produits oléagineux de la Chine et de quelques autres pays non membres continueront à s'accroître rapidement.

Des incertitudes à moyen terme en raison d'écart récents par rapport à la norme

Les *Perspectives* sont fondées sur un environnement stable peu susceptible d'engendrer des bouleversements. En particulier, les hypothèses qui président aux projections sont celles de conditions climatiques moyennes, de retour à la stabilité des taux de change dans les régions grandes productrices ou consommatrices et de poursuite des politiques sauf changement annoncé. Une analyse de sensibilité de ces facteurs déterminants menée cette année prévoit des variations des rendements par rapport à leur distribution antérieure, de façon à montrer comment les écarts par rapport aux conditions climatiques moyennes peuvent influencer sur les marchés des productions végétales. Les résultats de cette analyse sont présentés par ailleurs dans ce document.

Même dans ce contexte de stabilité, il demeure des incertitudes quant à la nature de la reprise dans plusieurs grandes régions productrices confrontées actuellement à des aléas climatiques. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale des rendements et superficies récoltées, les exportations australiennes et canadiennes d'oléagineux et produits oléagineux se redresseront. De même, aux États-Unis, les rendements se rétablissent en 2003, mais l'accroissement de la production est plus faible que celui des rendements, étant donné qu'il n'est pas prévu que la superficie revienne à des niveaux induits par les forts taux de prêts qui ont précédés la mise en œuvre du FSRI Act (voir l'encadré 3). C'est cette reprise qui explique pour une large part la hausse importante de la production d'oléagineux dans la zone OCDE en 2003 et, consécutivement à l'adaptation de l'offre sous la forme d'une augmentation des surfaces cultivées, la baisse des prix attendue pour cette même année.

Les retombées de la crise de l'ESB au Japon pourraient rester significatives

Possible retombée de la crise récente de l'ESB au Japon, les chiffres récents laissent entrevoir une rupture dans la tendance à la baisse de la production de volaille et, en outre, une amélioration des perspectives de la production de porc dans ce pays. Ces événements contribuent à susciter une légère hausse de la demande de tourteaux oléagineux destinés à l'alimentation animale, ce qui se traduit par une hausse relativement importante des importations de tourteaux par le Japon. Cependant, cette progression de la demande d'aliments du bétail pourrait se révéler transitoire et un retour de la consommation de tourteaux oléagineux au niveau antérieur, accompagné d'une baisse des importations, n'est pas à exclure.

**Toujours aucun signe
annonciateur de la fin du
boom du soja en Amérique
du Sud**

Face au bond en avant que connaît la production d'oléagineux en Amérique du Sud, le bon sens voudrait que, tôt ou tard, il se produise un ralentissement, voire un arrêt. Or, les observateurs n'annoncent aucune probabilité d'arrêt à moyen terme. Si les superficies cultivables du Brésil ne sont effectivement pas infinies, le potentiel de terres susceptibles d'être mises en culture pour la production d'oléagineux reste substantiel. Les *Perspectives* ne laissent pas envisager des prix mondiaux particulièrement vigoureux, mais même les niveaux relativement bas enregistrés récemment ont suffi, une fois conjugués à la tendance générale à la baisse du real, à encourager l'extension des superficies. Ainsi, d'ici 2008, les projections prévoient une extension de 5 millions d'hectares des surfaces cultivées en oléagineux, qui s'ajoutera à la mise en culture de 2.5 millions d'hectares supplémentaires intervenue au cours de la seule campagne 2002. Malgré cette expansion plus réduite par rapport aux dernières années, la production d'oléagineux du Brésil devrait être supérieure de 40 % à celle de 2002 à la fin de la période.

En revanche, aucune nouvelle extension majeure de la surface agricole n'est attendue en Argentine, où, par ailleurs, il n'y a guère de possibilité de réduction supplémentaire des superficies consacrées aux pâtures en raison d'augmentations substantielles de la production de viande bovine et de lait. Au cours de la période couverte par les *Perspectives*, les superficies consacrées aux oléagineux augmenteront à un rythme beaucoup plus lent que par le passé et la production s'accroîtra de 11 %, ce qui est peu en regard du doublement intervenu entre 1996 et 2003. S'il est indéniable que la surface totale est effectivement limitée, le pays pourrait disposer d'un potentiel permettant d'augmenter les superficies cultivées, y compris en oléagineux, ce qui aurait pour effet de tirer encore les prix vers le bas.

**Tout « éternuement » dans
une région productrice
majeure peut avoir des effets
sur les marchés mondiaux**

La faiblesse des taux de change consécutive aux dévaluations intervenues à la fin des années 90 au Brésil et en 2002 en Argentine peut encourager une hausse de la production d'oléagineux axée sur l'exportation. Les oléagineux et produits oléagineux peuvent être exportés tels quels ou, dans le cas des tourteaux, indirectement, par le biais de produits d'élevage. Une nouvelle crise des taux de change pourrait entraîner des perturbations à court terme liées à la confusion sur les marchés ou infrastructures de financement, mais pourrait, à moyen terme, relancer les exportations de l'un ou l'autre de ces deux pays. En revanche, le raffermissement de leur monnaie par rapport à celle des autres pays rendrait les prix mondiaux moins attractifs et les exportations moins rentables. Cette sensibilité est mise en lumière par les projections : la brusque variation du taux de change au Brésil prévue pour 2004 conjuguée à la légère faiblesse des prix mondiaux en 2005 entraîne un sérieux ralentissement de l'extension des superficies au Brésil à la fin de la période. Ce ralentissement du rythme de croissance de la production brésilienne d'oléagineux, qui tombe en dessous de 2 % en 2006, contre une moyenne de 6 % sur l'ensemble de la période, exacerbe l'adaptation de l'offre mondiale aux prix de 2005, et conduit à une réaction majeure et inverse des prix en 2006.

L'huile de palme représente une part croissante de la production d'huile végétale

La production d'huile de palme progresse régulièrement et représente le tiers de la production totale d'huile végétale telle qu'elle est définie dans les *Perspectives*. D'ici à la fin de la période de projection, la production mondiale d'huile de palme enregistre une progression de plus de 30 %. La concrétisation en 2005 des décisions d'investissement prises plus tôt entraîne une hausse de l'offre totale suffisamment marquée pour faire baisser les prix mondiaux. Plus généralement, la production d'huile de palme n'étant pas le fait de pays membres de l'OCDE, elle est déterminée en partie par les politiques agricoles locales, dans le sens d'un soutien ou d'une taxation de l'agriculture, et par la stabilité macro-économique, ainsi que par l'évolution des prix mondiaux.

Il faut s'attendre à une croissance forte, mais presque dissociée, des approvisionnements en tourteaux et en huile

L'effet net de l'importante capacité de production de soja dans les pays non membres, en particulier le Brésil et l'Argentine, est une forte pression concurrentielle sur les marchés internationaux. Cela est vrai non seulement pour les oléagineux, mais également pour les tourteaux, étant donné la forte teneur en pulpe du soja. Tant que les dépenses d'équipement dans les pays producteurs d'huile de palme se poursuivent dans un contexte de relative stabilité macro-économique, une croissance régulière à long terme de la capacité est à envisager. Dans le même temps, avec les mêmes restrictions concernant l'environnement économique, notamment les taux de change et la situation financière, l'expansion brésilienne dépend également en partie de la poursuite des investissements, en particulier dans l'infrastructure, de façon à réduire les coûts de transport du soja vers les ports¹. Globalement, la probabilité est manifeste, dans un avenir proche, d'une augmentation de l'offre de soja, un oléagineux à fort rendement pour la fabrication de tourteaux et d'huile de palme, pouvant être exportés à bas prix.

Les politiques de soutien jouent un rôle significatif face à la concurrence

Les politiques de certains pays membres de l'OCDE peuvent protéger partiellement leurs producteurs de cette pression concurrentielle, principalement par le biais de paiements en sus des recettes commerciales, de sorte que les producteurs de l'OCDE sont plus enclins à continuer de commercialiser des oléagineux qu'ils ne le seraient s'ils étaient confrontés aux seuls signaux des prix. Ces paiements élèvent les revenus des producteurs d'oléagineux dans l'Union européenne et aux États-Unis, par exemple. Dans ce dernier, certains signaux de prix sont presque totalement occultés au cours de la période 2003-2008, lorsque, grâce aux politiques des États-Unis, les producteurs bénéficient d'un niveau de recettes unitaire supérieur au prix du marché. C'est ce qui explique pourquoi la production d'oléagineux aux États-Unis et au Japon se maintiendra aux niveaux récemment atteints indépendamment des variations des prix mondiaux attendues pendant la période de projection. C'est un fait particulièrement important pour les États-Unis qui produisent un tiers de la production totale mondiale d'oléagineux. Ainsi, aux dépens des contribuables, le potentiel d'offre de l'OCDE est encouragé, même dans les cas où les cultures pourraient être fournies avec une meilleure efficacité par d'autres.

Les consommateurs de produits oléagineux aux prix du marché mondial sont parmi les bénéficiaires du potentiel d'offre des pays non membres et, dans une certaine mesure, du soutien aux producteurs financé par les contribuables. Malgré le maintien des stocks mondiaux à un niveau bas par

rapport à la consommation totale, les prix du marché mondial des oléagineux, tourteaux et huile végétale devraient diminuer en termes réels. Une évolution manifestement avantageuse pour les consommateurs de ces produits et d'autres aliments, tels que les produits de l'élevage, élaborés entre autres à partir de produits oléagineux.

Questions et incertitudes majeures

Les politiques à venir influenceront sur les incitations à la production

Il est évident qu'au cours de la période couverte par les *Perspectives*, certains pays vont modifier leurs politiques agricoles, que ce soit au niveau des détails de la mise en œuvre ou de façon plus radicale. Les changements déjà connus ont été pour l'essentiel intégrés dans les projections, comme dans le cas du FSRI Act des États-Unis, mais ils ne reflètent qu'une petite partie de ce à quoi on peut raisonnablement s'attendre au cours des six ans à venir. La proposition de réforme de la PAC de la Commission Européenne est à l'étude et, quoiqu'il arrive, l'adhésion de nombreux pays d'Europe centrale est prévue. La lente évolution des politiques agricoles japonaises aura des répercussions sur la production locale d'oléagineux, notamment si de nouvelles mesures sont prises pour encourager les riziculteurs à convertir leurs terres à la culture de soja. Plus généralement, les politiques agricoles caractérisées par un soutien aux producteurs et des mesures aux frontières pourraient être remises en cause si les négociations du Cycle du développement de Doha menées par l'OMC aboutissent.

Quel sera le rôle des produits transgéniques ?

Le rôle futur des oléagineux transgéniques et des produits associés sur les marchés mondiaux reste incertain. L'hypothèse sous-jacente aux *Perspectives* est que le marché des oléagineux ne connaîtra aucun changement majeur par rapport à la situation actuelle. Dans le même temps, les projections sont fondées, classiquement, sur des taux tendancielles à la croissance des rendements, ce qui implique la poursuite des progrès technologiques sous une forme ou une autre. De toute évidence, des écarts par rapport à l'hypothèse de neutralité concernant l'utilisation des cultures transgéniques sont possibles et pourraient influencer sur les marchés des oléagineux et produits oléagineux à moyen terme.

Le contexte a une importance fondamentale

Il va sans dire que les projections des présentes *Perspectives* se rapportant aux marchés des oléagineux sont conditionnées par des facteurs externes, parmi lesquels les résultats des autres secteurs. Comme il a été dit précédemment, la situation macro-économique et les conditions météorologiques sont des facteurs-clés. De plus, les projections prévoient une baisse en termes réels du prix des céréales, à l'exception du riz, de sorte que l'utilisation des terres à d'autres fins que la culture des oléagineux ne sera pas nécessairement attractive. Il faut également tenir compte de la demande croissante de tourteaux oléagineux pour l'alimentation du bétail dans un contexte d'essor de l'élevage, un point qui est examiné dans les chapitres suivants.

Note

1. D'après un rapport du ministère de l'Agriculture des États-Unis basé sur les chiffres de la fin des années 90, les coûts agricoles totaux de production étaient inférieurs de 20-25 % au Brésil et en Argentine par rapport aux États-Unis. Ce même rapport mettait en lumière des coûts de transport plus élevés pour l'acheminement du soja depuis l'intérieur de l'Amérique latine jusqu'aux installations portuaires (voir *Agriculture in Brazil and Argentina*, WRS-01-3).

PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DU DÉVELOPPEMENT FUTUR DE L'AGRICULTURE ET DES ÉCHANGES AGRICOLES DE L'UKRAINE

L'étude des principaux déterminants de la politique agricole et commerciale de l'Ukraine dans les années à venir présentée ci-dessous débute par une brève évaluation de l'avantage comparatif dont dispose l'Ukraine dans le secteur de l'agriculture. Elle examine ensuite les principaux facteurs macro-économiques, sectoriels et spécifiques aux produits qui influenceront sur les échanges et sur le développement agricoles futurs de l'Ukraine. Elle s'achève sur quelques projections simples de la production et des échanges futurs de céréales de l'Ukraine.

1. *Avantage comparatif*

L'Ukraine possède un considérable potentiel agricole de par sa géographie physique. Elle bénéficie de vastes superficies (33.3 et 7.5 millions d'hectares de terres arables et de prairies permanentes, respectivement) et de sols fertiles (environ 40 % de l'ensemble des tchernozioms de la planète), de ports navigables toute l'année, ainsi que de la proximité des grands marchés d'importation du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et, potentiellement, de l'UE. L'Ukraine évoque toujours l'image de champs de céréales s'étendant à perte de vue, celle du grenier de l'Europe.

Au début de la transition, de nombreux observateurs espéraient que l'association de ce potentiel physique, du développement des technologies et de l'efficience allocative du marché entraîne une croissance de l'agriculture et l'émergence rapide d'une nouvelle « puissance planétaire » sur les marchés mondiaux. Cependant, entre 1991 et 2000, la production agricole brute a diminué de 39 % (aux prix constants de 1996). En outre, la part de l'agriculture ukrainienne dans le PIB a reculé, passant de 20 % en 1990 à seulement 11 % en 2000. Certains en ont déduit que le potentiel de l'agriculture ukrainienne avait été surestimé, que les sols de l'Ukraine s'étaient dégradés à la suite de décennies de mauvaise exploitation, et que les sécheresses récurrentes combinées à la rudesse des hivers constituaient un obstacle majeur. D'autres en concluent que l'exploitation du potentiel ukrainien exigera une réforme des institutions et une restructuration des entreprises bien plus profondes qu'initialement prévu et que l'émergence du pays en tant que puissance planétaire sera donc d'autant plus longue.

Qui est dans le vrai ? L'Ukraine possède-t-elle véritablement un avantage comparatif dans le secteur de l'agriculture ? Pour répondre à ces questions, il faut aller au-delà des moyennes statistiques. Les performances des exploitations en Ukraine sont très hétérogènes du fait que les exploitants ont tenté de surmonter les rigidités de la période de transition par des moyens très différents et qu'ils possèdent des compétences très inégales en matière de gestion. Du moins jusqu'en 2000, l'efficience technique des

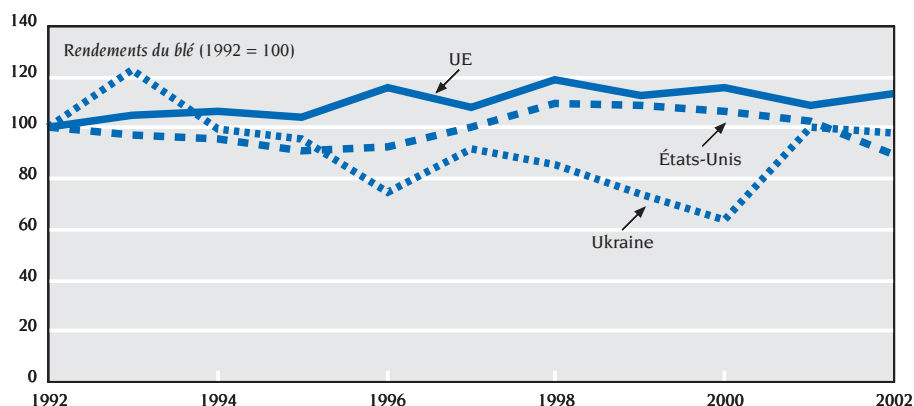
exploitations ukrainiennes a en moyenne diminué¹, tout en devenant plus hétérogène². Striwe *et al.* ont démontré que les données sur la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations ukrainiennes masquent d'importantes disparités entre les exploitations (elle était ainsi de -92 % dans le premier quintile contre 69 % dans le cinquième quintile en 2000)³.

Le secteur des exploitations agricoles est certes hétérogène dans tous les pays du monde. On a toutefois des raisons de penser que c'est particulièrement vrai dans les économies en transition, où les mécanismes de marché qui aboutissent à la cessation des activités – dépôt de bilan ou concurrence pour des ressources rares telles que les terres – ne fonctionnent pas encore parfaitement⁴. Ainsi, pour mettre en lumière les véritables potentialités concurrentielles de l'agriculture ukrainienne, il semble important de ne pas trop se fier aux données sur les performances moyennes et de se concentrer au contraire sur les exploitations qui sont parvenues à obtenir de bons résultats ces dernières années.

Dans cette perspective, il apparaît que l'Ukraine possède de fait un important avantage comparatif dans les céréales et les oléagineux, ainsi que dans le secteur laitier. L'analyse du coût en ressources intérieures (CRI) des exploitations moyennes par rapport aux exploitations ayant adopté les meilleures pratiques en Ukraine montre que si les premières ne sont toujours pas compétitives, les secondes sont sorties de la crise financière et des réformes fondamentales de la politique agricole de 1999-2000 en étant capables de produire des céréales et des oléagineux à des conditions concurrentielles⁵. Une analyse similaire des exploitations ayant adopté les meilleures pratiques indique que leur production de lait est également compétitive⁶. Certains éléments donnent par ailleurs à penser que la production de porc et de volailles deviendra également compétitive à mesure que la production intérieure d'aliments destinés aux animaux d'élevage se développera. La betterave à sucre paraît être l'une des principales cultures végétales non compétitives sans soutien public, malgré des possibilités de concentration locale de la production à proximité des sucreries capables de raffiner du sucre brut importé hors saison⁷.

Rétrospectivement, il semble que de nombreux observateurs ont sous-estimé dès le départ l'ampleur de la restructuration, de la modernisation et de la réforme institutionnelle nécessaires à l'exploitation du potentiel agricole de l'Ukraine. Il semble désormais clair que les précipitations et les conditions hivernales sont encore les facteurs les plus limitants de la production et ce quelle que soit l'année considérée⁸. Comme le montre le graphique 28, les rendements des cultures céréalières sont beaucoup moins stables en Ukraine que dans l'Union européenne ou aux États-Unis. Le risque correspondant augmente les coûts de production en Ukraine et pourrait diminuer son taux de fiabilité en tant que fournisseur des marchés mondiaux. D'un autre côté, la grande majorité des agriculteurs ukrainiens n'utilise pas les technologies qui pourraient lui permettre d'atténuer la variabilité des rendements induite par les variations climatiques, et les variations montrées par le graphique 28 ne sont pas toutes imputables au climat : certaines sont dues à la crise agricole déclenchée par le phénomène de la transition, aggravées d'autant par les déficiences politiques qui en ont résulté.

Graphique 28. Rendements du blé en Ukraine, aux États-Unis et dans l'Union européenne, 1992-2002 (1992 = 100)



Source : FAO (www.fao.org).

En résumé, il est indéniable que l'Ukraine possède un avantage potentiel comparatif en agriculture. Toute la question est de savoir dans quels délais la distribution actuelle des exploitations ukrainiennes pourrait « se déplacer vers la droite » en termes de performances et de compétitivité. Autrement dit, dans quels délais les structures de production et les gestionnaires des exploitations les moins efficaces seront-ils contraints de renoncer à leur activité, libérant ainsi des ressources qui pourront être utilisées par d'autres ? Il y a lieu de croire que l'évolution de la distribution des exploitations a commencé à s'accélérer en 2000 et que l'agriculture ukrainienne est entrée ces dernières années dans une phase de croissance dynamique. La poursuite de cette évolution et de l'exploitation du potentiel agricole de l'Ukraine dépendra d'un certain nombre de facteurs qui sont essentiellement déterminés par les politiques suivies. La section suivante présente une liste et examine ces principaux facteurs.

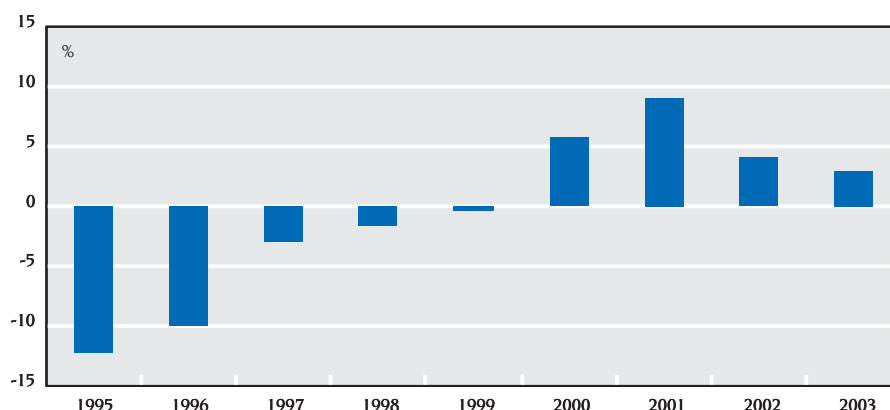
2. Facteurs qui influenceront sur la croissance future de l'agriculture et des échanges agricoles

2.1. Stabilité et croissance macro-économiques

Il n'est guère surprenant que le récent renouveau de l'agriculture ukrainienne ait coïncidé avec une amélioration des performances économiques d'ensemble. Les liens de causalité sous-jacents sont bien entendu complexes et s'exercent dans les deux sens, l'agriculture contribuant aux performances économiques d'ensemble tout autant qu'elle en bénéficie.

Depuis la crise financière de 1998-1999, l'Ukraine a bénéficié de trois années de stabilité macro-économique. L'inflation a été ramenée à des niveaux relativement bas, le taux de change est demeuré stable et tant la balance commerciale de l'Ukraine que sa balance des paiements courants sont actuellement excédentaires⁹. Plus important, après près d'une décennie de déclin économique au lendemain de l'indépendance, l'Ukraine a connu trois années consécutives de croissance économique (voir graphique 29). Les

Graphique 29. **Évolution du PIB réel en Ukraine, en % par rapport à l'année précédente^a**



a) Pour 2003, il s'agit d'une prévision.

Source : Comité national de statistiques d'Ukraine (diverses années).

prévisions pour 2003 et au-delà ne sont bien entendu valables que sous certaines conditions, mais la plupart des analystes s'attendent à ce que la croissance du PIB se poursuive au rythme de 2.5 % à 4.6 % en 2003.

Le maintien de la croissance et de la stabilité macro-économique favoriserait la poursuite du développement de l'agriculture en Ukraine. Du fait qu'elle exige des investissements importants dans des intrants spécifiques et durables, l'agriculture est très sensible à l'instabilité macro-économique sous la forme de fluctuations des taux de change, d'inflation et d'intérêt. Le déclin de l'agriculture entre le début et le milieu des années 90 a été exacerbé par l'hyper-inflation qui rendait pratiquement impossible toute planification, même à court terme dans le cadre d'un seul cycle de culture. Ces dernières années, les banques privées et les fournisseurs d'intrants ont timidement commencé à accorder des crédits aux producteurs agricoles. Le maintien de la stabilité macro-économique aurait pour effet de réduire encore la prime de risque que comportent les taux d'intérêt, phénomène qui – conjugué à la poursuite de la réforme du secteur bancaire ukrainien – devrait aboutir à une nouvelle augmentation du volume des prêts à l'agriculture.

Les taux de croissance futurs influenceront également sur les revenus et donc sur la demande intérieure de produits alimentaires en Ukraine. La poursuite d'une croissance robuste se traduirait par un accroissement de la demande induite de céréales et d'oléagineux destinés à l'alimentation des animaux dans les exploitations d'élevage et les exploitations laitières, ce qui freinerait l'augmentation potentielle des excédents de céréales et d'oléagineux exportables. Tous les calculs fondés sur l'évolution prévisible de la demande de produits de l'élevage compte tenu du niveau des revenus et partant d'hypothèses plausibles quant aux indices de consommation montrent toutefois qu'il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce qu'une demande croissante de viande et de lait menace véritablement la position d'exportateur net de céréales et d'oléagineux de l'Ukraine (voir section 3 ci-dessous). Il convient par ailleurs de noter que, d'après certaines

projections de la consommation future de produits destinés à l'alimentation animale et de l'offre et de la demande de produits de l'élevage, l'Ukraine pourrait devenir exportateur net de produits carnés, et plus particulièrement de viande de porc et de volaille.

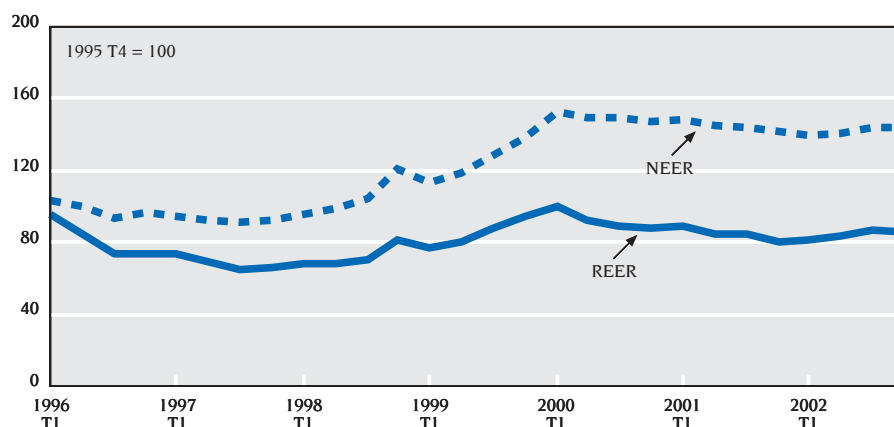
La poursuite de la croissance et l'augmentation des revenus pourraient par ailleurs avoir un important impact sur l'économie générale du soutien accordé à l'agriculture en Ukraine, ayant pour effet d'augmenter tant la demande que l'offre de mesures protectionnistes. Étant donné que les produits alimentaires comptent pour environ 65 % dans l'indice des prix à la consommation (IPC) ukrainien, les responsables de l'élaboration des politiques en Ukraine n'ont en règle générale et jusqu'à une date très récente approuvé que du bout des lèvres le soutien des prix agricoles. De fait, pour les produits alimentaires de base tel que le pain, les autorités régionales ont généralement eu pour principal souci de faire respecter les prix plafonds. L'augmentation des revenus devrait réduire la part des produits alimentaires dans l'indice des prix à la consommation ukrainienne et donc la sensibilité des consommateurs à la hausse des prix des produits alimentaires. Elle devrait également entraîner une augmentation des recettes fiscales et donc un assouplissement des contraintes budgétaires, lesquelles ont constitué jusqu'ici le principal facteur de discipline parmi les responsables de l'élaboration de la politique agricole en Ukraine.

Compte tenu de l'élargissement de la base d'imposition des exploitations et de la diminution de la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages, il est raisonnable de s'attendre à ce que des pressions politiques conduisent à l'adoption d'un large éventail de mesures de soutien de l'agriculture en Ukraine. À certains égards, la situation de l'agriculture ukrainienne est aujourd'hui similaire à ce qu'elle a été dans de nombreux pays industrialisés au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il est vrai que dans les pays industrialisés les exploitations ont dû s'agrandir alors qu'en Ukraine la trop grande taille de nombre d'entre-elles les rend ingérables. Cependant, sous l'angle de la politique économique, l'Ukraine possède une importante population agricole et l'agriculture doit impérativement être modernisée et restructurée, ce qui entraînera inévitablement d'importantes suppressions d'emplois, accompagnées ou non d'une diminution de la taille des exploitations. Dans les pays industrialisés, les responsables de l'élaboration des politiques ont répondu à cette pression à laquelle sont soumis les sureffectifs dans l'agriculture par des mesures – telles que la politique agricole commune de l'UE – destinées à atténuer ou du moins à retarder et à amortir les effets du redéploiement nécessaire. Les récentes évolutions de la politique appliquée en Ukraine (l'instauration de contingents pour le sucre, la mise en place d'un système d'intervention pour les céréales et la protection contre les importations de produits carnés) donnent à penser que des préoccupations similaires interviennent également en Ukraine.

2.2. Évolution du taux de change

Le taux de change est un paramètre macro-économique particulièrement important pour les performances agricoles. Les variations du taux de change continueront à exercer une importante influence sur l'évolution de

Graphique 30. Évolution des taux de change effectifs nominal (TCEN) et réel (TCER) en Ukraine, 1996-2002^a



a) Les taux de change effectifs nominal et réel sont tous deux calculés en affectant à la Fédération de Russie, aux États-Unis et à la zone euro un coefficient de pondération des échanges d'environ un tiers pour chacun de ces trois partenaires commerciaux. Le TCER est égal au TCEN multiplié par l'indice des prix à la production (IPP) des partenaires commerciaux divisé par l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ukraine.

Source : Présentation de l'auteur, d'après UEPLAC, *Ukrainian Economic Trends*, mars 2002, projet TACIS en Ukraine ; Banque nationale ukrainienne (www.bank.gov.ua) ; ministère du Travail des États-Unis (www.bls.gov) ; Banque centrale européenne (www.ecb.int) et Banque centrale de la Fédération de Russie (www.cbr.ru).

l'agriculture et des politiques agricoles en Ukraine. De l'avis général, la récente phase de croissance de l'économie ukrainienne a à tout le moins été déclenchée par l'importante dépréciation nominale et réelle de la *hryvnia* ukrainienne (UAH) qui a suivi la crise financière russe à la fin de 1998. Les producteurs de produits exportables – dont beaucoup de produits agricoles de base et de produits alimentaires transformés – ont bénéficié du renforcement sensible de leur compétitivité qui a résulté de la dévaluation. Le taux de change de la *hryvnia* par rapport à un panier de devises composé des principales monnaies étrangères (dollar des États-Unis, euro et rouble russe) est demeuré relativement stable depuis le milieu de l'an 2000, et on peut en dire autant du taux de change effectif réel (graphique 30).

Compte tenu de la croissance économique de l'Ukraine, de la position excédentaire de sa balance commerciale et de sa balance des paiements courants, ainsi que de la discipline budgétaire observée ces dernières années, les actuelles variations du taux de change réel paraissent supportables. Cependant, tout retour à une surévaluation des taux de change du type de celle qui est apparue au milieu des années 90 aurait un impact négatif sur l'agriculture ukrainienne, qui est tournée vers l'exportation et qui, faute d'un important soutien (par exemple sous la forme de subventions à l'exportation), doit s'appuyer sur une domination au niveau des coûts.

2.3. Population

La population ukrainienne constitue un dernier facteur macro-économique d'une importance considérable. Selon la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, avec un taux d'accroissement annuel de -0.3 %, la population de l'Ukraine est celle dont la diminution est

la plus rapide au monde. Dans l'hypothèse d'une fécondité moyenne, la part de la population ukrainienne âgée de 60 ans et plus devrait passer de 20.5 % en 2000 à 27.5 % en 2020 et à 38.1 % en 2050¹⁰. Actuellement, les retraités représentent 36.3 % de la population rurale, alors qu'ils ne comptent que pour environ 24 % dans les zones urbaines. Le déclin démographique et le vieillissement de la population de l'Ukraine réduiront la demande intérieure de produits alimentaires. A moins que les responsables de l'élaboration des politiques ne réussissent à instituer un système de sécurité sociale viable offrant des pensions de retraite suffisantes et versées de façon ponctuelle, la part déjà importante et en constante augmentation que représentent les retraités dans les zones rurales fera peser un fardeau toujours plus lourd sur les exploitations, qui seront contraintes de continuer à fournir des services sociaux à leurs anciens employés. Le vieillissement démographique risque également d'entraîner des pénuries de cette main-d'œuvre qualifiée et bien formée dont l'agriculture moderne à forte intensité capitaliste a tant besoin. La baisse de la demande intérieure induite par la diminution de la population devrait certes tendre à accroître les excédents exportables, mais une pénurie de main-d'œuvre qualifiée représenterait une grave menace pour la poursuite de la modernisation de l'agriculture ukrainienne et pour le développement des exportations agricoles compétitives.

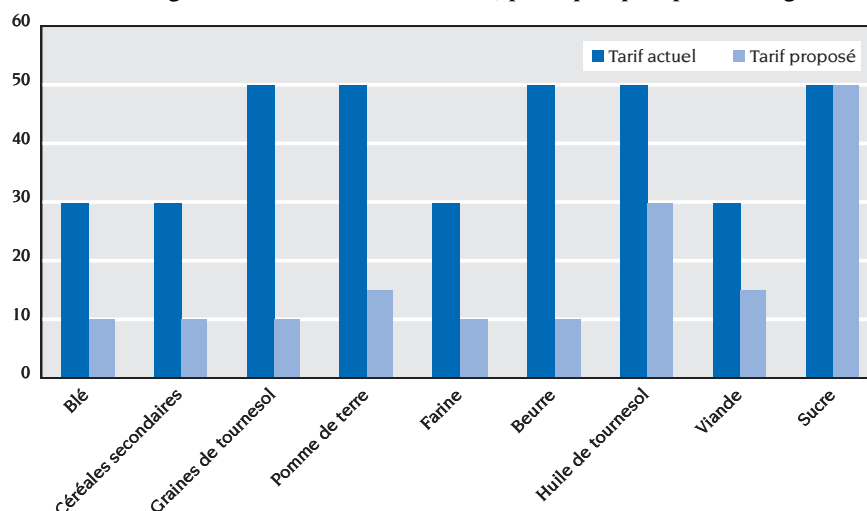
2.4. Adhésion à l'OMC

L'adhésion à l'OMC améliorerait l'environnement économique d'ensemble dans lequel opère l'agriculture ukrainienne. Plus important, elle contribuerait à la poursuite des réformes économiques en Ukraine – par exemple dans le secteur bancaire – ce dont l'agriculture tirerait également parti. L'adhésion à l'OMC aurait un certain nombre de conséquences importantes, en particulier pour le secteur agricole.

Tout d'abord, en tant que membre de l'OMC, l'Ukraine aurait accès au mécanisme de règlement des différends. L'UE n'a pu imposer unilatéralement des contingents d'importation de céréales ukrainiennes que parce que l'Ukraine n'est pas membre de l'OMC¹¹. Par ailleurs, en tant que membre de l'OMC, l'Ukraine pourrait joindre sa voix à celle des petits pays exportateurs qui ne peuvent rivaliser avec les subventions versées dans les pays exportateurs de plus grande taille mais doivent plutôt soutenir la concurrence en s'appuyant sur leur domination au niveau des coûts. Il est particulièrement important pour ces pays de pouvoir lutter à armes égales, et plus leur position sera forte au sein de l'OMC, plus il y aura de chances que les négociations futures aboutissent à des disciplines appropriées quant à l'utilisation déloyale des subventions et du soutien.

Les négociations agricoles de l'Ukraine avec le groupe de travail de l'OMC chargé d'examiner sa demande d'adhésion sont centrées sur les questions particulières qui ont marqué l'Accord sur l'agriculture issu du cycle d'Uruguay : accès aux marchés, soutien interne et aides à l'exportation. Dans le domaine de l'accès aux marchés, l'Ukraine a offert des réductions tarifaires qui ramèneraient le niveau moyen des droits appliqués par elle de 30 % à 14 % environ (graphique 31)¹². Bien entendu, à mesure que l'Ukraine renforcera sa position d'exportateur net des principaux produits agricoles (le sucre étant peut-être une grande exception, voir ci-dessous), le niveau de ses

Graphique 31. Tarifs d'importation actuels et tarifs proposés par l'Ukraine dans le cadre des négociations d'adhésion à l'OMC, pour quelques produits agricoles



Source : Von Cramon-Taubadel, S. et S. Zorya (2002), *The implications of WTO-Accession for Ukrainian Agricultural Policy*, document présenté à la Conférence internationale sur « L'adhésion à l'OMC de l'Ukraine, un défi pour les réformes économiques internes » qui s'est tenue les 11 et 12 décembre 2002 à Kiev, en Ukraine.

tarifs d'importation pour les produits agricoles perdra de l'importance. Il sera en effet sans doute bien plus important de veiller à l'accès aux marchés des importations des principaux produits agricoles, tels que les produits agrochimiques et les machines. Ces importations se heurtent actuellement à de considérables obstacles tarifaires et non tarifaires prenant par exemple la forme de procédures de certification complexes et parfois arbitraires. Ces obstacles constituent une taxe pour l'agriculture ukrainienne et diminuent sa compétitivité en augmentant les coûts de production et en ralentissant l'adoption par le pays des techniques et des savoir-faire modernes.

Le problème agricole le plus litigieux dans les négociations actuelles de l'Ukraine avec le groupe de travail de l'OMC chargé d'examiner sa demande d'adhésion est celui du soutien interne. L'Ukraine demande actuellement que lui soit accordée une mesure globale du soutien (MGS) de 1.38 milliard de dollars des États-Unis, sur la base d'une période de référence allant de 1994 à 1996. Certains membres du groupe de travail insistent pour qu'une période de référence allant de 1997 à 1999 soit au contraire utilisée, ce qui ramènerait la MGS consolidée à 0.0607 milliard (60.7 millions) de dollars des États-Unis¹³.

Selon Kobuta et Shevzov, la MGS de l'Ukraine s'élevait à 1.88 milliard de hryvnias en 2001. En outre, les dépenses relevant de la catégorie verte se sont élevées à 1.06 milliard de hryvnias, pour un soutien agricole total de 2.94 milliards de hryvnias (soit environ 0.55 milliard de dollars des États-Unis)¹⁴. Si l'on tient également compte des exonérations fiscales accordées à l'agriculture (voir ci-dessous), le soutien total à l'agriculture en 2001 passe de 1.87 milliard à 4.81 milliards de hryvnias, soit 0.91 milliard de dollars des États-Unis. Ce chiffre correspond à environ 7 % des recettes agricoles brutes en 2001. Si le gouvernement ukrainien avait été en 2001 en mesure de fournir

la totalité du soutien de 1.38 milliard de dollars des États-Unis dont il souhaiterait obtenir la consolidation dans le cadre de l'OMC, le soutien total se serait élevé à 11 % et non à 7 % des recettes agricoles brutes.

Le fait le plus important est peut-être que l'Ukraine a déjà accepté, dans le cadre des négociations en cours, de ne pas être autorisée, en tant que membre de l'OMC, à avoir recours à des subventions à l'exportation. Conjuguée au fait que l'Ukraine sera probablement exportateur net des principaux produits agricoles de base, cette restriction réduira considérablement les moyens d'actions dont disposeront les responsables de la politique agricole à l'avenir. Lorsqu'un pays est exportateur net d'un produit donné, toute forme de soutien des prix implique inévitablement des subventions à l'exportation implicites ou explicites. Si ces subventions ne sont pas autorisées, le soutien des prix ne peut non plus être envisagé. Ce point a jusqu'ici échappé à bien des responsables ukrainiens ; bon nombre de partisans de l'adhésion de l'Ukraine à l'OMC sont également des tenants des systèmes de prix d'intervention et de prix d'engagement pour les céréales qui ont été mis en œuvre en 2002. Bien entendu, le gouvernement ukrainien ne peut pas se permettre pour le moment de prendre des mesures de soutien des prix de grande ampleur. Il n'en demeure pas moins que l'adhésion à l'OMC aura peut-être pour principale conséquence pour l'Ukraine que la renonciation aux subventions à l'exportation contraindra les responsables ukrainiens à envisager d'autres solutions que les politiques de soutien des prix, même s'ils ont un jour les moyens d'avoir recours à ces dernières. Étant donné que les politiques de soutien des prix sont, comme chacun sait, parmi les moyens les plus inefficaces d'apporter un soutien à l'agriculture et ceux qui engendrent le plus de distorsions, la renonciation aux subventions à l'exportation pourrait présenter d'importants avantages pour l'Ukraine à long terme.

La Russie est également en train de négocier son adhésion à l'OMC. La Russie et l'Ukraine partagent toutes deux la même crainte : chacun des deux pays appréhende que l'autre parvienne à faire aboutir ses propres négociations avant lui-même, car il pourrait alors se joindre au groupe de travail chargé d'examiner sa demande d'adhésion et rendre plus difficile les négociations du fait de la prise en compte des problèmes bilatéraux entre l'Ukraine et la Russie. Il serait dans l'intérêt de l'Ukraine d'établir des relations agricoles stables avec la Russie et avec les autres membres de la Communauté des États indépendants (CEI). Malgré de longs pourparlers en vue de la signature d'accords de libre-échange, les échanges agricoles au sein de la CEI continuent à se heurter à toutes sortes d'obstacles et de restrictions *ad hoc*¹⁵. Un accord de libre-échange a été ratifié par le Parlement ukrainien (Rada) mais pas par la Douma russe. A l'heure actuelle, l'un des principaux problèmes agricoles qui opposent la Russie et l'Ukraine concerne l'application des nouveaux contingents d'importation de la Russie pour les produits carnés et les produits laitiers conjointement avec l'augmentation sensible des droits de douane pour les importations hors contingent. Ce nouveau système ne s'applique pas (pour le moment) aux importations en provenance d'Ukraine, mais représente une menace potentielle dans la mesure où 95 % (60 %) des exportations ukrainiennes de viande bovine (de lait) sont destinées à la Russie.

2.5. Taxation de l'agriculture

Comme cela a été précédemment mentionné, environ 50 % du soutien total actuellement fourni aux agriculteurs en Ukraine (1.87 milliard de hryvnias sur un total de 3.75 milliards, hors mesures de la catégorie verte) sont fournis sous la forme d'exonérations fiscales qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de la MGS. Actuellement, les exploitations acquittent une « taxe agricole unifiée » représentant de 0.3 à 0.5 % de la valeur de leurs terres, calculée en multipliant leur superficie par un prix fictif établi en fonction de leur qualité. Ce régime fiscal parviendra à expiration à la fin de 2003, et la question de savoir s'il doit être reconduit ou remplacé par un autre système d'imposition sera sans doute l'un des problèmes de politique agricole les plus controversés dans un proche avenir.

Le faible montant de la taxe agricole unifiée sur les ressources foncières représente une importante subvention implicite en faveur de l'agriculture, et en particulier en faveur des exploitations rentables qui auraient, sinon dû, acquitter une forme ou une autre d'impôt calculé en fonction de leur chiffre d'affaires ou de leurs performances. Cette taxe favorise également les activités d'élevage – production de volailles ou engraissement de porcs – qui nécessitent peu de terres. L'abandon de l'actuel système d'imposition sur la base des ressources foncières au profit d'un système d'impôt sur les bénéfices ou sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles se traduirait par une importante redistribution de la charge fiscale, qui pèserait dès lors davantage sur les 15 à 20 %, peut-être, des exploitations ukrainiennes qui sont compétitives et rentables. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'agriculture devrait apporter une plus grande contribution aux recettes fiscales de l'Ukraine (bien que l'agriculture contribue à environ 13.4 % du PIB ukrainien, elle ne contribue que pour 1.5 % aux recettes fiscales totales), mais de considérables pressions politiques s'exercent en faveur d'une reconduction de la taxe foncière unifiée à la fin de 2004. La loi provisoire en vigueur prévoit de poursuivre l'application de la « taxe agricole unifiée » jusqu'en 2010, tout en modifiant la définition de « l'entreprise agricole » dont la détermination définit l'assujettissement à cette taxe. A l'heure actuelle, les entreprises dont les revenus proviennent au moins à 50 % de ventes de produits agricoles sont dites « agricoles » en terme de taxation¹⁶, alors que la loi propose de faire passer ce pourcentage à 75 %. La « taxe agricole unifiée » est l'un des rares moyens dont disposent les responsables de l'élaboration des politiques ukrainiens pour fournir un soutien de quelque importance à l'agriculture, et ce soutien n'est de plus pas pris en compte pour le calcul de la MGS.

Les tenants du système actuel font valoir les arguments suivants : i) il est très simple et n'exige pas que les exploitations tiennent une comptabilité détaillée, et ii) les exploitations supportent une lourde fiscalité indirecte dans la mesure où elles sont responsables de la « sphère sociale » dans les zones rurales, ce qui signifie qu'elles doivent fournir de nombreux services de base aux retraités, assurer l'entretien des établissements scolaires, etc. Le bien-fondé de la première objection est discutable : en Ukraine, la plupart des terres agricoles sont mises en valeur par un nombre relativement restreint de grandes exploitations commerciales (environ 14 000) et l'adoption d'un système d'impôt sur les bénéfices ou sur le chiffre d'affaires aurait par ailleurs un effet secondaire bénéfique en contraignant ces

exploitations à tenir une comptabilité rigoureuse. A mesure que les banques commenceront à appliquer les critères plus stricts de Bâle II¹⁷ pour évaluer les risques de crédit et déterminer les conditions de prêt, ces exploitations seront de toutes façons dans l'obligation de mettre en place une comptabilité appropriée si elles veulent avoir accès à des crédits à un coût raisonnable pour assurer leur modernisation et leur développement.

La seconde objection est toutefois plus fondée. Les autorités régionales et locales souffrent en effet en Ukraine d'un manque chronique de ressources financières et, dans de nombreuses zones rurales, il est demandé, et de fait imposé, aux exploitations de fournir des services sociaux qui devraient normalement être assurés par ces autorités. D'après des estimations effectuées en Russie, où la situation est similaire, la fourniture de ces services accroît de 10 à 30 % les coûts supportés par les exploitations¹⁸. La capacité ou l'incapacité de l'Ukraine à améliorer son système de fédéralisme budgétaire et à décharger ses entreprises agricoles de leurs nombreuses responsabilités sociales implicites et explicites aura d'importantes conséquences à moyen et à long terme sur la compétitivité de l'agriculture ukrainienne.

2.6. Restructuration des exploitations – dépôt de bilan et marchés fonciers

Outre le régime d'imposition auquel sera soumis à l'avenir le secteur agricole en Ukraine, la future mise en œuvre de procédures de dépôt de bilan par les exploitations agricoles et l'évolution des marchés fonciers en Ukraine joueront un rôle important dans la restructuration de l'agriculture ukrainienne. Les statistiques officielles donnent à penser qu'environ 58 % de l'ensemble des grandes exploitations commerciales d'Ukraine ont enregistré des pertes en 2002. Ce pourcentage était respectivement de 85, 52 et 33 % en 1999, 2000 et 2001. Ces statistiques doivent bien entendu être interprétées avec prudence. Elles reposent pour une large part sur les principes de la comptabilité soviétique dont, par exemple, des provisions pour amortissement d'un montant irréaliste. Il est par ailleurs probable que les exploitants pensent que toutes les informations qu'ils peuvent communiquer finiront tôt ou tard dans l'administration fiscale, si bien que leurs déclarations s'en trouvent faussées. La plupart des observateurs s'accordent toutefois à penser que peut-être un tiers des grandes exploitations commerciales d'Ukraine ne sont pas viables et accumulent les pertes depuis au moins le milieu des années 90. Ces exploitations ont pu demeurer en activité parce qu'on leur a laissé la possibilité d'accumuler les arriérés d'impôts et/ou ne paient pas la totalité des salaires ou du loyer des terres.

Si l'on s'en tient aux règles de l'économie de marché, ces exploitations devront déposer le bilan, d'où une redistribution des ressources qu'elles utilisent au profit d'entreprises plus rentables. Étant donné que l'écart – surtout en termes de gestion – entre les 15 %, peut-être, des exploitations qui ont adopté les meilleures pratiques en Ukraine et les exploitations « moyennes » est tout à fait considérable, la mauvaise allocation des ressources observée actuellement occulte un très important potentiel agricole latent en Ukraine¹⁹. Le moratoire dont bénéficiaient auparavant les dépôts de bilan dans l'agriculture a été officiellement suspendu en 2001. Mais dans la pratique, le nombre de procédures de dépôt de bilan engagées a été extrêmement limité, sinon nul, et certains responsables de l'élaboration

des politiques font pression en faveur d'un rétablissement du moratoire. Le processus de restructuration des exploitations se déroule en conséquence bien plus lentement.

Parallèlement au problème des procédures de dépôt de bilan, la future mise en place du marché des terres agricoles en Ukraine sera un important déterminant du rythme de mutation structurelle du secteur. Un Code foncier destiné à régir l'achat et la vente de terres agricoles à compter de 2005 a certes été adopté en octobre 2001, mais les responsables de l'élaboration des politiques en Ukraine indiquent qu'une trentaine de textes de loi et de textes réglementaires dérivés doivent encore être adoptés pour compléter le cadre institutionnel nécessaire au bon fonctionnement du marché foncier (il s'agit par exemple de mettre en place un système de cadastre, de permettre l'hypothèque des terres, etc.). L'importance d'un marché pour l'achat et la vente de terres agricoles est parfois surestimée, du moins pour ce qui est du court et du moyen termes. Du fait de la faible rentabilité de l'agriculture en Ukraine, le prix des terres n'est lui-même guère élevé, ce qui en limite la valeur en tant que moyen de garantie pour l'obtention de crédits. Qui plus est, les exploitations sont sous-capitalisées et ne sont pas en mesure de procéder à d'importants achats de terres dans un avenir prévisible.

Du point de vue des ressources foncières, la poursuite de la mise en place du marché de la location de terres agricoles constituera donc le principal problème pour l'agriculture ukrainienne dans les années à venir. Le bon fonctionnement de ce marché permet aux exploitations efficaces de s'agrandir sans avoir à souscrire des crédits de longue durée. Il contraint par ailleurs les exploitations moins efficaces à améliorer leurs performances ou à renoncer à opérer dans le secteur. Il sera toutefois sans doute difficile d'assurer le fonctionnement efficace et équitable du marché de la location de terres. Contrairement aux anciennes exploitations collectives, qui occupent de vastes superficies, les exploitations individuelles provenant de parts de ces anciennes exploitations sont généralement de petite taille (environ 4 hectares en moyenne)²⁰. Il paraît donc tout à fait probable que le marché de la location de terres se caractérise par une considérable asymétrie tant au niveau de l'information que du pouvoir de négociation, et que les petits propriétaires fonciers en viennent souvent à estimer que la demande de terres n'est pas réellement concurrentielle. Les chefs d'exploitations sont souvent en mesure d'exercer des pressions considérables sur les petits propriétaires fonciers en vue de leur faire accepter des contrats de bail de longue durée et de réduire par d'autres moyens la pression concurrentielle que pourrait engendrer un marché de la location de terres fonctionnant de façon satisfaisante, surtout s'ils ne sont pas tenus de déclarer et d'enregistrer les transactions.

2.7. Taxation implicite de l'agriculture

Les responsables de l'élaboration des politiques en Ukraine évoquent certes souvent la nécessité de soutenir les agriculteurs, mais ils ont pris ces dernières années deux grandes mesures qui imposent une lourde taxe à l'agriculture. La première de ces mesures concerne le versement différé des remboursements de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont bénéficient les exportateurs. Depuis environ deux ans, l'administration fiscale ukrainienne a

différé les remboursements de TVA aux exportateurs. En septembre 2002, l'encours total des remboursements différés de TVA s'élevait à 6.4 milliards de hryvnias (soit 3.6 % du PIB) dont environ 2.2 milliards de hryvnias étaient en souffrance. Comme il fallait s'y attendre, compte tenu de l'élasticité de la demande de produits d'exportation ukrainiens sur les marchés mondiaux, les négociants de céréales et d'oléagineux ont réagi en réduisant d'autant les prix auxquels ils sont prêts à acheter leurs produits aux exploitants, de sorte que les remboursements de TVA différés ou en souffrance ont les mêmes effets qu'une taxe implicite sur l'agriculture.

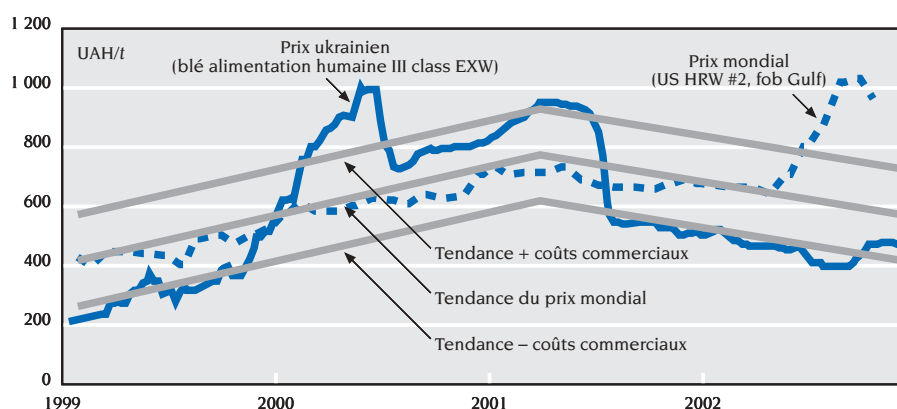
La seconde de ces mesures est la taxe sur les exportations d'oléagineux appliquée en Ukraine. Cette taxe a été instituée à la suite des pressions exercées par les tritrateurs d'oléagineux et elle est en vigueur depuis plusieurs années. Son montant s'élève actuellement à 17 % et ses effets sont similaires à ceux des remboursements différés de TVA, entraînant une baisse des prix à la production des graines de tournesol. Les exportations de graines de tournesol sont touchées par ces deux mesures. L'élimination respective de ces taxes implicite et explicite entraînerait une hausse des prix à la sortie de l'exploitation et relancerait fortement la production ukrainienne, accroissant ainsi les excédents exportables.

2.8. Infrastructures de commercialisation

La politique adoptée à l'égard du développement des infrastructures de commercialisation sera un des principaux déterminants de la compétitivité future sur les marchés agricoles. Comme le montre le graphique 32, le comportement des prix des céréales ukrainiennes a été au cours de ces dernières années plus ou moins conforme à la théorie, puisqu'ils ont été inférieurs aux cours mondiaux les années où l'Ukraine a été exportateur net, et supérieurs celles où elle a été importateur net. Deux exceptions notables se sont produites au début de 2000, date à laquelle l'instauration de tarifs d'importation pour les céréales a permis aux prix d'atteindre des niveaux record rapidement corrigés après la mise en place de contingents tarifaires, et à la fin de 2002, quand les prix en vigueur aux États-Unis n'ont plus été le cours de référence sur les marchés mondiaux, cette fonction étant largement assumée par les céréales de la mer Noire.

La question déterminante est que les coûts de commercialisation des céréales sont considérablement plus élevés en Ukraine que dans les pays exportants comparables, de sorte que dans un contexte d'exportations nettes, les producteurs ukrainiens recevront une part infiniment plus faible du prix mondial que leurs concurrents dans les autres pays²¹. Les coûts de commercialisation sont excessifs parce que les infrastructures sont anciennes et dépassées et qu'elles avaient essentiellement pour fonction de transporter les céréales et les autres produits d'exportation ukrainiens vers le nord, en direction des autres républiques soviétiques et non vers le sud, à destination des marchés mondiaux en passant par les ports de la mer Noire. Les coûts de commercialisation sont également trop élevés parce que l'allocation des infrastructures rares telles que les wagons de chemins de fer et les terminaux portuaires continue à être gérée de façon opaque par des monopoles publics et parapublics, et parce que jusqu'à une date récente les investisseurs étrangers n'étaient pas autorisés à investir dans la

Graphique 32. Évolution des prix du blé meunier en Ukraine, 1999-2002



Source : Ministère de l'Agriculture des États-Unis, *Wheat Market Outlook*, divers numéros ; UkrAgroConsult *Weekly Market Report*, divers numéros.

modernisation des équipements portuaires et de transport ou des autres infrastructures « stratégiques ». Ces dernières explications peuvent bien entendu être considérées comme une conséquence de l'échec des politiques mises en œuvre et comme une autre source de taxation implicite de l'agriculture (voir section 2.7 ci-dessus).

Les autorités ukrainiennes ont récemment commencé à prendre conscience de ce problème et, en particulier, à mettre en place un environnement plus propice aux investissements étrangers dans les équipements tels que les terminaux portuaires. Les négociants de céréales commencent à se pencher sur les possibilités de faire du Dniepr une sorte de « Mississippi ukrainien » permettant d'éviter les goulets d'étranglement du réseau ferroviaire sur le chemin des marchés mondiaux. Dans les prochaines années, les infrastructures de commercialisation devraient constituer une des principales sources d'investissements directs étrangers dans l'agriculture ukrainienne et dans l'économie dans son ensemble, desserrant ainsi progressivement un goulet d'étranglement qui a été le facteur limitant le volume des exportations de céréales et d'oléagineux ces dernières années. Il en résultera une hausse des prix à la production des principaux produits végétaux et donc une augmentation de la rentabilité des exploitations ukrainiennes. Cependant, les mesures de rétorsion entreprises à l'encontre des négociants et des décideurs politiques responsables des réformes, lesquels sont accusés de causer des pénuries de blé et d'encourager une hausse rapide des prix en 2003 (voir graphique 32) pourraient même mettre un terme à ces investissements²².

2.9. Formation des prix et transparence

Environ 700 bourses sont enregistrées en Ukraine. La plupart n'existe que sur le papier, et aucune n'a été capable de se forger la réputation d'un lieu incontesté de formation des prix sur les marchés agricoles ukrainiens. Les informations fiables et à jour sur les prix sont par conséquent rares. En outre, l'intégration des marchés régionaux demeure faible en Ukraine étant donné que les autorités font encore parfois obstacle à la circulation des

marchandises entre les oblasts. En particulier, beaucoup considèrent encore que les céréales et le sucre sont des produits « stratégiques » et que les informations à leur sujet ne doivent pas être largement diffusées ou circuler librement. De fait, les exploitants agricoles éprouvent des difficultés à collecter des informations exactes et à prendre les meilleures décisions en matière de production et de commercialisation.

Depuis quelques années, des lettres d'information sur l'agriculture et des comptes-rendus sur l'état des marchés sont périodiquement publiés et l'on dispose désormais de quelques informations fiables sur les prix et les marchés. Un marché à terme de marchandises a été créé en Ukraine le 16 janvier 2003. Il faudra de toute évidence un certain temps avant que ce marché soit effectivement ouvert et que des opérations y soient effectuées, et l'on ne sait encore clairement sur quels types de produits elles porteront, bien que le blé et le tournesol paraissent naturellement devoir faire partie du nombre. Si ce marché à terme se développe, il pourrait devenir une institution de marché en Ukraine, fournissant aux exploitants, aux transformateurs et aux négociants non seulement un instrument de couverture mais aussi une source d'informations précises et d'actualité. Il reste à savoir s'il sera capable d'attirer les liquidités nécessaires et de se forger la réputation nécessaire à sa réussite. Cela prendra au mieux un temps considérable et l'issue dépendra de la capacité des responsables de l'élaboration des politiques ukrainiennes à résister à la tentation de faire un mauvais usage de ce marché et de s'en servir pour réguler d'une façon ou d'une autre le commerce intérieur ou extérieur de produits « stratégiques ».

2.10. Cas particulier du sucre

Le sucre constitue d'une certaine façon un cas à part parmi les grandes productions végétales dans la mesure où l'Ukraine est importateur net de sucre depuis déjà plusieurs années. Au milieu des années 90, alors que l'Ukraine exportait encore du sucre, les prix paritaires à l'exportation étaient relativement bas et les exploitations se sont de plus en plus tournées vers la culture de céréales et d'oléagineux, plus rentables. Les responsables de l'élaboration des politiques ont réagi par la mise en place d'un système de quotas inspiré de celui appliqué par l'UE. Dans la pratique, ces quotas ne limitent pas encore la production de sucre. La production de betterave à sucre s'est légèrement raffermie récemment à la suite de certaines mesures d'incitation, mais elle est limitée par divers facteurs dont la nécessité d'équipements spécialisés et le fait que, contrairement aux céréales et aux oléagineux, qui peuvent généralement être vendus contre des espèces, la betterave à sucre est généralement payée par les raffineries selon un « système de péage », c'est-à-dire sous la forme de sucre blanc. Les prix intérieurs du sucre sont pour une large part déterminés par les contingents tarifaires qui s'appliquent aux importations de sucre brut et par les quantités de sucre de contrebande en provenance de pays voisins tels que la Russie et la Biélorussie.

Le sucre est un des produits pour lesquels l'Ukraine n'a offert aucune concession tarifaire dans ses actuelles négociations avec l'OMC, dans le cadre desquelles elle a demandé que son actuel tarif d'importation de 50 % soit consolidé sans aucune réduction (voir graphique 31). La taille du contingent

tarifaire pour le sucre brut – qui devrait vraisemblablement se situer dans une fourchette de 0.20 à 0.26 million de tonnes – est en cours de négociation. Compte tenu que les mesures de contrôle des importations et un système de quotas de production se conjuguent pour maintenir les prix du sucre en Ukraine au-dessus des cours mondiaux (le prix du sucre blanc y atteint environ 400 USD/t), la betterave à sucre continuera à concurrencer dans le pays les cultures d'exportation telles que les céréales et les oléagineux, réduisant la production et les excédents exportables de ces produits.

2.11. Capital humain et agriculture ukrainienne

Dans l'Union soviétique, l'éducation ne mettait pas l'accent sur les compétences analytiques et les connaissances en matière de gestion nécessaires pour éclairer les décisions des entreprises et des pouvoirs publics dans une économie de marché. Des efforts spectaculaires ont certes été déployés, mais après 11 années de transition la plus grande partie du système éducatif ukrainien souffre d'un manque chronique de ressources financières et d'innombrables rigidités qui expliquent que les jeunes ne sont guère attirés par une carrière dans la recherche ou dans l'enseignement. L'enseignement et la recherche agricoles – en particulier dans les disciplines économiques telles que la gestion des entreprises agricoles et l'analyse des politiques et des marchés – ne font nullement exception. L'agriculture moderne est tributaire d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et bien formée, mais le système éducatif ne peut actuellement répondre à la demande que ce soit quantitativement ou (à de rares exceptions près) qualitativement. Les investisseurs étrangers tout comme les nationaux regrettent que le capital humain soit sans doute aujourd'hui le principal facteur limitant le développement de l'agriculture ukrainienne.

Pour desserrer cette contrainte, les responsables de l'élaboration des politiques ukrainiens devront augmenter les dépenses consacrées à l'enseignement et à la recherche agricoles. Ils devront également « ouvrir » le système actuel et permettre aux jeunes scientifiques et aux jeunes enseignants d'accéder à des postes déjà existants, où ils pourront bénéficier d'une certaine indépendance et assumer des responsabilités, ou de créer de nouvelles institutions qui puissent concurrencer et revitaliser les anciennes. A court terme, ils devront demander davantage d'aide aux bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux en vue de la formation d'importants effectifs d'étudiants, de jeunes chercheurs et de jeunes enseignants à l'étranger, et ouvrir à ces chercheurs et à ces enseignants des perspectives de retour en Ukraine après l'achèvement de leur formation.

3. *Projections de la production et des échanges des principaux produits agricoles de l'Ukraine*

Il est toujours difficile d'effectuer des projections pour la production et les échanges agricoles, mais cet exercice est particulièrement difficile dans le cas d'un pays comme l'Ukraine. Comme nous l'avons vu ci-dessus, un grand nombre « d'incertitudes » politiques influenceront les futures performances. Les projections approximatives présentées ci-dessous vont de l'année de référence 2003 jusqu'à 2008. Elles ont été établies à l'aide de feuilles de

calcul portant sur la balance des échanges d'un seul produit en partant d'hypothèses plausibles concernant les taux annuels de variation de l'offre et de la demande. Il n'est donc pas explicitement tenu compte des élasticités et des prix, qui sont supposés évoluer conformément aux projections des *Perspectives agricoles de l'OCDE*.

Dans tous les scénarios de prévisions présentés ci-dessous, on suppose que la demande sera déterminée par une augmentation des revenus réels d'environ 4 % par an. D'autre part, la population ukrainienne a diminué de 0.8 % par an entre 1996 et 2002, et l'on suppose qu'elle continuera à diminuer au rythme de 0.5 % par an pour atteindre une population d'environ 47 millions d'habitants en 2007. L'environnement macro-économique est supposé demeurer stable. Nous partons de l'hypothèse qu'il ne se produit aucune modification majeure de la politique agricole de l'Ukraine et que les tendances actuelles – telles que l'amélioration des infrastructures commerciales et le développement progressif de systèmes de crédit agricole – se poursuivront. Parmi les évolutions qui pourraient entraîner une croissance plus rapide de la production et des échanges figurent une offensive de grande ampleur dans les domaines de la formation et de l'éducation, un respect plus strict des contraintes budgétaires et des procédures de dépôt de bilan dans le secteur agricole, ainsi que la réduction des taxes implicites qui pèsent sur les exploitations en Ukraine (c'est-à-dire les remboursements différés de la TVA). L'instabilité macro-économique et un ralentissement de la réforme – ou même un retour en arrière – constituent peut-être les principales menaces pouvant remettre en question les projections présentées ci-dessous.

Une série de projections est présentée pour le blé et les céréales secondaires sur la base d'une part d'hypothèses optimistes opposées à des hypothèses pessimistes et, d'autre part, de différentes années de base. Dans un jeu de projections, l'année 2002-03, une bonne année en termes agro-climatiques, est choisie comme année de référence, alors que dans l'autre jeu de projection on a choisi la moyenne des années récolte 1998-1999/2002-2003. Il en résulte une matrice de projections 2 sur 2 à la fois pour le blé et les céréales secondaires. Les rendements moyens, la production et les exportations de la période 2006-2007/2007-2008 sont présentés ci-dessous.

3.1. Projections pour le blé

Dans le scénario optimiste, on suppose que la production augmentera de +2.5 % par an jusqu'en 2005, puis de 3 %, en raison de l'augmentation des superficies récoltées de 1 % tout au long de la période, de la hausse des rendements de 1.5 % et 2 % respectivement jusqu'en et après 2005. Dans le scénario pessimiste, on suppose une augmentation de la superficie cultivée de 0.5 % par an et des rendements de 1 % et 1.5 % par an respectivement jusqu'en et après 2005. Il en résulte une hausse de la production annuelle de 1.5 % jusqu'en 2005 puis de 2 % par la suite. Dans le scénario optimiste, la demande de blé destiné à l'alimentation animale est supposée augmenter de 3 % par an contre 2 % dans le scénario pessimiste. Dans les deux scénarios, les importations sont fixées à 5 000 tonnes par an, la consommation intérieure de blé pour l'alimentation humaine est supposée augmenter de 0.5 % par an à partir d'un niveau de base de 139 kg/habitant, et l'utilisation de semences

demeure constante avec 0.18 tonne/hectare. Conformément aux moyennes historiques, les pertes sont supposées être constantes avec 6 % de la production et le ratio des stocks finaux par rapport à la demande totale est fixé à 6 %.

Tableau 3. **Projections de la production, de la consommation et des échanges de blé en Ukraine, 2006-2007/2007-2008**

Période de base	Scénario optimiste	Scénario pessimiste
2002-2003	Rendements = 3.14 tonnes/ha Production = 22.3 mill. tonnes Exportations = 7.6 mill. tonnes	Rendements = 3.07 tonnes/ha Production = 21.3 mill. tonnes Exportations = 7.0 mill. tonnes
1998-1999 à 2002-2003	Rendements = 2.83 tonnes/ha Production = 18.0 mill. tonnes Exportations = 4.5 mill. tonnes	Rendements = 2.77 tonnes/ha Production = 17.2 mill. tonnes Exportations = 4.0 mill. tonnes

Source : Projections de l'auteur, d'après UkrAgroConsult (2003).

3.2. Projections pour les céréales secondaires

Les mêmes hypothèses concernant les superficies cultivées et les rendements du blé sont appliquées aux céréales secondaires. Comme dans le cas du blé, on suppose que la demande de céréales destinées à l'alimentation animale augmentera de 3 % par an dans le scénario optimiste et de 2 % par an dans le scénario pessimiste. Dans les deux scénarios, le niveau des importations est fixé à 130 000 tonnes par an, la consommation intérieure de blé destiné à l'alimentation est supposée augmenter de 0.5 % par an à partir d'une base de 48 kg/habitant et l'utilisation de semences demeure constante avec 7 % de la production, alors que le ratio des stocks finaux à la demande totale est de 4 %.

Tableau 4. **Projections de la production, de la consommation et des échanges de céréales secondaires en Ukraine, 2006-2007/2007-2008**

Période de base	Scénario optimiste	Scénario pessimiste
2002-2003	Rendements = 2.31 tonnes/ha Production = 18.6 mill. tonnes Exportations = 4.5 mill. tonnes	Rendements = 2.26 tonnes/ha Production = 17.8 mill. tonnes Exportations = 4.2 mill. tonnes
1998-1999 à 2002-2003	Rendements = 2.01 tonnes/ha Production = 14.7 mill. tonnes Exportations = 2.5 mill. tonnes	Rendements = 1.96 tonne/ha Production = 14.1 mill. tonnes Exportations = 2.3 mill. tonnes

Source : Projections de l'auteur, d'après UkrAgroConsult (2003).

Les projections présentées aux tableaux 3 et 4 mettent en évidence l'importance des hypothèses de l'année de référence. Dans la mesure où la performance des années 2001-2002 et 2002-2003 doit plus aux bonnes conditions climatiques qu'à l'amélioration du contexte macro-économique et politique et à la restructuration correspondante du secteur agricole, on peut s'attendre à ce que les exportations totales de céréales de l'Ukraine atteignent entre 6 et 7 millions de tonnes d'ici le milieu de la décennie. Dans

la mesure où le contraire est également possible, on peut s'attendre à voir les exportations atteindre 11 à 12 millions de tonnes. Les deux séries de projections montrent que les hypothèses relatives à la tendance des rendements et à la demande en alimentation animale (scénario optimiste contre scénario pessimiste) sont moins critiques, générant des différences rarement supérieures à 0.5 million de tonnes. Il convient de souligner que les rendements et les autres variables ne peuvent adhérer strictement aux tendances lissées qui sous-tendent ces projections, et les résultats affichés dans les années considérées individuellement peuvent se révéler extrêmement différents des prévisions des tableaux 3 et 4.

Notes

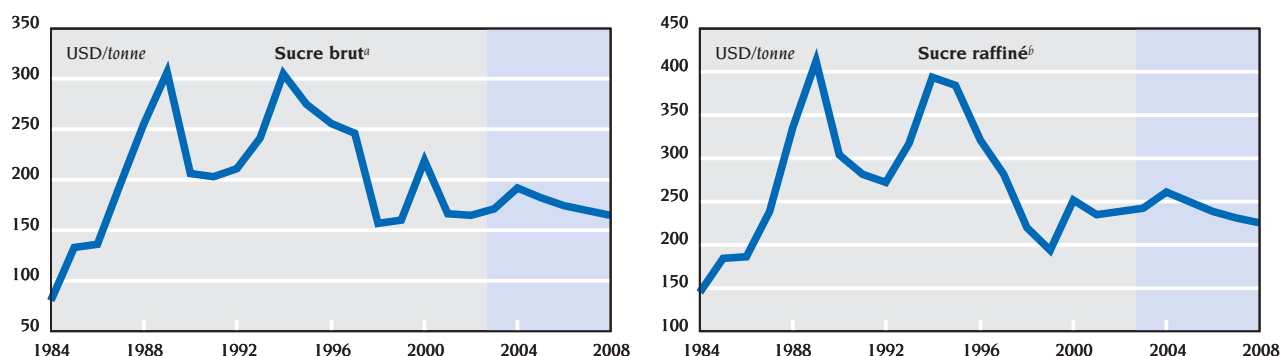
1. Voir Kurkalova, L. et H. Jensen (1996), *Production Efficiency in Ukrainian Agriculture and the Process of Economic Reforms*, Centre pour le développement agricole et rural, université de l'Iowa, septembre ; et Murova, O. (2000), *Farm Efficiency in Ukraine and Russia: Comparative Analysis*, Thèse de doctorat. Université du Mississippi.
2. Lissitsa, A. et M. Odening (2001), *Effizienz und totale Faktorproduktivität in der ukrainischen Landwirtschaft im Transformationsprozess*, université Humboldt de Berlin, document de travail n° 58/2001.
3. Striewe, L., O. Starikov et I. Chapko (2001), Rural Finance in Ukraine – Extending the Frontier, in von Cramon-Taubadel, S., S. Zorya et L. Striewe (directeurs de publication), *Policies and Agricultural Development in Ukraine*, Shaker Verlag, pp. 53-69.
4. Par exemple, Brümmer et Loy ont constaté qu'au Schleswig-Holstein, en Allemagne, entre 1987 et 1994, 10 % seulement d'un panel représentatif des exploitations laitières montraient un degré d'inefficience notable. Voir Brümmer, B. et J-P. Loy (2000), The Technical Efficiency Impact of Farm Credit Programs: A Case Study of Northern Germany, *Journal of Agricultural Economics*, vol. 51, n° 3, pp. 405-418.
5. Von Cramon-Taubadel, S. et S. Zorya, (When) Will Ukraine be a Global Player on World Agricultural Markets? Document présenté au x^e Congrès de l'Association européenne des économistes agricoles, qui s'est tenu à Saragosse, en Espagne, du 30 août au 2 septembre 2002.
6. Voir Venema, J. (2002), *Die Struktur und die Wettbewerbsfähigkeit der ukrainischen Milchwirtschaft: Teil 1 Milchproduktion*, mémoire de maîtrise, université Georg-August de Göttingen.
7. Voir Benecke, C. et S. von Cramon-Taubadel (2001), The Present and Future Profitability of Sugar Production in Ukraine, in von Cramon-Taubadel, S., S. Zorya et L. Striewe (directeurs de publication), *Policies and Agricultural Development in Ukraine*, Aachen, Shaker Verlag.
8. Par exemple, on sait déjà que la dureté de l'hiver 2002-03 aura des répercussions importantes sur le volume des récoltes en 2003.
9. Le taux d'inflation a en fait été de -0.6 % en 2002, du fait en grande partie de la baisse des prix des produits alimentaires. L'Institute for Economic Reform and Policy Consulting de Kiev réunit des données actualisées sur les performances macro-économiques de l'Ukraine qu'il publie dans son *Monthly Economic Monitor Ukraine* et dans son *Macroeconomic Forecast Ukraine* (www.ier.kiev.ua).
10. Voir Kuhn, A. et Starikov, S. (2003), *Social Security Challenges in Rural Ukraine – The Case of Rural Pensioners*, document du Groupe consultatif allemand, Kiev.
11. L'UE a proposé des consultations mais l'Ukraine n'était en mesure d'exiger aucune contrepartie pour compenser les effets des contingents d'importation de céréales imposés par l'UE.
12. Graphique 31 et les faits considérés ici ne tiennent pas compte des droits *ad valorem*. Les droits spécifiques appliqués aux importations jouent aussi un rôle

- important pour certains produits en Ukraine, lorsqu'ils se montent, par exemple, à un équivalent de droits *ad valorem* de 40 % pour le sucre en 2001, reposant sur la moyenne des prix à l'importation c.a.f. Cependant, il semble évident que les droits spécifiques et *ad valorem* ne sont pas appliqués de façon uniforme en Ukraine, certaines importations provenant par exemple de « zones économiques particulières », plus ou moins exemptées de droits. Les droits spécifiques appliqués aux importations seraient supprimés en cas d'adhésion à l'OMC.
13. Durant la période 1997-99, un montant additionnel de 640 millions de dollars des États-Unis, a été attribué en soutien non spécifique à certains produits, par exemple sous la forme d'exemptions de TVA ou de crédits budgétaires. Cette somme représentant moins de 5 % de la production agricole brute, elle tombe sous la clause *de minimis*.
 14. Voir Kobuta, I. et O. Shevzov (2002), *Domestic Support of Agriculture in Context of Ukraine's Accession to the WTO*, Agricultural Policy for Human Development Project in Ukraine, document de travail n° 14. Ces estimations correspondent au plafond auquel devaient se conformer les dépenses effectives, puisqu'elles ont été établies à partir de la loi de finances. Compte tenu du degré d'exécution du budget en Ukraine, les dépenses effectives ont probablement été plus faibles.
 15. Voir Aslund A. (2003), *A Foreign Trade Policy Strategy for Ukraine*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington DC.
 16. Apparemment, cette loi a entraîné la création de nombreuses structures d'entreprises « artificielles » (c'est à dire des partenariats entre des entreprises agricoles et des industries ou des sociétés de service) n'existant que pour le système d'imposition.
 17. Bâle II est le nom courant donné au New Basel Capital Accord, un accord international qui prévoit de nouveaux règlements et de nouvelles normes pour la gestion des risques au niveau des banques. Voir www.bis.org/publ/bcbsca.htm
 18. Voir Uzun, V. (2002a), *Organisational Types of the Agricultural Production in Russia*, in IET (directeur de publication), *Factor Markets in Russia's Agri-Food Sector: Frameworks of Further Analysis*, documents de la Conférence scientifique de Galizino-II, qui s'est tenue les 6 et 7 juillet 2002. Institut pour l'économie en transition (IET), Moscou, 16-44.
 19. Von Cramon-Taubadel, S. et S. Zorya, *(When) Will Ukraine be a Global Player on World Agricultural Markets?* Document présenté au x^e Congrès de l'Association européenne des économistes agricoles (AEEA), qui s'est tenu à Saragosse, en Espagne, du 30 août au 2 septembre 2002.
 20. Il faut distinguer les parts de la terre qui proviennent d'anciennes fermes collectives de celles d'autres propriétés pouvant être également détenues par des propriétaires privés.
 21. Mis à part les conséquences des subventions aux exportations, un fermier d'Allemagne peut s'attendre à recevoir environ 70 % du mondial des céréales, basé sur les coûts de commercialisation entre la sortie de l'exploitation et une position f.a.b. En comparaison, un fermier ukrainien percevra environ 40 %. Voir Von Cramon-Taubadel S., Zorya S. et L. Striewe, *Policies and Agricultural Development in Ukraine*, Aachen 2001, pp. 103-113.
 22. Voir Cramon-Taubadel S. (2003), *Drawing the right conclusions from the current situation on Ukrainian grain markets*, German Advisory Group on Economic Reform Policy Paper S30, Kiev.

Principales projections – perspectives en bref

- L'évolution de la structure du marché mondial du sucre ne laisse guère présager de hausse des prix mondiaux à moyen terme. L'émergence du Brésil comme un exportateur majeur de sucre brut et de sucre blanc, doté d'une capacité de réserve considérable lui permettant d'accroître ses exportations, devrait influencer notablement sur le niveau des prix du sucre à moyen et à long terme.
- La faiblesse des prix mondiaux au début des *Perspectives* devrait stimuler la consommation et (à terme) freiner la hausse de la production dans certains pays réactifs aux signaux du marché mondial. De ce fait, les prix remontent légèrement au début de la période de projection, à mesure que l'équilibre entre l'offre et la demande s'améliore suite à une diminution des stocks pesant sur le marché. L'augmentation de la production et des exportations qui fait suite à une petite hausse des prix se traduit par une reconstitution des stocks mondiaux et un recul des prix mondiaux à environ un peu plus de 7 cents/livre (165 USD/t, sucre brut) la dernière année de la période de projection.
- La production mondiale de sucre devrait augmenter à un rythme moins soutenu qu'au cours de la dernière décennie, environ 1.3 % par an en moyenne sur l'ensemble de la période de projection, pour atteindre 154 millions de tonnes en 2008. Une progression plus rapide est attendue dans les pays non membres de l'OCDE, et en particulier au Brésil où, avec une expansion annuelle de 4.7 % en moyenne, la production devrait atteindre presque 30 millions de tonnes en 2008.
- Progressant à un rythme annuel moyen de 1.9 %, soit légèrement plus vite que la population mondiale, la consommation mondiale de sucre devrait atteindre 155 millions de tonnes en 2008 et reste le premier moteur du secteur sucrier mondial. L'augmentation sera plus rapide dans les pays non membres de l'OCDE, et en particulier en Asie et en Amérique du Sud, du fait de l'accroissement démographique et de la hausse des revenus. D'ici à 2008, une croissance faible voire une baisse de la consommation est attendue sur les marchés parvenus à maturité de l'Amérique du Nord, de l'Union européenne, du Japon et de l'Océanie.
- Les stocks mondiaux de sucre devraient s'établir autour de 68 millions de tonnes en 2008, soit une progression de près de 1 % par rapport au niveau de 2002, avec un rapport stocks-utilisation passant de 49 % à 44 %.

Graphique 33. Tensions persistantes sur les prix du sucre



a) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, f.a.b., prix vrac au comptant, sept./août.

b) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tendances et perspectives du marché mondial

Tensions persistantes sur les prix du sucre

Les prix relativement bas, par rapport aux standards historiques, enregistrés pendant plusieurs campagnes successives avant le début des *Perspectives* devraient stimuler la consommation mondiale de sucre et ralentir la production dans certains pays ouverts sur le marché mondial. D'où un redressement relatif des prix mondiaux du sucre dans les premières années de la période, la croissance plus forte de la consommation par rapport à la production permettant de réduire quelque peu les stocks mondiaux dont le volume pèse sur le marché. Ultérieurement, les prix devraient à nouveau connaître des tensions (et tomber à un peu plus de 7 cents/livre, soit 165 USD/t en brut) suite à l'accroissement de la production et des disponibilités à l'exportation (voir le graphique 33). Avec l'arrivée, favorisée par la dévaluation en cours de la monnaie, de volumes croissants à faibles coûts en provenance du Brésil, les prix d'équilibre du marché du sucre, les prix mondiaux, resteront bas et inchangés, à moyen terme et éventuellement à long terme. Cependant, des pénuries liées aux aléas climatiques ou à d'autres événements pourraient améliorer l'équilibre du marché sucrier mondial et contribuer à une hausse des prix certaines années.

Expansion prévue de la production et des échanges

Est attendu un marché mondial excédentaire avec un lent ajustement de la production à la récente baisse des prix...

Après plusieurs années consécutives au cours desquelles la production mondiale a été supérieure à la consommation, au début des *Perspectives*, le marché se trouve en situation d'excédent structurel. Dans ce contexte, la question centrale est l'ampleur de l'adaptation de l'offre dans les grands pays producteurs et exportateurs face à une période historique de bas prix. Les événements passés semblent indiquer que le marché mondial du sucre n'est guère sensible aux mouvements descendants des prix mondiaux. La production augmente souvent plus vite que la consommation, ce qui entraîne une alternance de périodes de bas prix et de flambées éphémères. Ce

comportement des prix s'explique par un certain nombre de raisons. Ces mouvements de prix sont souvent perçus comme reflétant la nature pluriannuelle de la production de canne à sucre, qui atténue la réaction des producteurs face à la baisse des prix. Chez les producteurs de betterave sucrière ou de canne à sucre à cycle de culture plus court, l'adaptation de l'offre peut être plus rapide, sauf influence d'autres facteurs, parmi lesquels la nécessité de maintenir un volume d'activité pour faire fonctionner des systèmes de transport et de traitement de la canne à forte intensité de capital.

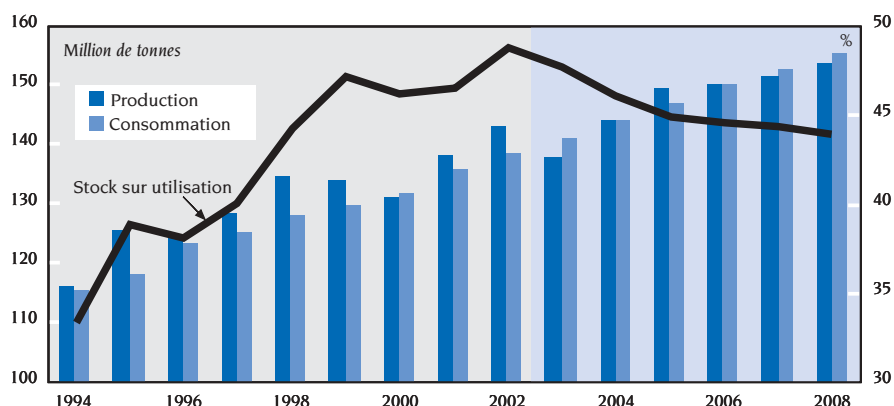
... certains pays de l'OCDE isolant leur secteur sucrier par un soutien et une protection élevés

Outre ces raisons, le soutien et la protection accordés par les pouvoirs publics et susceptibles d'isoler les producteurs des signaux des prix mondiaux expliquent dans une large mesure le manque d'adaptation des marchés sucriers mondiaux, que certains observateurs considèrent comme fortement déformés. Une des principales hypothèses sous-jacentes aux projections des *Perspectives* est la constance des politiques en place dans les pays producteurs et consommateurs. Au sein de la zone OCDE, cela signifie que les États-Unis, l'Union européenne et le Japon continuent à accorder une protection et un soutien élevés à leur secteur sucrier, et ces politiques ont une influence majeure sur le marché mondial du sucre. Alors que ces politiques sont sensées dans certaines régions apporter un élément de stabilité aux marchés domestiques du sucre, elles ont souvent pour conséquence des prix mondiaux plus faibles et de plus grande volatilité. Dans l'Union européenne, sur l'ensemble des *Perspectives*, sont attendus un léger recul de la production de sucre, avec une stabilisation des exportations du fait de la réduction des quotas de production liée au mécanisme de déclassement des stocks de l'OMC, et une hausse des importations en fin de période. Avec l'amélioration des rendements, la production de sucre des États-Unis continuera à progresser lentement, même si le ministère de l'Agriculture applique la nouvelle Loi agricole de 2002 (FSRI Act) de façon à garantir le respect des engagements pris en matière de volumes d'importations dans le cadre de l'OMC et de l'ALENA. La production japonaise devrait rester largement isolée du marché mondial du sucre et changer relativement peu au cours de la période.

La structure du marché mondial du sucre a évolué en réponse à des facteurs économiques et liés aux politiques...

Une troisième explication à la faiblesse des prix mondiaux du sucre est la transformation en profondeur du marché sucrier mondial intervenue au cours des dix dernières années. Cette évolution est liée à des facteurs économiques et à des réformes des politiques ayant eu pour effet de déplacer le centre de la croissance mondiale de la production et des exportations ainsi que de la détermination des prix. Aujourd'hui, l'essentiel de la production de sucre destiné à l'exportation est concentré dans un groupe relativement réduit de pays producteurs de canne à sucre qui sont généralement ceux dont les coûts de production sont les plus bas. Cependant, même certains pays producteurs de canne compétitifs ont été durement touchés par les prix exceptionnellement bas des deux dernières campagnes. De ce fait, la croissance de la production mondiale de sucre devrait ralentir légèrement au début des *Perspectives* avant de s'accélérer à nouveau en réponse à une hausse passagère des prix en 2004-2005 (voir graphique 34). En 2008, la production mondiale de sucre devrait être supérieure de près de 8 % à celle de la campagne 2002-2003. En moyenne

Graphique 34. **Une production mondiale supérieure à la consommation la plupart des années**



Note : les données sont en équivalent sucre brut.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

annuelle, cela représente une croissance d'environ 1.3 % par an sur l'ensemble de la période.

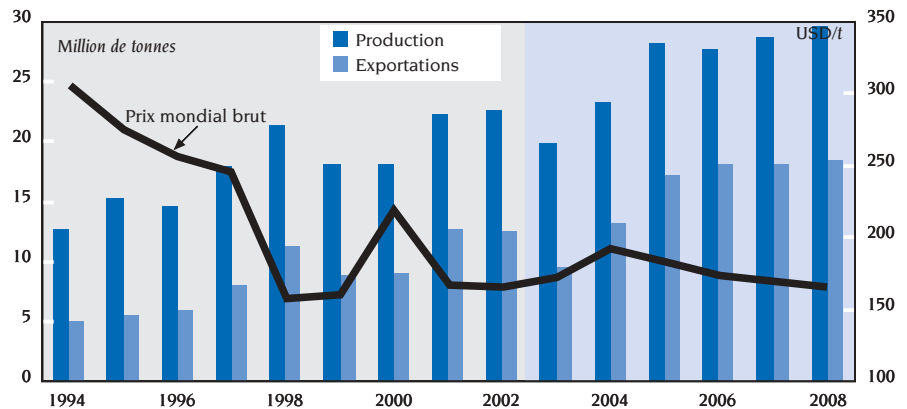
... les prix du marché mondial sont désormais fixés par le Brésil

Parmi les producteurs de sucre, le Brésil devrait connaître la croissance de la production la plus rapide et renforcer sa position dominante dans les échanges de sucre brut et raffiné. Les réformes de la politique sucrière et la dévaluation de la monnaie au début des années 1990 ainsi que la récente dépréciation de la monnaie ont favorisé dans ce pays l'émergence d'un secteur sucrier compétitif et en plein essor, malgré un contexte de prix bas, et doté d'une capacité de production correspondant au double des volumes qu'il exporte actuellement sur les marchés mondiaux. De plus, l'augmentation attendue de la demande dans le secteur de la fabrication d'éthanol, qui absorbe généralement plus de la moitié de la production annuelle de canne à sucre, devrait stimuler la croissance de la production de canne et contribuer à la hausse de l'offre de sucre au cours de la période. Dans un marché déréglementé, ce débouché alternatif pour l'utilisation de la canne à sucre donne un élément de stabilité au revenu des producteurs brésiliens grâce au choix de l'utilisation finale dicté principalement par les recettes relatives du sucre et de l'éthanol. L'accroissement prévu de l'offre brésilienne devrait atteindre 8 millions de tonnes de sucre d'ici 2008. Cela devrait suffire à satisfaire l'accroissement de la demande intérieure en sucre et des exportations de sucre brut et raffiné, et restreindre de fait toute hausse (persistante) des prix mondiaux du sucre à moyen terme.

Un nombre réduit de pays concentre désormais les exportations de sucre brut et raffiné

Le commerce mondial de sucre est désormais entre les mains de quelques grands pays producteurs assurant l'essentiel des exportations. Le Brésil, l'Union européenne et, dans une moindre mesure, la Thaïlande, sont les principaux exportateurs de sucre blanc. Le Brésil, l'Australie, la Thaïlande et Cuba assurent l'essentiel du commerce du sucre non raffiné. Parmi ces producteurs, l'Union européenne est la seule ayant recours à des subventions à l'exportation pour rester compétitive sur les marchés mondiaux (bien que plus de 50 % soit actuellement exporté sans

Graphique 35. **Les prix mondiaux du sucre dépendent de la production et des exportations brésiliennes**



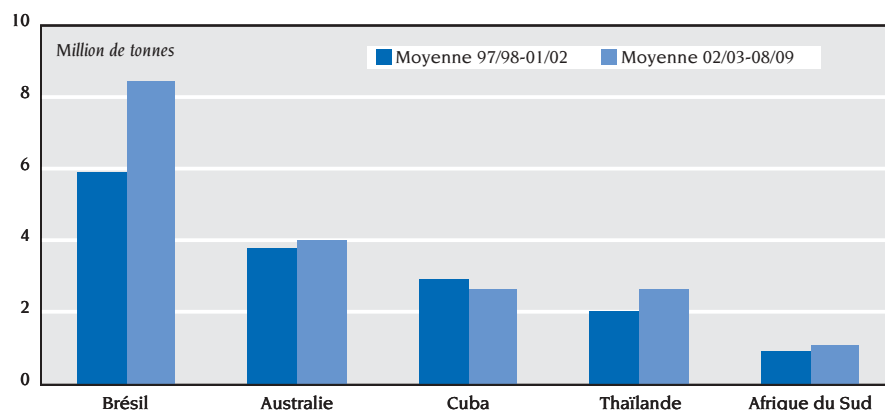
Note : Les données sont en équivalent sucre brut.
Source : Secrétariat de l'OCDE.

subventions). Elles sont appliquées aux ventes à l'étranger du sucre produit sous les quotas A et B à l'intérieur de la Communauté et qui est sujet aux subventions à la marge de l'Accord d'Uruguay sur l'Agriculture, et aux réexportations, après raffinement, du sucre brut importé sous les arrangements préférentiels en provenance des pays de l'ACP (environ 1.3 million de tonnes). Un certain nombre d'autres politiques de concurrence sont aussi mises en œuvre, allant d'un simple bureau d'échange pour les exportations en Australie, le Queensland Sugar Corporation, à des subventions pour le transport et l'infrastructure en Inde pour aide aux exportations du sucre. A moyen terme, peu de changement est attendu dans la composition par pays des échanges de sucre, si ce n'est une domination plus grande du Brésil sur les marchés du sucre brut et du sucre raffiné dans les années à venir (voir graphique 35). Les exportations brésiliennes de sucre non raffiné devraient augmenter plus vite que celles de sucre blanc, en réponse à la diminution de l'écart de prix (mesuré en monnaie nationale) au cours de la période. La production et les exportations de sucre du Mexique devraient aussi montrer une croissance à moyen terme, les exportations allant principalement vers les marchés à prix plus élevés des États-Unis puisque les barrières aux échanges sont plus faibles du fait des accords ALENA.

Dans les autres pays à faibles coûts, essor de la production grâce à l'amélioration de la productivité

L'évolution des prix mondiaux conditionne l'attitude des autres grands exportateurs et à moyen terme, ceux-ci devraient se fier massivement au marché international. Suite à la sécheresse et à la période récente de bas prix, la production australienne devrait connaître un ralentissement initial avant de progresser fortement pendant le reste de la période à mesure que la productivité du secteur s'améliore. La production thaïlandaise devrait suivre le même scénario, avec, dans un premier temps et suite à la récolte exceptionnelle de la campagne 2002-2003, un ralentissement, suivi d'une accélération, qui s'accompagnera d'une hausse des exportations vers la fin de la période, quoiqu'à un rythme moins soutenu qu'au cours de la dernière décennie. A Cuba, la production de sucre devrait continuer à se contracter pendant la première moitié des *Perspectives*, avec la poursuite de la

Graphique 36. **Hausse attendue des exportations de sucre brut en provenance des producteurs à faibles coûts**



Source : Secrétariat de l'OCDE.

rationalisation, devenue indispensable, du secteur de la transformation, avant de connaître un essor relatif dans les dernières années, grâce à la réduction des coûts et à l'amélioration de la productivité. L'Inde est un autre producteur de sucre ayant le potentiel d'élever sa production à moyen terme. La plupart de la production a été dirigée historiquement vers la consommation domestique, mais avec l'augmentation des stocks, une partie de ces stocks devrait vraisemblablement accroître les disponibilités pour l'exportation (sucre brut, raffiné et des plantations pour sucre blanc de pauvre qualité) à condition que les prix soient suffisamment compensateurs (voir graphique 36).

Les importations de sucre brut sont plus concentrées que celles de sucre blanc

Les importations de sucre non raffiné restent le fait d'un petit nombre de pays, parmi lesquels la Russie arrive en tête devant l'Union européenne (bien que l'UE soit une exportatrice nette) et les États-Unis. La progression des importations russes devrait être lente en raison de l'accroissement de la production nationale consécutive à un renforcement des obstacles aux échanges. Une hausse des importations est attendue aux États-Unis et dans l'Union européenne au cours des dernières années de la période suite à la réduction des obstacles aux importations de sucre en provenance de certains pays. Le Canada, le Japon, la Corée et l'Indonésie devraient rester de gros importateurs de sucre. Les importations devraient également dépasser les niveaux atteints jusqu'ici en Chine. Dans le cadre de l'accord d'adhésion à l'OMC, la Chine a mis en place pour les importations de sucre un contingent tarifaire qui reste sous-utilisé dans le scénario de référence. L'encadré 4 illustre les effets sur le marché d'un possible remplissage de ce contingent. Du fait de l'existence de capacités de raffinement additionnelles dans nombre de pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, un accroissement de la demande en sucre brut devrait se produire de même qu'une offre potentielle de sucre raffiné pour réexportations. Les importations mondiales de sucre blanc augmentent également pendant les *Perspectives*, mais sont réparties sur un grand nombre de pays. Les tendances régionales et mondiales de la consommation devraient se traduire par une hausse des besoins d'importation de sucre brut et de sucre blanc à moyen terme.

Progression attendue de la consommation

La croissance régulière de la consommation contribue à réduire des stocks pléthoriques

La progression constante et régulière de la consommation de sucre d'une année sur l'autre reste le moteur de l'économie sucrière mondiale sur la période de projection. La consommation mondiale de sucre devrait s'accroître d'environ 17 millions de tonnes d'ici 2008 et dépasser 155 millions de tonnes. Cela représente une augmentation annuelle de la consommation d'environ 1.9 %, un taux de croissance proche de celui enregistré au cours de la dernière décennie. Pour l'essentiel, cette croissance de la consommation interviendra dans les pays en développement, qui devraient absorber près de 75 % du sucre consommé. L'essor démographique et l'augmentation des revenus par habitant sont les principaux facteurs qui sous-tendent la hausse mondiale de la consommation de sucre dans les pays en développement, l'Asie étant le principal pôle régional de croissance devant l'Amérique latine. Cependant, parmi ces régions, il existe d'importantes variations selon les pays, avec une consommation par habitant de 60 kg à Cuba et de 8 kg en Chine (voir l'annexe statistique, tableau 41). A l'inverse, de nombreux pays de l'OCDE sont considérés comme des marchés parvenus à maturité n'ayant pas ou peu de potentiel de croissance sur l'ensemble de la période.

Un autre facteur influant sur la consommation de sucre est l'offre d'autres édulcorants, qu'ils soient artificiels, non caloriques, ou caloriques tels que l'isoglucose (sirop de maïs à forte teneur en glucose), tiré du maïs et qui occupe une large part du marché des États-Unis. La Chine en est un bon exemple : les édulcorants non caloriques, principalement la saccharine, y sont en concurrence directe avec le sucre, et expliquent en partie la faiblesse de la consommation de sucre par habitant de ce pays. Si la consommation mondiale de sucre est appelée à s'accroître, sa part dans le marché mondial des édulcorants en expansion est susceptible de diminuer à mesure que celle des autres édulcorants, moins coûteux, continue de progresser.

Avec le ralentissement de la production dans certains pays, le ratio stocks-utilisation au niveau mondial régresse

Le volume des stocks mondiaux de sucre est une autre indication du déséquilibre structurel du marché mondial. Au début de la période de projection, les stocks totaux de sucre représentent 49 % de la consommation mondiale. Le ralentissement anticipé de la production mondiale de sucre conjugué à la croissance plus rapide de la consommation au cours des premières années entraînera une baisse du ratio stocks-utilisation, qui devrait s'établir autour de 44 % en 2008-2009. Une partie importante de ces stocks est détenue par des pays où les politiques ne permettent qu'une transmission très partielle des signaux entre les prix mondiaux et intérieurs. Par exemple, avec le maintien de la production et l'accroissement des importations, les stocks de sucre augmentent fortement aux États-Unis. Les stocks de fin de campagne de l'Union européenne représentent normalement environ 10-12 % de la consommation du fait de l'existence du mécanisme de déclassement sous le régime de l'OCM sucre. C'est une politique qui, compte tenu des accords existants à l'importation et du besoin d'empêcher des stocks excessifs, sert à réduire la production de sucre de l'UE, en réduisant temporairement les quotas de production lorsqu'il est attendu que les exportations excèdent les limites aux subventions de l'OMC. Toutefois, les projections du scénario de base laissent à penser que ces ajustements temporaires dans la production de l'UE ne sont pas suffisants

pour compenser la hausse des importations. Ainsi, les stocks de fin de campagne dans l'UE s'élèvent au cours des dernières années des *Perspectives* puisque l'offre de sucre s'accroît, alors que la consommation et les exportations subventionnées sont limitées par les politiques intérieures de soutien et les engagements dans le cadre de l'AACU. Au cours de la période, les stocks accumulés par les autres pays déclinent légèrement avec la hausse des importations de sucre destinées à faire face à l'accroissement des besoins de consommation non couverts par la production.

Questions et incertitudes majeures

Le rôle du Brésil signifie-t-il le maintien de prix bas sur les marchés mondiaux du sucre ?

Des exportations brésiliennes conditionnées en partie par la demande d'éthanol

Le Brésil est rapidement devenu le premier exportateur mondial, et commercialise des volumes considérables de sucre brut et de sucre blanc qui influent notablement sur le niveau des prix mondiaux. La détermination du volume de canne à sucre transformée et disponible pour les exportations de sucre dépend pour une large part de la demande intérieure d'éthanol. A cet égard, le marché mondial est considéré comme un débouché résiduel pour la canne à sucre non utilisée pour satisfaire la demande d'éthanol et de sucre du pays. Cependant, avec la dévaluation en cours du real brésilien, et malgré la faiblesse des prix mondiaux, les recettes des exportations de sucre exprimées en monnaie nationale ont augmenté. Il est devenu plus rentable d'accroître la production et les exportations de sucre vers le marché mondial, ce qui explique en partie l'expansion attendue des exportations brésiliennes dans le scénario de référence. L'autre point à prendre en considération est la future demande d'éthanol. Si la demande intérieure est liée à l'évolution des prix du pétrole et aux taux d'incorporation d'éthanol utilisés pour la production de carburants, il pourrait également être intéressant pour le Brésil de développer un marché extérieur pour l'éthanol. C'est la rentabilité relative du couple éthanol/sucre qui déterminera les quantités de canne qui seront affectées à la production et aux exportations de sucre dans les années à venir.

Les accords commerciaux existants constitueront-ils une contrainte pour les politiques intérieures de l'Union européenne et des États-Unis ?

Les engagements commerciaux pourraient contenir en germe de nouvelles réformes des politiques

En mars 2001, avec l'accord « Tout sauf les armes », l'Union européenne a étendu le système généralisé de préférences pour accorder l'accès en franchise à toutes les exportations en provenance des pays les moins développés, avec quelques exceptions pour les produits sensibles tels que le sucre. Pour ce dernier, le libre accès est accordé progressivement dans le cadre d'un système de contingents annuels exempts de droits qui doivent passer de 74 000 tonnes en 2001-2002 à 197 000 tonnes en 2008-2009. Pour les importations hors contingent, des réductions graduelles des droits de douane sont prévues à compter de 2006 et jusqu'en 2009. Une quelconque révision dans le traitement du sucre sous « Tout sauf les armes » au cours de la période de transition n'est pas considérée dans ces *Perspectives*. En exportant du sucre dans le cadre de ces accords, les pays les moins développés bénéficieront des prix intérieurs de l'Union, qui sont bien supérieurs aux prix mondiaux. Ces pays incluent

notamment les pays ACP qui fournissent actuellement du sucre à l'Union européenne dans le cadre du Protocole sur le sucre ACP instauré de longue date ou de l'Accord spécial préférentiel sur le sucre, à caractère provisoire. Pendant la période précédant l'accès illimité et en franchise douanière prévu pour 2009, l'accord « Tout sauf les armes » ne devrait pas avoir de répercussions sur le marché du sucre de l'Union européenne en termes d'équilibre du marché ou de dépenses budgétaires dans la mesure où il remplacera progressivement les dispositions de l'accord SPS. Cependant, à plus long terme, si les prix internes de l'Union européenne restent substantiellement supérieurs à ceux du marché mondial, les producteurs de sucre des pays les moins développés tournés vers l'exportation sont susceptibles d'accroître leur production et leurs exportations vers l'Union européenne. D'après les estimations de la Commission, les exportations de sucre des pays les moins développés pourraient, à plus long terme, atteindre 2.7 millions de tonnes. Compte tenu de ses engagements au sein de l'OMC, l'Union européenne pourrait éprouver des difficultés à maintenir sa politique sucrière actuelle face à un tel volume d'échanges. Les solutions possibles pourraient être de nouvelles baisses des quotas de production et/ou des prix intérieurs, qui auraient pour double effet de réduire la production et de faire de l'Union européenne une destination moins intéressante pour les exportations des pays en développement.

En application de l'ALENA, au cours d'une période de transition, les États-Unis doivent réduire progressivement le droit de douane actuel sur les importations de sucre brut et raffiné en provenance du Mexique pour leur accorder un accès libre et en franchise douanière en 2008. Après la suppression de ce droit de douane, les États-Unis et le Mexique ne deviendront plus qu'un marché du sucre et des édulcorants réunis. Il est probable que le niveau élevé – bien supérieur aux prix mondiaux – des prix intérieurs du sucre aux États-Unis constitue pour le Mexique un encouragement à accroître la production et les exportations. Toute hausse majeure des importations en provenance du Mexique se traduirait aux États-Unis par une baisse des prix ou une augmentation des cessions de récolte à la CCC en cas de maintien du programme d'avances sur récolte et des taux de prêts actuels pour le sucre. Il n'est alors pas certain que, face au gonflement de leurs stocks de sucre, les États-Unis puissent poursuivre leur politique sucrière en l'état. Parmi les solutions envisageables, une baisse des taux de prêt et des prix intérieurs réduirait les incitations à la production intérieure de sucre, et, dans le même temps, rendrait le marché des États-Unis moins attractif pour les exportations mexicaines (ou d'autres pays tiers). D'autres accords commerciaux régionaux tels que l'Accord de libre échange nord américain (ALENA) qui est en cours de négociations entre les pays du nord et du sud de l'Amérique jusqu'en 2005, pourraient avoir aussi un impact sur le programme du sucre des États-Unis à long terme.

La nouvelle loi agricole adoptée par les États-Unis annule les modestes réformes de la politique sucrière engagées précédemment

Aux États-Unis, la loi agricole maintient un niveau élevé de protection et de soutien

La nouvelle loi agricole reconduit jusqu'en 2007-2008 le programme de soutien au sucre en vigueur aux États-Unis, en préservant les niveaux de soutien appliqués depuis des années. De plus, elle fait marche arrière sur certaines des réformes introduites par le FAIR Act. Les nouvelles mesures

prévoient ainsi la suppression de la pénalité en cas de cession à la CCC de la récolte de sucre à titre de remboursement de l'avance sur récolte ; la suppression des taxes à commercialisation; une option que l'USDA peut mettre en œuvre pour l'exemption des prêts pour le sucre de la majoration d'un pour cent des taux d'intérêt applicable aux autres produits, et une clause pour que le programme du sucre soit rendu « sans coût » dans la mesure du possible. La loi autorise également à nouveau un programme de paiements en nature pour pré-plantation sur les superficies mises en jachère, le cas échéant, et réintroduit l'allocation de contingents de commercialisation. Ces mesures ont pour effet de maintenir le soutien et la production accordés au secteur sucrier national. Cependant, cela ne signifie pas un avenir sans nuage pour le secteur qui sera confronté à la hausse des importations découlant de l'application de l'ALENA, qui ralentira la demande intérieure en sucre, et à la libéralisation (probable) des échanges dans le cadre de l'OMC.

Incertitude

Les projections de sucre de ce chapitre sont conditionnées par de nombreuses hypothèses. Une des plus importantes est celle de la constance de l'environnement politique. Cependant, nombre de développements politiques prospectifs pourraient avoir un impact significatif sur les marchés du sucre. Il s'agit notamment de la révision de l'Organisation Commune de Marché de l'Union européenne, de l'extension des accords OMC aux 10 nouveaux états membres suite à l'élargissement de l'UE, et aussi du résultat des négociations commerciales multilatérales de Doha.

Parce qu'une grande partie de la production et des échanges de sucre a lieu en dehors de la zone OCDE, les développements futurs dans les ENM sont une importante source d'incertitude. En dehors du Brésil, des développements dans d'autres pays pourraient avoir des conséquences sur les projections. La Russie, le plus gros importateur, a imposé un contingent afin de réguler ses importations et encourager la production intérieure de betteraves. La mise en application de volumes de contingents tarifaires ralentira la croissance de ses importations. La Chine est un plus gros marché importateur potentiel pour le sucre brut et raffiné que ce qui est prévu, étant donné ses faibles taux de consommation par habitant. Selon le gouvernement chinois, l'objectif serait que les importations atteignent 20 % de la consommation et que la croissance des édulcorants artificiels, notamment celle de la saccharine soit contrôlée. Les impacts sur le marché d'une augmentation des importations par la Chine sont examinés dans l'encadré 4. Enfin, les pénuries de production liées aux conditions climatiques dans les principaux pays producteurs, ou autres événements de marchés, restent une possibilité pour améliorer les bilans mondiaux de sucre et contribuer aux prix élevés certaines années.

Référence

Organisation internationale du sucre, « Key Drivers of the World Sugar Market », MECAS(02)08, 3 mai 2002.

Encadré 4. La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre ?

La demande de sucre dans les pays en développement est généralement associée à l'essor démographique et à la hausse des revenus, il n'est donc pas étonnant que la Chine, qui occupe le premier rang mondial par sa population et le rythme de développement de son économie, soit perçue par les exportateurs de sucre comme une possible planche de salut pour un marché mondial du sucre en perte de vitesse. En fait, la Chine se situe déjà parmi les premiers consommateurs d'édulcorants et de sucre avec une consommation estimée à plus de 9.9 millions de tonnes en 2002. La Chine est également un gros producteur de canne à sucre (qui représente la majeure partie de sa production) et de betterave sucrière. La consommation de sucre du pays est estimée à environ 7 kg par habitant, ce qui est peu au regard des niveaux internationaux. Ce chiffre révèle un potentiel d'accroissement de la consommation, mais il n'est sans doute pas pleinement représentatif de la situation structurelle de la consommation. En effet, la répartition de la population entre zones rurales et zones urbaines influe fortement sur la consommation de sucre : en zone rurale, la consommation par habitant est estimée à 2.5 kg par habitant. Le sucre occupe donc une place peu importante dans le régime alimentaire de la population rurale, alors que la consommation s'établit à 13 kg par habitant dans les villes. De plus, l'usage d'édulcorants artificiels, en particulier la saccharine, est très répandu dans tout le pays*.

La Chine est devenue membre à part entière de l'OMC en décembre 2001. Aux termes de l'accord d'adhésion, le pays s'est engagé à mettre en place un contingent tarifaire (couvrant à la fois le sucre brut et le sucre raffiné) de 1 764 000 tonnes en 2002, et qui sera porté à 1 852 000 tonnes en 2003 et 1 945 000 en 2004. Le droit de douane sur ces importations a été fixé à 20 % pour le sucre brut et à 30 % pour le sucre raffiné pour les deux premières années, et sera ramené à 15 % en 2004. Le droit de douane hors contingent est de 75 % (pour le sucre brut et raffiné) et sera ramené à 50 % en 2004. Il est entendu que les engagements futurs feront l'objet de nouvelles négociations.

Dans les projections du scénario de base, l'hypothèse est que l'accroissement de la demande de sucre conjugué à une production stable se traduit par des besoins d'importation nets pour la Chine. Si une progression des importations totales de sucre est envisagée sur l'ensemble de la période, celles-ci devraient cependant rester inférieures au plafond du contingent tarifaire en 2008. Les répercussions d'une hausse des importations de sucre par la Chine sur l'ensemble de la période de projection ont été évaluées à l'aide du modèle sucrier élaboré par le Secrétariat. Cette analyse part du principe d'une consolidation des volumes d'importation fixés par le contingent tarifaire. En d'autres termes, les importations de sucre s'élèvent à 1 852 000 tonnes en 2003, puis à 1 945 000 tonnes en 2004 et restent à ce niveau au cours des années suivantes jusqu'en 2008. Il est admis que les importations sont constituées pour l'essentiel de sucre brut, les proportions de sucre brut et de sucre raffiné demeurant pendant les *Perspectives* au niveau atteint au cours des dernières années (2000-02).

Résultats des analyses

Les résultats sont présentés sous la forme de variations en pourcentage par rapport aux projections du scénario de base.

Utilisation à 100 % du contingent tarifaire

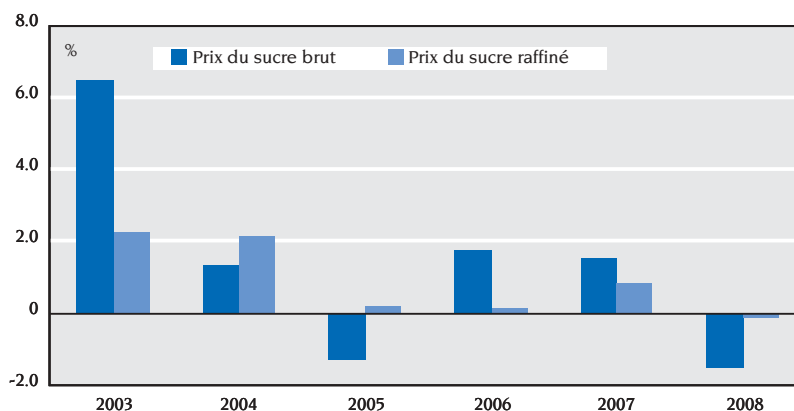
L'utilisation à 100 % du contingent tarifaire entraîne une poussée soudaine des importations de sucre en 2003-04, et une progression des prix mondiaux (en monnaie courante) du sucre brut et du sucre blanc, de près de 7 % et d'un peu plus de 2 % respectivement, par rapport au scénario de référence (voir graphique 37). Ce gonflement est suivi d'un essor moins rapide jusqu'en 2004, puis d'un déclin des importations de la Chine, de sorte que l'impact sur les marchés mondiaux est irrégulier et entraîne un excès d'ajustement au cours des premières années. Comme le montre le tableau 5, la hausse soudaine des prix cède la place à des variations plus limitées au cours des années suivantes, en raison de l'adaptation de la production et de la consommation mondiales, et de la réduction de l'écart entre le volume du contingent tarifaire et le niveau des importations envisagé dans le scénario de référence. La hausse des prix mondiaux entraîne un accroissement maximal de 1.3 % de la production et une progression de 0.6 % de la consommation en 2004. Après une contraction initiale, les stocks mondiaux gonflent à la fin des *Perspectives* sous l'effet d'une augmentation de la production. Les gros exportateurs, à la tête desquels le Brésil, l'Union européenne, l'Australie, la Thaïlande et Cuba, accroissent les volumes commercialisés pour satisfaire la

* Toby Cohen, *China the Saviour of the World Market?*, C Czarnikow Sugar Limited, FO Licht 6^e Conférence européenne du sucre, 2002.

Encadré 4. La Chine, un possible salut pour le marché mondial du sucre ? (suite)

demande supplémentaire d'importations de la Chine. L'analyse révèle que, étant donné l'important potentiel de l'offre de certains pays exportateurs, l'accroissement des importations de la Chine n'entraîne pas d'augmentation soutenue et substantielle du prix mondial du sucre brut et du sucre raffiné, bien que l'effet à long terme (après la poussée initiale) soit une légère progression des prix mondiaux à mettre en parallèle avec des prix plus faibles en fin de période des *Perspectives*. Le respect par la Chine de ses engagements en matière de contingent tarifaire est susceptible d'être tributaire des besoins intérieurs, compte tenu des ajustements au niveau de la production et de la consommation, et de la poursuite de l'offre d'édulcorants artificiels tels que la saccharine. En fin de compte, l'allocation de contingent de la Chine est un autre problème qui pourrait toucher l'importance avec laquelle le quota est rempli, sachant qu'uniquement 30 % du contingent est actuellement alloué aux négociants privés.

Graphique 37. Impact sur les prix mondiaux du sucre d'une hausse des importations de la Chine jusqu'à 100 % du contingent tarifaire



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 5. Répercussions des importations chinoises de sucre en cas d'utilisation totale du contingent tarifaire par rapport au scénario de référence (en %)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Variation du prix mondial						
Prix du sucre brut	6.5	1.3	-1.3	1.8	1.5	-1.5
Prix du sucre raffiné	2.2	2.1	0.2	0.1	0.8	-0.1
Variation sur le marché mondial						
Production	0.0	0.3	1.3	0.3	-0.1	0.4
Consommation	0.6	0.3	0.4	0.3	0.1	0.0
Stocks de fin de période	-1.3	-1.3	0.7	0.7	0.1	1.0
Variation sur le marché chinois						
Production	0.0	0.0	0.0	1.6	0.3	-0.3
Consommation	10.7	6.5	4.9	4.7	2.7	-0.3
Importations	60.5	54.7	45.7	28.5	18.2	5.1
Exportations	1.7	1.8	0.5	3.2	1.6	-0.4
Stocks de fin de période	-10.4	-9.7	-7.3	-5.6	-4.9	-1.6

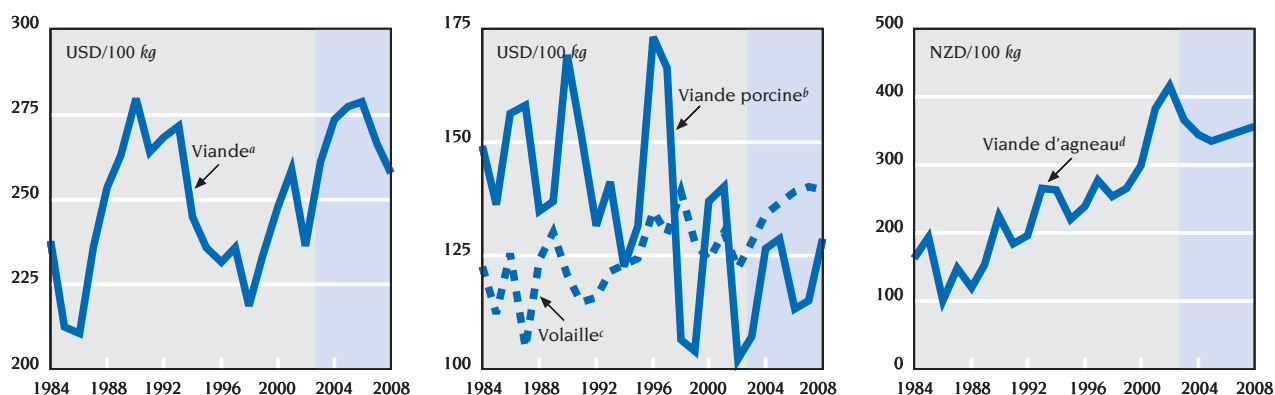
Source : Secrétariat de l'OCDE.

VIANDE

Principales projections – perspectives en bref

- La sécheresse de 2002 a conduit à une liquidation continue du cheptel des États-Unis, réduisant la production de bœuf vers le milieu de la période de projection. Le cycle de la viande bovine aux États-Unis devrait atteindre son point de retournement en 2006, d'où une augmentation de la production et une baisse des prix sur le marché Pacifique du bœuf au cours des dernières années de la période de projection.
- L'instauration récente par la Russie de contingents tarifaires pour la viande tire à la hausse les prix intérieurs. Cela pourrait stimuler la production et réduire la consommation et la demande d'importations d'où une réorientation probable vers d'autres marchés de la part de certains exportateurs majeurs, avec pour effet potentiel un renforcement de la concurrence sur les marchés mondiaux et une chute des prix de la viande, en particulier de volaille.
- Après les difficultés liées à l'apparition d'épizooties sur le marché Atlantique de la viande bovine, le marché Pacifique connaît à son tour une situation analogue. Les exportations vers le Japon de viande bovine en provenance d'Australie et des États-Unis continuent de subir les effets de la baisse de la consommation suite à la découverte de cas d'ESB dans ce pays. Cependant, selon toute vraisemblance, les prix de la viande bovine, de porc et de volaille seront en 2008 supérieurs à ceux de 2002.
- L'apparition récente d'épizooties a entraîné l'application de mesures sanitaires et visant la traçabilité dans un certain nombre de pays. Ces mesures sont susceptibles d'accroître les coûts de production et pourraient perturber les échanges en cas de non-conformité avec l'accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires de l'AACU. En revanche, elles améliorent le sentiment de sécurité des consommateurs, d'où, à terme, une hausse de la demande.
- Avec la poursuite de la dévaluation des monnaies tout au long de la période, les exportations de viande des pays d'Amérique du Sud, en particulier du Brésil, devraient connaître une progression substantielle. Mais cela reste conditionnel à l'état d'épizootie.
- Sur le marché de la viande bovine de l'Union européenne, une reprise est attendue début 2003 après la crise suscitée par l'épidémie d'ESB. Cependant, au Japon, la reprise totale n'interviendra pas avant fin 2004.
- En Océanie, le prix de l'agneau devrait se maintenir à un niveau plus élevé qu'avant l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni, une situation imputable en partie à la contraction du cheptel ovin et de la production dans l'Union européenne.

Graphique 38. Hausse des prix pour la plupart des viandes



- a) Bouvillons Nebraska, États-Unis, poids carcasse parée.
 b) Goretts châtrés et cochettes, poids carcasse parée, Iowa/Sud Minnesota, n° 1-3, États-Unis.
 c) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, prêts à cuire, 12 villes, États-Unis.
 d) Prix du barème de l'agneau, moyenne toutes catégories, poids carcasse parée, Nouvelle-Zélande.
 Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Une situation économique défavorable pour la demande de viande

Par rapport à la fin des années 90, l'ensemble de la période sera marqué par un ralentissement de la croissance du revenu réel dans les pays de l'OCDE. Globalement, la consommation progressera plus lentement, en particulier celle des viandes rouges, plus réactive aux variations des revenus et confrontée en outre à un déclin à long terme lié à l'évolution des préférences des consommateurs. Ce recul de la demande est essentiellement motivé par des préoccupations de santé et s'est accéléré avec les épidémies récentes d'ESB et de fièvre aphteuse dans certains pays. Cette tendance à la baisse de la consommation de viande rouge devrait être renforcée par le ralentissement de la croissance du revenu dans les pays membres par rapport aux années 90. Malgré cette croissance relativement faible de la demande, les prix pour la viande bovine, porcine et de volaille seront en 2008 supérieurs à ceux, très bas, de 2002 (voir graphique 38).

La sécheresse a eu des effets négatifs sur la production de viande bovine dans les grandes régions productrices...

La sécheresse qui a frappé l'Australie, le Canada et les États-Unis en 2002 a provoqué d'importantes pertes de récolte et amoindri la productivité des pâturages, avec des effets marqués sur l'offre de viande, notamment bovine. D'où une augmentation du nombre de bovins envoyés à l'abattage en 2002. Cela a entraîné une augmentation de la production de viande bovine, et partant, une baisse des prix. Une remontée des prix est toutefois attendue pour 2003, avec pour effet un début de reconstitution du cheptel, ce qui entraînera une baisse de la production de viande, du moins à moyen terme, et de nouvelles hausse des prix de la viande bovine, qui devraient atteindre un pic en 2006, avant de baisser pour s'établir à USD 258 par 100 kg en 2008.

*... et sur la production porcine
en Amérique du Nord...*

Le cheptel porcin en Amérique du Nord a connu une phase d'expansion cyclique en raison de conditions favorables, notamment des coûts très bas de l'alimentation animale en 2000 et 2001. D'où une chute des prix proche de celle intervenue en 1998. La baisse des prix du porc de 27 % en glissement annuel observée en 2002 est la deuxième baisse la plus importante enregistrée au cours des 30 dernières années, après la chute de 36 % en 1998. Une des conséquences de ces prix bas sera la compétitivité accrue de l'offre d'Amérique du Nord sur les marchés étrangers, et donc, une hausse soutenue des exportations de viande porcine par le Canada et les États-Unis tout au long de la période. La part de la production de viande porcine vendue sur les marchés étrangers est déjà en progression régulière dans ces deux pays. En 2008, les débouchés à l'exportation représenteront plus de 53 % de la production de viande porcine au Canada.

*... mais l'UE reste
l'exportateur le plus important*

En dépit de la croissance rapide des exportations des pays d'Amérique du Nord, l'Union européenne reste l'exportateur de viande porcine le plus important au monde. On prévoit que la majorité des exportations se feront sans subventions. La Russie semble émerger comme un nouveau marché prometteur pour la viande porcine des pays exportateurs de l'OCDE, mais la concurrence du Brésil et le plafonnement des importations par les autorités russes consécutif à l'instauration de contingents tarifaires pourraient réorienter une partie des exportations vers l'Asie, même si le Japon maintient des mesures de sauvegarde.

*Les marchés se redressent
après les récentes épizooties en
Europe...*

Pendant l'année 2002, dans les pays touchés par l'apparition d'épizooties, les pouvoirs publics ont pris des mesures afin de restaurer la confiance des consommateurs et d'éviter de nouvelles crises. De nombreux pays ont, de ce fait, rouvert leurs frontières aux importations de viande bovine en provenance de l'Union européenne, la région la plus durement touchée dans l'OCDE. L'impact au niveau mondial des épidémies d'ESB et de fièvre aphteuse, qui ont eu des répercussions dramatiques sur l'offre, la demande et les échanges de viande, semble s'estomper. De ce fait, l'Union européenne devrait augmenter ses exportations de viande bovine de 600 000 tonnes en 2002 à 642 000 tonnes en 2008. Actuellement, de 80 kt à 100 kt sont exportées annuellement sans subventions, et on s'attend à ce que cela continue tout au long de la période de projection. Dans le même temps, la consommation par habitant retrouve la tendance à long terme – à la baisse – observée avant la dernière crise de l'ESB. De plus, les stocks d'intervention accumulés devraient disparaître d'ici à 2006. Les exportations de bovins sur pied restent relativement réduites par rapport aux niveaux antérieurs à la crise de l'ESB, une situation imputable en partie à une nouvelle législation qui supprime les détaxations à l'exportation pour la plupart des exportations de cheptel vif.

... au Japon...

Malgré la découverte de deux nouveaux cas d'ESB au Japon en 2003, la consommation japonaise de viande bovine devrait retrouver son niveau d'avant la crise d'ici 2004. Le test obligatoire introduit en octobre 2001 sur tous les animaux abattus pour l'alimentation a, semble-t-il, rassuré les consommateurs quant à l'innocuité de ces produits carnés. Les animaux élevés localement ont la faveur des consommateurs japonais, d'où un essor

de la production de bœuf *wagyu* sur l'ensemble de la période. En appliquant un programme de rachat des invendus de viande bovine d'origine nationale, les autorités ont contribué à maintenir le prix à la production de la viande bovine aux moments les plus critiques. L'effondrement des importations intervenu en 2002 au plus fort de la crise de l'ESB devrait être surmonté d'ici 2004. Une autre conséquence de la crise de l'ESB a été l'abaissement des seuils de déclenchement pour les mesures de sauvegarde applicables à la viande bovine. De ce fait, les droits de douane pour la viande bovine réfrigérée et congelée ont été relevés de 38,5 % à 50 % en 2003. Toutefois, l'hypothèse est que cette mesure de sauvegarde ne sera pas maintenue après 2004. La demande de viande porcine devrait rester relativement soutenue après une longue période de faible croissance, et même avec les consommateurs qui se tournent de nouveau vers la viande bovine maintenant que la crise de l'ESB touche à sa fin, ce qui aura un effet compensateur sur les prix de la viande porcine à moyen terme, même en cas d'augmentation de la production et des importations.

... et en Amérique du Sud

L'épidémie de fièvre aphteuse survenue en Argentine a été rapidement jugulée en 2002. La réaction immédiate et efficace des autorités a permis la réouverture de la quasi-totalité des marchés mondiaux aux exportations de viande bovine en provenance d'Argentine, un résultat plus rapide que prévu et ce, en dépit de l'imposition d'une taxe de 5 % sur les exportations de viande, destinée à accroître les recettes publiques. Grâce à un relèvement temporaire de 10 000 tonnes du contingent alloué, l'Argentine peut désormais exporter jusqu'à 38 000 tonnes de bœuf de première qualité vers l'Union européenne. Quand précisément le programme de vaccination contre la fièvre aphteuse en Argentine va s'arrêter reste incertain. Cependant, les projections indiquent que les exportations de viande bovine vont retrouver leur niveau d'avant l'épidémie de fièvre aphteuse d'ici 2005. La distribution des exportations entre les marchés pacifique et atlantique dépendra largement du fait que la vaccination contre l'épidémie de fièvre aphteuse sera toujours en cours ou non à ce moment-là. Cependant, dans le même temps, le potentiel d'exportation de viande bovine de l'Argentine présente deux points faibles. Premièrement, avec la récente dévaluation du real, le Brésil est devenu plus compétitif en termes de prix sur les marchés mondiaux du bœuf, notamment par rapport à l'Argentine. Secondement, les superficies consacrées aux pâturages dans la pampa argentine sont amenées à diminuer de 11 % en raison d'une augmentation des emblavures. Une situation qui contraste avec celle du Brésil, où d'importantes superficies pourraient être converties en pâturages pour répondre à une demande accrue de viande bovine.

Des importations de viande bovine soutenues en Corée

Les importations coréennes de viande bovine ont connu en 2002 une hausse substantielle qui devrait se poursuivre tout au long de la période. Les prix mondiaux de la viande bovine ont nettement reculé en 2002 suite à un abattage induit par la sécheresse et à un recul des importations au Japon, touché par l'ESB. Malgré des droits de douane à l'importation élevés, la chute des prix et l'insuffisance de viande bovine produite à l'intérieur du pays ont permis aux exportateurs d'étendre leur marché en 2002. Cependant, l'ampleur de cet essor a été rendue possible par la libéralisation des marchés

intervenue en 2001, et qui a eu pour effet la suppression du contingent d'importation pour le bœuf. Ces importations se substituent à la viande bovine produite localement, qui est souvent préférée par les consommateurs coréens, mais est près de trois fois la moyenne des prix de la viande importée. Il faut s'attendre, à l'avenir, à une incidence négative de ces importations à prix concurrentiel sur le développement de la production nationale de viande bovine dont les coûts sont élevés.

Le nouveau régime des importations de la Russie aura une incidence sur les marchés

L'une des principales hypothèses pour les perspectives des marchés de la viande est le maintien tout au long de la période des contingents tarifaires récemment introduits par la Russie pour les importations de viande. Ces nouvelles dispositions auront des répercussions pour les échanges futurs de nombreux pays. Pour 2003, les fournisseurs traditionnels de viande de la Russie auraient pu s'attendre à une progression, ou, à tout le moins, au maintien des volumes de viande exportés en 2002. Cependant, après l'introduction des contingents tarifaires, l'éventualité est plutôt celle d'une baisse de leurs exportations. Les droits de douane hors contingent ayant été fixés à des niveaux prohibitifs, l'accès au marché russe de la viande sera selon toute vraisemblance limité aux volumes des contingents. Le plafonnement des importations de viande bovine (420 000 tonnes), de viande porcine (450 000 tonnes) et de volaille (1 050 000 tonnes) aura un impact négatif pour les pays exportateurs, et bien entendu, pour les consommateurs russes. A titre d'exemple, le contingent pour les importations de viande de volaille en provenance des États-Unis a été fixé à 533 500 tonnes, soit presque la moitié du volume total de 2002.

La croissance rapide de la demande russe sera freinée par les contingents récemment introduits

La limitation des importations aura pour effet une hausse des prix intérieurs en Russie. A court terme, il pourrait s'ensuivre une stagnation de la consommation de viande bovine et porcine, et éventuellement un recul de la consommation de volaille. Cette réduction des importations pourrait être aggravée par les difficultés liées à la mise en œuvre des contingents. Cependant, le parti pris des nouvelles mesures en faveur de la production nationale pourrait encourager une progression des investissements nationaux et étrangers dans la filière de production de viande en Russie. Ces ajustements sont supposés prendre place progressivement tout au long de la période de projection. L'effet général serait, en 2008, une réduction des importations de viande de la Russie de 5 % par rapport à 2002. La moindre dépendance vis-à-vis des importations est la principale raison invoquée pour l'introduction des nouvelles mesures commerciales, même si, pour les consommateurs, cette autonomie accrue se traduit par une hausse des prix.

Des répercussions possibles pour les pays exportateurs de viande

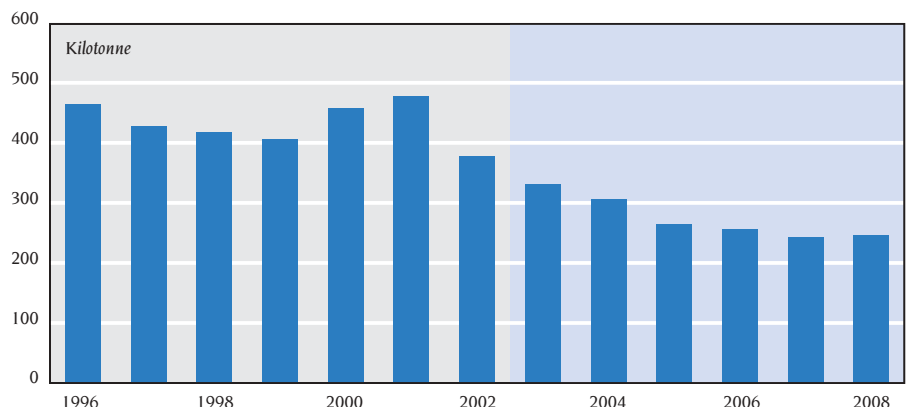
Les nouvelles dispositions commerciales adoptées par la Russie pourraient également avoir des conséquences pour les pays à l'origine de ces importations de viande. Ainsi, les importations des pays de l'OCDE pourraient chuter, et celles de la Communauté des états indépendants augmenter, du fait d'accords commerciaux préférentiels avec la Russie signés par ces pays. Sans tenir compte du potentiel, non négligeable, de réexpédition des exportations de viande à partir de ces pays, il faut s'attendre à une intensification de la concurrence, notamment pour la viande de volaille, entre le Brésil, la Thaïlande et les États-Unis dans les marchés de

pays tiers tels que le Japon, le Mexique et l'Union européenne. Comme il a été mentionné précédemment, le commerce de viande porcine et bovine en provenance de l'Union européenne est susceptible de se stabiliser avec un retour à la normale à mesure que les problèmes liés aux deux crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse s'estompent. Cependant, les fournisseurs de viande d'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay ont un net avantage en termes de coûts de production par rapport à leurs homologues d'Europe occidentale. De plus, l'image du bœuf d'Amérique latine n'est pas entachée par l'ESB. Ainsi, la concurrence sur les marchés actuellement approvisionnés par l'Union européenne pourrait s'intensifier, et ce, possiblement tout au long de la période couverte par les *Perspectives*. La possible réduction des recettes commerciales consécutive à cette concurrence accrue, conjuguée aux restrictions sur les subventions à l'exportation, pourrait jouer sur l'offre de viande de l'Union européenne et se traduire par une baisse de la production.

Repli des échanges de viande ovine

La hausse des importations de viande ovine observée depuis la crise de l'ESB et la diminution du cheptel au Royaume-Uni suite à l'épidémie de fièvre aphteuse ont contribué à maintenir les prix de la viande d'agneau à un niveau élevé. Un troupeau australien d'ovins sur le déclin et une demande forte de la part des États-Unis ont été autant de facteurs additionnels pour le maintien des prix. De plus, un accord vétérinaire officiel signé en janvier 2003 facilitera et garantira l'accès courant accordé à la Nouvelle-Zélande sur le marché de l'Union européenne. La Nouvelle-Zélande remplit ses quotas ces 5 dernières années et les négociants ont optimisé petit à petit leur contingent en remplaçant de l'agneau surgelé par de la viande réfrigérée et en augmentant la part exportée vers l'Europe continentale. Cependant, les échanges nets de viande ovine devraient se contracter, en raison principalement d'une diminution des effectifs en Nouvelle-Zélande (voir le graphique 39). Cette baisse est imputable à plusieurs facteurs, notamment des conditions climatiques défavorables et des changements dans l'utilisation des terres. Par rapport à son niveau de 2002, la production devrait baisser au total de 40 000 tonnes d'ici 2008.

Graphique 39. Déclin attendu des échanges nets de viande ovine dans l'OCDE



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Avec une population de 1.3 milliard d'habitants et des revenus en progression rapide, la consommation de viande par tête de la Chine devrait progresser de 14.5 % entre 2002 et 2008. L'adhésion de la Chine à l'OMC pourrait avoir des conséquences non négligeables sur la production et les échanges futurs de viande. Au cours des dernières années, la Chine n'a pas joué de rôle majeur sur les marchés mondiaux de la viande, à l'exclusion de celui de la volaille. Mais son influence n'a pas non plus été aussi grande que l'on n'aurait pu penser au regard de sa population et de l'accroissement récent des revenus. Une situation qui contraste avec celle des marchés des productions végétales, où la Chine joue un rôle significatif certaines années. Quant aux projections des présentes *Perspectives*, l'incertitude majeure concerne le niveau des futures importations chinoises de productions végétales destinées à satisfaire les besoins en alimentation animale liés à l'essor du secteur national de l'élevage. L'encadré 5 examine les questions d'importations futures de viande en Chine.

Encadré 5. **Conséquences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande**

En adhérant à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001, la Chine a pris des engagements de grande ampleur concernant le secteur agricole, afin d'améliorer la transparence de son régime commercial et de renforcer le rôle des forces du marché. En particulier, elle a accepté de réduire le niveau global de soutien à l'agriculture et d'éliminer les subventions à l'exportation. Elle a mis en œuvre de nouvelles politiques commerciales pour améliorer l'accès à son marché, en abaissant les droits de douane et en augmentant les contingents tarifaires des principaux produits agricoles. Les conséquences de ces changements sur les marchés intérieurs et mondiaux sont difficiles à estimer. On ne sait pas encore très bien si la Chine, compte tenu de l'accroissement de ses revenus et de la plus grande intégration des marchés mondiaux, pourra répondre à l'augmentation de la demande intérieure de viande et d'aliments carnés pour animaux en s'appuyant essentiellement sur les ressources nationales.

Une analyse de scénario a été réalisée pour évaluer les incidences de l'accession de la Chine à l'OMC sur les marchés intérieur et internationaux de la viande. Même si le scénario se focalise sur les viandes bovine, porcine et de volaille, il faut reconnaître que la Chine est également un marché important pour la viande ovine, produisant un quart du total mondial alors que les importations représentent 4 % des importations mondiales. Dans le scénario, les exportations de viande de la Chine sont supposées rester au niveau de référence. Il se fonde en effet sur l'hypothèse d'une stabilité globale de la compétitivité des exportations de la Chine sur les marchés internationaux de la viande. Les exportations de viande de la Chine sont actuellement gênées par la mauvaise qualité des produits et l'inadéquation des mesures sanitaires, associées au caractère obsolète des technologies et des transports. En outre, une part importante des viandes fraîches et transformées exportées de Chine est sensible aux agents pathogènes, altérée par des substances chimiques ou par des niveaux non autorisés d'eau ou d'amidon. Tant que ces problèmes ne seront pas résolus, les exportations de viande de la Chine resteront sans doute limitées.

Le scénario utilisé

Droits de douane fictifs sur la viande

Pour évaluer l'incidence de l'accession de la Chine à l'OMC, on a utilisé un scénario contrefactuel : les droits de douane sur la viande représentés dans *Aglink* ont été fixés au niveau de 2001 (avant l'accession à l'OMC), pour toute la période de projection. Ainsi, au lieu de faire apparaître pendant la période couverte par les *Perspectives* une baisse des droits de douane sur la viande de porc (de 15 % à 12 %), de volaille (de 14 % à 10 %) et de bœuf (de 27 % à 16 %), conformément à l'accord d'accession à l'OMC (comme prévu dans les projections du scénario de référence), le scénario contrefactuel indique que les droits de douane appliqués sur ces viandes restent constants, à 20 %, 20 % et 40 % respectivement, c'est-à-dire aux niveaux en vigueur avant 2002.

Dans les projections du scénario de référence, les prix intérieurs baissent lorsque les droits de douane sont réduits en application des engagements pris à l'égard de l'OMC, d'où une augmentation de la consommation et

Encadré 5. **Conséquences de l'accèsion de la Chine à l'OMC sur les marchés de la viande** (suite)

une diminution de la production intérieure. En comparant les résultats du scénario de référence à ceux du scénario contrefactuel, on observe un accroissement modeste des importations de viande, en particulier de bœuf, comme le montre le tableau 6. L'augmentation des importations de viande en 2008 est de 20 % (10 000 t) pour le bœuf, de 9 % (37 000 t) pour la volaille et de 9 % (9 000 t) pour le porc. Les variations en pourcentage sont importantes, mais le volume d'échanges est relativement bas, en raison du faible niveau absolu des importations de la Chine avant son accession à l'OMC.

Les incidences sur les importations étant limitées, les prix mondiaux de la viande sont restés proches de ceux du scénario contrefactuel. Là encore, ces effets relativement peu sensibles sur les prix sont imputables à la faible part que représentent actuellement les importations sur l'ensemble du marché chinois de la viande (et dans les échanges mondiaux) ainsi qu'aux droits relativement faibles appliqués en 2001, qui ont assez peu baissé lorsque la Chine est devenue membre de l'OMC. Le marché intérieur de la Chine reste assez isolé du marché mondial. Cette situation s'explique en partie par les réglementations et les autres mesures intérieures qui ont atténué l'influence ou la transmission des signaux adressés par le marché mondial. C'est ce que montre la faible évolution des prix intérieurs de la viande dans le scénario. En conséquence, l'accèsion de la Chine à l'OMC ne devrait pas entraîner d'importants changements des échanges ou des prix de la viande.

Tableau 6. **Résultats du scénario pour le marché de la viande**

	Scénario de base								Scénario						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	<i>Production – kilotonnes</i>								<i>Production – % var. par rapport au scénario de base</i>						
Viande porcine	42 400	43 258	44 771	45 061	46 122	46 605	47 909	49 312	0.00	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01	0.01
Volaille	12 285	13 365	13 787	14 484	15 205	15 928	16 587	17 187	0.00	0.01	0.02	0.02	0.03	0.04	0.05
Viande bovine	5 488	5 600	5 851	6 211	6 495	6 673	6 752	6 876	0.00	0.02	0.02	0.03	0.03	0.03	0.04
	<i>Consommation – kilotonnes</i>								<i>Consommation – % var. par rapport au scénario de base</i>						
Viande porcine	42 325	43 101	44 657	45 025	46 104	46 598	47 895	49 275	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01	-0.01
Volaille	12 226	13 346	13 735	14 449	15 197	15 957	16 669	17 267	-0.04	-0.08	-0.11	-0.13	-0.14	-0.16	-0.17
Viande bovine	5 446	5 581	5 841	6 160	6 446	6 632	6 721	6 845	-0.05	-0.05	-0.07	-0.06	-0.07	-0.09	-0.10
	<i>Importations – kilotonnes</i>								<i>Importations – % var. par rapport au scénario de base</i>						
Viande porcine	64	65	80	88	103	114	110	98	-6.37	-7.09	-7.51	-6.68	-8.02	-9.05	-9.48
Volaille	473	380	350	364	377	393	411	410	-1.63	-3.45	-5.01	-6.26	-7.21	-7.98	-9.13
Viande bovine	18	26	30	24	25	29	35	35	-11.06	-13.88	-24.95	-25.34	-23.77	-23.76	-27.84
	<i>Prix à la production intérieur (CNY/100 kg)</i>								<i>Prix à la production intérieur – % var. par rapport au scénario de base</i>						
Viande porcine	973	1 000	1 043	1 152	1 206	1 298	1 394	1 483	0.01	0.01	0.01	0.01	0.02	0.02	0.02
Volaille	1 051	1 173	1 218	1 268	1 309	1 353	1 437	1 529	0.05	0.09	0.12	0.14	0.16	0.17	0.18
Viande bovine	1 305	1 376	1 445	1 544	1 626	1 737	1 891	2 047	0.03	0.03	0.05	0.04	0.04	0.05	0.06

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Incertitudes et questions majeures

L'UE et les États-Unis appliquent des règles plus strictes d'étiquetage

Aux États-Unis, la loi agricole de 2002 a introduit une nouvelle norme d'étiquetage qui deviendra obligatoire à compter de septembre 2004. Pour bénéficier de la mention « Pays d'origine : États-Unis », la viande de bœuf, d'agneau et de porc devra provenir d'animaux nés, élevés et abattus aux

États-Unis. Une fois obligatoire, cette mention aura pour effet de différencier la viande produite localement et la viande importée et pourrait influencer sur le choix des consommateurs et les importations, avec des effets possibles sur les échanges d'animaux et de viande en provenance du Canada, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et des pays d'Amérique latine. Le Canada, pourrait être particulièrement touché par cette nouvelle mesure, étant donné que 40 % de ses exportations nettes de bœuf et 30 % de celles de viande porcine (incluant toutes deux les animaux vivants) sont destinées au marché américain.

Le respect de cette nouvelle législation entraînera presque certainement des coûts additionnels pour le secteur de la viande (voir l'encadré 6). Ce surcoût, principalement lié à la gestion de nouveaux fichiers et documents d'identification pourrait être réparti sur l'ensemble de la chaîne de commercialisation, avec des répercussions pour les producteurs (par le biais d'une baisse des prix) et pour les consommateurs (sous la forme d'une possible hausse des prix de détail). Dans le cas des produits importés, une partie des coûts serait répercutée sur l'ensemble de la filière d'approvisionnement jusqu'aux producteurs de viande à l'étranger. En dépit de cette hausse des coûts, les avantages que ce nouvel étiquetage procurera aux consommateurs, s'il y en a, sont loin d'être évidents. En outre, l'application d'une règle concernant le pays d'origine paraît difficile dans la mesure où aucun système de traçabilité n'est en vigueur à ce jour aux États-Unis.

L'Union européenne a également modifié ses normes d'étiquetage en introduisant des définitions des produits carnés qui doivent être harmonisées dans l'ensemble de l'Union. Cela pourrait conduire à des modifications des définitions régionales relatives aux différents produits carnés, de façon à garantir le respect de la réglementation européenne.

**Les réglementations en
matière de santé animale et de
sécurité alimentaire
pourraient modifier les
Perspectives**

L'apparition au cours de dernières années de maladies exotiques du bétail dans plusieurs pays gros producteurs de viande a conduit les autorités et le secteur à s'interroger sur leurs capacités à éviter la propagation de nouvelles maladies. La traçabilité et l'identification des animaux sont deux des mesures récemment introduites pour contenir et éviter de possibles épidémies. Dans les deux cas, ces nouvelles mesures entraînent une hausse des coûts de production financée par les producteurs, consommateurs ou contribuables. L'application ou non de ces mesures sur des marchés émergents de la viande tels que le Brésil, la Chine et la Thaïlande pourrait influencer sur les *Perspectives*, notamment au niveau des échanges. La sécurité des aliments constitue une autre préoccupation majeure. L'utilisation d'hormones et d'antibiotiques dans l'alimentation animale est désormais strictement réglementée dans tous les pays membres de l'OCDE. Cependant, en 2002, des craintes ont été exprimées à plusieurs reprises quant à la présence de résidus dans les viandes, avec pour conséquence, outre le coût de l'élimination des stocks de marchandises suspectes, un renforcement des systèmes de contrôle de la filière d'approvisionnements. Afin d'éviter toute perturbation des échanges internationaux, il est important que ces systèmes de contrôle respectent la réglementation internationale. En conséquence, la nécessité d'améliorer la communication et la coordination entre tous les acteurs au niveau international pourrait permettre un aplanissement plus rapide des différences, notamment en cas de crise.

Encadré 6. Étiquetage du pays d'origine pour les produits de la viande

L'une des dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002 (Loi FSRI) demande à l'USDA de mettre en vigueur l'obligation de la mention du pays d'origine d'ici octobre 2004. Les produits concernés par ce programme sont les viandes bovine, porcine et d'agneau, les poissons, les fruits, les légumes et les cacahouètes vendues au détail. Son instauration est précédée par les lignes de conduite provenant de la période d'essai initiale de deux ans. Au titre de cette disposition, seuls les bovins, porcins et ovins qui sont nés, ont été élevés et abattus aux États-Unis seront considérés comme originaires de ce pays.

À l'heure actuelle, les animaux qui sont importés vivants, puis élevés et abattus aux États-Unis peuvent être identifiés selon leur pays d'origine, mais sont considérés comme appartenant au troupeau national dès qu'ils sont abattus. De même, toutes les importations de viande doivent pouvoir être identifiées selon leur pays d'origine ; cependant, dès lors que la viande est transformée, il n'est plus nécessaire d'informer les consommateurs de son origine.

La mise en place des dispositions de la nouvelle loi demande aux producteurs américains d'enregistrer et de tenir à jour les documents relatifs au pays d'origine des animaux de manière à conserver une banque de données aisément vérifiable. De plus, les secteurs de l'emballage et de la transformation devront conserver les documents prouvant le pays d'origine des animaux et être capables de fournir ces informations aux détaillants, ce qui n'est pas une tâche administrative courante. Enfin, les détaillants de viande devront également se plier aux règles d'étiquetage. Cependant, cette loi d'étiquetage du pays d'origine ne s'applique pas aux services distributeurs d'aliments, comme les restaurants ou lorsque la viande n'est que l'un des composants d'un produit alimentaire transformé. Les industries qui ne conservent pas déjà une trace de l'origine de leurs produits devront supporter des coûts supplémentaires, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Les coûts inhérents au respect de cette nouvelle loi seront répartis tout au long de la chaîne alimentaire.

Afin de permettre la vérification des données relatives au pays d'origine, les producteurs devront pouvoir fournir les informations relatives au pays dans lequel chaque animal est né et a été élevé. En 2002, les États-Unis ont importé 2.5 millions de têtes de bétail et 5.7 millions de porcs en provenance du Canada et du Mexique. L'une des façons possibles de s'assurer de la traçabilité d'un animal serait de pouvoir l'identifier grâce à un tatouage dans l'oreille. Le Service de Commercialisation de l'Agriculture des États-Unis a publié une analyse des coûts impliqués par la mise en œuvre et le stockage d'informations pour les producteurs, et ce pour l'ensemble du secteur couvrant les exploitations commerciales, les ranchs et les pêcheurs. Selon leurs estimations, les coûts de mise en œuvre atteindraient 400 millions de dollars des États-Unis, alors que la conservation des informations coûterait 600 millions de dollars.

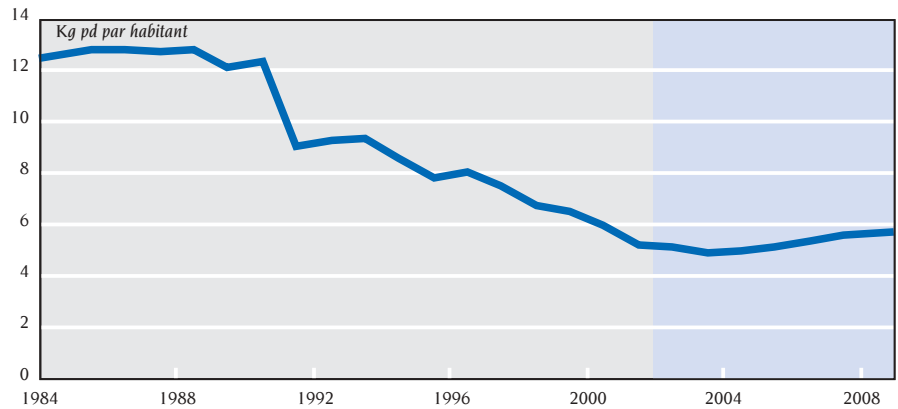
Les secteurs de l'emballage et de la transformation devraient également supporter des coûts additionnels en se conformant à la nouvelle loi. L'augmentation des coûts supportés serait essentiellement imputable à la nécessité de conserver des informations précises quant aux produits concernés, tant importés que nationaux. Le Service de Commercialisation de l'Agriculture a estimé les coûts pour l'ensemble de la chaîne alimentaire (emballeurs, transformateurs, importateurs, grossistes et distributeurs) de la mise en service d'un système de conservation des informations et de son entretien conformément à la nouvelle loi, à 340 millions de dollars des États-Unis pour la première année, puis 260 millions de dollars pour les années suivantes. Au titre de cette loi, le secteur de l'emballage devra trier les animaux américains de ceux qui sont importés, ainsi que les produits à base de viande destinés à la vente au détail. Ces obligations pourraient bien avoir des répercussions sur la productivité de ces secteurs.

Les détaillants devront se charger d'indiquer le pays d'origine des produits concernés aux consommateurs et de maintenir une banque d'informations aisément vérifiable. Cette activité devra également supporter une augmentation des coûts due à la mise en conformité avec la nouvelle loi. Selon le Service de commercialisation de l'agriculture, la mise en œuvre et le maintien du système de gestion des informations coûteront aux détaillants 627.8 millions de dollars des États-Unis la première année puis 565.8 millions de dollars des États-Unis les années suivantes. L'obligation de stockage différencié, le tri des viandes selon les pays et leur étiquetage impliqueront également des coûts supplémentaires.

Enfin, la gestion de la nouvelle loi impliquera également certains coûts. Il sera nécessaire de procéder à des inspections supplémentaires, lesquelles incombent généralement au ministère de l'Agriculture des États-Unis, et un système de gestion devra être développé.

La répartition et l'ampleur des coûts de mise en conformité avec la loi, tant pour les secteurs de la production que de la commercialisation, et pour les producteurs nationaux comme pour les producteurs étrangers, demeure incertaine. De plus, l'étendue de ses répercussions sur les échanges et la nature des bénéfices escomptés ne sont pas claires. Il sera nécessaire d'attendre la mise en œuvre de ce programme et une analyse empirique pour parvenir à comprendre parfaitement les conséquences possibles pour les marchés des nouvelles dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002.

Graphique 40. **Consommation moyenne de viande bovine par habitant en République tchèque, Hongrie, Pologne et République slovaque**



Note : kg pd = kilogrammes poids au détail.
Source : Secrétariat de l'OCDE.

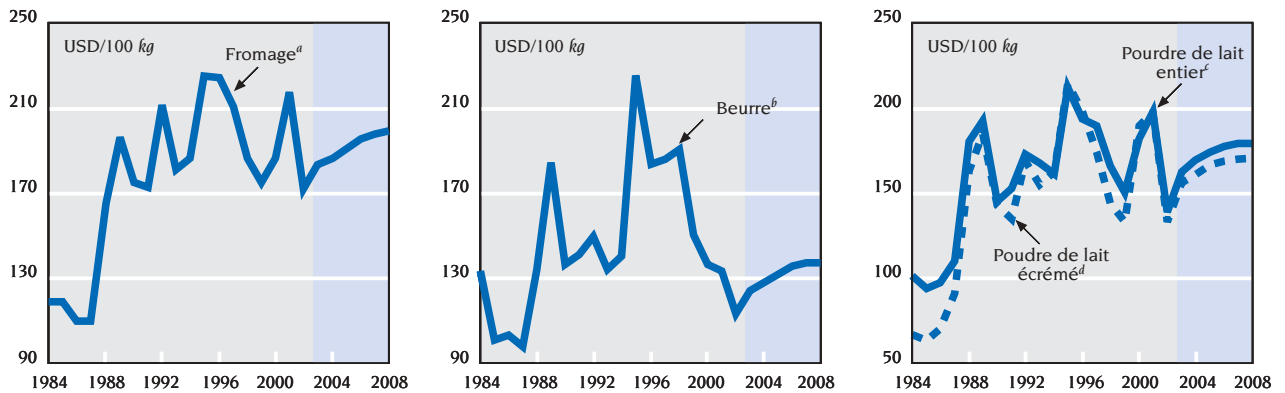
L'élargissement de l'UE et les propositions de l'examen à mi-parcours pourraient induire un déficit de la production de viande bovine

L'élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe orientale pourrait avoir des effets considérables sur les échanges actuels de viande bovine. Les futurs états membres se caractérisent par une faible consommation de viande bovine par habitant et escomptent une hausse de leur revenu suite à leur intégration à l'Union européenne (voir graphique 40). L'augmentation de la consommation par habitant dans ces nouveaux pays membres est un facteur important de la réduction future des excédents de viande bovine produits par les 25 membres de la nouvelle Union européenne. Certes, la production de viande bovine dans ces pays est également susceptible de progresser avec le versement de subventions de l'UE, mais cet effet pourrait être limité par une éventuelle réforme des politiques de l'Union relatives à la viande bovine. Dans le cadre de l'Examen à mi-parcours, la Commission européenne propose un découplage de l'aide, qui aurait pour effet de dissocier les subventions et la production, avec pour conséquence de réduire la production de viande bovine et d'accélérer l'évolution de la position commerciale nette de l'Union européenne.

PRODUITS LAITIERS

- Après avoir atteint leur niveau le plus bas de la décennie au milieu de l'année 2002, les prix mondiaux des produits laitiers devraient connaître en 2003 un net redémarrage lié à un resserrement de l'offre en Océanie suite aux intempéries. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale des conditions climatiques, la réponse de l'offre à la hausse des prix et les gains de productivité laitière devraient limiter la portée des hausses de prix malgré la perspective d'un renforcement de la demande au plan mondial.
- Entre 2002 et 2008, la production mondiale de lait devrait s'accroître de 58 millions de tonnes, ou 10.3 %. Les plus fortes hausses sont attendues hors de la zone OCDE et dans les pays membres n'appliquant pas de quotas de production. La progression de la consommation de lait liquide restant modérée, l'essentiel des volumes supplémentaires sera affecté à la fabrication de produits laitiers.
- La croissance des échanges de produits laitiers restera en deçà de l'augmentation de la production en raison d'une progression attendue de la demande locale. L'expansion la plus forte concernera les échanges de lait entier en poudre, notamment hors de la zone OCDE, où il est utilisé pour la production de lait reconstitué en remplacement du lait écrémé en poudre et du lait concentré. Les exportations de lait écrémé en poudre devraient progresser avec l'écoulement des stocks abondants accumulés aux États-Unis.
- L'Océanie devrait accroître encore sa part des exportations sur les marchés mondiaux des produits laitiers et une expansion de 19 % est attendue pour la production de lait de la région. Les importations de produits laitiers de la Russie et du Brésil devraient s'accroître au cours de la période de projection, pour partie suite à l'adoption de programmes de lutte contre la faim dans le cas du Brésil.
- Stimulée par les préoccupations en matière de santé et de nutrition, la consommation devrait augmenter quoique de façon modeste dans les pays de l'OCDE. Une expansion est attendue pour le lait entier en poudre et le fromage, mais la consommation de beurre stagnera, tandis que celle de lait écrémé en poudre est appelée à diminuer. Ailleurs, la forte croissance de la demande de produits laitiers est tirée principalement par la hausse du revenu par habitant, l'évolution des modes de vie, la croissance démographique, l'urbanisation et la présence accrue de magasins de détail occidentaux. L'essor le plus important, plus de 40 % sur l'ensemble de la période, est attendu en Chine.
- Les innovations sur les marchés des protéines du lait et l'essor rapide des échanges de produits alimentaires dans la composition desquels entrent des produits laitiers traditionnels auront pour effet d'affaiblir les barrières commerciales visant ces produits laitiers. Il faut aussi s'attendre, dans les pays non soumis aux mécanismes du marché mais caractérisés par des quotas de production et un soutien des prix, à une moindre adaptabilité des producteurs face à l'évolution rapide des marchés.

Graphique 41. Des hausses modérées des prix pour les produits laitiers



- a) Prix à l'exportation f.a.b. du cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.
 b) Prix à l'exportation f.a.b. du beurre à 82 % de matière grasse, Europe du Nord.
 c) Prix à l'exportation f.a.b. du lait entier en poudre à 26 % de matière grasse, Europe du Nord.
 d) Prix à l'exportation f.a.b. du lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord.
 Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tendances et perspectives des marchés mondiaux

Les prix mondiaux des produits laitiers ont atteint leur niveau le plus bas en 2002...

... les prix devraient se redresser en 2003 et progresser lentement au cours des années suivantes

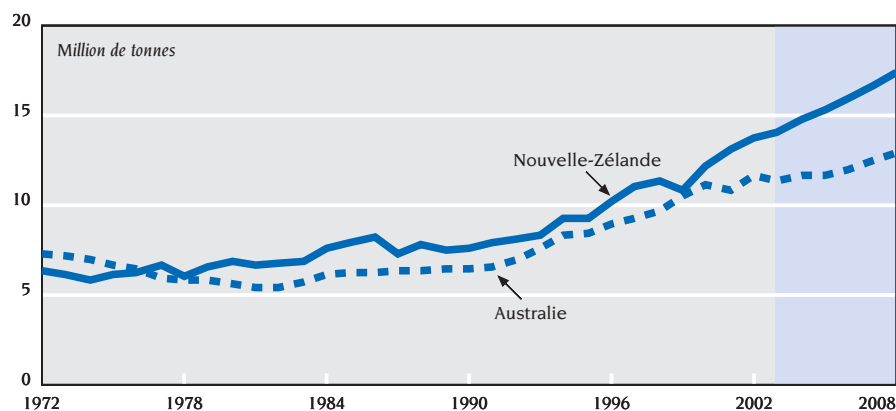
Progression de plus de 10 % de la production mondiale de lait

Après un bond en 2000 et 2001, les prix mondiaux des produits laitiers ont commencé à diminuer rapidement en raison de l'abondance de l'offre et du recul de la consommation, spécialement en Asie. Au milieu de l'année 2002, les prix ont atteint leur niveau le plus bas de la décennie, puis, la demande ayant réagi face aux prix très bas, ceux-ci ont commencé à se raffermir à la fin de l'année 2002.

Les prix sur les marchés internationaux des produits laitiers devraient remonter en 2003, en raison notamment des intempéries en Nouvelle-Zélande et en Australie et de la persistance des incertitudes économiques en Amérique du Sud. Dans l'hypothèse d'un retour à la normale des conditions climatiques, il faut s'attendre à un ralentissement de la hausse des prix mondiaux vers la fin de la période des *Perspectives*, conséquence de la réponse de l'offre à la hausse des prix et des gains de productivité. A la fin de la période, les prix du lait entier en poudre et du lait écrémé en poudre devraient se redresser par rapport au creux de 2002, avec une progression de 30 %. Les prix du beurre et du lait devraient s'accroître respectivement de 20 % et de 16 %. Cependant, les prix ne devraient pas atteindre les niveaux élevés observés en 2001 (voir graphique 41). En termes réels, les prix culmineront à mi-parcours avant de s'infléchir progressivement au cours des années suivantes.

Les projections font état d'une expansion de la production mondiale de lait de 58 millions de tonnes ou 10.3 % entre 2002 et 2008. Si le taux annuel moyen prévu de croissance de la production de lait est de 1.6 % sur l'ensemble de la période, il existe des différences notables selon les pays.

Graphique 42. **La production laitière poursuit sa progression en Océanie**



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Les hausses les plus fortes sont attendues hors de la zone OCDE et dans les pays membres n'appliquant pas de quotas de production. Les progressions les plus importantes interviendront en Asie, et en particulier en Chine, où la croissance annuelle devrait dépasser 6 %.

Croissance moins rapide de la production en Océanie...

Le rythme d'expansion de la production laitière en Nouvelle-Zélande devrait se ralentir en 2003, en raison principalement d'un temps froid affectant la croissance des pâtures, d'une faible pluviométrie et d'une diminution des prix à la production. Cependant, la production s'accroîtra de 26 % (plus de 4 % par an) sur l'ensemble de la période, grâce aux avancées technologiques, à la génétique, à la réallocation de la terre destinée à l'exploitation laitière et à l'amélioration de la gestion des exploitations (voir graphique 42).

... plus particulièrement en Australie

En Australie, la production laitière a été confrontée récemment à de graves sécheresses. Dans le sud de l'état de Victoria, où les précipitations ont été supérieures à la normale, les agriculteurs ont tenté d'atténuer les effets de la sécheresse dans les autres régions en mettant en place des programmes d'aide prévoyant le déplacement temporaire de troupeaux laitiers venus des zones irriguées du nord, et leur retour après la campagne laitière. Malgré ces efforts, la production de lait devrait tomber en dessous du niveau des années précédentes, avant de se redresser ultérieurement pour atteindre à la fin de la période un niveau supérieur de 11 % à celui de 2002.

En Argentine, le secteur laitier devrait se relever lentement de la crise financière actuelle

Considérée dans les années 90 comme un acteur majeur potentiel sur les marchés laitiers mondiaux, le secteur laitier de l'Argentine a subi de plein fouet la dévaluation des monnaies brésilienne et argentine intervenue en 1999 et 2002 respectivement. La production de lait a diminué de 8 % entre 1999 et 2002, et a connu une chute brutale de 15 % en 2002. De nombreux éleveurs ont cessé la production laitière pour se tourner vers des cultures plus rentables. Les *Perspectives* prévoient une lente reprise de la production de lait, malgré l'instabilité persistante du secteur laitier argentin et les incertitudes quant à l'évolution et au rythme de la reprise.

La croissance de la production de lait aux États-Unis se confirme

Aux États-Unis, la production de lait a progressé de plus de 1.5 % malgré une baisse brutale des prix à la production et une hausse des coûts de l'alimentation du bétail. L'une des raisons est la forte expansion du cheptel intervenue en 2001 dans des conditions favorables de rapport entre le coût de l'alimentation animale et le prix de vente du lait. Selon toutes probabilités, la sécheresse de 2002 se traduira par une hausse des coûts des aliments du bétail, une réduction des pâturages et un ralentissement de la croissance de la production de lait en 2003. Cependant, une plus forte progression est attendue pour la seconde moitié des Perspectives en raison de l'accroissement des rendements et de la hausse des prix à la production.

Une production en hausse mais une autoconsommation en baisse dans les PECO...

En 2002, la production de lait s'est accrue dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et devrait poursuivre sa progression sur l'ensemble de la période. Dans la perspective de la future adhésion à l'Union européenne, les normes de qualité du lait devront être améliorées afin de satisfaire à la réglementation communautaire. De ce fait, les exploitations (généralement de petite taille) qui ne seront pas en mesure de respecter les nouvelles normes ne pourront plus travailler avec les laiteries. Il faut également escompter une augmentation des quantités de lait destinées à la transformation en raison d'une diminution régulière de l'autoconsommation de lait sur les exploitations.

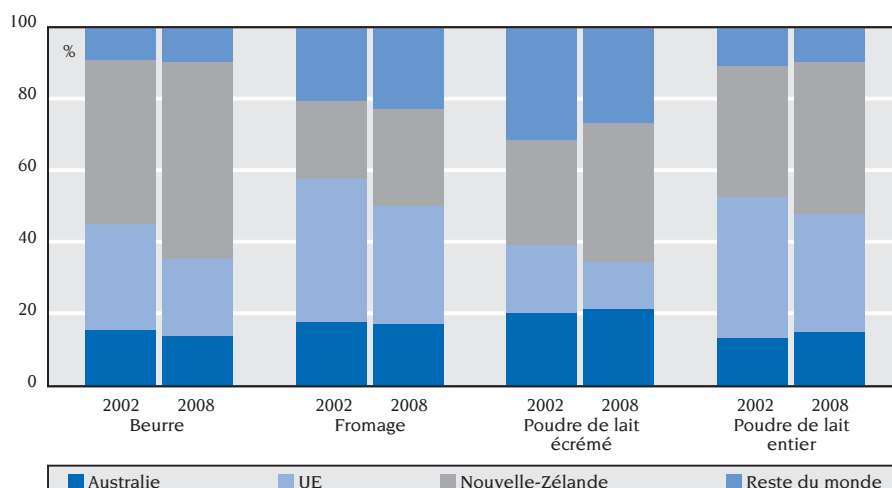
... l'essor des échanges de produits laitiers sera freiné par la croissance de la demande sur les marchés locaux

La progression de la consommation de lait liquide sera modeste au cours de la période et l'essentiel de la production supplémentaire de lait sera affectée à la fabrication de produits laitiers. Cependant, les échanges de produits laitiers ne devraient pas augmenter proportionnellement car la majeure part de la production nouvelle servira à satisfaire une demande locale en hausse. Le commerce mondial des produits laitiers continuera à ne représenter que 5-7 % de la production mondiale de lait (à l'exclusion des échanges intracommunautaires dans l'UE) et restera pour l'essentiel à l'échelle régionale. (En fait, le volume des échanges intracommunautaires est équivalent à celui des échanges mondiaux pour certains produits.) Cette caractéristique s'explique en partie par la nature périssable des produits laitiers, mais également par le niveau élevé du soutien des prix du marché et des barrières commerciales qui empêchent la concurrence étrangère de tirer les prix des produits laitiers à la baisse sur de nombreux marchés de l'OCDE (l'impact des différents mécanismes de soutien des prix du marché sur les marchés des produits laitiers est analysé dans l'encadré 7).

Essor des échanges de lait entier en poudre au détriment du lait écrémé en poudre

Le lait entier en poudre bénéficiera de la plus forte augmentation des échanges, notamment hors de la zone OCDE où il est utilisé pour la fabrication de lait reconstitué en remplacement du lait écrémé en poudre et du lait concentré. L'écoulement des stocks accumulés aux États-Unis entraînera une hausse des exportations de lait écrémé en poudre. La réduction des stocks reflète la possibilité d'un accroissement de l'aide alimentaire et de la consommation intérieure. Cependant, le ministère américain de l'Agriculture a récemment modifié également la bascule entre le prix de soutien du beurre et celui du lait écrémé en poudre, et la réduction substantielle du prix de soutien accordé aux producteurs de lait écrémé en poudre devrait permettre de réduire la production de ce produit, ce qui

Graphique 43. **L'Union européenne perd des parts de marché au profit de l'Océanie**



Source: Secrétariat de l'OCDE.

contribue à résoudre le problème du gonflement de ses stocks à long terme. Par conséquent, les exportations de lait écrémé en poudre des États-Unis devraient régresser notablement à la fin de la période de projection.

L'Océanie devrait renforcer sa domination sur les marchés mondiaux...

Bénéficiant d'un soutien très réduit, le secteur laitier en Océanie ne doit sa survie qu'à sa compétitivité. L'Océanie s'est imposée sur les marchés mondiaux des produits laitiers au cours de la dernière décennie et la tendance à l'accroissement rapide de ses exportations devrait se poursuivre. Ainsi, la part des exportations mondiales de beurre et de fromage en provenance d'Australie ou de Nouvelle-Zélande pourrait passer de 61 % à 69 % et de 39 % à 44 % respectivement au cours de la période (voir graphique 43).

... face à une baisse des exportations laitières de l'Union européenne...

Dans l'Union européenne, la croissance régulière de la consommation intérieure devrait absorber l'essentiel de la production supplémentaire de fromage, laissant des volumes réduits pour l'exportation. La diminution des exportations de l'Union européenne est également attendue pour d'autres produits laitiers, à l'exception de la caséine. La contraction des exportations sera la plus forte pour le lait écrémé en poudre, suivi du beurre.

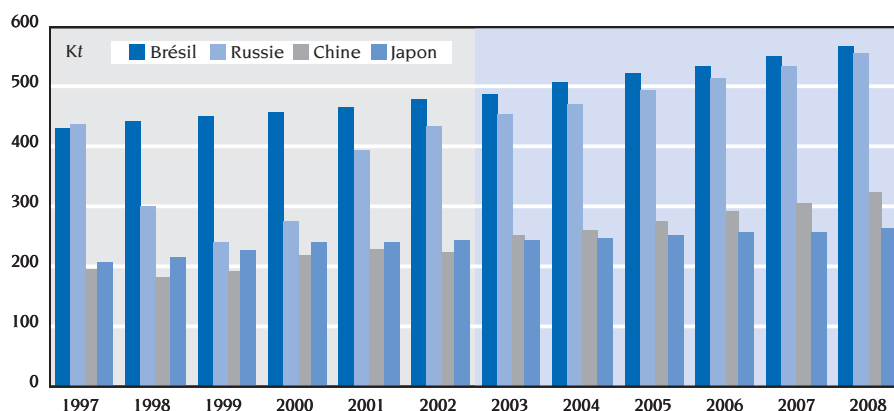
... et les exportations de l'Argentine se redressent lentement à la fin de la période

Malgré une compétitivité accrue des exportations liée à la dévaluation, les exportations de produits laitiers d'Argentine ont récemment reculé. Cette baisse est imputable pour une large part à une contraction de la production en raison des difficultés financières, mais a été aggravée par l'application d'une taxe de 5 % sur les exportations de tous les produits laitiers. Les exportations devraient reprendre dans la seconde moitié de la période avec la hausse de la production de lait.

C'est en Chine que la consommation de produits laitiers connaîtra la plus forte croissance

La forte augmentation de la demande de produits laitiers attendue hors de la zone OCDE est stimulée par la hausse du revenu par habitant, l'évolution des modes de vie, l'essor démographique, l'urbanisation croissante, ainsi que par la présence accrue de magasins occidentaux qui influent sur les préférences des consommateurs. La croissance la plus rapide de la consommation (plus de 40 % au cours des *Perspectives*) interviendra en Chine, ce pays dépassant rapidement le Japon en termes de consommation totale (mais non par habitant) de fromage (graphique 44). Dans les pays de l'OCDE, la consommation de produits laitiers n'augmentera que modestement, motivée pour l'essentiel par des préoccupations de santé et de diététique. Dans ces pays, la consommation évoluera comme suit : progression pour le lait entier en poudre et le fromage, stagnation pour le beurre, et recul pour le lait écrémé en poudre.

Graphique 44. **Hausse de la consommation de fromage, en particulier dans les pays non membres**



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Hausse des importations de produits laitiers en Russie et au Brésil

La Russie demeurera l'un des importateurs majeurs de produits laitiers et une augmentation de 40 % des importations de fromage est attendue au cours de la période. Les importations de beurre devraient s'accroître de 35 % et seront constituées de plus en plus de beurre en plaquettes et non plus de beurre en vrac. L'évolution des politiques commerciales reste incertaine à cet égard. Si, suite à l'intervention récente dans les échanges de viande, des contingents tarifaires étaient introduits dans les échanges de produits laitiers, la hausse des importations futures serait vraisemblablement moindre. Les importations de produits laitiers au Brésil ont chuté notablement, mais devraient augmenter à nouveau à moyen terme avec l'application annoncée de programmes de lutte contre la faim. Toutefois, l'évolution des variables macro-économiques continuera à avoir un impact capital sur la tendance des échanges futurs de produits laitiers au Brésil.

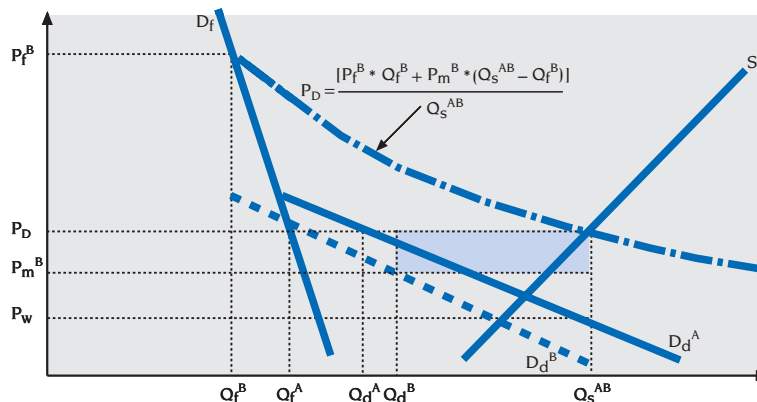
Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait

Le lait continue de figurer parmi les produits agricoles qui bénéficient des niveaux de soutien les plus élevés. Mesuré par l'ESP, la majeure partie du soutien (86 % environ) entre dans la catégorie « soutien des prix du marché ». Dans la plupart des pays de l'OCDE, le soutien des prix du lait résulte de l'application de mesures commerciales : droits de douane, contingents tarifaires et/ou subventions à l'exportation appliqués aux produits laitiers faisant l'objet d'échanges. Dans certains pays, les prix aux producteurs sont en outre majorés grâce à l'application conjuguée de ces mesures et à une discrimination par les prix. Les gouvernements ayant de plus en plus de mal à contrôler l'application des mesures traditionnelles, de nouveaux dispositifs, notamment de discrimination par les prix, suscitent un intérêt croissant et pourraient se substituer en partie aux mesures commerciales plus traditionnelles.

Modèle pour l'analyse

Le concept de base utilisé pour évaluer de façon quantitative les distorsions des échanges imputables aux mesures de soutien traditionnelles et à la discrimination par les prix peut être illustré par le graphique 45. Le cadre d'analyse théorique standard présenté ici a été élaboré d'après les travaux d'Ippolito et Masson (1978)¹ Sumner (1999)² et Bouamra-Mechemache *et al.* (2002)³. Ce cadre ne prend en compte que deux catégories de lait : le lait liquide (non échangeable) et le lait destiné à la transformation (échangé sous forme de produits laitiers). La droite S du diagramme représente l'offre totale de lait cru. La droite D_l représente la demande de lait liquide et la droite D_d^A représente la demande combinée de lait liquide et de lait destiné à la transformation. La demande de lait destiné à la transformation est donnée par la différence entre D_d^A et D_l . Les pentes des courbes de demande diffèrent, ce qui traduit le fait que la demande de lait liquide est plus inélastique que celle de lait destiné à la transformation. Supposons que deux solutions soient envisageables par les pouvoirs publics pour parvenir à un prix donné aux producteurs de lait – prix désigné par P_D dans le graphique 45. Dans la première solution (le soutien des prix du marché résulte de mesures commerciales), les pouvoirs publics fixent simplement un prix de soutien uniforme (P_D) que tous les acheteurs de lait cru doivent acquitter⁴. L'intersection de P_D et de S détermine le niveau de la production laitière totale, Q_s^{AB} . Au prix P_D , la consommation de lait liquide et la production se situent à Q_l^A . Les transformateurs achètent également au prix P_d les quantités restantes de lait produites ($Q_s^{AB} - Q_l^A$). Une partie de la production de lait destiné à la transformation sera consommée sur le marché interne ($Q_d^A - Q_l^A$), tandis qu'une autre sera exportée ($Q_s^{AB} - Q_d^A$). Si nous supposons que les quantités achetées devront être exportées au prix mondial du moment P_w , la subvention unitaire à l'exportation sera égale à ($P_D - P_w$).

Graphique 45. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du lait sur le marché



Source : OCDE.

Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait (suite)

Dans la seconde solution, les pouvoirs publics obtiennent le même prix indicatif aux producteurs, P_D , en combinant un prix de soutien uniforme P_m^B et un surpris déterminé par voie administrative pour le lait liquide (représenté par la différence entre P_l^B et P_m^B). Le prix que les producteurs perçoivent correspond à la moyenne de P_l^B et P_m^B pondérée par les quantités de lait utilisées pour chacun des deux usages finals. Notons que dans le cas du régime mixte, le même prix indicatif souhaité P_D peut être obtenu en fixant les prix du lait destiné à la transformation au niveau plus faible, P_{mB} , ce qui n'est pas le cas avec une politique faisant appel uniquement à un prix de soutien uniforme. On voit dans le graphique 45 que l'introduction du surpris pour le lait liquide fait tomber la consommation de ce type de lait à Q_l^B . Compte tenu de l'augmentation du prix du lait liquide et de la modification du niveau initial, la courbe de demande combinée D_d^A glisse sur la gauche pour devenir D_d^B . Il s'ensuit qu'en réduisant la consommation de lait liquide, des quantités plus importantes de lait sont disponibles pour la transformation ($Q_s^{AB} - Q_l^B$). Parallèlement, les consommateurs nationaux de produits transformés bénéficieront d'un prix plus bas P_m^B et augmenteront leur consommation de produits laitiers, égale à $(Q_d^B - Q_l^B)$. La différence $(Q_s^{AB} - Q_d^B)$ sera exportée avec, à la clé, une subvention unitaire à l'exportation égale à $(P_m^B - P_w)$. L'aire grisée sur le graphique 45 correspond en fait à la partie bénéficiant de « *subventions croisées* » financées par les consommateurs nationaux de lait liquide.

Le graphique 45 est construit de telle manière que dans le cas du régime combiné, il faut exporter des quantités moindres. La réduction des exportations ($Q_d^B - Q_d^A$) s'explique par le fait que, dans le diagramme, la hausse du prix du lait liquide fait moins baisser la consommation de ce type de lait que la baisse du prix du lait destiné à la transformation ne fait augmenter la consommation du lait destiné à la transformation. Toutefois, de façon générale, les conséquences pour les marchés mondiaux du système de discrimination par les prix comparées à celles de l'application d'un prix de soutien uniforme sont ambiguës. La version algébrique du modèle présenté dans le graphique 45 indique que les résultats dépendent avant tout des valeurs numériques de certains paramètres économiques tels que l'ordre de grandeur relatif de l'élasticité de la demande de lait liquide par rapport à celui de la demande de lait destiné à la transformation, la position commerciale initiale du pays, la part relative des exportations dans la production de lait destiné à la transformation, et les prix relatifs initiaux de soutien du lait liquide et du lait destiné à la transformation.

Un exemple

Afin d'évaluer les effets sur les échanges des deux types de mesures en présence de paramètres économiques spécifiques, une analyse empirique est effectuée pour un pays représentatif de l'OCDE. L'analyse comprend l'élaboration de deux scénarios de réduction des prix aux producteurs, qui sont ensuite comparés au scénario de référence. Dans le premier scénario, le prix aux producteurs a été abaissé de 5 % en diminuant le surpris pour le lait liquide, tout en maintenant le prix du lait destiné à la transformation au niveau du scénario de référence (scénario LFP). Dans le second, le prix aux producteurs a été abaissé de 5 % en diminuant le prix de soutien du lait destiné à la transformation tout en maintenant le surpris pour le lait liquide au niveau du scénario de référence (scénario LSP). Les variations relatives des prix par rapport aux niveaux du scénario de référence sont indiquées dans le tableau 7 pour les deux scénarios. Les baisses de prix varient selon la part relative du lait liquide et du lait destiné à la transformation dans le pays considéré. *Grosso modo*, deux tiers de la production totale de lait cru y sont utilisés pour fabriquer des produits laitiers.

Tableau 7. Variations moyennes en pourcentage des prix du lait

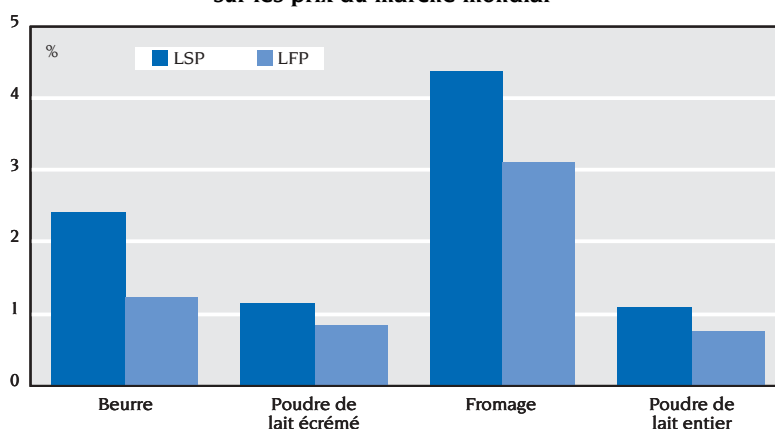
	Prix aux producteurs (P_D)	Prix du lait liquide (P_l)	Surpris pour le lait liquide ($P_l - P_m$)	Prix du lait destiné à la transformation (P_m)
Scénario LFP	-5.0%	-12.5%	-49.6%	0.0%
Scénario LSP	-5.0%	-4.2%	0.0%	-5.6%

Les résultats du scénario indiquent qu'une baisse de 5 % du prix moyen aux producteurs obtenue en réduisant le prix des produits transformés soutenus (scénario LSP) entraîne une consommation globale (en équivalent lait) supérieure à celle du scénario dans lequel le prix moyen aux producteurs est diminué en abaissant le surpris pour le lait liquide (scénario LFP). Cette situation résulte principalement de la variation relative des prix du lait liquide et des produits laitiers et des élasticités prix relatives de la demande de ces produits. Si la baisse des prix est plus importante, la consommation de lait liquide augmente plus dans le scénario LFP que dans le scénario LSP. Dans le même temps, la baisse du prix du lait destiné à la transformation dans le scénario LSP est telle que, compte tenu de la plus forte élasticité de la demande de ce produit, la consommation totale de lait connaît une plus forte hausse dans ce scénario.

Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait (suite)

Étant donné que la production laitière est identique dans les deux scénarios, les différences que présente la consommation de lait liquide et de lait destiné à la transformation se traduisent directement en écarts au niveau des exportations nettes, lesquels ont des conséquences immédiates sur les prix mondiaux des produits laitiers. Si la consommation connaît une augmentation plus forte, les quantités de lait disponibles à l'exportation se trouvent réduites dans le scénario LSP, d'où des répercussions plus sensibles sur les prix mondiaux. Le graphique 46 illustre les effets des deux simulations sur les prix mondiaux des produits laitiers. La comparaison des effets entre les différents produits laitiers indique que la plus forte variation, en pourcentage du prix mondial, résultant de la réduction des mesures de soutien des prix du marché se produit sur le marché du fromage. Cette situation s'explique par le fait que la majeure partie du lait destiné à la transformation dans le pays considéré est utilisée pour la production de fromage. Le graphique 46 montre par ailleurs que les effets sur les prix mondiaux sont plus importants pour le scénario LSP, bien que les écarts ne soient pas très importants, notamment en ce qui concerne les poudres de lait.

Graphique 46. Effets simulés d'autres mesures de soutien des prix sur les prix du marché mondial



Source : Secrétariat de l'OCDE.

Le résultat de la présente simulation réalisée en utilisant les paramètres spécifiques d'un pays représentatif semble indiquer que les effets sur les échanges sont assez similaires pour les deux options, le soutien des prix découlant de mesures commerciales faussant légèrement plus les échanges que le soutien des prix obtenu par application d'un système de discrimination par les prix. De plus, même si la discrimination par les prix fausse un peu moins les échanges que les mesures commerciales, cela se fait aux dépens des consommateurs de lait liquide qui ont à supporter des coûts plus élevés. En effet, dans un système de discrimination par les prix, une partie du soutien des prix du marché dont bénéficient les producteurs provient de l'augmentation des coûts du lait liquide à la consommation.

Conclusion

D'une façon générale, les résultats de l'analyse théorique (confirmés par l'exemple d'évaluation quantitative) semblent indiquer que, pour un pays *importateur* net (comme celui choisi dans l'exemple proposé), le soutien des prix du marché assuré par une discrimination par les prix fausse moins les échanges que la même quantité de soutien résultant d'une intervention au moyen de mesures commerciales. Dans le cas d'un pays exportateur net, l'incidence sur les échanges dépend des paramètres spécifiques du marché, notamment de l'élasticité relative de la demande de lait liquide par rapport à celle de lait destiné à la transformation, de la part que représentent les exportations dans la production de lait destiné à la transformation et des prix relatifs initiaux de soutien du lait liquide et du lait destiné à la transformation. Bien que la discrimination par les prix fausse moins les échanges que l'intervention au moyen de mesures commerciales, la différence entre les deux régimes reste relativement modeste. En outre, si l'on tient compte des coûts administratifs qu'implique un système de discrimination par les prix, les différences en termes de bien-être général pourraient être minimes, voire inexistantes.

Encadré 7. Effets sur les échanges d'autres mesures de soutien des prix du marché du lait (suite)

Dans l'ensemble, le soutien des prix du marché, qu'il résulte de mesures commerciales sur les marchés des produits laitiers ou de dispositifs de discrimination par les prix, entraîne une augmentation de la production et un recul de la consommation qui se traduit par une hausse des exportations et une baisse des importations. De plus, le soutien des prix du marché, sous quelque forme que ce soit, fait partie des mécanismes de soutien qui faussent le plus les échanges. En conséquence, pour obtenir une amélioration substantielle en termes de bien-être, la réforme de la politique du marché et des échanges devra être poursuivie *en tournant le dos* aux dispositifs de soutien des prix du marché, plutôt qu'en *modulant* diverses formes de ce type de soutien.

1. Ippolito, R.A. et R.T. Masson (1978) « The social cost of government regulation of milk », *Journal of Law and Economics*, 19 (1):33-65.
2. Sumner D.A. (1999) « Domestic price regulations and trade policy: milk marketing orders in the United States », *Canadian Journal of Agricultural Economics – Revue canadienne d'économie rurale*, 47 (5):5-16.
3. Bouamra-Mechemache, Z., J.P. Chavas, T. Cox et V. Réquillart (2002) *Price discrimination and EU dairy policy: An economic evaluation of policy options*, Rapport présenté à la Conférence de l'Association européenne des économistes agricoles tenue à Saragosse, Espagne, du 28 au 31 août 2002.
4. Il convient de noter que, du point de vue analytique, appliquer des mesures commerciales (droits à l'importation, contingents tarifaires et subventions à l'exportation) équivaut à soutenir le prix par des achats d'intervention.

Questions et incertitudes majeures

Les marchés de produits laitiers restent sensibles aux nombreuses incertitudes politiques et de marché

On peut penser que les échanges de produits laitiers représenteront toujours une part faible de la production mondiale totale de lait et que les marchés des produits laitiers resteront relativement étroits. Les marchés seront influencés par un certain nombre d'incertitudes allant des conditions météorologiques à des facteurs plus généraux comme la croissance économique. Plus précisément, étant donné le potentiel de production et de consommation, la situation économique en Amérique Latine et l'ouverture des marchés de l'Asie du Sud sont parmi les questions importantes autour des perspectives pour les produits laitiers. De plus, on peut penser que l'évolution des politiques intérieures auront un impact important sur les marchés futurs de produits laitiers.

Aux États-Unis, des modifications importantes de la législation visant le secteur laitier avec l'adoption du FSRI Act

Aux États-Unis, avec l'adoption en 2002 de la nouvelle loi agricole, le FSRI Act, le programme de soutien des prix du lait a été reconduit. La loi introduit également un nouveau paiement intitulé Paiement au titre de la perte de marchés laitiers, plafonné à 1.09 million de kg par exploitation. De l'application stricte de cette limite, contrôlée par le ministère de l'Agriculture, dépendront les effets de ce paiement sur les marchés. Une autre incertitude est liée à la nature de ce paiement, déclaré comme étant transitoire, ce qui peut être mis en doute notamment à la lumière de la poursuite automatique du programme de soutien des prix du marché. L'encadré 3 présente une analyse des répercussions possibles du FSRI Act.

**Quel avenir pour la politique
laitière de l'Union
européenne ?**

Les *Perspectives* sont fondées sur une adoption de l'Accord de Berlin relatif aux réformes de l'Agenda 2000. A compter de 2005, les contingents laitiers doivent être relevés de 1.5 %, les prix de soutien des produits laitiers réduits (de 15 % pour le beurre et le lait écrémé en poudre) et des paiements directs sont introduits. Cependant, récemment, la Commission européenne a dévoilé un plan radical appelant à de nouvelles réductions substantielles des prix de soutien pour les produits laitiers et recommandant une augmentation des quotas laitiers au-delà des plafonds décidés dans le contexte de l'Agenda 2000. Si ce plan est appliqué, il pourrait entraîner une hausse de la production de lait, et une baisse rapide des prix intérieurs dans l'Union européenne, ce qui pourrait créer des débouchés pour des exportations non subventionnées de certains produits laitiers en provenance de l'Union européenne à la fin de la période, une évolution qui dépendra toutefois essentiellement de la réponse de la consommation intérieure à la baisse des prix.

**Les plafonds des quotas de
production pourraient devenir
obligatoires dans les PECO
après l'adhésion à l'UE**

L'accord « double zéro » sur les exportations est déjà en vigueur entre les PECO et l'Union européenne de sorte que l'interrogation majeure concernant les produits laitiers après l'adhésion des PECO est l'adoption du système de quotas. Pour les dix PECO, le quota total a été fixé à 18.3 millions de tonnes. L'allocation d'un quota de réserve de 671 000 tonnes est prévue à partir de 2006 pour prendre en compte la diminution de l'autoconsommation sur les exploitations. Cependant, la restructuration rapide de la filière laitière dans les PECO pourrait entraîner une hausse des ventes directes de lait à moyen terme et le quota laitier deviendra vraisemblablement contraignant malgré l'augmentation prévue pour 2006.

**L'issue des négociations de
Doha influera sur les marchés
laitiers**

En octobre 2002, des pays producteurs n'accordant pas de soutien à leur secteur laitier se sont regroupés au sein d'une coalition appelée Global Dairy Alliance (Alliance laitière mondiale). Les membres de cette alliance, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay représentent environ 55 % du commerce mondial des produits laitiers. Dans le cadre du cycle de négociations de Doha sur le développement des échanges, ils veulent négocier une réduction substantielle des politiques entraînant des distorsions des échanges. Si la teneur de l'accord final qui sera signé par les membres de l'OMC est encore incertaine, toute réduction significative des mesures de soutien faussant la production et les échanges est susceptible d'influer de manière décisive sur la structure du marché laitier mondial à la fin de la période.

**L'OMC rend un jugement
décisif sur les pratiques à
l'exportation**

Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande avaient déposé une demande auprès de l'OMC, estimant que le dispositif de fixation de prix des exportations de produits laitiers appliqué par le Canada constituait une subvention à l'exportation. Après la décision du groupe de l'OMC en 1999, les autorités canadiennes et le secteur laitier avaient modifié le système de fixation des prix. Après une série de décisions de groupes et d'appels, le 20 décembre 2002, l'Organe d'appel de l'OMC a confirmé le jugement initial du groupe selon lequel l'approche adoptée par le Canada pour les exportations de produits laitiers fabriqués à partir de lait destiné à l'exportation constitue bien une subvention à l'exportation. Cette décision

établit un précédent de portée considérable en restreignant la possibilité pour les membres de l'OMC de recourir à des dispositifs de prix contrevenant à l'esprit des dispositions de l'AACU qui limitent les aides à l'exportation.

L'innovation sur le marché des protéines du lait est appelée à jouer un rôle majeur pour le secteur laitier

Les échanges de produits à base de constituants du lait sont en essor rapide. Cette progression est tirée avant tout par les avancées technologiques, telles que la micro- et l'ultrafiltration du lait, mais s'explique aussi par l'absence ou le niveau très bas des barrières commerciales pour ces produits. Ces marchés devraient continuer à gagner en importance avec l'utilisation de constituants du lait dans un nombre croissant de produits. Par exemple, les *concentrés de protéines de lactosérum* sont considérés comme un ingrédient alimentaire idéal pour les préparations pour nourrissons ou sportifs. Selon la teneur en protéines, les *concentrés de protéines du lait* sont utilisés dans les desserts surgelés, les pâtisseries, les sucreries. Le ratio protéines/lactose élevé qui les caractérise les rend également attractifs pour la fabrication de fromages, même si leur utilisation est actuellement limitée aux fromages de type générique. L'*Alpha-Lactalbumine* est utilisée dans les préparations pour nourrissons et les aliments diététiques. Le *calcium* sert pour l'enrichissement en calcium des aliments, le *colostrum* pour l'élaboration de spécialités vétérinaires et l'alimentation humaine. Il est de plus en plus populaire dans le secteur des cosmétiques et son prix peut atteindre 200 USD le kg. Les applications de la *caséine* et des *caséates* sont multiples, depuis les aliments pour bébé et les produits pharmaceutiques jusqu'aux textiles, peintures, colle ou boutons¹.

L'importance des échanges d'aliments dans la fabrication desquels entrent des produits alimentaires traditionnels

Les dernières années ont été marquées par une augmentation rapide de la demande de fromage en tant qu'ingrédients pour l'élaboration d'autres aliments notamment les pizzas, hamburgers ou sandwiches. Les échanges de ces produits sont susceptibles de continuer à amoindrir les effets des barrières commerciales mises en place pour les produits laitiers traditionnels. Il en est de même pour les produits laitiers mélangés, qui sont parvenus à passer au travers des droits de douane visant les produits laitiers classiques : c'est le cas pour les mélanges huile butyrique/sucre (utilisés dans la fabrication de crèmes glacées). On peut s'attendre à ce que, confrontés à l'évolution rapide des échanges de nouveaux produits laitiers et des marchés des ingrédients laitiers, les pouvoirs publics aient des difficultés croissantes à maintenir des politiques de soutien intérieur fondées sur les obstacles au commerce des produits laitiers traditionnels. Cependant, jusqu'ici, les décideurs ont résisté aux pressions des lobbies laitiers visant à faire adopter des législations instaurant des droits de douane pour ces nouveaux produits.

Production et commercialisation : il faudra innover pour rester compétitif

Les innovations ne peuvent être limitées aux seuls produits laitiers, mais doivent aussi concerner le lait liquide en tant que composant et produit. Le lait soporifique (à forte teneur en mélatonine), le lait à faible teneur en cholestérol et riche en protéines, le lait meilleur pour le cœur (contenant de la bêta-caséine A2 au lieu de A1), le lait enrichi en vitamines ou les boissons gazeuses aromatisées à base de lait sont quelques-uns des nouveaux produits que l'on peut citer. Le lait devra continuer à lutter pour assurer sa place dans le régime des consommateurs, face notamment à la popularité croissante dont jouissent les boissons sans alcool et autres boissons à base

de soja ou de riz qui pourraient être considérées comme des substituts directs du lait. Dans les pays où les marchés sont régis par des systèmes de quotas et de soutien des prix sans libre jeu de la concurrence, il faut s'attendre à une moindre adaptabilité des producteurs face à l'évolution rapide du marché.

*Le Codex Alimentarius
pourrait influencer sur l'évolution
des marchés laitiers*

L'actuel *Codex Alimentarius* stipule que les fromages de dénominations spécifiques (emmental, etc.) doivent être élaborés à partir de lait (y compris de lait entier ou écrémé en poudre, lait concentré et crème). L'assouplissement de ces règles aurait pour effet de stimuler l'utilisation d'ingrédients issus de lait fractionné dans l'industrie fromagère. En outre, de nombreux pays, notamment en Asie du Sud-Est, s'efforcent d'obtenir l'approbation du *Codex Alimentarius* pour appliquer le terme de « produits laitiers » à des aliments contenant des graisses végétales. Étant donné la taille et l'importance des marchés laitiers de cette région, la question est un enjeu majeur. La réduction des différences gustatives entre le lait dit frais et le lait reconstitué et l'évolution future de la pasteurisation pourraient avoir des répercussions considérables sur les échanges de produits laitiers. Actuellement, il existe selon les pays des conceptions différentes de ce qu'est le « lait frais » (ainsi, dans certains pays, le lait UHT est étiqueté comme étant du lait frais) et le *Codex Alimentarius* ne contient pas de normes spécifiques pour le lait liquide, à l'inverse de ce qui se passe pour les produits laitiers.

*L'étiquetage des produits, un
obstacle non tarifaire
potentiel ?*

Le secteur laitier devra s'adapter sans relâche aux préoccupations accrues des consommateurs telles que leurs exigences d'information sur les éléments nutritifs des produits, leur origine (animale ou végétale) ou encore, leurs effets sur la santé, la prise en compte du bien-être animal, de la protection de l'environnement, les pratiques de gestion associées à leur production, etc. Il existe un risque que ces préoccupations aboutissent à l'utilisation croissante d'un étiquetage plus spécifique des produits, qui pourrait effectivement jouer le rôle d'une barrière non tarifaire.

Note

1. Pour plus d'informations sur les nouvelles tendances dans le développement et la consommation de produits laitiers, voir les actes de CONGRILAIT 2002, 26^e Congrès mondial des produits laitiers (World Dairy Congress) de l'IDF, Paris.

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS AGRICOLES DANS L'UE APRÈS L'ÉLARGISSEMENT*

1. Introduction

Le 13 décembre 2002, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE et de dix pays candidats sont parvenus à un accord sur une formule d'élargissement permettant l'intégration dans l'UE de dix nouveaux États membres à compter de 2004. Conformément à la décision du sommet de Copenhague, Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie pourront adhérer à l'UE le 1^{er} mai 2004. Il a été convenu de faire bénéficier les nouveaux États membres d'un paquet de mesures de développement rural spécialement adaptées à leurs besoins et comportant des conditions plus favorables que celles qui sont appliquées aux actuels États membres de l'UE. Le montant disponible pour les dix pays candidats est fixé à 5.1 milliards d'euros pour la période 2004-2006. Les aides directes en faveur des nouveaux États membres seront introduites progressivement pendant une période de dix ans. Elles passeront ainsi de l'équivalent de 25 % du taux plein communautaire en 2004 à 30 % en 2005 et 35 % en 2006. Pourront s'y ajouter 30 % dans la limite de 55 % du taux plein communautaire en 2004, de 60 % en 2005 et de 65 % en 2006. Jusqu'en 2006, les paiements complémentaires pourront être cofinancés à hauteur de 40 % du taux communautaire à partir des crédits en faveur du développement rural accordés aux nouveaux États membres. Toutefois, la part des ressources communautaires utilisée à cet effet ne pourra dépasser 20 % (ou 25 % en 2004, 20 % en 2005 et 15 % en 2006). A compter de 2007, les nouveaux États membres pourront continuer de fournir le complément maximal de 30 % au-dessus du taux des paiements directs communautaires applicable au cours de l'année considérée, étant entendu que ce complément sera entièrement financé par les ressources nationales. Les agriculteurs des nouveaux États membres bénéficieront sans délai et sans restriction des mesures concernant le marché prévu par la politique agricole commune (PAC).

Dans une perspective par secteur, la PAC améliorerait la situation de l'agriculture dans les nouveaux États membres par rapport à un scénario de *statu quo* sans adhésion. Conjugée au marché unique, la PAC assurerait une stabilité des prix supérieure à celle que les pays candidats pourraient obtenir et maintenir, compte tenu des engagements vis-à-vis de l'OMC et du budget, au cours des années à venir.

Les perspectives des nouveaux États membres dans le domaine agricole évolueraient donc de manière plus favorable après l'adhésion que dans

* Chapitre rédigé par la Commission européenne.

l'hypothèse d'une non adhésion. La production agricole augmenterait en effet légèrement en raison de prix élevés et stables, ainsi que des bonnes perspectives offertes par le marché unique.

En dépit du développement positif des conditions du secteur agricole, le potentiel de production des nouveaux États membres s'améliorera progressivement seulement grâce à la production intensive et à une restructuration du secteur. Le processus de restructuration en cours, ces dernières années, dans le secteur agricole et dans les industries agroalimentaire va se poursuivre. Les programmes de développement rural, de la PAC et des fonds structurels faciliteront le processus après l'adhésion.

Avec l'arrivée des nouveaux États membres, la superficie agricole utilisée augmentera d'environ 38 millions d'hectares qui s'ajouteront aux 130 millions d'hectares des anciens États membres, soit une augmentation de 30 %. En dépit de ce potentiel important, la production restera plus faible que ce que l'augmentation de superficie pourrait laisser supposer. Étant donné la productivité plus faible des nouveaux États membres, la production agricole de l'UE-25 ne serait guère supérieure à celle de l'UE-15. En 2006, la production de l'UE-25 par rapport à celle de l'UE-15 augmenterait comme suit, selon les politiques suivies dans le cadre de l'Agenda 2000 en 2009 : 27 % environ pour les céréales (superficie cultivée : +42 %), 25 % pour les graines oléagineuses (superficie cultivée : +37 %, cultures non alimentaires non comprises), 16 % pour le lait, 20 % pour le beurre et 10 % pour le fromage, 10 % pour la viande bovine, 18 % pour la viande porcine et 27 % pour la viande de volaille. En même temps, la consommation intérieure progresserait de 23 % pour les céréales, de 6 % pour les graines oléagineuses, de 10 % pour la viande bovine, de 22 % pour la viande porcine et de 27 % pour la viande de volaille.

Avec l'adhésion en 2004 de dix nouveaux États membres (Chypre, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovénie), des économies relativement dynamiques, avec une population de 75 millions de consommateurs et des revenus en croissance rapide, feront partie de l'Union. Le marché unique offrira de nouveaux débouchés aux industries agro-alimentaires des anciens comme des nouveaux États membres. L'adhésion modifiera dès lors la dynamique des marchés agricoles dans l'Union européenne. Le chapitre suivant analysera le développement des principaux marchés agricoles dans l'UE-25 dans le cadre de l'Agenda 2000 du point de vue des effets de l'élargissement.

2. Le développement des marchés agricoles dans l'UE-25.

Le scénario présenté dans l'Agenda 2000 prend en compte l'adhésion des nouveaux États membres en mai 2004, ainsi que les conditions d'adhésion spécifiques adoptées lors du sommet de Copenhague. Il s'agit notamment de l'introduction progressive des aides directes, de la possibilité de versements complémentaires, ainsi que de la fixation de quotas de production pour les nouveaux États membres. Ce scénario est fondé sur une simulation de la situation de l'UE-25, selon les propositions de l'Agenda 2000, de 2004 à 2009.

Le secteur des céréales

Dans les nouveaux États membres, la production céréalière passerait de 56 millions de tonnes en 2002 à 63 millions de tonnes en 2009, ce qui démontre les effets certes positifs, mais minimes, que la PAC aurait dans ce secteur dans les nouveaux États membres. L'UE-25 produirait 290 millions de tonnes selon l'Agenda 2000. La consommation intérieure augmenterait de 247 millions de tonnes en 2004 à 254 millions de tonnes en 2009 aussi bien dans les nouveaux que dans les anciens États membres.

Les excédents commercialisables de l'UE-25 passeraient de 28 millions de tonnes en 2004 à 36 millions de tonnes en 2009. Ceux des dix nouveaux États membres resteraient à un niveau relativement stable de 6 millions de tonnes qui serait inférieur de 750 000 tonnes à celui obtenu en cas de non élargissement. De plus, sous les politiques actuelles, l'excédent commercialisable du seigle augmenterait en raison de l'élargissement et aggraverait le surplus structurel déjà présent dans l'UE-15.

Tableau 8. **Développement du marché des céréales dans l'UE-15 selon les politiques suivies dans le cadre de l'Agenda 2000 (en millions de tonnes)**

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	213.73	215.55	217.81	220.08	222.31	224.60	226.86
PA-10	57.60	59.72	60.12	59.97	60.97	61.97	62.87
UE-25	271.34	275.27	277.93	280.04	283.28	286.58	289.73
Consommation intérieure							
UE-15	191.06	193.68	194.84	195.50	194.44	195.59	197.26
PA-10	50.85	53.88	54.26	54.77	55.37	55.86	56.45
UE-25	241.92	247.56	249.10	250.27	249.82	251.45	253.71
Excédent commercialisable							
UE-15	22.67	21.87	22.97	24.58	27.86	29.01	29.60
PA-10	6.75	5.84	5.86	5.19	5.60	6.11	6.42
UE-25	29.42	27.71	28.83	29.77	33.47	35.12	36.02

Le secteur du lait et des produits laitiers

En 2002, la part de l'agriculture de subsistance restait importante dans la production laitière totale des dix pays candidats; elle représentait environ 16 % de la production totale. Durant la période considérée, ce chiffre diminuerait graduellement du fait de l'évolution favorable des économies rurales et des régimes de sécurité sociale après l'élargissement. Cette évolution compenserait les hausses de quotas prévues dans les nouveaux États membres. Pour les dix pays candidats, la production laitière totale (comprenant l'agriculture de subsistance et la production destinée au marché) resterait relativement stable dans le cadre de l'Agenda 2000. Elle s'élèverait à environ 22 millions de tonnes et serait de 0,4 % environ inférieure aux prévisions de l'Agenda 2000. Toutefois, les livraisons vers les nouveaux États membres augmenteraient au même rythme que les augmentations de quotas.

Dans le cadre de l'Agenda 2000, la production de beurre et, dans une moindre mesure, de lait écrémé en poudre augmenterait dans les nouveaux

Tableau 9. Développement de la production de lait dans l'UE-15 2002-2009 (en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	121.20	121.20	121.68	122.17	122.65	122.65	122.65
PA-10	21.67	22.31	22.28	22.17	22.05	22.10	21.99
UE-25	142.87	143.51	143.96	144.34	144.70	144.75	144.65
UE prix à la production (moyenne)	292.87	296.02	279.48	263.59	246.64	245.78	247.35

États membres du fait de la hausse des prix consécutive à l'adhésion. Déjà actuellement, on note que la production laitière des nouveaux États membres est plus orientée vers la production de produits laitiers en vrac que vers des produits à haute valeur ajoutée tels que le fromage. Quelque 60 % du lait total produit dans le cadre des quotas sont utilisés pour la production de produits en vrac (beurre et lait écrémé en poudre), ce chiffre étant par contre de 40 % dans les actuels États membres. Les investissements engendrés par la situation favorable du marché pour les produits à forte valeur ajoutée pourraient contribuer à modifier la structure du marché dans les nouveaux États membres. Une telle évolution n'a pas été prise en compte. Après l'élargissement, la production de beurre et de lait écrémé en poudre diminuerait dans les actuels États membres, tandis que la production de fromage irait en augmentant.

Néanmoins, des tensions continueraient à s'exercer sur les marchés du beurre et, dans une moindre mesure, du lait écrémé en poudre dans l'UE-25. L'augmentation du prix du lait serait donc inférieure dans l'UE-25 à celle de l'UE-15 en cas de non adhésion.

Secteur de la viande bovine

L'accroissement du cheptel bovin dans les nouveaux États membres resterait relativement stable malgré l'introduction des aides directes. L'offre de viande bovine serait essentiellement déterminée par la croissance du cheptel laitier. Si l'on considère l'évolution du marché, la production de viande bovine dans les actuels États membres continuerait de progresser légèrement, si bien que la production de l'UE-25 atteindrait 8.6 millions de tonnes en 2009. Avec l'arrivée des nouveaux États membres, la production et la consommation augmenteraient chacune de 10 % par rapport à celle de l'UE-15. La PAC et en particulier les paiements directs entraînerait une stabilisation de la production de viande bovine dans les nouveaux États membres dont le marché est comparativement plus restreint et en régression par rapport à celui d'autres types de viande. En cas de non adhésion, la production de viande bovine régresserait encore de 0.56 million de tonnes en 2009.

L'adhésion entraînerait une baisse des prix moyens dans l'Union européenne de 70 à 100 euros par tonne, comparée à la situation de non adhésion ajouté à la tendance à la baisse des prix du bœuf pour les prévisions à moyen terme. Les politiques suivies dans le cadre d'Agenda 2000 assurent une flexibilité des prix suffisante sur le marché de la viande bovine pour pouvoir éviter les excédents structurels.

Tableau 10. **Développement du marché de la viande bovine dans l'UE-25 dans le cadre d'Agenda 2000**
(en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	7.57	7.60	7.65	7.71	7.77	7.79	7.85
PA-10	0.75	0.77	0.77	0.76	0.75	0.75	0.74
UE-25	8.32	8.37	8.43	8.47	8.52	8.54	8.59
Consommation intérieure							
UE-15	7.39	7.25	7.31	7.37	7.44	7.46	7.52
PA-10	0.74	0.65	0.66	0.67	0.68	0.69	0.70
UE-25	8.12	7.90	7.97	8.04	8.12	8.14	8.22
Excédent commercialisable							
UE-15	0.19	0.35	0.35	0.34	0.33	0.33	0.33
PA-10	0.01	0.13	0.11	0.09	0.07	0.06	0.04
UE-25	0.20	0.47	0.46	0.43	0.40	0.39	0.37

Les secteurs de la viande porcine et de la viande de volaille

L'adhésion et les effets du marché unique entraîneraient un redéploiement des échanges en fonction de la compétitivité relative des États membres. Ces transferts concerneraient principalement les céréales, la viande de porc et la viande de volaille. De nouvelles données semblent indiquer que la compétitivité des nouveaux États membres s'est accrue dans ce dernier secteur, essentiellement en raison d'investissements étrangers directs consacrés à la production et à la transformation. Il semble qu'avec l'élargissement, une part croissante de la production de viande de volaille (jusqu'à 900 000 tonnes) serait réorientée vers les anciens États membres qui bénéficient d'un avantage comparatif. Par ailleurs, la production de viande porcine dans les nouveaux États membres serait comparativement désavantagée par la qualité (teneur en viande maigre) et le coût des aliments pour animaux. D'après les simulations, les ventes de viande de porc des anciens États membres aux nouveaux États membres pourraient se situer entre 600 000 et 700 000 tonnes. En cas de non adhésion, les dix nouveaux pays seraient des exportateurs nets de 170 000 tonnes environ, mais les prix de la viande de porc seraient bien supérieurs à ce qu'ils sont dans l'Union actuelle.

Tableau 11. **Développement du marché de la viande de porc dans l'UE -25 dans le cadre de l'Agenda 2000**
(en millions de tonnes)

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production							
UE-15	17.71	19.16	19.32	19.45	19.64	19.85	20.07
PA-10	3.50	3.47	3.51	3.55	3.60	3.63	3.68
UE-25	21.21	22.64	22.83	23.00	23.24	23.48	23.75
Consommation intérieure							
UE-15	16.50	17.51	17.93	18.15	18.15	18.36	18.58
PA-10	3.49	4.08	4.14	4.21	4.28	4.34	4.41
UE-25	19.99	21.58	22.07	22.36	22.43	22.71	22.99
Excédent commercialisable							
UE-15	1.21	1.66	1.39	1.30	1.49	1.49	1.49
PA-10	0.01	(0.60)	(0.64)	(0.66)	(0.68)	(0.71)	(0.74)
UE-25	1.22	1.05	0.76	0.64	0.81	0.78	0.76

3. Développement des revenus agricoles dans l'UE-25

Les mesures sur les revenus prennent en compte les revenus des marchés, les paiements directs et les effets des mesures sur le développement rural pour les nouveaux États membres dans le secteur agricole dans son ensemble.

Les perspectives des nouveaux États membres dans le domaine agricole évolueraient de manière plus favorable après l'adhésion que dans l'hypothèse d'une non adhésion. Le revenu agricole progresserait de 48 % après l'élargissement en partie en raison d'un développement peu important de la production agricole, de prix plus stables et légèrement plus élevés, de meilleures perspectives sur ce marché unique et de la mise en place des paiements directs. Les actuels États membres bénéficieraient de l'augmentation relativement forte du revenu des consommateurs des nouveaux États membres, en partie en bénéficiant d'une production à haute valeur ajoutée et des coûts sur l'alimentation du bétail plus faibles. L'adhésion pour les actuels États membres ne conduirait pas à un changement significatif du revenu en comparaison à une non adhésion. L'évolution du revenu par personne du secteur agricole dépendra du rythme de la restructuration dans les nouveaux et actuels États membres.

Tableau 12. Développement du revenu par secteur (réel) dans l'UE-25, 2002-2009

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PAB aux prix du marché	95.0	100	98.0	96.0	94.2	95.1	95.4
PAB cultures	100.3	100	100.0	100.0	100.1	100.1	100.5
PAB animaux	89.3	100	95.8	91.8	87.9	89.5	88.9
VAB	94.6	100	97.9	95.8	94.0	95.5	95.1
VAB cultures	100.7	100	100.4	100.4	100.5	100.5	101.0
VAB animaux	85.9	100	94.7	89.4	84.6	88.1	86.5
VAB aux prix du marché, y compris les paiements directs	98.0	100	99.0	97.9	96.8	98.4	98.5

4. Conclusions

La production agricole des nouveaux États membres n'enregistrerait qu'une faible augmentation après l'élargissement, alors que le revenu agricole augmenterait sensiblement. Le développement du potentiel du secteur agricole devrait dépendre progressivement du rythme des changements structurels. Ces changements structurels dépendront au départ du développement économique dans les nouveaux États membres. Le développement rural et les politiques régionales faciliteront ces changements.

Les actuels États membres bénéficieraient, pour certains produits, de l'augmentation relativement forte des revenus des consommateurs dans les nouveaux États membres. L'adhésion modifierait dès lors dans une certaine mesure la dynamique des marchés agricoles dans l'Union européenne, qui influerait à son tour sur les débouchés de certains marchés, par exemple pour certaines variétés de céréales, les produits laitiers et la viande, par rapport à la situation prévalant dans l'UE-15.

MÉTHODOLOGIE

Les projections présentées et analysées dans ce document sont le résultat d'un processus dans lequel sont réunies des informations venant des pays membres et celles tirées de plusieurs autres sources. La cohérence de ce processus est assurée par l'utilisation du modèle *Aglink* de l'OCDE. Cependant, il est largement fait appel au jugement d'experts à plusieurs stades du processus. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* présentent une estimation unique, jugée plausible par le Secrétariat compte tenu des hypothèses retenues, de la procédure d'échange d'informations décrite ci-dessous et des informations disponibles au 25 avril 2003.

La réponse des pays membres de l'OCDE (et de certaines Économies non membres) à un questionnaire annuel diffusé par le Secrétariat en milieu d'année constitue la première étape de la procédure d'élaboration des perspectives. Grâce à ces questionnaires, le Secrétariat obtient des informations des pays membres sur l'évolution à venir des marchés, ainsi que sur l'évolution des politiques agricoles nationales. A ces informations s'ajoutent celles obtenues par des sources extérieures telles que la FAO, la Banque mondiale ou le FMI, qui permettent de dresser un panorama des principaux facteurs déterminant l'évolution des marchés dans les Économies non membres. Cette partie du processus vise à donner une première idée de l'évolution possible des marchés et à établir les hypothèses de référence qui conditionnent les *Perspectives*. Ces hypothèses sont décrites dans le chapitre sur les hypothèses économiques et politiques, au fil du texte et dans des tableaux spécifiques du présent rapport. Contrairement à la procédure précédente, les hypothèses relatives à l'évolution à moyen terme des principales variables macro-économiques reposent sur les prévisions du département économique de l'OCDE parues en décembre 2002. Bien que celles-ci se révèlent parfois différentes des hypothèses macro-économiques qui figurent dans les réponses aux questionnaires, il nous a semblé préférable d'utiliser une source unique et cohérente pour ces variables.

Au cours de l'étape suivante, le modèle *Aglink* de l'OCDE est utilisé pour faciliter l'intégration cohérente de ces informations et pour en extraire un premier ensemble de projections mondiales sur les marchés (scénario de référence). *Aglink* est un modèle économique dynamique, tenant compte du cadre politique, des grands marchés de produits agricoles de la zone tempérée. Il se compose actuellement de modules pour les dix principaux pays ou groupes de pays de l'OCDE producteurs et exportateurs de produits agricoles, d'un module complet du secteur agricole pour l'Argentine, la Russie, la Chine et le Brésil (rajouté cette année), et d'un module sur le secteur bovin pour les autres pays du MERCOSUR. Un modèle du sucre autonome a également été développé (séparé du modèle *Aglink* pour l'instant), pour réaliser des prévisions à moyen terme pour les marchés du sucre de l'OCDE et du monde, comprenant le sucre brut et le sucre blanc ou raffiné. Tous les modules sont élaborés par le Secrétariat, en collaboration

avec des experts des pays membres et des Économies non membres et, dans certains cas, l'aide d'autres administrations nationales. Les premiers résultats du scénario de référence sont mis en regard de ceux obtenus à partir des réponses au questionnaire et tout problème pouvant apparaître est discuté lors d'échanges bilatéraux avec les experts des pays concernés. Sur la base de ces discussions et des informations remises à jour, un deuxième scénario de référence est élaboré.

En plus des quantités produites, consommées et échangées, le scénario de base comprend également des projections pour les prix nominaux des produits concernés. Sauf mention contraire, les prix mentionnés dans le texte sont également en termes nominaux.

Les informations obtenues sont utilisées pour préparer des rapports qui présentent des perspectives relatives aux céréales, aux oléagineux, aux viandes, aux produits laitiers et au sucre. Ces rapports sont discutés lors des sessions annuelles du Sous-groupe de travail sur la viande et les produits laitiers et du Sous-groupe de travail sur les céréales, les aliments pour animaux et le sucre du Comité de l'agriculture de l'OCDE. Les discussions sur les perspectives de ces Sous-groupes sont centrées sur les principaux problèmes ressortant des réponses aux questionnaires et sur les ajustements à apporter aux projections des pays membres pour obtenir un scénario de référence mondial cohérent. A la suite des réunions de ces Sous-groupes de produits et de la révision finale des données, un scénario de référence révisé est produit et sa sensibilité aux principales incertitudes est évaluée. Les projections révisées forment la base de la version préliminaire des *Perspectives Agricoles de l'OCDE*, qui est discutée normalement par le Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles du Comité de l'agriculture avant sa publication.

Cette procédure implique que les projections présentées dans ce rapport soient largement conditionnées par celles développées par les pays membres et par les Économies non membres participantes. Elle résout également les incohérences entre les projections individuelles grâce à l'utilisation d'un cadre de modélisation formel et met en lumière la sensibilité des résultats vis-à-vis des hypothèses de référence. Grâce au processus d'examen, les avis des experts des pays sont pris en compte dans les projections et les analyses s'y rapportant. Cependant, la responsabilité finale des projections et de leur interprétation appartient au Secrétariat de l'OCDE.

ANNEXE I. TABLEAUX STATISTIQUES

1. HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES.....	148
2. PRIX MONDIAUX	150
3. HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES	151
4. PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES	153
5. HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX	154
6. PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX.....	156
7. PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL	157
8. PROJECTIONS DE VIANDES DE LA ZONE OCDE	159
9. PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS	160
10. PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)	162
11. PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)	163
12. OECD PROJECTIONS DES ÉCHANGES DE L'OCDE.....	164
13. PROJECTIONS DE BLÉ.....	165
14. PROJECTIONS DE CÉRÉALES SECONDAIRES	167
15. PROJECTIONS DE RIZ.....	169
16. PROJECTIONS D'OLÉAGINEUX	171
17. PROJECTIONS DE TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX	173
18. PROJECTIONS D'HUILES VÉGÉTALES	175
19. PROJECTIONS DE VIANDE BOVINE	177
20. PROJECTIONS DE VIANDE PORCINE	179
21. PROJECTIONS DE VIANDE DE VOLAILLE	181
22. PROJECTIONS DE VIANDE OVINE.....	183
23. PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT	184
24. PROJECTIONS DE LAIT	186
25. PROJECTIONS DE BEURRE	188
26. PROJECTIONS DE FROMAGE	190
27. PROJECTIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE	192
28. PROJECTIONS DE LACTOSÉRUM EN POUDRE ET DE CASÉINE	194
29. PROJECTIONS DE LAIT ENTIER EN POUDRE.....	195
30. PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT DE PRODUITS LAITIERS.....	197
31. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BEURRE ET LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE.....	199
32. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BLÉ	200
33. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : CÉRÉALES SECONDAIRES ..	201
34. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : RIZ	202
35. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : OLÉAGINEUX	203
36. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX	204
37. PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : HUILES VÉGÉTALES	205
38. HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE	206
39. PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE (en équivalent sucre brut)	207
40. PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut)	208
41. PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE SUCRE PAR HABITANT (en équivalent sucre brut)	211

Tableau annexe 1 – HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB réel^b											
Australie	%	3.9	3.2	2.8	3.5	3.7	3.8	3.9	3.5	3.4	3.3
Canada	%	4.0	5.0	1.5	3.3	3.1	3.5	3.1	3.1	3.1	3.1
UE 15	%	2.6	3.3	1.7	0.8	1.8	2.7	2.4	2.3	2.3	2.3
Hongrie	%	4.5	5.2	3.8	3.1	4.1	4.0	4.2	4.1	4.0	4.0
Japon	%	0.7	2.6	-0.3	-0.7	0.8	0.9	1.3	1.3	1.3	1.4
Corée	%	4.3	9.3	3.0	6.1	5.8	5.7	5.5	5.4	5.4	5.3
Mexique	%	4.4	6.5	-0.3	1.5	3.3	4.0	4.8	4.6	4.5	4.5
Nouvelle-Zélande	%	2.5	3.9	1.4	3.8	3.0	3.4	2.8	2.9	2.8	2.8
Pologne	%	4.1	4.1	0.9	1.2	2.5	2.9	4.4	5.0	5.2	5.3
États-Unis	%	3.4	3.8	0.3	2.3	2.6	3.6	3.5	3.4	3.4	3.4
OCDE ^{c, e}	%	2.8	3.8	0.8	1.5	2.6	3.2	3.0	2.9	2.9	2.9
Argentine	%	0.7	-0.8	-4.4	-11.9	0.8	4.3	5.5	4.9	3.9	4.0
Brésil	%	2.0	4.4	1.6	0.7	1.3	3.4	3.6	4.5	4.4	4.3
Chine	%	7.7	8.0	7.3	7.8	7.4	7.5	6.5	7.0	8.4	8.4
Russie	%	3.1	9.0	5.0	4.3	3.5	2.9	3.6	4.1	3.2	3.3
Reste du monde ^d	%	2.9	4.9	1.8	3.0	4.6	4.7	5.0	4.1	3.9	4.7
IPC^b											
Australie	%	2.3	4.5	4.4	3.0	2.9	2.7	2.4	2.4	2.4	2.4
Canada	%	4.0	2.7	2.5	2.2	2.7	2.3	2.3	2.2	2.2	2.2
UE 15	%	2.0	2.5	2.1	2.2	2.0	1.8	1.6	1.6	1.5	1.5
Hongrie	%	12.3	9.8	9.2	5.4	5.2	4.2	3.6	3.3	3.0	3.0
Japon	%	0.1	-0.7	-0.7	-1.1	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0
Corée	%	3.8	2.3	4.1	2.7	3.5	3.3	3.0	3.0	3.0	3.0
Mexique	%	13.8	9.5	6.4	4.4	3.9	3.5	3.2	3.0	3.0	3.0
Nouvelle-Zélande	%	1.5	2.6	2.6	1.6	2.3	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2
Pologne	%	9.9	10.1	5.5	2.1	2.5	2.7	2.6	2.6	2.5	2.5
États-Unis	%	2.5	3.4	2.8	1.6	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
OCDE	%	3.6	3.6	3.2	2.3	2.2	1.8	1.7	1.6	1.6	1.6
Argentine	%	-0.9	0.5	-1.1	32.8	54.3	14.9	7.1	5.5	5.3	5.1
Brésil	%	4.9	0.8	6.8	7.9	7.8	4.5	3.9	3.5	3.2	3.1
Chine	%	0.9	0.7	0.7	-0.6	1.4	3.2	3.3	5.4	5.5	4.3
Russie	%	3.1	14.0	25.7	15.6	13.0	10.4	7.6	8.0	7.3	4.8
POPULATION											
Australie	million	19.0	19.2	19.5	19.7	19.9	20.0	20.2	20.4	20.5	20.7
Canada	million	30.7	30.8	31.1	31.4	31.6	31.9	32.1	32.3	32.5	32.6
UE 15	million	374.8	375.4	375.7	375.8	375.8	375.8	375.6	375.4	375.1	374.7
Japon	million	126.7	126.9	127.2	127.3	127.4	127.4	127.4	127.4	127.3	127.1
Corée	million	46.7	47.0	47.3	47.7	48.0	48.3	48.6	48.9	49.2	49.5
Mexique	million	96.8	97.4	99.2	101.0	102.6	104.1	105.6	106.8	108.1	109.4
Pologne	million	38.7	38.6	38.6	38.7	38.7	38.7	38.7	38.8	38.8	38.8
États-Unis	million	273.2	275.2	279.8	282.8	284.8	286.8	288.8	290.8	292.7	294.7
OCDE	million	1 113.8	1 119.4	1 128.5	1 135.4	1 141.0	1 146.1	1 151.0	1 155.6	1 160.0	1 164.2
Argentine	million	36.6	37.0	37.5	38.0	38.4	38.8	39.2	39.5	39.9	40.2
Brésil	million	168.0	170.3	172.3	174.3	176.4	178.4	180.4	182.5	184.5	186.5
Chine	million	1 249.2	1 260.4	1 269.9	1 279.2	1 288.2	1 297.0	1 305.6	1 313.8	1 322.0	1 330.4
Russie	million	146.5	146.1	145.7	145.3	144.8	144.3	143.8	143.2	142.6	142.1
Reste du monde ^d	million	3 114.9	3 177.5	3 237.3	3 299.6	3 357.3	3 414.6	3 471.3	3 527.3	3 583.4	3 639.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 1 – HYPOTHÈSES ÉCONOMIQUES (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
TAUX DE CHANGE											
Australie	AUD/USD	1.63	1.73	1.94	1.84	1.78	1.78	1.85	1.88	1.91	1.94
Canada	CAD/USD	1.48	1.49	1.55	1.57	1.55	1.55	1.57	1.59	1.60	1.62
UE 15	EUR/USD	0.98	1.09	1.12	1.06	1.00	1.00	1.00	1.00	1.01	1.01
Hongrie	HUF/USD	241.3	282.3	286.5	258.6	241.9	241.9	242.3	242.8	243.2	243.7
Japon	JPY/USD	119.0	107.8	121.5	125.4	122.5	122.5	119.4	116.3	113.3	110.4
Corée	'000 KRW/USD	1.19	1.13	1.29	1.25	1.22	1.22	1.23	1.24	1.25	1.26
Mexique	MXN/USD	9.09	9.45	9.34	9.66	10.17	10.17	10.43	10.69	10.93	11.15
Nouvelle-Zélande	NZD/USD	1.97	2.20	2.38	2.17	2.02	2.02	2.05	2.07	2.10	2.13
Pologne	PLN/USD	3.84	4.35	4.10	4.09	3.98	3.98	4.04	4.11	4.19	4.26
Argentine	ARS/USD	1.00	1.00	1.00	3.19	4.46	4.98	5.32	5.54	5.73	5.90
Brésil	BRL/USD	1.65	1.83	2.36	2.96	3.40	3.16	3.33	3.45	3.57	3.69
Russie	RUR/USD	19.5	28.1	29.2	31.6	33.0	35.2	36.5	38.6	41.3	43.3
Chine	CNY/USD	1.37	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28	8.28

Notes : a) Les données historiques du PIB réel, de la population et des taux de change proviennent des « Principaux indicateurs économiques » de l'OCDE, décembre 2002, et des *Perspectives Économiques de l'OCDE* n° 72, décembre 2002 pour celles de l'IPC. Les hypothèses correspondant à la période de projection se basent sur les dernières projections macro-économiques du Département économique de l'OCDE, les projections de la Banque mondiale de décembre 2002 et les réponses au questionnaire envoyé aux pays experts agricoles des pays membres. b) Variation annuelle en pourcentage. c) L'Islande n'est pas comprise. d) Exclut les Autres États Indépendants, l'Argentine, la Chine, le Brésil et la Russie. Source : Banque mondiale, décembre 2002. e) Moyenne pondérée des taux de croissance annuels du PIB réel dans les pays membres basée sur les poids du PIB utilisant les parités de pouvoir d'achat de 1995.

p : provisoire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE

Tableau annexe 2 – PRIX MONDIAUX^a

		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
BLÉ												
Prix ^b	USD/t	124.3	126.6	125.2	167.7	138.7	139.8	141.9	143.2	141.9	144.7	-13.7
CÉRÉALES SECONDAIRES												
Prix ^c	USD/t	93.9	90.2	89.8	113.7	100.2	102.6	105.8	106.9	106.9	109.6	-3.6
RIZ												
Prix ^d	USD/t	238.6	184.0	192.0	191.5	204.6	220.6	234.1	238.9	244.6	256.3	33.8
OLÉAGINEUX												
Prix ^e	USD/t	221.6	203.0	211.2	253.7	229.2	230.9	225.4	236.3	239.9	243.5	-4.0
TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX												
Prix ^f	USD/t	164.9	176.5	164.0	164.4	143.3	148.0	150.7	157.4	158.8	164.1	-0.2
HUILES VÉGÉTALES												
Prix ^g	USD/t	454.0	335.7	422.3	545.8	572.6	560.5	526.6	536.5	554.1	558.5	2.3
SUCRE												
Prix, sucre brut ^h	USD/t	190.0	219.3	167.2	165.3	172.0	191.8	183.0	174.2	169.8	165.3	0.0
Prix, sucre raffiné ⁱ	USD/t	236.4	252.3	235.3	238.1	242.5	260.1	249.1	238.1	231.5	224.9	-5.6
VIANDE BOVINE												
Prix, UE ^j	EUR/100 kg pcp	248.5	260.2	223.1	236.3	243.6	253.4	259.7	255.8	258.5	264.1	11.8
Prix, EU ^k	USD/100 kg pcp	238.8	247.7	258.5	236.4	261.0	273.5	277.0	278.8	266.0	257.7	9.0
Prix, Argentine ^l	ARS/100 kg pcp	156.3	148.0	133.5	343.1	574.8	713.0	761.2	753.5	685.7	667.0	94.4
VIANDE PORCINE												
Prix, UE ^m	EUR/100 kg pcp	144.0	158.3	166.6	139.6	148.0	153.0	156.0	156.3	156.1	155.8	11.6
Prix, EU ⁿ	USD/100 kg pcp	130.8	136.9	140.3	102.2	107.1	126.7	128.6	113.1	114.9	128.7	26.0
Prix, Brésil ^o	BRL/100 kg pcp	119.7	128.3	145.3	161.1	191.6	193.4	196.5	205.7	213.0	221.9	37.8
VIANDE DE VOLAILLE												
Prix, UE ^p	EUR/100 kg pac	101.0	98.4	107.6	97.6	100.4	98.7	99.3	100.3	101.0	101.7	4.1
Prix, EU ^q	USD/100 kg pac	130.2	123.9	130.3	122.4	128.0	134.1	136.7	139.2	140.4	139.5	13.9
VIANDE OVINE												
Prix, Nouvelle-Zélande ^r	NZD/100 kg pcp	296.1	299.5	383.0	417.0	366.2	345.2	334.8	342.4	350.3	357.5	-14.3
BEURRE												
Prix ^s	USD/100 kg	159.6	136.7	133.6	113.4	124.0	127.9	132.1	135.4	136.9	137.4	21.1
FROMAGE												
Prix ^t	USD/100 kg	195.0	186.1	217.2	171.8	183.0	186.6	191.0	195.7	197.6	199.1	15.9
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Prix ^u	USD/100 kg	167.6	189.6	197.5	132.9	155.8	160.8	166.6	168.7	170.1	170.5	28.3
LAIT ENTIER EN POUDRE												
Prix ^v	USD/100 kg	177.0	182.2	197.3	139.0	162.3	169.2	173.9	177.3	178.9	178.9	28.7
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Prix de gros, EU ^w	USD/100 kg	45.7	44.4	42.4	48.4	52.7	55.6	57.1	59.0	62.1	64.6	33.5
CASÉINE												
Prix ^x	USD/100 kg	442.0	403.8	498.7	464.3	359.3	402.9	420.1	429.5	438.6	439.1	-5.4

Notes : ^a) Ce tableau est une compilation de l'information sur les prix présentés dans les tableaux détaillés par produits de cette annexe. Les prix pour les produits végétaux sont en année campagne et ceux pour les viandes et les produits laitiers sont en année calendaire (par ex. 00/01 représente l'année calendaire 2000). ^b) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). ^c) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis (septembre/août). ^d) Prix du riz usiné, 100 %, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet). ^e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port européen. ^f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port européen. ^g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port européen. ^h) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept./août. ⁱ) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août. ^j) Prix à la production. ^k) Bouvillons, 1100-1300 livres pv, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63. ^l) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. ^m) Prix de référence des porcs, UE 15 commençant en 1995. ⁿ) Gorettes châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. n° 1-3, 230-251 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. ^o) Prix à la production. ^p) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. ^q) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. ^r) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories. ^s) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82 % m.g., Europe du Nord. ^t) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord. ^u) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. ^v) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26 % de matière grasse, Europe du Nord. ^w) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. ^x) Prix mondial, Nouvelle-Zélande.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 3 – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
ARGENTINE											
Production végétale taxe à l'exportation	%	0	0	0	23	23	23	23	23	23	23
Riz taxe à l'exportation	%	0	0	0	10	10	10	10	10	10	10
CANADA											
Contingents tarifaires ^b											
blé	kt	328	350	350	350	350	350	350	350	350	350
droits de douane intra-quota	%	1.5	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3
droits de douane hors quota	%	71	70	70	70	70	70	70	70	70	70
orge	kt	361	399	399	399	399	399	399	399	399	399
droits de douane intra-quota	%	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
droits de douane hors quota	%	60	58	58	58	58	58	58	58	58	58
UE 15^c											
Céréales prix de soutien ^d	EUR/t	114	110	101	101	101	101	101	101	101	101
Céréales compensatoires ^{e, f}	EUR/t	57	59	63	63	63	63	63	63	63	63
Taux de gel des terres obligatoires	%	..	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Paiement pour le gel des terres ^f	EUR/t	66	59	63	63	63	63	63	63	63	63
Blé contingent tarifaire ^g	kt	350	350	350	350	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332	3 332
Céréales secondaires contingents tarifaires ^b	kt	2 522	2 822	2 822	2 822	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122	3 122
Limites aux subventions à l'exportation ^{h, g}											
blé	mt	16.8	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4	14.4
céréales secondaires ^h	mt	11.3	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4
JAPON											
Riz programme de revivification	'000 ha	937	963	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
Blé prix de soutien ⁱ	'000 JPY/t	148	147	145	145	145	145	145	145	145	145
Orge prix de soutien ⁱ	'000 JPY/t	127	127	125	125	125	125	125	125	125	125
Blé contingent tarifaire	kt	5 698	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740	5 740
droits de douane intra-quota	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
droits de douane hors quota	%	504	547	547	547	547	547	547	547	547	547
Orge contingent tarifaire	kt	1 359	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369	1 369
droits de douane intra-quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	371	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Riz contingent tarifaire ^h	kt	629	682	682	682	682	682	682	682	682	682
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	1 182	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291	1 291
CORÉE											
Blé tarif	%	9.8	8.9	8.0	7.2	6.3	5.4	5.4	5.4	5.4	5.4
Mais contingent tarifaire	kt	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102	6 102
droits de douane intra-quota	%	2.0	1.9	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7
droits de douane hors quota	%	426	422	417	413	408	404	404	404	404	404
Orge contingent tarifaire	kt	48	49	50	51	53	54	54	54	54	54
droits de douane intra-quota	%	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
droits de douane hors quota	%	385	382	372	367	363	359	359	359	359	359
Riz contingent ^h	kt	115	137	154	171	188	205	205	205	205	205
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 3 – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES CÉRÉALES (suite)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
MERCOSUR											
Blé tarif	%	12	13	13	12	12	12	10	10	10	10
Céréales secondaires tarif	%	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Riz tarif	%	12	13	13	12	12	12	10	10	10	10
MEXIQUE											
Paiement de revenu céréalier ^d	MXN/ha	699	778	829	865	899	931	960	989	1 019	1 049
Blé tarif ALENA	%	6.0	4.5	3.0	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Programme social Fidelist	MXN mn	1 521	1 638	1 912	2 083	2 232	2 369	2 501	2 635	2 776	2 926
Tortilla subvention à la consommation	MXN mn	1 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maïs contingent tarifaire	kt	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501	2 501
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	205	202	200	198	196	194	194	194	194	194
Orge contingent tarifaire	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	122	120	119	118	116	115	115	115	115	115
POLOGNE											
Blé tarif	%	23	25	25	25	25	25	25	25	25	25
Orge tarif	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
ÉTATS-UNIS											
Taux de prêt du blé	USD/t	94.8	94.8	94.8	102.9	102.9	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0
Taux de prêt du maïs	USD/t	74.4	74.4	74.4	77.9	77.9	76.8	76.8	76.8	76.8	76.8
Paiement, contrat de prod. flexible											
blé	USD/t	21.9	21.6	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9	16.9
maïs	USD/t	14.3	13.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2	10.2
CRP superficies ^m	mha	6.2	6.1	6.4	6.6	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7
blé	mha	3.3	3.2	3.5	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6	3.6
céréales secondaires	mha	2.9	2.9	2.9	3.0	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
Limites aux subventions à l'exportation ^f											
blé	mt	15.9	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5	14.5
céréales secondaires	mt	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Blé paiement EEP ^g	USD/t	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CHINE											
Blé prix de soutien	CNY/t	661	666	670	689	718	749	795	840	884	930
Céréales secondaires prix de soutien	CNY/t	565	573	579	598	626	657	701	748	791	837
Riz prix de soutien	CNY/t	1 885	2 199	1 080	1 121	1 180	1 243	1 312	1 339	1 353	1 367
Blé contingent tarifaire	kt	1 577	0	7 884	8 468	9 052	9 636	9 636	9 636	9 636	9 636
droits de douane intra-quota	%	..	0.0	0.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	78.0	55.1	62.9	71.0	68.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Céréales secondaires tarif	%	15	11	14	3	3	3	3	3	3	3
Maïs contingent tarifaire	kt	1 035	0	5 175	5 850	6 525	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
droits de douane intra-quota	%	..	0.0	0.0	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
droits de douane hors quota	%	59.9	42.5	51.0	51.7	46.7	41.7	41.7	41.7	41.7	41.7
Riz contingent tarifaire	%	665	0	3 325	3 990	4 655	5 320	5 320	5 320	5 320	5 320
droits de douane intra-quota	%	..	0.0	0.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
droits de douane hors quota	%	70.1	50.0	54.6	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0	68.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Année débutant le 1^{er} juillet. c) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire. d) Prix d'intervention commun au blé tendre, à l'orge, au maïs, au seigle et au sorgho. e) Paiements compensatoires de surface. f) Paiements réels faits par hectare, sur la base de rendements de référence. g) Exclut 0.4 million de tonnes d'exportations de pommes de terre féculières. h) La limite aux subventions à l'exportations est à l'origine de 10.8 mt ; le chiffre présenté ici tient compte des subventions à l'exportations pour les pommes de terre. i) Prix d'achat officiel du blé produit dans le pays. j) Prix d'achat officiel de l'orge fourragère, 2^e grade, 1^{re} classe. k) Base riz décortiqué. l) S'applique aux producteurs de blé, de maïs et de sorgho. m) Inclut le blé, l'orge, le maïs, l'avoine et le sorgho. n) Moyenne par tonne totale exportée.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra-quota ALENA du maïs et de l'orge est égal à zéro, tandis que le contingent tarifaire devient illimité en 2003 pour l'orge et en 2008 pour le maïs.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 4 – PROJECTIONS MONDIALES DE CÉRÉALES

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
BLÉ												
OCDE^b												
Production	mt	247.5	253.9	231.4	214.6	253.0	255.7	258.2	262.1	265.1	268.6	25.2
Consommation	mt	186.7	191.0	189.7	189.1	195.3	198.0	199.5	201.0	202.5	203.7	7.7
alimentation animale	mt	66.9	70.0	66.0	63.4	65.9	68.2	68.8	69.4	70.3	70.9	11.8
Stocks, fin de période	mt	56.9	59.6	57.3	39.7	46.9	50.0	51.3	53.0	53.9	53.9	35.9
Non OCDE												
Production	mt	340.7	326.7	348.6	354.3	356.2	362.6	367.6	373.4	379.3	385.0	8.7
Consommation	mt	389.8	364.7	388.6	399.1	406.9	417.0	424.5	432.5	441.0	449.7	12.7
alimentation animale	mt	33.3	32.3	35.1	39.1	38.4	40.2	41.1	42.2	43.1	44.5	13.8
Échanges nets ^d	mt	-57.9	-59.7	-43.9	-43.1	-50.6	-54.5	-57.4	-59.4	-61.8	-64.8	50.5
Stocks, fin de période	mt	162.3	173.9	177.8	176.1	175.9	175.9	176.4	176.8	176.9	177.1	0.5
MONDE^c												
Production	mt	588.1	580.7	580.0	568.9	609.2	618.3	625.8	635.6	644.5	653.6	14.9
Consommation	mt	576.6	555.7	578.4	588.2	602.2	615.0	624.0	633.5	643.4	653.4	11.1
alimentation animale	mt	100.1	102.3	101.1	102.5	104.3	108.4	109.9	111.6	113.3	115.4	12.5
Stocks, fin de période	mt	219.2	233.5	235.1	215.8	222.7	225.9	227.7	229.8	230.8	231.0	7.0
Prix ^e	USD/t	124.3	126.6	125.2	167.7	138.7	139.8	141.9	143.2	141.9	144.7	-13.7
CÉRÉALES SECONDAIRES												
OCDE^b												
Production	mt	475.9	477.3	476.3	446.4	498.4	498.7	499.7	509.8	515.3	521.7	16.9
Consommation	mt	441.7	445.0	454.0	449.7	459.0	464.4	467.8	471.6	474.8	479.6	6.7
alimentation animale	mt	329.0	332.0	335.2	325.3	328.4	332.5	334.6	336.8	338.2	341.5	5.0
Stocks, fin de période	mt	95.4	96.3	96.3	72.1	83.6	86.0	85.3	86.4	87.0	87.0	20.6
Non OCDE												
Production	mt	375.4	361.3	394.4	402.8	413.2	420.0	428.9	438.2	444.9	452.4	12.3
Consommation	mt	414.1	396.1	431.5	432.1	442.2	452.9	462.2	475.2	484.8	494.2	14.4
alimentation animale	mt	245.7	235.0	263.3	259.2	265.9	274.9	283.1	294.7	302.9	311.0	20.0
Échanges nets ^d	mt	-28.9	-29.0	-22.3	-20.9	-27.9	-31.8	-32.6	-37.0	-40.0	-42.1	101.6
Stocks, fin de période	mt	98.7	91.7	76.9	68.6	67.4	66.4	65.7	65.7	65.8	66.1	-3.6
MONDE^c												
Production	mt	851.3	838.6	870.6	849.2	911.6	918.7	928.6	947.9	960.2	974.1	14.7
Consommation	mt	855.8	841.1	885.5	881.8	901.3	917.3	930.0	946.8	959.6	973.8	10.4
alimentation animale	mt	574.7	567.0	598.5	584.4	594.3	607.4	617.6	631.5	641.1	652.5	11.6
Stocks, fin de période	mt	194.1	188.0	173.2	140.7	151.0	152.4	151.0	152.1	152.8	153.1	8.8
Prix ^f	USD/t	93.9	90.2	89.8	113.7	100.2	102.6	105.8	106.9	106.9	109.6	-3.6
RIZ												
OCDE^b												
Production	mt	23.8	23.9	24.0	23.3	23.6	23.7	23.9	24.0	24.0	24.1	3.4
Consommation	mt	21.8	22.1	22.3	22.1	22.0	22.0	22.1	22.1	22.3	22.5	1.7
Stocks, fin de période	mt	8.1	8.0	8.5	8.3	8.5	8.9	9.3	9.6	10.0	10.9	31.1
Non OCDE												
Production	mt	373.5	374.6	374.4	363.0	379.3	388.6	394.2	401.0	406.9	412.7	13.7
Consommation	mt	372.8	374.7	388.6	385.7	390.0	395.9	400.0	404.1	408.8	413.3	7.2
Échanges nets ^d	mt	-1.7	-1.6	-1.2	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-0.7	-47.1
Stocks, fin de période	mt	130.7	139.9	127.0	105.7	96.4	90.5	86.2	84.5	84.0	84.1	-20.4
MONDE^c												
Production	mt	397.2	398.5	398.4	386.3	402.9	412.4	418.1	425.0	431.0	436.7	13.1
Consommation	mt	394.6	396.7	410.9	407.8	412.0	417.9	422.0	426.3	431.0	435.8	6.9
Stocks, fin de période	mt	138.7	148.0	135.5	114.0	104.9	99.4	95.4	94.1	94.1	95.0	-16.6
Prix ^g	USD/t	238.6	184.0	192.0	191.5	204.6	220.6	234.1	238.9	244.6	256.3	33.8

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données historiques est l'USDA. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix f.a.b. du blé rouge d'hiver de catégorie n° 2, protéine ordinaire, ports des États-Unis (juin/mai). f) Prix à l'exportation f.a.b. du maïs jaune de catégorie n° 2, aux ports des États-Unis (septembre/août). g) Prix du riz usiné, 100 %, grade b, quote du prix nominal f.a.b. Bangkok (août/juillet).

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 5 – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX

Campagne ^d		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
ARGENTINE											
Oleagineux taxe à l'exportation	%	3.5	3.5	3.5	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0	23.0
Tourteaux d'oléag. taxe à l'export.	%	0.0	0.0	0.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
Huile d'oléag. taxe à l'exportation	%	0.0	0.0	0.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
AUSTRALIE											
Droits de douane											
huile de soja	%	8.4	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
huile de colza	%	8.4	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0
CANADA											
Droits de douane											
huile de colza	%	7.1	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4	6.4
UE 15^c											
Compensation d'oléagineux ^{d, e}	EUR/t	87	82	72	63	63	63	63	63	63	63
Taux de gel des terres obligatoire	%	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Paievements de gel des terres ^c	EUR/t	65.6	58.7	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0
Droits de douane											
huile de soja	%	6.7	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
huile de colza	%	6.7	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
JAPON											
Paievements directs											
graines de soja	bn. JPY	10.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9	12.9
Droits de douane											
huile de soja	%	12.1	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9	10.9
huile de colza	%	26.0	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4	28.4
CORÉE											
Contingent tarifaire, soja	kt	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032	1 032
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	514	509	503	498	492	487	487	487	487	487
Soja (alim. humaine) marge	'000 KRW/t	146	252	168	155	141	136	130	128	125	122
MEXIQUE											
Paievement de revenu de soja ^d	MXN/ha	699	778	829	865	899	931	960	989	1 019	1 049
Droits de douane											
graines de soja	%	34.8	34.5	34.1	33.7	33.4	33.0	33.0	33.0	33.0	33.0
tourteaux de soja	%	30.6	29.3	27.9	26.5	25.1	23.8	23.8	23.8	23.8	23.8
huile de soja	%	47.5	47.0	46.5	46.0	45.5	45.0	45.0	45.0	45.0	45.0
POLOGNE											
Droits de douane											
graines de colza	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
tourteaux de soja	%	6	5	5	5	5	5	5	5	5	5
huile de soja	%	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Contingent tarifaire, huile de soja	kt	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane intra-quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	57	51	51	51	51	51	51	51	51	51

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 5 – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DES OLÉAGINEUX (suite)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
ÉTATS-UNIS											
Taux débiteur du soja	USD/t	193.3	193.3	193.3	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7	183.7
Superficie du CRP graines de soja	mha	1.8	1.9	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Droits de douane graines de colza	%	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	2.4	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
tourteaux de colza	%	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
huile de soja	%	13.2	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7	12.7
huile de colza	%	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Limites aux subventions à l'exportation ^b huiles d'oléagineux	kt	248.4	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0	141.0
CHINE											
Soja prix de soutien	CNY/t	1 005.0	1 222.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Droits de douane ^b graines de soja	%	81.7	58.2	64.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
tourteaux de soja	%	15.1	14.8	14.8	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3
huile de soja droits de douane intra-quota	%	..	0.0	0.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0	9.0
Contingent tarifaire, huile végétale	kt	991.4	0.0	4 957.2	5 796.9	6 436.6	6 944.6	7 998.1	7 998.1	7 998.1	7 998.1

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire pour les définitions. b) Année calendaire, à l'exception de la Chine et des limites aux subventions à l'exportation aux États Unis qui débutent le 1^{er} juillet. c) Prix et paiements exprimés en euro du marché – voir glossaire. d) Paiements compensatoires relatifs à la surface, avant pénalité. e) Paiements faits par hectare, sur la base de rendements de référence. f) Moyenne pondérée d'automne/hiver et printemps/été.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des *Perspectives*. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, les droits de douane ALENA sur les graines de soja, les tourteaux d'oléagineux et l'huile de soja sont égaux à zéro après 2003.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 6 – PROJECTIONS MONDIALES D'OLÉAGINEUX

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
OLÉAGINEUX												
OCDE^b												
Production	mt	107.5	107.2	107.6	100.7	110.5	111.7	113.8	115.4	118.0	120.0	19.1
Consommation	mt	108.7	109.8	110.6	110.6	114.6	117.4	120.3	121.6	123.3	125.5	13.4
trituration	mt	96.7	97.3	99.0	98.1	101.4	103.8	106.2	107.6	109.2	111.2	13.3
Stocks, fin de période	mt	12.5	12.2	11.1	9.3	11.2	11.7	12.3	11.8	11.7	11.9	28.4
Non OCDE												
Production	mt	116.6	121.4	127.8	142.6	147.7	151.4	156.4	158.1	162.4	168.2	17.9
Consommation	mt	114.8	119.7	129.0	134.3	140.6	144.4	148.8	152.2	156.9	162.2	20.8
trituration	mt	99.0	103.9	112.3	120.0	125.2	128.4	132.2	135.5	140.0	145.0	20.8
Échanges nets ^d	mt	1.8	0.5	1.9	8.1	6.0	6.3	7.0	5.7	5.3	5.7	-29.2
Stocks, fin de période	mt	7.1	9.1	6.0	6.3	7.4	8.2	8.8	9.0	9.3	9.5	51.0
MONDE^c												
Production	mt	224.1	228.6	235.4	243.4	258.1	263.2	270.2	273.6	280.4	288.1	18.4
Consommation	mt	223.5	229.6	239.6	244.9	255.1	261.9	269.0	273.8	280.2	287.7	17.5
trituration	mt	195.7	201.3	211.3	218.1	226.5	232.2	238.5	243.2	249.2	256.1	17.5
Stocks, fin de période	mt	19.6	21.3	17.1	15.6	18.6	19.9	21.1	20.8	21.0	21.4	37.5
Prix ^e	USD/t	221.6	203.0	211.2	253.7	229.2	230.9	225.4	236.3	239.9	243.5	-4.0
TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX												
OCDE^b												
Production	mt	70.9	71.5	73.0	72.4	74.6	76.3	78.0	78.9	80.1	81.4	12.4
Consommation	mt	86.8	87.9	91.2	92.9	94.6	96.7	98.8	100.0	101.9	103.9	11.9
Stocks, fin de période	mt	2.4	2.5	2.4	2.5	2.6	2.6	2.6	2.6	2.7	2.7	8.5
Non OCDE												
Production	mt	70.0	73.6	80.8	86.0	89.4	91.7	94.4	96.6	99.7	103.2	20.0
Consommation	mt	53.8	57.1	62.6	65.3	69.0	71.2	73.3	75.4	77.7	80.5	23.2
Échanges nets ^d	mt	16.0	16.5	18.1	20.5	20.1	20.4	20.8	21.1	21.8	22.6	10.1
Stocks, fin de période	mt	3.3	3.5	3.6	3.8	4.2	4.3	4.5	4.7	4.9	5.0	32.0
MONDE^c												
Production	mt	140.9	145.2	153.8	158.4	164.0	168.0	172.4	175.6	179.8	184.6	16.5
Consommation	mt	140.6	144.9	153.7	158.2	163.5	167.9	172.1	175.4	179.6	184.4	16.6
Stocks, fin de période	mt	5.7	6.0	6.1	6.3	6.8	6.9	7.1	7.3	7.5	7.7	22.8
Prix ^e	USD/t	164.9	176.5	164.0	164.4	143.3	148.0	150.7	157.4	158.8	164.1	-0.2
HUILES VÉGÉTALES												
OCDE^b												
Production	mt	23.5	23.6	23.3	23.3	24.3	25.0	25.7	26.1	26.5	27.1	16.4
Consommation	mt	24.8	25.9	26.3	26.5	26.9	27.6	28.7	29.2	29.6	30.1	13.4
Stocks, fin de période	mt	2.2	2.5	2.2	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	7.7
Non OCDE												
Production	mt	42.4	44.0	47.5	49.2	50.8	52.5	55.4	56.8	58.4	60.8	23.7
Consommation	mt	40.8	42.0	45.5	46.9	47.6	49.5	52.0	53.7	55.3	57.6	22.8
Échanges nets ^d	mt	1.4	2.5	2.7	2.9	2.6	2.7	3.1	3.1	3.0	3.0	5.6
Stocks, fin de période	mt	5.4	5.8	5.1	4.5	5.0	5.3	5.6	5.6	5.7	5.9	32.1
MONDE^c												
Production	mt	65.8	67.6	70.8	72.4	75.1	77.5	81.0	82.8	85.0	87.9	21.4
dont huile de palme	mt	19.0	19.7	21.2	21.8	22.5	23.5	25.6	26.3	27.1	28.5	30.5
Consommation	mt	65.6	67.9	71.8	73.4	74.5	77.1	80.7	82.9	84.9	87.7	19.4
Stocks, fin de période	mt	7.5	8.3	7.3	6.3	6.9	7.2	7.6	7.5	7.7	7.9	25.0
Prix ^g	USD/t	454.0	335.7	422.3	545.8	572.6	560.5	526.6	536.5	554.1	558.5	2.3

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données historiques est l'USDA. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix moyen pondéré des oléagineux, port européen. f) Prix moyen pondéré des tourteaux d'oléagineux, port européen. g) Prix moyen pondéré des huiles oléagineuses et de l'huile de palme, port européen.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 7 – PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ARGENTINE											
Viande bovine taxe à l'exportation	%	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
CANADA											
Contingent tarifaire, bœuf	kt pp	76	76	76	76	76	76	76	76	76	76
droits de douane intra-quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	29	27	27	27	27	27	27	27	27	27
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
droits de douane intra-quota	%	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
droits de douane hors quota	%	215	208	208	208	208	208	208	208	208	208
UE 15^d											
Prix de soutien, bœuf ^{b, c, d}	EUR/kg pcp	3.34	3.24	3.01	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22	2.22
Prix d'achat du bœuf ^{b, e}	EUR/kg pcp	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56	1.56
Prix de base, viande porcine ^c	EUR/kg pcp	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51	1.51
Prix de base, viande ovine	EUR/kg pcp	5.04	5.04	5.04
Taux de base, ovins ^f	EUR/tête	21.00	21.00	21.00	21.00	21.00	21.00	21.00
Prime spéciale, bœuf ^g	EUR/tête	167	178	203	229	229	229	229	229	229	229
Prime à l'abattage, bovin adulte ^h	EUR/tête	25	49	75	102	102	102	102	102	102	102
Prime à l'abattage, veau	EUR/tête	10	17	33	50	50	50	50	50	50	50
Prime, vache allaitante	EUR/tête	156	163	182	200	200	200	200	200	200	200
Contingents tarifaires											
boeuf	kt pp	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164
droits de douane intra-quota	%	31	29	29	29	29	29	29	29	29	29
droits de douane hors quota	%	190	143	143	143	143	143	143	143	143	143
viande porcine	kt pp	47	67	67	67	67	67	67	67	67	67
droits de douane intra-quota	%	29	28	28	28	28	28	28	28	28	28
droits de douane hors quota	%	77	67	67	67	67	67	67	67	67	67
viande de volaille	kt pp	26	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane intra-quota	%	13	12	12	12	12	12	12	12	12	12
droits de douane hors quota	%	37	31	31	31	31	31	31	31	31	31
viande ovine	kt epc	285	285	285	285	285	285	285	285	285	285
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	80	69	69	69	69	69	69	69	69	69
Limites aux subventions à l'exportation ^f											
boeuf	kt epc	897	822	822	822	822	822	822	822	822	823
viande porcine ⁱ	kt epc	467	444	444	444	444	444	444	444	444	444
viande de volaille	kt epc	322	286	286	286	286	286	286	286	286	286
HONGRIE											
Contingent tarifaire, bœuf	kt pp	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
droits de douane intra-quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	80	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Contingent tarifaire, porc	kt pp	18	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra-quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	54	52	52	52	52	52	52	52	52	52
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	10	11	11	11	11	11	11	11	11	11
droits de douane intra-quota	%	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	43	39	39	39	39	39	39	39	39	39
Contingent tarifaire, ovins	kt pp	0.08	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09	0.09
droits de douane intra-quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	28	26	26	26	26	26	26	26	26	26

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 7 – PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DU BÉTAIL (suite)

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
JAPON^h											
Prix de stabilisation, bœuf											
prix supérieur	JPY/kg pcp	1 032	1 020	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010	1 010
prix inférieur	JPY/kg pcp	795	785	780	780	780	780	780	780	780	780
Droits de douane, bœuf	%	59	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Prix de stabilisation, viande porcine											
prix supérieur	JPY/kg pcp	495	485	480	480	480	480	480	480	480	480
prix inférieur	JPY/kg pcp	373	365	365	365	365	365	365	365	365	365
Système d'importation, viande porcine											
droits de douane	%	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
prix à l'importation, entrée ^g	JPY/kg pcp	422	410	410	410	410	410	410	410	410	410
Droits de douane, volaille	%	8	7	7	7	7	7	7	7	7	7
CORÉE											
Droits de douane, bœuf	%	42	42	41	41	40	40	40	40	40	40
Marge, bœuf	%	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Droits de douane, porc	%	26	25	24	24	23	22	22	22	22	22
MEXIQUE											
Droits de douane, porc	%	48	47	47	46	46	45	45	45	45	45
Droits de douane ALENA, porc	%	8	6	4	2	0	0	0	0	0	0
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	41	41	41	41	41	41	41	41	41	41
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	240	238	235	233	230	228	228	228	228	228
POLOGNE											
Contingent tarifaire, bœuf	kt pp	23	29	29	29	29	29	29	29	29	29
droits de douane intra-quota	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane hors quota	%	118	103	103	103	103	103	103	103	103	103
Contingent tarifaire, porc	kt pp	42	46	46	46	46	46	46	46	46	46
droits de douane intra-quota	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane hors quota	%	51	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	30	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra-quota	%	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
droits de douane hors quota	%	85	76	76	76	76	76	76	76	76	76
RUSSIE											
Contingent tarifaire, bœuf	kt pp	420	420	420	420	420	420
droits de douane intra-quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	60	60	60	60	60	60
Contingent tarifaire, porc	kt pp	450	450	450	450	450	450
droits de douane intra-quota	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
droits de douane hors quota	%	80	80	80	80	80	80
Contingent tarifaire, volaille	kt pp	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
droits de douane intra-quota	%	29	30	25	25	25	25	25	25	25	25
ÉTATS-UNIS											
Contingent tarifaire, bœuf	kt pp	677	657	657	697	697	697	697	697	697	697
droits de douane intra-quota	%	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
droits de douane hors quota	%	27	26	26	26	26	26	26	26	26	26
CHINE											
Droits de douane, bœuf	%	44	45	40	27	21	16	16	16	16	16
Droits de douane, porc	%	20	20	20	15	14	12	12	12	12	12
Droits de douane, ovins	%	23	23	22	18	17	15	15	15	15	15
Droits de douane, volaille	%	20	20	20	14	12	10	10	10	10	10

Notes : a) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire. b) Prix pour les bovins mâles de classe R3. c) Année débutant le 1^{er} juillet. d) Se finissant le 1^{er} juillet 2002, remplacé par le prix de base pour le stockage. e) Débutant le 1^{er} juillet 2002. f) Un paiement supplémentaire de 7 euros par tête est accordé pour les Régions Les Moins Favorisées. g) Moyenne pondérée des paiements pour tous les taureaux et bouvillons. h) Inclut l'enveloppe nationale pour viande bovine. i) Inclut le commerce d'animaux vivants. j) Année débutant le 1^{er} avril. k) Importation de carcasses de porc. Déclenchement des procédures d'importation d'urgence de novembre 1995 à mars 1996, de juillet 1996 à juin 1997, d'août 2001 à mars 2002 et d'août 2002 à mars 2003.

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des Perspectives. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres. Pour le Mexique, le droit de douane intra-quota ALENA de la viande de volaille est égal à zéro et le contingent tarifaire est illimité à partir de 2003.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 8 – PROJECTIONS DE VIANDES DE LA ZONE OCDE^a

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
VIANDE BOVINE^b												
Production	kt epc	26 816	26 861	26 409	27 064	26 607	26 907	26 732	26 721	26 848	27 146	0.3
Échanges nets	kt epc	695	354	422	580	615	622	506	494	411	454	-21.6
Consommation	kt epc	26 086	26 460	25 562	26 588	26 257	26 284	26 258	26 272	26 423	26 669	0.3
Stocks, fin de période	kt epc	889	624	930	812	538	528	485	429	427	426	-47.5
Consommation par tête	kg rwt	16.4	16.5	15.9	16.4	16.1	16.1	16.0	15.9	15.9	16.0	-2.2
Prix, Australie ^c	AUD/100 kg pcp	218	237	307	233	250	263	277	284	275	271	16.1
Prix, UE ^d	EUR/100 kg pcp	248	260	223	236	244	253	260	256	259	264	11.8
Prix, EU ^e	USD/100 kg pcp	239	248	259	236	261	274	277	279	266	258	9.0
Prix, Argentine ^f	ARS/100 kg pcp	156	148	133	343	575	713	761	753	686	667	94.4
VIANDE PORCINE^g												
Production	kt epc	34 535	34 953	35 100	36 089	35 954	36 489	36 895	37 261	37 537	37 847	4.9
Échanges nets	kt epc	982	937	858	940	1 077	1 037	1 056	996	990	1 014	7.9
Consommation	kt epc	33 394	33 905	34 018	34 959	34 656	35 302	35 633	36 064	36 405	36 681	4.9
Stocks, fin de période	kt epc	871	816	866	870	905	864	873	885	841	801	-7.9
Consommation par tête	kg rwt	23.4	23.6	23.5	24.0	23.7	24.0	24.1	24.3	24.5	24.6	2.3
Prix, UE ^h	EUR/100 kg pcp	144	158	167	140	148	153	156	156	156	156	11.6
Prix, EU ⁱ	USD/100 kg pcp	131	137	140	102	107	127	129	113	115	129	26.0
VIANDE DE VOLAILLE												
Production	kt pac	31 804	32 701	33 620	34 420	34 319	34 942	35 734	35 750	36 084	36 862	7.1
Échanges nets	kt pac	2 330	2 106	2 168	1 880	1 791	1 845	1 886	1 914	1 902	1 869	-0.6
Consommation	kt pac	29 478	30 633	31 453	32 429	32 549	33 095	33 847	33 835	34 181	34 993	7.9
Variation de stocks	kt pac	-4	-37	0	111	-22	2	1	1	1	1	-99.3
Consommation par tête	kg rwt	23.3	24.1	24.5	25.1	25.1	25.4	25.9	25.8	25.9	26.5	5.2
Prix, UE ^j	EUR/100 kg pac	101	98	108	98	100	99	99	100	101	102	4.1
Prix, EU ^k	USD/100 kg pac	130	124	130	122	128	134	137	139	140	139	13.9
VIANDE OVINE												
Production	kt epc	2 730	2 835	2 671	2 613	2 636	2 648	2 620	2 597	2 576	2 580	-1.2
Échanges nets	kt epc	344	370	366	272	222	195	152	140	126	126	-53.7
Consommation	kt epc	2 364	2 455	2 280	2 320	2 391	2 427	2 442	2 432	2 426	2 429	4.7
Variation de stocks	kt epc	21	10	23	21	23	26	26	24	24	26	22.1
Consommation par tête	kg pad	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8	2.1
Prix, Australie ^l	AUD/100 kg pcp	205	174	266	217	216	216	218	232	234	240	10.7
Prix, Australie ^m	AUD/100 kg pcp	87	72	146	72	74	74	69	68	65	62	-13.2
Prix, Nouvelle-Zélande ⁿ	NZD/100 kg pcp	296	300	383	417	366	345	335	342	350	357	-14.3
TOTAL VIANDE												
Consommation par tête	kg pad	64.9	66.2	65.7	67.3	66.7	67.4	67.9	67.9	68.2	68.9	2.3

Notes : a) L'Islande n'est pas comprise. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion pac en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille. b) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg pcp. d) Prix à la production. e) Bouvillons, 1 100-1 300 livres pv, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63. f) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, jeunes taureaux. g) Ne balance pas car la consommation au Canada exclut les parties non comestibles. h) Prix de référence des porcs, UE 15 commençant en 1995. i) Goretts châtres et cochettes, Iowa, So. Minn. n° 1-3, 230-251 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.74. j) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, (conversion de pv à pac de 0.75), UE 15 commençant en 1995. k) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. l) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp. m) Prix au parc de vente, bélier châtre, < 22 kg pcp. n) Prix du barème pour l'agneau, moyenne toutes catégories.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE

Tableau annexe 9 – PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ARGENTINE											
Produits laitiers taxe à l'exportation	%	0	0	0	5	5	5	5	5	5	5
AUSTRALIE^a											
Paiement de soutien intérieur ^b	AUDc/kg	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
CANADA											
Prix d'objectif, lait ^d	CADc/litre	56	57	58	59	61	62	63	64	65	66
Prix de soutien, beurre	CAD/t	5 491	5 558	5 711	5 870	6 080	6 200	6 328	6 454	6 582	6 712
Prix de soutien, lait écr. en poudre	CAD/t	4 533	4 670	4 826	4 945	5 145	5 187	5 260	5 334	5 408	5 465
Subvention laitière	CADc/hltr	2.46	1.58	1.50	0.33	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane intra-quota	%	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
droits de douane hors quota	%	254	246	246	246	246	246	246	246	246	246
Limites aux subventions à l'exportation											
fromage	kt pp	10	9	9	9	9	9	9	9	9	9
lait écrémé en poudre	kt pp	47	45	45	45	45	45	45	45	45	45
UE 15^{c, d}											
Quota laitier ^e	mt pp	118	119	120	120	120	120	121	122	122	122
Prix indicatif, lait	EUR/litre	0.319	0.319	0.319	0.319	0.319	0.319	0.310	0.292	0.274	0.265
Prix d'intervention, beurre	EUR/t	3 282	3 282	3 282	3 282	3 282	3 282	3 200	3 036	2 872	2 790
Prix d'intervention, lait écr. en poudre	EUR/t	2 055	2 055	2 055	2 055	2 055	2 055	2 004	1 901	1 798	1 747
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	85	87	87	87	87	87	87	87	87	87
droits de douane intra-quota	%	63	66	66	66	66	66	66	66	66	66
droits de douane hors quota	%	153	144	144	144	144	144	144	144	144	144
fromage ^f	kt pp	77	102	102	102	102	102	102	102	102	102
droits de douane intra-quota	%	43	42	42	42	42	42	42	42	42	42
droits de douane hors quota	%	108	96	96	96	96	96	96	96	96	96
lait écrémé en poudre	kt pp	59	68	68	68	68	68	68	68	68	68
droits de douane intra-quota	%	36	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	95	88	88	88	88	88	88	88	88	88
Limites aux subventions à l'exportation ^g											
beurre	kt pp	420	399	399	399	399	399	399	399	399	399
fromage	kt pp	346	321	321	321	321	321	321	321	321	321
lait écrémé en poudre	kt pp	288	273	273	273	273	273	273	273	273	273
autres produits laitiers	kt pp	1 013	958	958	958	958	958	958	958	958	959
JAPON^c											
Paiements directs ^h	JPY/kg	10	11	11	11	11	11	11	11
Plafond paiements compensatoires/directs ^h	kt pp	2 374	2 400	2 270	2 200	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100
Prix garanti, lait ^b	JPY/litre	..	74
prix standard de transaction ^h	JPY/litre	..	64
compensation ⁱ	JPY/litre	..	11
Prix indic. de stabilisation, beurre	'000 JPY/t	..	910
Prix indic. de stab., lait écr. en poudre	'000 JPY/t	..	524
Droits de douane, fromage ^j	%	34	31	31	30	30	30	30	30	30	30
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
droits de douane intra-quota	%	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
droits de douane hors quota	%	605	679	679	679	679	679	679	679	679	679
lait écrémé en poudre	kt pp	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116
droits de douane intra-quota	%	17	16	16	16	16	16	16	16	16	16
droits de douane hors quota	%	260	275	275	275	275	275	275	275	275	275
lait entier en poudre	kt pp	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane intra-quota	%	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
droits de douane hors quota	%	345	377	377	377	377	377	377	377	377	377

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 9 – PRINCIPALES HYPOTHÈSES CONCERNANT LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS (suite)

		Moyenne 1997-01	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
CORÉE											
Contingent tarifaire											
beurre	kt pp	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
droits de douane intra-quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	89	89	89	89	89	89	89	89	89	89
lait écrémé en poudre	kt pp	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
droits de douane intra-quota	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
lait entier en poudre	kt pp	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
droits de douane intra-quota	%	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
droits de douane hors quota	%	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
MEXIQUE											
Droits de douane, beurre	%	8	6	4	2	0	0	0	0	0	0
Contingents tarifaires											
fromage	kt pp	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
droits de douane intra-quota	%	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
droits de douane hors quota	%	132	131	129	128	126	125	125	125	125	125
lait écrémé en poudre	kt pp	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
droits de douane intra-quota	%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
droits de douane hors quota	%	132	131	129	128	126	125	125	125	125	125
Programme social Liconsa	MXN mn	3 195	3 334	3 425	3 410	3 395	3 380	3 364	3 349	3 334	3 319
RUSSIE											
Droits de douane, beurre	%	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Droits de douane, fromage	%	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
ÉTATS-UNIS^f											
Prix de soutien, lait ^b	USDc/litre	23	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Prix indicatif ^f	USDc/litre	0.0	0.0	0.0	38.5	38.5	38.5	38.5	0.0	0.0	0.0
Prix de soutien, beurre	USD/t	1 492	1 454	1 701	1 957	1 885	1 885	1 885	1 885	1 885	1 885
Prix de soutien, lait écr. en poudre	USD/t	2 228	2 227	2 079	1 947	1 984	1 984	1 984	1 984	1 984	1 984
Contingent tarifaire, beurre	kt pp	12	13	13	13	13	13	13	13	13	13
droits de douane intra-quota	%	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
droits de douane hors quota	%	112	117	117	117	117	117	117	117	117	117
Contingent tarifaire, fromage	kt pp	132	135	135	135	135	135	135	135	135	135
droits de douane intra-quota	%	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
droits de douane hors quota	%	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84
Limites aux subventions à l'exportation ^d											
beurre	kt pp	26	21	21	21	21	21	21	21	21	21
lait écrémé en poudre	kt pp	78	68	68	68	68	68	68	68	68	68

Notes : a) Année se terminant le 30 juin. b) Pour le lait destiné à la transformation. c) Débutant le 1^{er} avril. d) Prix et paiements en euro du marché – voir glossaire. e) Quota total, UE 15 commençant en 1995. f) Année calendaire, accès minimum pour Australie, Nouvelle-Zélande et Canada avant 1995. g) Lait destiné à la transformation éligible pour les paiements compensatoires/directs. h) Prix payé aux producteurs. i) Différence entre prix de transaction et prix garanti. j) Exclut le fromage transformé. k) Année débutant le 1^{er} janvier. l) Le paiement anticyclique est déterminé comme 45 % de la différence entre le prix indicatif et le prix de Boston Classe I. m) En plus des paiements directs, un paiement compensatoire est attribué – égal à 80 % de la différence entre le prix du marché et le prix de base (prix moyen des trois dernières années).

Note : La source pour les droits de douane et les contingents tarifaires (à l'exception de la Russie) est AMAD (Agricultural market access database). Les données des droits de douane et de contingents tarifaires sont basées sur les taux NPF prévus au barème de l'OMC et excluent ceux établis dans le cadre d'accords préférentiels ou régionaux qui peuvent être substantiellement différents. Les droits de douane sont des moyennes de plusieurs lignes de produits. Les taux spécifiques sont convertis en taux *ad valorem* à l'aide des prix mondiaux des *Perspectives*. Les contingents à l'importation sont ceux basés sur des accords mondiaux prévus au barème de l'OMC et non ceux alloués aux partenaires préférentiels dans le cadre des accords régionaux ou autres.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 10 – PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (BEURRE ET FROMAGE)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
BEURRE												
OCDE^{b, f}												
Production	kt pp	3 567	3 602	3 611	3 739	3 650	3 581	3 563	3 591	3 608	3 640	-2.6
Importations	kt pp	183	197	216	219	236	242	246	251	254	257	17.6
Exportations	kt pp	637	654	640	681	724	760	773	776	780	801	17.6
Consommation	kt pp	3 074	3 124	3 130	3 111	3 110	3 099	3 085	3 085	3 099	3 110	0.0
Stocks, fin de période	kt pp	420	460	535	654	668	624	569	541	504	471	-28.0
Non OCDE												
Production	kt pp	3 486	3 611	3 892	3 825	4 006	4 180	4 362	4 529	4 684	4 865	27.2
Consommation	kt pp	3 906	4 082	4 320	4 253	4 493	4 698	4 889	5 054	5 209	5 409	27.2
Échanges nets ^d	kt pp	-454	-457	-424	-463	-488	-518	-527	-525	-526	-544	17.6
Stocks, fin de période	kt pp	276	293	288	323	323	323	323	323	323	323	0.0
MONDE^f												
Production ^c	kt pp	7 053	7 213	7 503	7 564	7 656	7 762	7 925	8 120	8 292	8 505	12.4
Consommation	kt pp	6 980	7 206	7 450	7 363	7 603	7 797	7 974	8 139	8 309	8 519	15.7
Stocks, fin de période	kt pp	696	753	823	977	991	947	893	864	828	794	-18.7
Prix ^e	USD/100 kg	160	137	134	113	124	128	132	135	137	137	21.1
FROMAGE												
OCDE^b												
Production	kt pp	12 660	12 988	13 207	13 427	13 652	13 936	14 211	14 490	14 764	15 008	11.8
Importations	kt pp	691	760	793	811	830	833	845	858	863	875	7.9
Exportations	kt pp	1 107	1 144	1 190	1 210	1 173	1 193	1 251	1 272	1 284	1 308	8.1
Consommation	kt pp	12 250	12 577	12 820	13 025	13 341	13 588	13 827	14 087	14 348	14 578	11.9
Stocks, fin de période	kt pp	635	639	628	631	598	586	565	554	550	547	-13.3
Non OCDE												
Production	kt pp	3 195	3 306	3 300	3 314	3 470	3 584	3 699	3 821	3 934	4 063	22.6
Consommation	kt pp	3 577	3 713	3 658	3 742	3 811	3 944	4 105	4 235	4 355	4 497	20.2
Échanges nets ^d	kt pp	-416	-384	-398	-399	-343	-360	-406	-414	-421	-433	8.5
Stocks, fin de période	kt pp	1 274	1 220	1 260	1 231	1 233	1 233	1 233	1 233	1 233	1 233	0.2
MONDE												
Production ^c	kt pp	15 855	16 294	16 507	16 741	17 123	17 520	17 911	18 310	18 699	19 072	13.9
Consommation	kt pp	15 827	16 290	16 478	16 767	17 153	17 532	17 932	18 322	18 703	19 075	13.8
Stocks, fin de période	kt pp	1 909	1 859	1 888	1 862	1 832	1 819	1 798	1 787	1 783	1 780	-4.4
Prix ^g	USD/100 kg	195	186	217	172	183	187	191	196	198	199	15.9

Notes : a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données est la FAO. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., beurre à 82 % m.g., Europe du Nord. f) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. g) Prix à l'exportation, f.a.b., fromage cheddar, tranches de 40 livres, Europe du Nord.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 11 – PROJECTIONS MONDIALES DU SECTEUR LAITIER (POUDRES ET CASÉINE)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
OCDE^{b, f}												
Production	kt pp	2 709	2 776	2 739	2 949	2 772	2 596	2 570	2 572	2 578	2 561	-13.2
Importations	kt pp	262	277	257	229	285	293	299	306	315	326	42.2
Exportations	kt pp	998	1 101	935	984	1 088	1 115	1 041	1 031	977	1 007	2.3
Consommation	kt pp	1 908	1 923	1 852	1 951	2 099	2 048	1 966	1 891	1 924	1 888	-3.2
Stocks, fin de période	kt pp	618	592	808	1 056	926	654	521	477	469	461	-56.3
Non OCDE												
Production	kt pp	701	643	605	602	663	711	772	812	862	907	50.6
Consommation	kt pp	1 394	1 571	1 255	1 336	1 465	1 534	1 514	1 536	1 523	1 588	18.9
Échanges nets ^d	kt pp	-736	-824	-678	-755	-803	-822	-742	-725	-662	-681	-9.8
Stocks, fin de période	kt pp	323	258	286	307	307	307	307	307	307	307	0.0
MONDE^f												
Production ^c	kt pp	3 410	3 419	3 344	3 552	3 435	3 307	3 341	3 383	3 439	3 468	-2.3
Consommation	kt pp	3 302	3 494	3 107	3 286	3 564	3 582	3 479	3 428	3 447	3 476	5.8
Stocks, fin de période	kt pp	942	849	1 093	1 363	1 233	961	828	784	776	768	-43.7
Prix ^e	USD/100 kg	168	190	198	133	156	161	167	169	170	171	28.3
LAIT ENTIER EN POUDRE												
OCDE^b												
Production	kt pp	1 781	1 750	1 840	1 858	1 926	1 998	2 047	2 098	2 158	2 217	19.3
Importations	kt pp	73	84	80	78	79	77	75	73	70	68	-12.0
Exportations	kt pp	1 116	1 130	1 232	1 153	1 177	1 231	1 262	1 278	1 309	1 341	16.3
Consommation	kt pp	737	706	688	783	827	844	860	892	919	945	20.7
Non OCDE												
Production	kt pp	1 429	1 513	1 559	1 544	1 570	1 626	1 681	1 729	1 781	1 827	18.3
Consommation	kt pp	2 470	2 585	2 710	2 619	2 669	2 780	2 869	2 934	3 021	3 099	18.3
Échanges nets ^d	kt pp	-1 043	-1 045	-1 151	-1 075	-1 098	-1 154	-1 187	-1 206	-1 239	-1 273	18.3
MONDE												
Production ^c	kt pp	3 210	3 264	3 399	3 402	3 496	3 624	3 729	3 827	3 940	4 044	18.9
Consommation	kt pp	3 207	3 291	3 398	3 402	3 496	3 624	3 729	3 827	3 940	4 044	18.9
Prix ^e	USD/100 kg	177	182	197	139	162	169	174	177	179	179	28.7
POUDRE DE LACTOSÉRUM												
Non OCDE												
Échanges nets	kt pp	-290	-364	-365	-396	-393	-392	-396	-389	-390	-383	-3.2
Prix de gros, EU ^f	USD/100 kg	46	44	42	48	53	56	57	59	62	65	33.5
CASÉINE												
Prix ⁱ	USD/100 kg	442	404	499	464	359	403	420	430	439	439	-5.4

Notes : a) Année se terminant le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) L'Islande n'est pas comprise. c) La source des données est la FAO. d) Les exportations (importations) nettes de la zone non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. e) Prix à l'exportation f.a.b., lait écrémé en poudre, catégorie extra, Europe du Nord. f) Ne balance pas en raison de différences statistiques en Nouvelle-Zélande. g) Prix à l'exportation f.a.b., lait entier en poudre 26 % de matière grasse, Europe du Nord. h) Poudre de lactosérum comestible, Wisconsin, usine. i) Prix mondial, Nouvelle-Zélande.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 12 – PROJECTIONS DES ÉCHANGES DE L'OCDE^d

		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
EXPORTATIONS												
Blé	kt	80 809	80 851	73 835	68 774	76 488	80 542	83 667	86 059	88 477	91 620	33.2
Céréales secondaires	kt	78 545	82 174	75 701	74 851	80 484	86 848	87 752	93 055	96 796	99 194	32.5
Riz	kt	4 854	4 960	4 738	4 959	4 871	4 927	5 000	5 027	5 108	5 177	4.4
Oléagineux	kt	33 492	35 897	35 374	30 087	31 616	32 238	31 723	32 862	33 620	33 873	12.6
Tourteaux d'oléagineux	kt	10 626	10 801	10 450	8 236	9 382	9 975	10 113	10 312	10 189	9 680	17.5
Huiles végétales	kt	4 340	3 580	3 955	3 873	4 159	4 516	4 370	4 448	4 586	4 650	20.1
Viande bovine ^b	kt	5 018	5 042	5 038	5 254	5 317	5 517	5 498	5 585	5 457	5 399	2.8
Viande porcine ^b	kt	2 985	3 166	3 159	3 375	3 512	3 516	3 583	3 672	3 716	3 791	12.3
Viande de volaille	kt	3 866	3 833	4 134	3 951	3 897	3 973	4 079	4 148	4 203	4 258	7.8
Viande ovine ^b	kt	886	923	954	868	829	821	800	789	785	796	-8.2
Beurre	kt	637	654	640	681	724	760	773	776	780	801	17.6
Fromage	kt	1 107	1 144	1 190	1 210	1 173	1 193	1 251	1 272	1 284	1 308	8.1
Lait écrémé en poudre	kt	998	1 101	935	984	1 088	1 115	1 041	1 031	977	1 007	2.3
Lait entier en poudre	kt	1 116	1 130	1 232	1 153	1 177	1 231	1 262	1 278	1 309	1 341	16.3
Poudre de lactosérum ^c	kt	290	364	365	361	358	358	362	355	355	349	-3.5
IMPORTATIONS												
Blé	kt	22 860	21 151	29 922	25 678	25 862	26 029	26 298	26 609	26 669	26 780	4.3
Céréales secondaires	kt	49 624	53 138	53 384	53 982	52 619	55 017	55 138	56 066	56 831	57 116	5.8
Riz	kt	3 111	3 382	3 500	3 563	3 493	3 546	3 558	3 580	3 754	4 439	24.6
Oléagineux	kt	35 328	36 352	37 309	38 169	37 591	38 492	38 741	38 569	38 872	39 598	3.7
Tourteaux d'oléagineux	kt	26 613	27 269	28 502	28 734	29 477	30 334	30 946	31 374	31 997	32 239	12.2
Huiles végétales	kt	5 784	6 108	6 672	6 753	6 743	7 174	7 450	7 553	7 604	7 693	13.9
Viande bovine ^b	kt	4 010	4 334	4 311	4 287	4 280	4 498	4 578	4 673	4 616	4 506	5.1
Viande porcine ^b	kt	1 989	2 200	2 266	2 435	2 446	2 494	2 552	2 711	2 774	2 844	16.8
Viande de volaille	kt	1 536	1 727	1 966	2 071	2 106	2 128	2 194	2 233	2 301	2 390	15.4
Viande ovine ^b	kt	448	464	477	490	499	515	535	533	542	550	12.3
Beurre	kt	183	197	216	219	236	242	246	251	254	257	17.6
Fromage	kt	691	760	793	811	830	833	845	858	863	875	7.9
Lait écrémé en poudre	kt	262	277	257	229	285	293	299	306	315	326	42.2
Lait entier en poudre	kt	73	84	80	78	79	77	75	73	70	68	-12.0

Notes : a) Pour les viandes, les années sont des années calendaires ; pour les céréales, les tourteaux d'oléagineux et les huiles végétales, les années sont des années récoltes ou commerciales ; pour les produits laitiers, les années sont des années calendaires mais les années finissent le 30 juin pour l'Australie et le 31 mai pour la Nouvelle-Zélande dans l'agrégat OCDE. b) Inclut le commerce des animaux vivants. c) Exportations nettes.

p : provisoire ; e : estimation.

Source : : Secrétariat de l'OCDE

Tableau annexe 13 – PROJECTIONS DE BLÉ

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	mt	22.5	22.1	24.9	10.0	21.0	20.1	20.4	21.0	21.8	22.7	127.4
Consommation	mt	5.2	5.6	5.8	5.8	5.9	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1	4.8
Exportations	mt	16.4	16.1	16.3	8.0	15.1	13.8	14.6	14.9	15.7	16.6	108.4
Prix ^b	AUD/t	213	234	256	340	281	291	301	309	311	323	-5.1
CANADA												
Production	mt	24.5	26.5	20.6	15.6	24.7	27.0	27.7	28.1	28.4	27.8	78.4
Consommation	mt	7.8	7.5	7.6	8.2	8.2	8.4	8.3	8.1	8.1	8.0	-2.2
Exportations	mt	17.3	17.1	16.2	9.6	14.8	16.9	19.0	19.8	20.1	19.8	107.5
Stocks, fin de période	mt	7.5	9.7	6.5	4.3	6.0	7.7	8.0	8.3	8.5	8.5	96.2
Prix ^c	CAD/t	187	190	204	286	222	216	222	226	226	233	-18.7
UE 15												
Production	mt	97.6	104.4	91.1	103.0	104.7	108.1	109.1	111.1	111.8	113.5	10.2
Consommation	mt	87.2	90.7	91.7	92.4	94.6	96.9	97.6	98.3	99.4	100.0	8.3
Exportations ^d	mt	14.1	14.3	10.2	17.5	14.7	16.4	16.5	17.9	17.4	18.5	5.7
Stocks, fin de période	mt	14.9	16.0	14.7	14.4	14.9	14.9	15.1	15.1	15.3	15.5	7.6
Prix ^e	EUR/t	124	120	123	115	111	111	111	112	111	112	-2.1
HONGRIE												
Production	mt	4.3	3.7	5.2	4.2	4.2	4.1	4.3	4.4	4.6	4.8	14.8
Consommation	mt	2.7	2.4	2.7	2.3	2.7	2.5	2.6	2.6	2.4	2.4	1.1
Exportations	mt	1.5	1.0	2.0	2.4	1.8	1.7	1.8	1.9	2.2	2.5	4.4
Prix ^f	'000 HUF/t	21	28	23	30	28	28	29	29	29	30	-1.8
JAPON												
Production	mt	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	6.0
Consommation	mt	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.3	6.2	6.2	6.2	-2.5
Importations	mt	5.7	5.7	5.6	5.6	5.6	5.6	5.5	5.5	5.5	5.4	-3.6
Stocks, fin de période	mt	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	3.3
Prix ^g	'000 JPY/t	23	19	23	30	30	28	28	27	27	27	-11.1
CORÉE												
Consommation	mt	3.7	3.4	3.3	4.2	4.3	4.4	4.5	4.5	4.6	4.6	10.7
Importations	mt	3.8	3.4	4.0	3.8	4.4	4.4	4.5	4.5	4.6	4.6	20.6
Prix ^h	'000 KRW/t	166	160	188	191	165	168	173	176	176	182	-4.8
MEXIQUE												
Production	mt	3.3	3.5	3.3	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3	4.2
Consommation	mt	5.6	5.7	6.2	6.1	6.6	6.8	6.9	7.1	7.1	7.3	19.4
Importations	mt	2.6	2.8	3.4	3.5	3.9	4.1	4.2	4.4	4.4	4.5	30.3
Prix ⁱ	MXN/t	1 414	1 436	1 609	2 228	1 969	1 962	2 034	2 065	2 154	2 185	-1.9
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	mt	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	8.8
Consommation	mt	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	3.1
Importations	mt	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-22.3
Prix ^j	NZD/t	257	244	289	356	285	289	297	312	316	329	-7.5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 13 – PROJECTIONS DE BLÉ (suite)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	mt	8.9	8.5	9.3	9.3	9.6	9.4	9.6	9.7	10.0	10.2	10.0
Consommation	mt	9.5	9.4	9.5	9.0	9.1	9.2	9.2	9.2	9.3	9.3	3.8
Importations	mt	0.5	0.9	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	..
Prix ^k	PLN/t	481	511	488	654	500	510	530	549	553	580	-11.3
ÉTATS-UNIS												
Production	mt	62.7	60.7	53.3	44.0	59.6	57.3	56.8	57.2	57.5	58.2	32.3
Consommation	mt	35.3	36.3	32.7	30.7	33.6	33.1	33.5	34.0	34.1	34.3	11.7
Importations	mt	2.7	2.4	2.9	2.1	2.6	2.7	2.8	3.0	3.0	3.0	43.8
Exportations	mt	28.3	28.9	26.2	25.0	23.6	25.5	25.1	24.7	25.9	26.8	7.2
Stocks, fin de période	mt	23.3	23.8	21.1	11.5	16.5	17.9	18.9	20.4	20.8	20.8	81.5
Prix ^l	USD/t	102	96	102	138	116	117	119	120	118	121	-12.8
AUTRES OCDE^m												
Production	mt	22.7	23.4	22.7	24.4	24.9	25.4	25.8	26.3	26.6	26.9	10.5
Consommation	mt	23.0	23.1	23.5	23.6	23.5	23.8	24.1	24.4	24.6	24.9	5.5
Échanges nets	mt	-0.3	0.2	-1.5	1.7	1.6	1.6	1.8	2.0	2.0	2.1	28.3
ARGENTINE												
Production	mt	14.8	16.0	15.3	18.4	18.3	18.6	19.2	20.1	20.7	21.1	14.2
Consommation	mt	5.4	5.8	5.4	6.2	6.5	6.6	6.5	6.4	6.4	6.3	1.1
Exportations	mt	9.6	10.1	10.3	11.9	11.8	12.1	12.7	13.7	14.4	14.8	24.0
Prix ⁿ	ARS/t	118	130	127	410	460	517	604	686	753	841	105.2
BRÉSIL												
Production	mt	2.4	1.7	3.3	3.9	4.0	4.1	4.2	4.2	4.3	4.4	13.0
Consommation	mt	9.1	9.2	11.1	9.5	10.3	10.5	10.7	10.9	11.0	11.2	18.0
Échanges nets	mt	-6.5	-7.5	-7.0	-6.3	-6.4	-6.4	-6.5	-6.7	-6.8	-6.8	7.6
Prix	BRL/t	186	216	211	314	387	322	343	362	372	387	23.3
CHINE												
Production	mt	108.3	99.6	94.9	91.9	98.1	102.9	103.4	104.2	105.0	105.8	15.2
Consommation	mt	105.8	84.1	107.0	101.5	101.4	103.8	105.7	107.3	109.4	111.3	9.6
Importations	mt	1.0	0.2	1.1	1.0	1.6	2.1	2.9	3.9	4.8	5.8	465.0
Stocks, fin de période	mt	94.8	106.5	94.0	83.9	80.8	80.7	80.1	79.7	78.9	78.1	-6.9
Prix ^o	CNY/t	755	655	913	1 232	1 029	1 043	1 016	1 008	952	979	-20.6
RUSSIE												
Production	mt	37.5	41.8	43.3	46.6	45.9	45.8	46.0	46.1	46.6	47.2	1.3
Consommation	mt	37.3	35.2	41.6	38.4	39.3	40.7	41.2	42.3	43.0	44.2	15.1
Échanges nets	mt	-0.9	-0.9	3.8	6.4	6.1	5.1	4.7	4.0	3.7	2.9	-53.7
Prix	RUR/t	1 281	1 926	1 889	2 249	2 033	2 000	2 117	2 257	2 422	2 569	14.3
AEI												
Production	mt	35.2	23.0	49.5	48.2	42.2	43.2	44.2	45.2	46.2	47.2	-2.1
Consommation	mt	30.9	30.2	28.7	37.8	38.4	38.8	39.3	39.8	40.2	40.7	7.7
Échanges nets	mt	3.2	0.6	5.6	6.4	4.6	4.2	4.7	5.2	5.8	6.3	-1.8
Stocks, fin de période	mt	20.6	11.9	27.1	31.1	30.3	30.5	30.6	30.8	30.9	31.1	0.0
RESTE DU MONDE												
Production	mt	142.4	144.6	142.3	145.3	147.8	147.9	150.6	153.6	156.6	159.4	9.7
Consommation	mt	201.3	200.2	194.9	205.7	210.9	216.6	221.1	225.8	230.9	236.0	14.8
Échanges nets	mt	-63.2	-62.4	-57.0	-61.9	-66.3	-68.7	-71.2	-73.0	-75.3	-77.4	24.9
Stocks, fin de période	mt	40.4	45.3	49.7	51.3	54.4	54.5	55.2	56.1	57.1	57.8	12.6

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Prix producteur final de l'Office Australien du Blé pour le blé ASW 10. c) Prix producteur final de l'Office Canadien du Blé, pour le blé n° 1 CWRS, Thunder Bay ou Vancouver. A partir de 1995, St Laurent ou Vancouver. d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Moyenne pondérée des prix à la production du blé tendre et dur pour l'année se terminant le 31 décembre. f) Prix moyen au niveau de l'exploitation. g) Moyenne des prix à l'importation c.a.f. pour l'ensemble du blé, année se terminant le 31 décembre. h) Prix à l'importation. i) Prix moyen à la production. j) Prix indicatif du blé. k) Prix moyen de livraison à l'état l) Prix moyen reçu par le producteur. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. n) Prix à l'exportation f.a.b., ports argentins. o) Prix du marché libre.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 14 – PROJECTIONS DE CÉRÉALES SECONDAIRES

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	mt	10.9	11.0	13.1	6.4	9.9	9.8	10.1	10.5	10.7	11.1	74.5
Consommation	mt	5.8	5.9	6.1	4.3	5.1	5.0	4.9	5.1	5.1	5.2	22.0
Exportations	mt	4.9	5.2	5.7	3.1	4.7	4.6	4.9	5.2	5.5	5.8	88.0
Prix ^b	AUD/t	166	174	203	240	202	211	221	223	229	238	-0.8
CANADA												
Production	mt	25.0	24.0	22.6	19.6	29.5	26.8	26.5	27.6	27.3	28.0	42.7
Consommation	mt	23.2	23.7	24.1	22.7	23.3	24.1	24.0	24.4	24.1	23.8	4.8
Exportations	mt	4.1	4.6	3.4	2.9	5.6	4.6	4.4	5.4	5.6	6.5	126.7
Stocks, fin de période	mt	4.5	4.3	3.5	2.7	4.3	4.2	4.2	4.4	4.5	4.5	68.2
Prix ^c	CAD/t	137	143	137	199	158	148	157	157	162	167	-16.1
UE 15												
Production	mt	107.2	108.9	107.3	105.9	104.8	105.6	105.5	106.7	107.3	108.6	2.5
Consommation	mt	95.5	95.0	96.8	97.3	96.6	96.9	97.3	97.9	98.1	99.2	2.0
Exportations ^d	mt	13.3	14.4	9.8	14.2	12.2	12.4	12.5	12.6	12.8	12.8	-9.5
Stocks, fin de période	mt	23.2	20.5	25.0	22.8	22.4	22.3	21.6	21.5	21.4	21.6	-5.2
Prix ^e	EUR/t	112	111	110	105	105	104	105	105	105	105	-0.2
HONGRIE												
Production	mt	8.0	6.1	9.4	8.0	9.2	9.6	10.0	10.4	10.6	11.0	37.1
Consommation	mt	6.5	6.0	6.5	6.1	6.1	6.2	6.6	7.0	7.3	7.7	26.3
Exportations	mt	1.4	1.1	1.7	2.2	3.1	3.4	3.4	3.4	3.3	3.4	57.6
Stocks, fin de période	mt	1.6	0.9	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	7.6
Prix ^f	'000 HUF/t	18.2	25.4	19.6	25.5	24.2	24.7	25.2	25.5	25.5	26.1	2.4
JAPON												
Production	mt	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	-10.0
Consommation	mt	21.5	21.1	21.3	20.5	21.2	21.3	21.2	21.1	21.1	21.1	3.0
Importations	mt	21.6	21.2	21.1	20.0	21.1	21.2	20.8	20.8	20.9	20.8	4.1
Stocks, fin de période	mt	9.0	9.5	9.5	9.3	9.4	9.6	9.4	9.3	9.3	9.2	-1.1
Prix ^g	'000 JPY/t	15.2	12.6	14.6	14.8	15.1	14.5	14.8	14.9	14.8	14.8	-0.1
CORÉE												
Production	mt	0.3	0.3	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	-9.8
Consommation	mt	8.9	10.1	8.9	9.3	9.4	9.5	9.7	9.8	9.9	10.0	7.9
Importations	mt	8.6	9.6	8.8	8.9	9.1	9.1	9.3	9.4	9.5	9.6	8.9
Stocks, fin de période	mt	1.1	1.0	1.4	1.4	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	14.7
Prix ^h	'000 KRW/t	159.4	145.0	155.0	173.6	158.6	162.0	166.5	168.7	169.8	173.9	0.2
MEXIQUE												
Production	mt	25.0	24.1	27.4	27.2	27.5	27.7	27.9	28.0	28.0	28.2	3.8
Consommation	mt	34.4	35.2	39.4	40.4	41.2	42.0	42.7	43.4	44.0	44.7	10.8
Importations	mt	9.3	10.9	11.5	12.7	13.7	14.4	14.9	15.4	16.0	16.5	30.0
Prix ⁱ	MXN/t	1 482	1 511	1 645	2 139	2 059	2 045	2 149	2 254	2 320	2 394	11.9
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt	532.1	509.1	531.7	526.1	502.4	479.9	460.1	461.5	463.6	463.9	-11.8
Consommation	kt	602.5	618.0	652.6	623.6	622.0	603.2	593.1	618.5	647.4	675.6	8.3
Importations	kt	74.1	114.0	121.0	90.8	121.2	124.1	134.5	155.8	184.0	211.7	133.1
Prix ^j	NZD/t	220	240	270	314	261	259	263	269	274	283	-9.9

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 14 – PROJECTIONS DE CÉRÉALES SECONDAIRES (suite)

Campagne ^d		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	mt	16.6	13.8	17.7	17.1	17.6	17.4	17.5	17.6	17.6	17.7	3.5
Consommation	mt	17.4	15.9	17.2	18.0	17.9	18.4	18.3	18.1	18.0	17.8	-1.5
Importations	mt	1.0	1.5	0.5	0.2	0.3	1.1	0.8	0.6	0.4	0.2	-30.3
Prix ^k	PLN/t	439	484	475	564	460	474	499	505	522	549	-2.8
ÉTATS-UNIS												
Production	mt	266.0	273.1	261.9	245.1	282.3	284.0	284.2	290.7	295.4	298.5	21.8
Consommation	mt	211.2	215.1	217.1	213.8	221.2	223.5	225.5	227.2	229.2	232.0	8.5
Exportations	mt	53.8	56.6	54.7	52.2	54.0	60.9	61.4	65.3	68.5	69.6	33.4
Stocks, fin de période	mt	47.2	52.7	45.0	26.5	36.2	38.4	38.2	39.1	39.4	38.9	47.0
Prix ^l	USD/t	79	73	78	94	84	86	89	89	89	91	-3.2
AUTRES OCDE^m												
Production	mt	16.1	15.1	15.6	15.9	16.3	16.7	17.0	17.1	17.3	17.4	9.5
Consommation	mt	16.6	16.5	16.0	16.7	16.5	16.8	17.0	17.1	17.3	17.4	4.2
Échanges nets	mt	-0.6	-1.4	-0.8	-0.7	-0.1	-0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	-102.6
ARGENTINE												
Production	mt	20.5	19.8	18.8	25.0	24.2	24.8	25.9	27.1	27.7	28.7	15.0
Consommation	mt	9.3	9.1	9.0	11.2	11.6	12.1	12.8	13.5	14.0	14.6	30.5
Exportations	mt	11.2	10.5	10.0	13.8	12.7	12.7	13.1	13.6	13.7	14.1	2.5
Stocks, fin de période	mt	0.5	0.7	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	21.5
Prix ⁿ	ARS/t	92	91	96	293	322	387	449	502	549	610	108.2
BRÉSIL												
Production	mt	35.0	33.7	43.0	38.0	42.0	44.0	46.0	47.7	49.9	52.2	37.2
Consommation	mt	35.4	36.8	37.6	37.9	40.5	41.9	42.8	45.5	47.0	49.5	30.7
Échanges nets	mt	0.0	-1.9	4.8	1.3	1.5	2.0	3.0	2.1	2.7	2.6	96.5
Stocks, fin de période	mt	5.7	3.5	4.2	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	18.2
CHINE												
Production	mt	121.6	125.7	123.6	134.7	137.4	138.9	141.4	144.2	146.0	147.8	9.8
Consommation	mt	130.3	133.7	138.7	132.7	133.6	137.6	141.3	145.6	148.1	150.2	13.2
Importations	mt	3.0	4.0	2.0	2.3	2.6	3.2	4.1	5.2	5.8	6.5	178.9
Stocks, fin de période	mt	75.6	73.3	51.6	45.9	44.4	43.0	42.2	41.9	41.7	41.9	-8.7
Prix ^o	CNY/t	1 044	1 099	1 062	1 346	1 207	1 243	1 241	1 258	1 209	1 243	-7.7
RUSSIE												
Production	mt	28.9	30.5	31.7	31.3	30.7	31.1	31.4	31.2	31.4	31.2	-0.4
Consommation	mt	28.7	26.6	32.0	28.9	30.1	30.0	30.5	30.7	31.2	31.2	8.0
Échanges nets	mt	0.0	0.0	1.8	2.1	0.5	1.0	0.8	0.4	0.0	-0.1	-104.0
Prix ^p	RUR/t	1 053	1 671	1 566	1 755	1 585	1 613	1 720	1 841	1 980	2 152	22.6
AEI												
Production	mt	24.9	21.2	32.5	27.9	28.2	28.6	29.0	29.5	29.5	29.9	7.2
Consommation	mt	21.9	21.5	21.8	25.3	25.8	26.0	26.3	26.7	27.2	27.6	8.9
Échanges nets	mt	1.7	1.3	3.3	3.4	2.4	2.6	2.7	2.8	2.4	2.3	-32.9
Stocks, fin de période	mt	8.6	5.6	13.1	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	12.2	0.0
RESTE DU MONDE												
Production	mt	144.5	130.4	144.7	145.9	150.6	152.6	155.2	158.5	160.4	162.6	11.4
Consommation	mt	188.6	168.5	192.4	196.2	200.7	205.4	208.5	213.2	217.3	221.1	12.7
Échanges nets	mt	-43.5	-37.6	-48.7	-49.2	-50.2	-52.9	-53.1	-54.7	-57.0	-58.5	19.0
Stocks, fin de période	mt	4.7	3.7	4.7	3.7	3.8	4.0	3.8	3.9	4.0	3.9	7.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix au comptant de l'orge fourragère en vrac livrée à Sydney. c) Prix producteur final de l'orge n° 1, Office Canadien du Blé, St-Laurent depuis 1995, Thunder Bay avant. d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Moyenne pondérée des prix à la production de l'orge pour l'année se terminant le 31 décembre. f) Mais, prix moyen à la production. g) Prix moyen à la production. h) Prix moyen à l'importation du maïs, c.a.f., pour l'année se terminant le 31 décembre. i) Prix moyen à la production, maïs. j) Prix indicatif de l'orge fourragère. k) Prix moyen du gouvernement, orge. l) Prix moyen au producteur, maïs. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. Exclut l'Islande. n) Prix à l'exportation, f.a.b., ports argentins. o) Prix du marché libre, maïs. p) Prix moyen pondéré de l'orge.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 15 – PROJECTIONS DE RIZ

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
OCDE												
AUSTRALIE												
Production	mt	1,0	1,3	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	13,6
Consommation	mt	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,7
Exportations	mt	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,4
Prix ^b	AUD/t	215	190	215	218	215	222	234	246	259	274	25,4
UE 15												
Production	mt	1,5	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	12,8
Consommation	mt	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1	11,6
Importations ^c	mt	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	1,4	127,5
Stocks, fin de période	mt	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	1,0	1,8	201,2
Prix ^d	EUR/t	290	278	283	283	283	283	283	283	283	283	0,0
JAPON												
Production	mt	9,3	9,5	9,1	9,0	9,1	9,2	9,2	9,3	9,3	9,3	3,1
Consommation	mt	10,0	10,0	10,0	10,0	9,8	9,7	9,7	9,7	9,8	9,8	-2,3
Importations	mt	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	-18,7
Stocks, fin de période	mt	5,2	4,9	4,7	4,5	4,5	4,7	4,9	5,1	5,3	5,4	20,2
Prix ^e	'000 JPY/t	269	274	259	262	262	254	246	236	225	214	-18,4
CORÉE												
Production	mt	5,3	5,3	5,5	5,2	5,2	5,1	5,0	5,0	4,9	4,8	-7,0
Consommation	mt	5,3	5,5	5,3	5,2	5,2	5,1	5,1	5,1	5,1	5,0	-3,6
Importations	mt	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	43,8
Stocks, fin de période	mt	1,0	1,0	1,3	1,4	1,6	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	37,3
Prix ^f	'000 KRW/t	1 900	1 991	2 070	2 124	2 161	2 208	2 261	2 320	2 384	2 451	15,4
MEXIQUE												
Production	mt	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Consommation	mt	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	7,2
Importations	mt	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	16,3
Prix ^g	MXN/t	1 674	1 684	1 755	1 751	1 787	1 843	1 926	1 992	2 034	2 088	19,2
ÉTATS-UNIS												
Production	mt	6,1	5,9	6,7	6,5	6,6	6,7	6,8	6,9	7,0	7,0	8,8
Consommation	mt	2,8	2,6	3,0	2,8	2,9	3,0	3,1	3,1	3,2	3,3	15,6
Exportations	mt	3,6	3,7	3,8	4,1	4,0	4,0	4,1	4,1	4,2	4,3	5,3
Stocks, fin de période	mt	0,9	0,9	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	1,3	9,7
Prix ^h	USD/t	152	123	94	90	97	105	112	114	117	123	36,1
AUTRES OCDEⁱ												
Production	mt	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Consommation	mt	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	7,1
Échanges nets	mt	-0,9	-0,9	-0,9	-0,9	-0,9	-0,9	-0,9	-1,0	-1,0	-1,0	8,5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 15 – PROJECTIONS DE RIZ (suite)

Campagne ^d		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
PAYS NON MEMBRES DE L'OCDE												
ARGENTINE												
Production	mt	0.7	0.5	0.7	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.9	1.0	119.3
Consommation	mt	0.3	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	72.1
Exportations	mt	0.5	0.3	0.4	0.3	0.3	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7	144.2
Stocks, fin de période	mt	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
Prix ^f	ARS/t	303	240	215	806	1 146	1 369	1 536	1 649	1 763	1 909	137
BRÉSIL												
Production	mt	6.5	7.4	6.8	7.0	7.2	7.3	7.5	7.6	7.7	7.8	11.2
Consommation	mt	7.3	7.3	7.7	7.7	7.7	7.9	7.6	7.7	7.9	8.0	4.3
Échanges nets	mt	-0.6	-0.6	-0.6	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2	-0.3	-14.9
Stocks, fin de période	mt	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	-57
CHINE												
Production	mt	135.2	131.5	126.0	128.3	130.6	132.2	132.6	134.0	134.7	135.1	5.3
Consommation	mt	133.7	134.4	134.3	134.8	134.3	135.1	135.0	134.5	134.0	133.5	-1.0
dont alim. animale	mt	39.0	39.8	39.1	39.7	39.2	40.0	40.2	40.6	40.7	41.2	3.6
Importations	mt	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	50.6
Stocks, fin de période	mt	93.2	94.1	84.3	75.8	70.3	65.8	61.8	60.1	59.6	59.7	-21.2
Prix ^g	CNY/t	1 818	2 069	1 166	1 163	1 240	1 341	1 378	1 470	1 441	1 511	30
INDE												
Production	mt	86.9	84.9	91.6	78.0	89.6	93.6	95.9	97.7	99.3	101.0	29.4
Consommation	mt	81.1	75.9	88.4	83.3	86.9	88.8	90.2	91.6	93.4	95.2	14.3
Stocks, fin de période	mt	17.7	25.1	23.0	13.9	11.1	10.2	10.0	9.9	9.9	9.9	-28.4
Prix ⁱ	INR/t	4 770	5 100	5 300	5 294	5 488	5 802	6 166	6 427	6 692	7 067	33
INDONÉSIE												
Production	mt	32.3	32.5	32.4	32.5	33.7	34.2	34.8	35.5	36.3	37.0	13.9
Consommation	mt	35.4	35.9	36.1	36.8	37.2	38.0	38.6	39.1	39.7	40.2	9.3
Exportations	mt	3.1	1.5	3.3	3.3	3.2	3.8	3.9	3.7	3.4	3.2	-0.9
Stocks, fin de période	mt	5.6	4.5	4.1	3.1	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	-7.5
Prix ^h	'000 IDR/t	1 014	1 077	1 114	1 237	1 334	1 458	1 630	1 843	2 040	2 304	86
AEI												
Production	mt	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	2.4
Consommation	mt	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.0
Échanges nets	mt	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	8.5
RUSSIE												
Production	mt	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	6.5
Consommation	mt	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	-6.1
Échanges nets	mt	-0.3	-0.2	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-14.6
THAÏLANDE												
Production	mt	16.2	16.9	16.5	16.5	16.7	17.0	17.4	17.6	17.9	18.1	9.9
Consommation	mt	9.2	9.4	9.5	9.6	9.7	9.7	9.8	9.9	9.9	10.0	4.1
Exportations	mt	6.7	7.5	6.5	7.5	7.5	7.4	7.6	7.8	8.0	8.1	8.4
Stocks, fin de période	mt	1.5	1.7	2.2	1.6	1.2	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	-35.1
Prix ^k	THB/t	6 111	6 241	6 632	7 048	7 319	7 584	7 753	7 792	7 907	8 086	15
RESTE DU MONDE												
Production	mt	93.5	98.8	98.5	98.4	99.1	101.8	103.6	106.0	108.4	110.9	12.8
Consommation	mt	103.3	109.2	109.8	110.7	111.4	113.6	116.0	118.5	121.1	123.6	11.6
Échanges nets	mt	-10.2	-10.2	-10.6	-10.8	-12.3	-11.7	-12.4	-12.5	-12.6	-12.6	17.5
Stocks, fin de période	mt	10.9	12.1	11.4	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	9.7	-0.1

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix au producteur. c) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. d) Prix au producteur, riz non décortiqué. e) Prix du marché, riz décortiqué. f) Prix au producteur, native king, poli, grade b. g) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. h) Prix à l'exportation. i) Prix du marché libre, moyenne pondérée du riz japonica et indica. j) Prix de la récolte à la ferme, base brute. k) Prix de la récolte à la ferme, riz non décortiqué.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 16 – PROJECTIONS D'OLÉAGINEUX

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	mt	1.9	1.9	1.9	0.9	2.1	2.3	2.4	2.4	2.4	2.5	188.1
Consommation	mt	0.6	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	63.8
trituration	mt	0.6	0.4	0.6	0.5	0.7	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	65.4
Exportations	mt	1.3	1.5	1.3	0.3	1.3	1.5	1.7	1.6	1.6	1.6	394.3
Prix ^b	AUD/t	353	333	410	487	463	470	462	483	498	508	4.2
CANADA												
Production	mt	9.6	10.0	6.7	5.8	9.0	9.8	10.4	10.2	10.7	10.9	87.9
Consommation	mt	5.7	6.2	4.7	4.4	5.4	6.1	6.3	6.3	6.3	6.3	45.4
trituration	mt	4.6	4.9	4.0	3.7	4.5	4.9	5.1	5.2	5.2	5.2	39.8
Exportations	mt	4.5	5.7	3.1	2.6	3.6	3.6	4.2	4.2	4.8	4.7	83.4
Prix ^c	CAD/t	346	290	357	434	408	409	395	416	429	437	0.7
UE 15												
Production	mt	14.3	13.4	13.2	12.8	14.4	14.5	15.3	15.9	16.4	16.7	30.1
Consommation	mt	32.7	33.1	32.8	33.8	34.6	35.2	35.9	36.2	36.8	37.5	10.9
trituration	mt	29.7	29.7	29.9	30.2	31.0	31.5	32.1	32.4	32.9	33.6	11.3
Importations ^d	mt	19.4	20.3	20.3	21.4	20.6	21.0	20.9	20.4	20.6	21.0	-1.9
Stocks, fin de période	mt	1.7	1.5	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	19.2
Prix ^e	EUR/t	227	224	236	248	226	227	220	230	235	238	-4.2
HONGRIE												
Production	mt	0.9	0.7	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	7.7
Consommation	mt	0.6	0.4	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	14.3
trituration	mt	0.6	0.3	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	12.2
Exportations	mt	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	-0.5
Prix ^f	'000 HUF/t	49	49	52	59	50	50	49	52	53	54	-10.0
JAPON^g												
Production	mt	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	5.2
Consommation	mt	7.2	7.2	7.4	7.6	7.6	7.7	7.8	7.9	7.9	7.9	4.7
trituration	mt	6.3	6.4	6.5	6.6	6.6	6.7	6.8	6.9	6.9	6.9	5.4
Importations	mt	7.1	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	7.5	7.6	7.6	7.6	3.8
Stocks, fin de période	mt	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.8
Prix ^h	'000 JPY/t	33	27	27	29	32	30	29	28	29	28	-4.0
CORÉE												
Production	mt	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-17.2
Consommation	mt	1.6	1.5	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9	1.9	10.4
trituration	mt	1.2	1.1	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	10.1
Importations	mt	1.5	1.4	1.7	1.7	1.8	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	6.6
Prix ⁱ	'000 KRW/t	2 699	2 996	2 277	2 528	2 599	2 667	2 743	2 825	2 916	3 015	19.3
MEXIQUE												
Production	mt	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-4.9
Consommation	mt	5.0	5.1	5.7	5.7	5.8	6.2	6.4	6.6	6.8	7.0	23.0
trituration	mt	4.2	4.2	4.8	4.7	4.9	5.2	5.3	5.6	5.7	5.9	26.2
Importations	mt	4.8	5.0	5.6	5.5	5.7	6.0	6.2	6.5	6.6	6.8	23.5
Prix ^j	MXN/t	2 126	1 803	1 847	2 360	2 639	2 492	2 532	2 578	2 705	2 784	18.0
POLOGNE												
Production	mt	1.0	1.0	1.1	0.9	1.2	1.4	1.5	1.6	1.7	1.9	110.5
Consommation	mt	0.9	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2	1.2	1.3	1.4	1.4	48.7
trituration	mt	0.8	0.9	0.8	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	40.1
Importations	mt	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-100.0
Prix ^k	PLN/t	809	806	830	947	865	880	871	942	979	1 016	7.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 16 – PROJECTIONS D'OLÉAGINEUX (suite)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
ÉTATS-UNIS												
Production	mt	77.3	77.6	81.2	76.7	80.0	79.9	80.5	81.5	83.0	84.2	9.8
Consommation	mt	51.3	51.7	53.2	52.1	53.4	54.5	56.0	56.6	57.4	58.4	12.0
trituration	mt	45.8	46.3	47.8	46.9	47.9	48.9	50.2	50.9	51.6	52.5	12.0
Exportations	mt	26.0	27.5	29.4	26.0	25.6	25.9	24.6	26.0	26.1	26.3	1.1
Stocks, fin de période	mt	7.3	6.9	5.8	4.6	6.1	6.2	6.5	6.0	6.0	6.0	32.3
Prix ⁱ	USD/t	183	167	160	200	177	179	174	184	187	190	-4.8
AUTRES OCDE^m												
Production	mt	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.3	4.0
Consommation	mt	3.1	3.2	2.8	3.2	3.3	3.3	3.4	3.4	3.4	3.4	4.4
trituration	mt	2.9	3.0	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	1.8
Échanges nets	mt	-1.0	-1.0	-0.5	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	-1.1	5.2
ARGENTINE												
Production	mt	27.8	29.4	32.1	37.2	37.5	38.4	39.0	39.6	40.7	41.4	11.1
Consommation	mt	22.7	21.7	25.7	28.9	30.7	31.1	31.7	31.9	32.5	33.1	14.7
trituration	mt	21.9	21.0	24.9	28.1	29.9	30.3	30.8	31.0	31.6	32.1	14.5
Exportations	mt	5.4	7.9	6.7	8.6	7.0	7.4	7.5	7.9	8.3	8.3	-3.9
Stocks, fin de période	mt	0.3	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	65.3
Prix, soja ⁿ	ARS/t	194	190	200	632	694	817	887	1 024	1 126	1 231	94.7
Prix, tournesol ⁿ	ARS/t	219	180	230	611	678	806	881	1 023	1 130	1 240	102.9
BRÉSIL												
Production	mt	32.0	33.0	37.9	44.7	48.9	51.3	55.0	55.9	58.2	62.5	39.9
Consommation	mt	22.2	22.1	23.7	26.4	27.6	28.9	30.3	31.6	33.0	34.3	29.8
trituration	mt	21.7	21.5	23.2	25.9	27.0	28.3	29.6	31.0	32.3	33.6	30.0
Échanges nets	mt	10.0	10.7	14.8	17.9	20.8	22.0	24.3	24.1	25.2	28.0	57.0
Stocks, fin de période	mt	2.2	2.6	1.9	2.2	2.7	3.2	3.6	3.7	3.8	3.9	77.6
CHINE												
Production	mt	26.9	28.7	29.2	29.9	30.1	30.5	30.9	31.4	32.0	32.7	9.3
Consommation	mt	36.6	42.4	44.0	45.3	46.7	47.8	49.3	50.7	52.6	54.8	21.0
trituration	mt	27.3	32.4	34.2	35.5	36.8	37.9	39.2	40.5	42.3	44.4	25.0
Exportations	mt	0.3	0.2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	4.2
Importations	mt	10.3	15.6	12.7	15.8	17.2	17.8	18.8	19.7	21.0	22.5	42.1
Prix ^o	CNY/t	2 776	2 920	2 961	3 550	3 324	3 331	3 272	3 362	3 384	3 406	-4.0
RUSSIE												
Production	mt	3.7	4.4	3.1	4.1	4.4	4.3	4.4	4.4	4.3	4.3	6.4
Consommation	mt	3.2	3.7	3.7	4.3	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.7	9.1
trituration	mt	2.9	3.5	3.6	4.1	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.5	9.3
Échanges nets	mt	0.6	0.8	-0.6	-0.3	0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.3	-0.4	53.4
Prix ^b	RUR/t	2 198	2 609	3 546	3 774	3 826	4 228	4 296	4 525	4 985	5 311	40.7
AEI												
Production	mt	3.3	4.2	3.1	3.9	3.8	3.7	3.5	3.4	3.2	3.1	-20.1
Consommation	mt	2.5	3.1	2.3	3.5	3.5	3.4	3.3	3.2	3.0	2.9	-17.2
trituration	mt	2.0	2.5	1.8	2.8	2.7	2.7	2.6	2.5	2.4	2.3	-16.1
Échanges nets	mt	0.8	1.2	0.8	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	-48.7
Stocks, fin de période	mt	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
RESTE DU MONDE												
Production	mt	22.9	21.6	22.5	22.8	23.1	23.3	23.5	23.4	23.9	24.2	6.0
Consommation	mt	27.6	26.8	29.6	25.8	27.9	28.8	29.7	30.3	31.2	32.4	25.4
trituration	mt	23.2	23.1	24.8	23.5	24.6	25.1	25.8	26.2	27.0	27.9	18.5
Échanges nets	mt	-4.6	-4.5	-7.0	-2.8	-5.1	-5.6	-6.3	-6.9	-7.4	-8.2	194.1
Stocks, fin de période	mt	1.3	1.2	1.1	0.9	1.2	1.3	1.4	1.4	1.4	1.5	62.8

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Prix à la production du colza. c) Prix du canola, entreposé à Vancouver. d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix à l'importation du colza, c.a.f. Hambourg. f) Prix à la production du tournesol. g) A l'exclusion des graines de tournesol. h) Prix à l'importation du soja, c.a.f. pour l'année se terminant le 31 décembre. i) Prix au producteur, soja. j) Prix moyen à la production, soja. k) Prix moyen de livraison à l'État, colza. l) Prix moyen à la production, soja. m) Sont inclus la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. n) Prix à l'exportation, f.a.b., ports argentins. o) Prix du marché libre, soja.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 17 – PROJECTIONS DE TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	mt	0.4	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	63.9
Consommation	mt	0.6	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	17.4
Importations	mt	0.2	0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	-27.7
Prix ^b	AUD/t	290	259	261	269	257	258	263	269	273	277	3.0
CANADA												
Production	mt	3.2	3.4	2.7	2.5	3.0	3.2	3.3	3.4	3.4	3.3	33.0
Consommation	mt	2.8	3.1	2.9	2.9	3.0	3.2	3.3	3.5	3.5	3.5	20.3
Importations	mt	0.9	0.9	1.1	0.8	0.7	0.9	0.9	1.0	1.1	1.1	36.0
Exportations	mt	1.2	1.2	0.9	0.4	0.6	1.0	1.0	0.9	0.9	0.9	140.1
Prix ^c	CAD/t	183	205	233	227	198	205	211	222	226	235	3.9
UE 15												
Production	mt	20.3	20.4	20.8	21.2	21.6	21.9	22.3	22.5	22.8	23.1	9.3
Consommation	mt	37.2	37.2	38.6	39.2	40.2	40.8	41.3	41.8	42.4	42.8	9.2
Importations ^d	mt	18.5	18.8	19.9	19.7	20.4	20.6	20.8	21.3	21.6	21.7	9.8
Exportations ^d	mt	1.7	2.0	2.1	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0	17.1
Stocks, fin de période	mt	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	13.4
Prix ^e	EUR/t	195	226	204	210	184	189	193	201	203	209	-0.7
HONGRIE												
Production	mt	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	11.7
Consommation	mt	1.0	1.0	1.0	1.1	1.0	1.0	1.1	1.2	1.2	1.3	18.1
Importations	mt	0.7	0.9	0.8	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9	20.5
Prix ^f	'000 HUF/t	29	32	33	33	26	27	28	29	29	30	-6.5
JAPON^g												
Production	mt	4.5	4.5	4.6	4.7	4.7	4.8	4.8	4.9	4.9	4.9	5.4
Consommation	mt	5.3	5.3	5.5	5.9	6.2	6.3	6.3	6.3	6.3	6.4	7.4
Importations	mt	0.9	0.8	0.9	1.3	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	14.4
Prix ^h	'000 JPY/t	29	24	29	27	27	27	27	26	26	26	-6.1
CORÉE												
Production	mt	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	10.2
Consommation	mt	2.6	2.5	2.7	2.7	2.8	2.9	3.0	3.1	3.1	3.2	16.7
Importations	mt	1.7	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	21.4
MEXIQUE												
Production	mt	3.2	3.2	3.6	3.6	3.7	3.9	4.0	4.2	4.3	4.4	23.6
Consommation	mt	3.3	3.3	3.9	3.9	4.1	4.3	4.5	4.7	4.8	5.0	28.7
Importations	mt	0.2	0.1	0.2	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	88.2
Prix ⁱ	MXN/t	1 664	1 808	1 728	1 787	1 664	1 712	1 785	1 903	1 960	2 060	15.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 17 – PROJECTIONS DE TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX (suite)

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	mt	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	41.3
Consommation	mt	1.3	1.5	1.7	1.8	1.8	1.9	2.0	1.9	2.0	2.1	14.1
Importations	mt	1.1	1.3	1.3	1.5	1.5	1.5	1.6	1.5	1.6	1.6	9.5
Prix ⁱ	PLN/t	484	450	470	458	401	424	446	488	506	542	18.4
ÉTATS-UNIS												
Production	mt	36.0	36.7	37.4	36.6	37.4	38.2	39.2	39.8	40.4	41.1	12.3
Consommation	mt	30.0	30.7	31.6	32.0	32.1	32.9	33.8	34.2	35.0	36.2	13.2
Importations	mt	1.1	1.1	1.0	1.0	1.1	1.3	1.3	1.2	1.2	1.2	23.5
Exportations	mt	7.1	7.0	6.8	5.5	6.4	6.6	6.6	6.8	6.6	6.0	9.5
Prix ^k	USD/t	184	191	185	185	164	168	171	178	179	185	-0.2
AUTRES OCDE^l												
Production	mt	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7
Consommation	mt	2.6	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.2
Échanges nets	mt	-0.9	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	3.0
ARGENTINE												
Production	mt	15.7	15.5	18.4	20.7	21.9	22.0	22.2	22.2	22.4	22.7	9.4
Consommation	mt	0.7	0.9	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.9	1.0	46.2
Exportations	mt	15.0	14.4	17.8	20.1	21.2	21.3	21.4	21.3	21.5	21.7	8.2
Stocks, fin de période	mt	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	3.1
Prix (tourteaux de soja) ^m	ARS/t	141	160	150	508	527	621	694	783	846	929	83.0
Prix (tourteaux de tourmesol) ^m	ARS/t	73	90	85	279	268	332	375	434	467	520	86.5
BRÉSIL												
Production	mt	16.3	15.9	17.8	19.8	20.4	21.4	22.5	23.5	24.5	25.5	29.2
Consommation	mt	6.3	6.9	6.9	7.3	7.5	7.7	8.0	8.3	8.6	9.0	23.7
Échanges nets	mt	10.1	9.2	11.0	12.3	12.8	13.6	14.4	15.2	15.8	16.5	34.1
CHINE												
Production	mt	19.5	23.4	24.7	25.8	26.8	27.6	28.6	29.6	31.0	32.6	26.3
Consommation	mt	20.0	22.7	23.1	24.9	27.2	28.1	29.0	29.6	30.4	31.6	27.0
Importations	mt	1.3	0.1	0.0	0.8	2.2	2.4	2.5	2.2	1.8	1.5	103.0
Prix ⁿ	CNY/t	1 570	1 677	1 558	1 447	1 261	1 302	1 326	1 386	1 398	1 444	-0.2
RUSSIE												
Production	mt	1.2	1.5	1.3	1.6	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	3.7
Consommation	mt	1.4	1.5	1.6	1.8	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	2.2	16.6
Échanges nets	mt	-0.2	0.0	-0.3	-0.3	-0.4	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	94.3
Prix	RUR/t	3 051	4 248	4 188	4 325	3 964	4 316	4 612	5 140	5 506	6 008	38.9
AEI												
Production	mt	1.1	1.3	1.2	1.6	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.2	-25.5
Consommation	mt	1.0	1.0	1.1	1.4	1.3	1.2	1.2	1.1	1.0	0.9	-34.6
Échanges nets	mt	0.0	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	29.4
RESTE DU MONDE												
Production	mt	16.2	16.1	17.4	16.5	17.2	17.6	18.0	18.3	18.9	19.5	18.5
Consommation	mt	24.4	23.9	29.3	29.3	30.4	31.5	32.4	33.5	34.7	35.9	22.5
Échanges nets	mt	-8.4	-8.1	-12.2	-12.8	-13.4	-14.0	-14.5	-15.3	-16.0	-16.5	28.8
Stocks, fin de période	mt	2.2	2.5	2.7	2.7	2.9	2.9	3.1	3.2	3.3	3.4	28.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix moyen à l'importation c.a.f., soja et autres tourteaux d'oléagineux, année commençant le 1^{er} juillet. c) Prix du tourteau de canola, f.a.b. Vancouver (avant 2002, f.a.b. sortie d'usine). d) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix du tourteau de soja, 44/45 %, f.a.b. sortie moulin Hambourg. f) Prix domestique, calculé. g) A l'exclusion des graines de tourmesol. h) Prix moyen à l'importation du tourteau de soja, année se terminant le 31 décembre. i) Prix à l'importation, calculé, tourteau de soja. j) Prix à l'importation calculé. k) Prix de gros du tourteau de soja, 48 % soluble, Décatur. l) Sont inclus la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. m) Prix à l'exportation f.a.b., ports argentins. n) Prix à l'importation calculé.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 18 – PROJECTIONS D'HUILES VÉGÉTALES

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt	221	164	233	209	283	297	304	313	332	350	67.4
Consommation	kt	312	266	333	321	335	349	364	377	385	391	22.0
Importations	kt	128	130	120	134	104	103	112	116	104	93	-30.5
Prix ^b	AUD/t	323	314	339	397	424	431	423	430	449	463	16.5
CANADA												
Production	kt	1 516	1 591	1 255	1 209	1 511	1 662	1 740	1 762	1 779	1 782	47.4
Consommation	kt	906	994	861	754	789	827	865	891	913	936	24.3
Importations	kt	122	151	149	129	74	244	244	244	244	244	88.9
Exportations	kt	728	749	533	586	799	1 069	1 115	1 120	1 111	1 089	85.8
Prix ^c	CAD/t	638	481	617	688	727	714	670	694	730	745	8.3
UE 15												
Production	kt	8 589	8 587	8 399	8 375	8 688	8 885	9 115	9 235	9 431	9 671	15.5
Consommation	kt	9 436	10 101	10 220	10 205	10 340	10 525	10 865	10 992	11 088	11 229	10.0
Importations ^d	kt	2 765	3 007	3 514	3 568	3 599	3 659	3 748	3 815	3 864	3 916	9.8
Exportations ^d	kt	1 907	1 584	1 706	1 729	1 922	2 006	1 983	2 070	2 207	2 351	36.0
Stocks, fin de période	kt	704	681	668	677	702	715	729	718	717	724	7.0
Prix ^e	EUR/t	457	415	486	567	585	574	542	553	571	576	1.6
HONGRIE												
Production	kt	236	138	236	222	251	250	249	249	249	249	12.3
Consommation	kt	180	149	220	175	195	206	227	233	235	241	37.4
Exportations	kt	106	86	55	87	96	84	62	56	55	48	-44.3
Prix ^f	'000 HUF/t	153	157	164	209	204	200	187	191	198	200	-3.9
JAPON^g												
Production	kt	1 582	1 607	1 619	1 655	1 671	1 692	1 714	1 729	1 737	1 744	5.4
Consommation	kt	1 925	1 958	1 984	2 052	2 045	2 060	2 093	2 119	2 137	2 157	5.1
Importations	kt	346	358	366	401	369	373	388	394	400	414	3.3
Stocks, fin de période	kt	200	204	205	209	204	210	219	224	223	223	6.9
Prix ^h	'000 JPY/t	68	50	57	71	79	80	75	72	72	72	0.9
CORÉE												
Production	kt	224	212	235	238	249	252	256	256	259	263	10.2
Consommation	kt	437	442	436	442	442	451	468	472	473	479	8.3
Importations	kt	219	222	226	204	195	202	220	225	224	227	11.2
Prix ⁱ	'000 KRW/t	585	437	548	688	719	709	672	691	720	732	6.3
MEXIQUE												
Production	kt	818	862	950	889	940	1 017	1 066	1 136	1 185	1 247	40.2
Consommation	kt	1 326	1 352	1 491	1 498	1 516	1 616	1 731	1 771	1 801	1 859	24.1
Importations	kt	528	508	553	620	587	611	676	647	627	624	0.7

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 18 – PROJECTIONS D'HUILES VÉGÉTALES (suite)

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	kt	320	333	317	350	383	403	422	444	470	494	40.8
Consommation	kt	523	558	531	517	540	573	618	652	683	722	39.8
Importations	kt	217	234	224	179	179	203	236	258	263	280	56.0
ÉTATS-UNIS												
Production	kt	8 986	9 045	9 191	9 216	9 408	9 614	9 875	10 017	10 177	10 367	12.5
Consommation	kt	8 188	8 427	8 655	8 995	9 060	9 370	9 816	10 009	10 161	10 397	15.6
Importations	kt	689	727	703	696	798	925	955	967	973	974	39.9
Exportations	kt	1 409	999	1 504	1 318	1 145	1 148	990	970	979	927	-29.7
Stocks, fin de période	kt	1 035	1 418	1 153	753	754	774	799	804	815	832	10.5
Prix ⁱ	USD/t	406	312	364	449	468	459	436	443	455	458	2.0
AUTRES OCDE^e												
Production	kt	977	1 019	893	909	926	925	926	927	928	930	2.2
Consommation	kt	1 593	1 657	1 559	1 586	1 616	1 630	1 647	1 664	1 681	1 699	7.1
Échanges nets	kt	-608	-616	-667	-676	-690	-705	-721	-737	-752	-769	13.7
ARGENTINE												
Production	kt	5 152	4 700	5 700	5 783	6 159	6 255	6 369	6 411	6 543	6 674	15.4
Consommation	kt	637	650	600	610	632	646	702	715	731	760	24.7
Exportations	kt	4 521	4 050	5 135	5 183	5 531	5 618	5 675	5 706	5 820	5 923	14.3
Stocks, fin de période	kt	270	275	240	231	227	219	210	200	193	184	-20.5
Prix, (soja) ^k	ARS/t	414	280	410	1 052	1 514	1 752	1 828	2 085	2 372	2 602	147.2
Prix, (tournesol) ^k	ARS/t	469	350	500	1 249	1 751	2 029	2 145	2 442	2 769	3 039	143.2
BRÉSIL												
Production	kt	4 063	3 957	4 541	4 914	5 081	5 357	5 630	5 899	6 161	6 437	31.0
Consommation	kt	3 036	3 054	3 379	3 568	3 347	3 605	3 758	3 942	4 025	4 100	14.9
Échanges nets	kt	1 062	789	1 323	1 472	1 676	1 707	1 837	1 930	2 116	2 320	57.6
CHINE												
Production	kt	6 497	7 630	7 993	8 217	8 444	8 666	8 928	9 204	9 558	9 981	21.5
Consommation	kt	8 738	9 249	10 329	10 989	10 895	11 325	12 045	12 424	12 921	13 761	25.2
Importations	kt	2 354	1 744	2 476	2 969	2 630	2 824	3 266	3 353	3 495	3 909	31.7
Stocks, fin de période	kt	276	280	279	279	290	301	315	328	346	367	31.6
Prix ⁱ	CNY/t	..	2 779	3 496	5 565	5 838	5 715	5 369	5 470	5 650	5 695	2.3
RUSSIE												
Production	kt	1 104	1 331	1 360	1 601	1 600	1 646	1 664	1 714	1 730	1 763	10.1
Consommation	kt	1 746	1 923	2 264	2 307	2 341	2 384	2 494	2 601	2 729	2 897	25.6
Échanges nets	kt	-636	-600	-904	-706	-742	-738	-830	-887	-1 000	-1 134	60.6
AEI												
Production	kt	902	1 194	835	1 311	1 275	1 237	1 197	1 155	1 111	1 072	-18.2
Consommation	kt	753	850	615	759	776	793	810	828	845	864	13.8
Échanges nets	kt	156	338	253	418	521	467	410	350	288	219	-47.6
Stocks, fin de période	kt	31	46	13	146	124	101	79	56	34	23	-84.0
RESTE DU MONDE												
Production	kt	24 652	25 225	27 063	27 346	28 219	29 346	31 564	32 383	33 336	34 922	27.7
Consommation	kt	25 910	26 230	28 325	28 670	29 658	30 786	32 181	33 170	34 067	35 212	22.8
Échanges nets	kt	-1 433	-431	-755	-714	-1 940	-1 726	-881	-761	-826	-484	-32.2
Stocks, fin de période	kt	4 354	4 683	4 177	3 567	4 069	4 354	4 618	4 592	4 686	4 881	36.8

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix moyen à l'importation, c.a.f., pour soja, tournesol et autres huiles oléagineuses, année commençant au 1^{er} juillet. c) Prix de l'huile de canola, f.a.b. Vancouver (avant 2002, f.a.b. sortie d'usine). d) À l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix de l'huile de colza, f.a.b. sortie moulin Hambourg. f) Prix domestique calculé. g) À l'exclusion des graines de tournesol. h) Prix calculé à l'importation. i) Prix de gros de l'huile de soja brute, Decatur. j) Sont inclus la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. k) Prix à l'exportation, f.a.b., ports argentins. l) Prix calculé à l'importation.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 19 – PROJECTIONS DE VIANDE BOVINE^d

Année civile ^b		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
MARCHÉ DU PACIFIQUE												
AUSTRALIE												
Production	kt epc	2 003	2 025	2 072	2 157	2 128	2 141	2 117	2 125	2 122	2 145	-0.6
Consommation	kt epc	711	698	666	719	666	649	634	673	679	691	-3.8
Exportations	kt epc	1 295	1 329	1 407	1 446	1 469	1 499	1 491	1 460	1 451	1 461	1.1
Prix ^c	AUD/100 kg pcp	218	237	307	233	250	263	277	284	275	271	16.1
CANADA												
Production	kt epc	1 210	1 264	1 250	1 306	1 326	1 347	1 311	1 290	1 292	1 288	-1.4
Consommation	kt epc	1 006	1 024	991	1 016	982	962	999	982	1 026	1 079	6.2
Importations	kt epc	267	270	310	297	275	273	273	270	266	261	-12.3
Exportations	kt epc	469	517	562	592	614	658	585	578	532	470	-20.7
Prix ^d	CAD/100 kg pcp	344	378	353	322	357	365	360	358	337	322	-0.1
JAPON												
Production	kt epc	518	530	458	541	525	521	517	513	508	503	-7.0
Consommation	kt epc	1 473	1 546	1 380	1 300	1 430	1 551	1 568	1 581	1 615	1 650	26.9
Importations	kt epc	967	1 028	964	703	891	1 030	1 051	1 068	1 107	1 147	63.1
Prix ^e	'000 JPY/100 kg pcp	107	111	100	74	83	91	99	110	105	103	39.1
CORÉE												
Production	kt epc	316	306	232	202	205	212	227	238	250	257	27.4
Consommation	kt epc	539	575	549	556	585	595	606	641	649	672	20.9
Importations	kt epc	228	318	237	361	379	382	379	402	398	414	14.9
Prix ^f	'000 KRW/100 kg pcp	517	550	649	473	489	500	506	511	501	495	4.7
MEXIQUE												
Production	kt epc	1 278	1 236	1 276	1 293	1 358	1 421	1 490	1 510	1 520	1 548	19.8
Consommation	kt epc	1 524	1 535	1 585	1 608	1 640	1 672	1 700	1 725	1 747	1 756	9.2
Importations	kt epc	247	300	310	316	284	253	211	216	228	208	-34.1
Prix ^g	MXN/100 kg pcp	2 021	2 112	2 210	2 092	2 418	2 540	2 643	2 727	2 620	2 563	22.5
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt epc	601	572	591	576	615	630	602	580	587	602	4.5
Consommation	kt epc	123	119	104	106	111	107	105	105	107	109	2.8
Exportations	kt epc	479	455	483	471	501	519	493	471	470	476	1.0
Prix ^h	NZD/100 kg pcp	219	261	324	303	266	279	288	295	288	281	-7.1
ÉTATS-UNIS												
Production	kt epc	11 984	12 298	11 983	12 420	11 791	11 758	11 622	11 626	11 689	11 938	-3.9
Consommation	kt epc	12 201	12 502	12 359	12 833	12 274	12 140	11 999	11 900	11 915	12 039	-6.2
Importations	kt epc	1 277	1 375	1 443	1 492	1 491	1 581	1 600	1 543	1 394	1 243	-16.7
Exportations	kt epc	1 039	1 119	1 029	1 094	1 110	1 182	1 223	1 269	1 168	1 142	4.4
Prix ⁱ	USD/100 kg pcp	239	248	259	236	261	274	277	279	266	258	9.0
AUTRES												
Taipei chinois : importations	kt epc	85	83	80	87	94	100	104	108	113	118	36.0
Singapour : importations	kt epc	24	26	26	26	28	29	29	29	30	30	15.3
Hong-Kong (Chine) : importations	kt epc	64	72	72	73	72	73	73	74	75	75	3.5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 19 – PROJECTIONS DE VIANDE BOVINE^d (suite)

Année civile ^b		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
MARCHÉ DU MERCOSUR												
ARGENTINE												
Production	kt epc	2 830	2 880	2 854	2 762	2 821	2 806	2 876	2 924	3 000	3 059	10.7
Consommation	kt epc	2 477	2 529	2 486	2 515	2 558	2 493	2 496	2 561	2 651	2 755	9.5
Exportations	kt epc	314	360	128	250	269	315	383	366	351	310	24.2
Prix ⁱ	ARS/100 kg pcp	156	148	133	343	575	713	761	753	686	667	94.4
BRÉSIL												
Production ^k	kt epc	5 772	6 228	6 913	7 136	7 359	7 630	7 797	8 049	8 331	8 615	20.7
Consommation	kt epc	5 330	5 628	6 135	6 218	6 413	6 680	6 860	7 088	7 335	7 608	22.4
Exportations	kt epc	556	700	858	951	959	964	950	974	1 009	1 020	7.2
Prix	BRL/100 kg pcp	210	244	271	367	405	393	365	412	438	464	26.3
CHILI												
Production ^k	kt epc	238	226	218	216	220	224	234	239	245	253	16.9
Consommation	kt epc	341	338	329	320	330	320	325	340	371	386	20.4
Échanges nets	kt epc	-103	-111	-111	-104	-110	-97	-91	-101	-127	-133	27.9
PARAGUAY												
Production ^k	kt epc	238	244	244	241	243	244	250	264	277	290	20.5
Consommation	kt epc	198	188	188	197	207	206	212	225	239	252	27.9
Échanges nets	kt epc	40	56	56	44	35	37	37	39	39	38	-12.6
URUGUAY												
Production ^k	kt epc	469	465	465	479	491	489	491	498	506	512	6.9
Consommation	kt epc	189	164	233	254	256	247	249	249	250	252	-1.0
Échanges nets	kt epc	279	301	232	225	235	242	243	249	256	261	15.8
AUTRES MARCHÉS												
UE 15												
Production	kt epc	7 554	7 404	7 166	7 292	7 436	7 644	7 586	7 555	7 567	7 532	3.3
Consommation	kt epc	7 226	7 269	6 709	7 241	7 396	7 425	7 442	7 439	7 434	7 405	2.3
Importations ^l	kt epc	370	379	350	410	400	410	418	422	425	425	3.7
Exportations ^l	kt epc	723	577	499	520	600	650	600	588	558	552	6.2
Stocks, fin de période	kt epc	304	2	309	270	110	89	50	0	0	0	-99.9
Prix ^m	EUR/100 kg pcp	248	260	223	236	244	253	260	256	259	264	11.8
HONGRIE												
Production	kt epc	62	67	63	61	64	66	68	70	76	77	26.2
Consommation	kt epc	43	38	41	43	44	47	48	50	50	51	17.3
Prix ⁿ	'000 HUF/100 kg	2 032	2 093	2 270	2 354	2 472	2 705	2 825	2 942	2 876	2 897	23.1
POLOGNE												
Production	kt epc	410	375	341	319	287	286	301	312	333	345	8.3
Consommation	kt epc	371	353	309	291	257	256	269	280	300	311	6.9
Prix ^o	PLN/100 kg	469	508	490	525	552	559	533	571	560	596	13.4
AUTRES OCDE^p												
Production	kt epc	862	783	878	877	872	882	891	901	906	911	3.8
Consommation	kt epc	870	801	869	876	871	880	887	897	902	907	3.5
Échanges nets	kt epc	-6	-16	8	2	3	3	4	4	4	4	103.6
CHINE												
Production	kt epc	5 016	5 328	5 488	5 600	5 851	6 212	6 496	6 672	6 752	6 876	22.8
Consommation	kt epc	4 957	5 291	5 446	5 581	5 841	6 160	6 447	6 632	6 721	6 845	22.6
Prix ^q	CNY/100 kg	1 185	1 212	1 305	1 376	1 445	1 544	1 626	1 737	1 891	2 047	48.8
RUSSIE												
Production	kt epc	2 065	1 897	1 916	2 113	2 144	2 164	2 139	2 153	2 222	2 280	7.9
Consommation	kt epc	2 643	2 224	2 309	2 521	2 557	2 577	2 552	2 566	2 635	2 693	6.8
Importations ^r	kt epc	586	336	400	415	420	420	420	420	420	420	1.3
Prix ^q	RUR/100 kg	210	263	346	315	344	396	439	504	564	634	101.4

Notes : a) Exclut le commerce d'animaux vivants. b) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. c) Prix moyen pondéré des vaches 201-260 kg, des bouvillons 301-400 kg et des yearlings < 200 kg pcp. d) Bouvillons de boucherie, catégorie A > 1 251 livres pv, Ontario – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.6. e) Prix de gros des carcasses de bouvillons B2-B3, Tokyo. f) Prix à la ferme du jeune bétail mâle 500 kg. g) Bouvillons huasteco catégorie 1A, 400 kg pv. h) Prix du barème, vaches de catégorie M, 145.5-170 kg pcp. i) Bouvillons, 1 100-1 300 livres pv, Nebraska – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.63. j) Prix de gros des bouvillons à Buenos Aires, le facteur de conversion p.v. vers p.c.p. est 0.55. k) Indigène, incluant les exportations de bovins vivants mais excluant les importations de bovins vivants. l) A l'exclusion des échanges intra-UE 15. m) Prix au producteur. n) Prix au producteur, taureau classe 1. o) Prix moyen de livraison à l'état. p) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. q) Prix au producteur. r) Inclut le commerce d'animaux vivants.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 20 – PROJECTIONS DE VIANDE PORCINE^a

Année civile ^b		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
MARCHÉ DU PACIFIQUE												
CANADA												
Production	kt epc	1 517	1 641	1 729	1 857	1 854	1 905	1 967	1 903	1 863	1 908	2.8
Consommation ^c	kt epc	869	886	903	924	913	930	942	950	944	948	2.6
Exportations	kt epc	559	656	731	863	863	883	932	879	850	903	4.5
Prix ^d	CAD/100 kg pcp	153	162	173	138	141	156	161	139	143	158	14.6
JAPON												
Production	kt cwe	1 272	1 271	1 243	1 207	1 248	1 265	1 247	1 226	1 223	1 231	1.9
Consommation	kt cwe	2 139	2 165	2 211	2 283	2 273	2 296	2 314	2 358	2 361	2 363	3.5
Importations	kt cwe	850	930	1 012	1 078	1 022	1 031	1 068	1 133	1 139	1 133	5.1
Prix ^e	'000 JPY/100 kg dw	46	44	48	53	52	52	52	49	49	48	-8.9
CORÉE												
Production	kt epc	918	916	940	968	993	1 010	1 022	1 034	1 045	1 053	8.8
Consommation	kt epc	962	1 000	1 047	1 077	1 063	1 081	1 120	1 152	1 189	1 241	15.2
Importations	kt epc	118	123	131	137	107	111	126	149	181	234	70.2
Exportations	kt epc	70	21	48	22	25	33	40	45	47	48	121.2
Prix ^f	'000 KRW/100 kg pcp	178	166	174	176	182	184	183	182	183	184	5.1
MEXIQUE												
Production	kt epc	1 013	1 030	1 144	1 165	1 160	1 217	1 275	1 324	1 335	1 346	15.5
Consommation	kt epc	1 100	1 164	1 261	1 298	1 311	1 368	1 410	1 458	1 485	1 515	16.8
Importations	kt epc	115	166	154	169	189	189	173	174	188	208	22.8
Prix ^g	MXN/100 kg pcp	1 873	2 019	2 203	1 706	1 916	2 235	2 374	2 185	2 201	2 365	38.7
ÉTATS-UNIS												
Production	kt epc	8 501	8 596	8 691	8 996	8 920	9 098	9 184	9 375	9 470	9 489	5.5
Consommation	kt epc	8 275	8 456	8 388	8 675	8 459	8 787	8 812	8 905	9 044	8 997	3.7
Importations	kt epc	370	439	431	388	486	466	481	423	450	541	39.5
Exportations	kt epc	580	584	708	697	925	836	840	866	909	1 054	51.2
Prix ^h	USD/100 kg pcp	131	137	140	102	107	127	129	113	115	129	26.0
TAIPEI CHINOIS												
Production	kt epc	915	921	910	900	927	938	956	969	978	1 004	11.5
Consommation	kt epc	936	975	925	986	1 009	1 023	1 049	1 058	1 077	1 083	9.8
Importations	kt epc	35	54	15	87	100	111	111	105	108	110	26.5
OCÉANIE												
AUSTRALIE												
Production	kt epc	364	364	378	370	364	356	360	366	375	380	2.6
Consommation	kt epc	359	381	334	336	351	351	360	368	378	385	14.5
Exportations	kt epc	44	56	77	52	52	56	62	60	59	57	9.9
Prix ⁱ	AUD/100 kg pcp	228	249	276	244	245	254	277	284	270	269	9.9
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt epc	48	47	44	44	45	46	47	49	51	53	19.5
Consommation	kt epc	63	67	62	65	66	67	67	68	69	71	8.7
Importations	kt epc	16	21	18	21	20	20	20	18	18	18	-13.8
Prix ^j	NZD/100 kg pcp	285	290	333	337	311	314	329	333	319	305	-9.6

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 20 – PROJECTIONS DE VIANDE PORCINE^a (suite)

Année civile ^b		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUTRES MARCHÉS												
UE 15												
Production	kt epc	17 384	17 577	17 532	17 900	17 950	18 172	18 321	18 493	18 605	18 777	4.9
Consommation	kt epc	16 269	16 386	16 486	16 819	16 858	17 062	17 196	17 374	17 456	17 628	4.8
Importations ^k	kt epc	51	49	52	55	64	69	72	77	81	84	50.9
Exportations vers Pacifique	kt epc	442	511	457	507	509	521	530	538	576	584	15.3
Exportations autres marchés ^l	kt epc	722	830	622	631	650	660	670	660	655	650	2.9
Prix ^l	EUR/100 kg pcp	144	158	167	140	148	153	156	156	156	156	11.6
HONGRIE												
Production	kt epc	615	654	606	661	514	486	529	578	620	654	-1.1
Consommation	kt epc	550	562	556	575	475	459	492	535	571	606	5.4
Exportations	kt epc	92	105	90	118	67	51	70	75	81	81	-31.9
Prix ^m	'000 HUF/100 kg pcp	31	30	41	28	33	40	40	39	37	36	28.1
POLOGNE												
Production	kt epc	1 952	1 950	1 884	2 005	1 971	1 994	2 000	1 964	1 993	1 997	-0.4
Consommation	kt epc	1 827	1 892	1 834	1 965	1 930	1 939	1 959	1 930	1 933	1 948	-0.9
Exportations	kt epc	168	106	69	82	87	111	88	84	114	102	24.5
Prix ⁿ	PLN/100 kg pcp	454	453	554	539	571	550	533	594	612	631	17.2
AUTRES OCDE^o												
Production	kt epc	952	908	909	915	935	941	941	948	957	961	5.0
Consommation	kt epc	980	946	936	941	957	964	960	966	975	980	4.1
Échanges nets	kt epc	-27	-36	-29	-27	-22	-23	-19	-18	-18	-18	-32.9
ARGENTINE												
Production	kt epc	172	190	196	200	191	175	181	184	187	186	-6.8
Consommation	kt epc	230	250	258	257	267	265	263	261	253	251	-2.3
Échanges nets	kt epc	-58	-60	-61	-57	-76	-90	-81	-77	-67	-64	13.8
BRÉSIL												
Production	kt epc	1 792	1 810	2 234	2 310	2 389	2 417	2 547	2 659	2 784	2 903	25.7
Consommation	kt epc	1 648	1 687	1 971	2 039	2 114	2 127	2 231	2 372	2 489	2 605	27.7
Échanges nets	kt epc	145	135	264	270	275	290	317	288	295	299	10.8
CHINE												
Production	kt cwe	39 607	40 807	42 400	43 258	44 771	45 061	46 121	46 605	47 909	49 312	14.0
Consommation	kt cwe	39 533	40 784	42 325	43 101	44 657	45 025	46 104	46 598	47 895	49 275	14.3
Exportations	kt cwe	118	73	139	222	194	124	120	121	124	134	-39.5
Prix ^p	CNY/100 kg	888	918	973	1 000	1 043	1 152	1 206	1 298	1 394	1 483	48.3
RUSSIE												
Production	kt cwe	1 558	1 569	1 687	1 723	1 746	1 759	1 830	1 882	1 904	1 918	11.3
Consommation	kt cwe	2 078	1 946	2 002	2 209	2 191	2 204	2 276	2 328	2 349	2 363	7.0
Importations	kt cwe	533	252	328	491	450	450	450	450	450	450	-8.4
Prix ^m	RUR/100 kg	244	296	437	497	494	612	608	675	730	802	61.3

Notes : a) Exclut le commerce d'animaux vivants. b) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. c) Exclut les parties non comestibles. d) Prix moyen des carcasses, Indice 100, Ontario. e) Prix de gros des carcasses, catégorie extra, Tokyo. f) Prix à la ferme des porcs de 100 kg. g) Catégorie suprême. h) Goretts châtrés et cochettes, Iowa, So. Minn. n° 1-3, 230-250 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.72. i) Prix moyen pondéré du porc 60-73 kg, pcp. j) Prix du barème pour les porcs > 50 kg, Canterbury. k) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. l) Prix de référence des porcs, UE 15 commençant en 1995. m) Prix au producteur. n) Prix de livraison à l'état. o) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. p) Prix de référence de la viande porcine.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 21 – PROJECTIONS DE VIANDE DE VOLAILLE

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt pac	618	658	661	710	695	731	723	714	729	751	5.7
Consommation	kt pac	594	634	630	688	671	706	699	690	705	726	5.6
Exportations	kt pac	24	24	31	22	23	24	24	24	24	24	10.0
Prix ^b	AUD/100 kg pac	357	356	364	369	395	369	381	389	389	378	2.7
CANADA												
Production	kt pac	1 008	1 054	1 099	1 119	1 161	1 223	1 248	1 258	1 279	1 306	16.8
Consommation	kt pac	1 033	1 077	1 126	1 167	1 206	1 274	1 305	1 320	1 344	1 375	17.8
Importations	kt pac	142	153	159	169	175	184	193	200	206	213	25.7
Prix ^c	CAD/100 kg pac	158	151	157	185	189	173	174	178	180	182	-1.5
UE15												
Production	kt pac	8 837	8 814	9 136	9 057	8 984	9 116	9 264	9 411	9 541	9 622	6.2
Consommation	kt pac	8 314	8 446	8 861	8 670	8 702	8 841	8 995	9 148	9 281	9 366	8.0
Importations ^d	kt pac	455	558	741	711	722	729	736	741	745	748	5.3
Exportations ^d	kt pac	975	978	971	1 098	1 005	1 005	1 005	1 005	1 005	1 005	-8.5
Prix ^e	EUR/100 kg pac	101	98	108	98	100	99	99	100	101	102	4.1
HONGRIE												
Production	kt pac	431	476	426	429	456	484	487	487	483	480	11.9
Consommation	kt pac	334	388	335	332	357	387	395	398	394	391	17.7
Exportations	kt pac	116	109	119	122	124	122	124	121	122	124	1.7
Prix ^f	'000 HUF/100 kg pv	18	16	24	23	15	14	14	14	14	14	-38.0
JAPON												
Production	kt pac	1 210	1 196	1 194	1 210	1 201	1 210	1 200	1 183	1 159	1 127	-6.9
Consommation	kt pac	1 750	1 756	1 744	1 821	1 840	1 845	1 860	1 867	1 890	1 920	5.5
Importations	kt pac	541	584	538	644	643	638	664	687	734	797	23.8
Prix ^g	'000 JPY/100 kg pad	116	116	118	125	124	124	122	120	118	114	-8.6
CORÉE												
Production	kt pac	461	488	500	504	517	537	549	561	570	580	15.0
Consommation	kt pac	526	582	619	635	647	665	677	687	694	703	10.7
Importations	kt pac	66	96	121	133	132	131	129	128	126	125	-6.4
Prix ^h	'000 KRW/100 kg pac	179	170	200	198	188	190	193	195	196	199	0.3
MEXIQUE												
Production	kt pac	1 699	1 825	1 898	1 997	2 098	2 138	2 197	2 231	2 273	2 375	18.9
Consommation	kt pac	1 913	2 055	2 171	2 280	2 396	2 446	2 519	2 558	2 609	2 725	19.5
Importations	kt pac	216	230	275	284	300	310	325	330	340	355	24.9
Prix ⁱ	MXN/100 kg pac	1 334	1 474	1 507	1 517	1 520	1 540	1 576	1 600	1 621	1 648	8.6

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 21 – PROJECTIONS DE VIANDE DE VOLAILLE (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt pac	104	110	119	127	125	141	149	161	170	179	40.8
Consommation	kt pac	104	110	119	127	125	141	149	161	170	179	40.8
POLOGNE												
Production	kt pac	569	584	695	724	724	721	714	734	747	778	7.5
Consommation	kt pac	563	560	676	703	703	700	693	714	723	750	6.7
Importations	kt pac	35	17	26	26	27	28	29	30	31	32	23.1
Prix ⁱ	PLN/100 kg pac	518	550	575	643	659	648	668	692	709	723	12.4
ÉTATS-UNIS												
Production	kt pac	15 838	16 362	16 757	17 351	17 227	17 486	18 027	17 808	17 904	18 411	6.1
Consommation	kt pac	13 270	13 838	13 980	14 759	14 716	14 879	15 319	15 031	15 085	15 546	5.3
Exportations	kt pac	2 573	2 533	2 824	2 509	2 541	2 614	2 715	2 783	2 826	2 872	14.5
Prix ^k	USD/100 kg pac	130	124	130	122	128	134	137	139	140	139	13.9
AUTRES OCDE^l												
Production	kt pac	1 029	1 134	1 137	1 191	1 131	1 154	1 175	1 202	1 228	1 254	5.3
Consommation	kt pac	1 077	1 187	1 191	1 246	1 185	1 210	1 236	1 261	1 285	1 311	5.2
Échanges nets	kt pac	-49	-52	-56	-54	-54	-57	-60	-59	-56	-57	5.7
ARGENTINE												
Production	kt pac	868	919	913	687	738	806	885	986	1 099	1 222	77.8
Consommation	kt pac	890	938	906	651	696	755	823	909	1 005	1 108	70.1
Importations	kt pac	47	46	28	9	9	9	9	9	9	9	0.0
Prix ^m	ARS/100 kg pac	126	97	144	460	642	716	766	797	825	850	84.8
BRÉSIL												
Production	kt pac	5 477	5 981	6 564	6 802	7 005	7 201	7 460	7 684	7 921	8 173	20.2
Consommation	kt pac	4 636	5 065	5 315	5 510	5 650	5 892	6 105	6 392	6 639	6 853	24.4
Échanges nets	kt pac	841	916	1 249	1 292	1 355	1 309	1 355	1 292	1 282	1 320	2.2
CHINE												
Production	kt pac	11 299	11 960	12 285	13 365	13 787	14 484	15 205	15 928	16 587	17 187	28.6
Consommation	kt pac	11 366	12 064	12 226	13 346	13 735	14 448	15 197	15 957	16 669	17 267	29.4
Importations	kt pac	499	608	473	380	350	364	377	393	411	410	8.0
Exportations	kt pac	432	504	532	400	402	400	385	363	329	331	-17.3
Prix ⁿ	CNY/100 kg pac	975	998	1 051	1 173	1 218	1 268	1 309	1 353	1 437	1 529	30.4
RUSSIE												
Production	kt pac	654	660	700	765	830	914	1 014	1 089	1 126	1 175	53.5
Consommation	kt pac	1 875	1 804	2 136	2 278	1 878	1 957	2 057	2 132	2 170	2 218	-2.6
Importations	kt pac	1 229	1 149	1 443	1 515	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	-30.7
Prix ⁿ	RUR/100 kg pac	256	307	432	489	497	521	522	538	543	548	11.9

Notes : a) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. b) Prix de détail moyen du poulet. c) Prix moyen pondéré des poulets de chair < 2kg, Ontario. Le facteur de conversion pv vers pac de 0.75. d) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. e) Moyenne pondérée des prix de référence de la volaille vivante, à la ferme, haute qualité, conversion de pv à pac de 0.75, UE 15 commençant en 1995. f) Prix de livraison à l'État. g) Prix à la consommation, jeune poulet de chair désossé. h) Prix à la ferme du poulet de chair de 1 kg. i) Prix moyen à la production, poulet. j) Prix moyen de livraison à l'État. k) Moyenne pondérée des prix de gros des poulets de chair, 12 villes. l) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. m) Prix à l'exportation du Brésil. n) Prix au producteur.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 22 – PROJECTIONS DE VIANDE OVINE^d

Année civile ^b		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt epc	648	714	679	624	612	613	619	603	597	606	-3.0
Consommation	kt epc	325	353	328	340	351	344	361	350	350	351	3.2
Exportations	kt epc	322	361	351	287	261	268	256	253	248	253	-12.0
Prix ^c (agneau)	AUD/100 kg pcp	205	174	266	217	216	216	218	232	234	240	10.7
Prix ^d (mouton)	AUD/100 kg pcp	87	72	146	72	74	74	69	68	65	62	-13.2
CANADA												
Production	kt epc	11	11	13	13	14	14	14	15	15	15	16.4
Consommation	kt epc	26	28	31	32	33	34	36	38	42	45	41.0
Importations	kt epc	15	17	18	19	20	21	22	24	27	30	57.7
Prix ^e (agneau)	CAD/100 kg pcp	576	586	543	473	502	535	546	545	537	542	14.4
UE15												
Production	kt epc	1 095	1 123	1 017	1 029	1 076	1 104	1 090	1 086	1 078	1 076	4.5
Consommation	kt epc	1 338	1 370	1 266	1 279	1 329	1 370	1 362	1 362	1 359	1 362	6.4
Importations ^f	kt epc	246	251	252	254	256	269	275	280	285	289	13.6
Prix ^g	EUR/100 kg pcp	360	357	412	412	363	331	336	336	338	340	-17.3
JAPON												
Consommation	kt epc	54	47	46	43	41	40	41	41	40	41	-4.8
Importations	kt epc	54	47	46	43	41	40	41	41	40	41	-4.8
MEXIQUE												
Production	kt epc	44	47	50	51	52	54	55	57	58	60	17.4
Consommation	kt epc	79	91	96	99	101	104	106	109	111	113	14.9
Importations	kt epc	35	44	46	48	49	50	51	52	53	53	12.2
Prix ^h	MXN/100 kg pcp	3 078	3 599	3 771	3 354	3 778	4 032	4 175	4 224	4 212	4 298	28.1
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt epc	541	539	562	539	524	513	506	498	496	499	-7.6
Consommation	kt epc	95	101	94	95	95	100	105	107	106	106	11.0
Exportations	kt epc	429	434	447	422	408	391	379	369	368	371	-12.2
Prix ⁱ (agneau)	NZD/100 kg pcp	296	300	383	417	366	345	335	342	350	357	-14.3
Prix ^j (mouton)	NZD/100 kg pcp	132	107	170	206	192	177	170	172	175	178	-13.7
ÉTATS-UNIS												
Production	kt epc	111	106	103	99	96	98	91	102	103	104	4.6
Consommation	kt epc	161	161	167	177	181	185	188	190	191	192	8.5
Importations	kt epc	53	59	66	81	87	89	99	90	90	90	11.5
Prix ^k (agneau)	USD/100 kg pcp	344	350	318	273	292	312	315	311	303	303	10.9
AUTRES OCDE^k												
Production	kt epc	270	285	236	238	242	234	226	218	210	202	-14.9
Consommation	kt epc	274	292	241	243	247	239	231	223	215	207	-14.7
Échanges nets	kt epc	-3	-7	-6	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-3.4

Notes : a) Exclut le commerce d'animaux vivants. b) Année se terminant le 30 septembre pour la Nouvelle-Zélande. c) Prix au parc de vente des agneaux 16-20 kg pcp. d) Prix au parc de vente, bélier châtré, < 22 kg pcp. e) Agneaux de boucherie de catégorie A/B, 80-94 livres pv, Toronto – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.5. f) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. g) Prix de marché de la viande ovine, UE 15 débutant en 1995. h) Prix moyen à la production, mouton. i) Prix du barème, moyenne de tous grades. j) Agneau de boucherie de catégorie de choix San Angelo, 95-115 livres pv – le facteur de conversion pv vers pcp est 0.5. k) Sont inclus la Corée, la Hongrie, la Norvège, la Pologne, la République slovaque, la Suisse, la République tchèque et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 23 – PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Total viande	kg/personne	83.5	86.1	80.6	84.8	82.5	82.4	82.0	82.1	82.7	83.7	-1.3
Viande bovine	kg/personne	26.2	25.4	23.9	25.6	23.5	22.7	22.0	23.1	23.1	23.4	-8.5
Viande porcine	kg/personne	14.7	15.5	13.4	13.3	13.8	13.7	13.9	14.1	14.3	14.5	8.9
Viande de volaille	kg/personne	27.5	29.0	28.5	30.8	29.7	31.0	30.4	29.8	30.2	30.9	0.4
Viande ovine	kg/personne	15.1	16.2	14.8	15.2	15.5	15.1	15.7	15.1	15.0	14.9	-1.8
CANADA												
Total viande ^b	kg/personne	75.4	77.4	77.7	79.3	78.7	80.0	81.5	81.2	82.3	84.1	6.0
Viande bovine	kg/personne	23.0	23.3	22.3	22.7	21.7	21.1	21.8	21.3	22.1	23.1	2.0
Viande porcine	kg/personne	22.1	22.5	22.7	23.0	22.5	22.8	22.9	23.0	22.7	22.7	-1.4
Viande de volaille	kg/personne	29.6	30.8	31.9	32.7	33.6	35.2	35.8	36.0	36.4	37.1	13.2
UE 15												
Total viande	kg/personne	70.0	70.6	70.4	71.7	72.2	73.2	73.8	74.6	75.1	75.7	5.6
Viande bovine	kg/personne	13.5	13.6	12.5	13.5	13.8	13.8	13.9	13.9	13.9	13.8	2.6
Viande porcine	kg/personne	33.9	34.0	34.2	34.9	35.0	35.4	35.7	36.1	36.3	36.7	5.1
Viande de volaille	kg/personne	19.5	19.8	20.8	20.3	20.4	20.7	21.1	21.4	21.8	22.0	8.3
Viande ovine ^c	kg/personne	3.1	3.2	3.0	3.0	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	6.7
HONGRIE												
Total viande ^b	kg/personne	74.2	79.6	75.0	76.5	71.4	73.3	76.9	80.9	83.7	86.5	13.0
Viande bovine	kg/personne	3.0	2.6	2.8	3.0	3.0	3.3	3.4	3.5	3.5	3.6	20.0
Viande porcine	kg/personne	41.9	42.9	42.5	44.1	36.6	35.5	38.2	41.7	44.6	47.6	7.9
Viande de volaille	kg/personne	28.7	33.4	28.9	28.8	31.1	33.8	34.6	35.0	34.8	34.6	20.5
JAPON												
Total viande ^b	kg/personne	33.8	34.3	33.5	34.0	34.8	35.6	35.9	36.3	36.7	37.1	9.2
Viande bovine	kg/personne	8.1	8.5	7.6	7.1	7.9	8.5	8.6	8.7	8.9	9.1	27.0
Viande porcine	kg/personne	13.2	13.3	13.6	14.0	13.9	14.1	14.2	14.4	14.5	14.5	3.6
Viande de volaille	kg/personne	12.2	12.2	12.1	12.6	12.7	12.7	12.8	12.9	13.1	13.3	5.6
CORÉE												
Total viande ^b	kg/personne	34.1	36.1	36.9	37.5	37.7	38.2	39.0	39.9	40.5	41.6	10.8
Viande bovine	kg/personne	8.1	8.6	8.1	8.2	8.5	8.6	8.7	9.2	9.2	9.5	16.5
Viande porcine	kg/personne	16.1	16.6	17.3	17.6	17.3	17.4	18.0	18.4	18.8	19.6	11.0
Viande de volaille	kg/personne	9.9	10.9	11.5	11.7	11.9	12.1	12.2	12.3	12.4	12.5	6.7
MEXIQUE												
Total viande ^b	kg/personne	38.0	39.7	41.2	41.9	42.6	43.0	43.6	43.9	44.2	44.9	7.1
Viande bovine	kg/personne	11.0	11.0	11.2	11.1	11.2	11.2	11.3	11.3	11.3	11.2	0.8
Viande porcine	kg/personne	8.9	9.3	9.9	10.0	10.0	10.2	10.4	10.6	10.7	10.8	7.8
Viande de volaille	kg/personne	17.4	18.6	19.2	19.9	20.6	20.7	21.0	21.1	21.2	21.9	10.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 23 – PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE VIANDE PAR HABITANT (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001 ^p	2002 ^e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Total viande	kg/personne	81.4	83.9	80.1	81.6	81.6	85.5	87.8	90.6	92.8	95.0	16.5
Viande bovine	kg/personne	22.5	21.8	18.9	18.9	19.7	18.9	18.4	18.3	18.6	19.0	0.5
Viande porcine	kg/personne	12.9	13.7	12.5	12.9	12.9	13.1	13.2	13.2	13.4	13.7	6.3
Viande de volaille	kg/personne	24.0	25.2	27.3	28.5	27.9	31.4	33.0	35.6	37.4	39.2	37.6
Viande ovine	kg/personne	21.9	23.2	21.4	21.3	21.1	22.1	23.2	23.5	23.3	23.1	8.5
POLOGNE												
Total viande ^b	kg/personne	56.4	57.4	58.1	61.0	59.6	59.7	60.1	60.2	60.7	61.8	1.4
Viande bovine	kg/personne	6.7	6.4	5.6	5.3	4.7	4.6	4.9	5.1	5.4	5.6	6.5
Viande porcine	kg/personne	36.9	38.2	37.0	39.7	38.9	39.1	39.5	38.8	38.9	39.2	-1.2
Viande de volaille	kg/personne	12.8	12.8	15.4	16.0	16.0	15.9	15.7	16.2	16.4	17.0	6.3
ÉTATS-UNIS												
Total viande ^b	kg/personne	98.1	100.5	98.8	102.2	99.4	99.7	100.1	98.6	98.5	99.4	-2.7
Viande bovine	kg/personne	31.3	31.8	30.9	31.8	30.2	29.6	29.1	28.6	28.5	28.6	-10.0
Viande porcine	kg/personne	23.6	24.0	23.4	23.9	23.2	23.9	23.8	23.9	24.1	23.8	-0.5
Viande de volaille	kg/personne	42.7	44.3	44.0	45.9	45.5	45.6	46.7	45.5	45.4	46.4	1.1
AUTRES OCDE^d												
Total viande ^b	kg/personne	27.4	27.4	27.1	27.4	26.7	26.7	26.6	26.6	26.6	26.6	-2.8
Viande bovine	kg/personne	6.5	5.9	6.3	6.3	6.2	6.2	6.2	6.2	6.2	6.2	-2.2
Viande porcine	kg/personne	8.2	7.8	7.6	7.6	7.6	7.6	7.5	7.5	7.5	7.4	-1.7
Viande de volaille	kg/personne	10.1	11.0	10.9	11.3	10.6	10.8	10.9	11.0	11.1	11.2	-0.6
ARGENTINE												
Total viande ^b	kg/personne	73.7	75.4	73.0	66.7	68.0	67.4	68.2	70.7	73.7	77.0	15.5
Viande bovine	kg/personne	47.4	47.8	46.4	46.3	46.6	45.0	44.6	45.3	46.5	47.9	3.4
Viande porcine	kg/personne	4.9	5.3	5.4	5.3	5.4	5.3	5.2	5.1	5.0	4.9	-7.7
Viande de volaille	kg/personne	21.4	22.3	21.2	15.1	16.0	17.1	18.5	20.2	22.2	24.2	60.6
BRÉSIL												
Total viande ^b	kg/personne	54.0	57.0	61.0	61.9	63.0	64.6	66.0	68.2	70.0	71.8	16.0
Viande bovine	kg/personne	22.2	23.1	24.9	25.0	25.5	26.2	26.6	27.2	27.8	28.6	14.4
Viande porcine	kg/personne	7.6	7.7	8.9	9.1	9.4	9.3	9.6	10.1	10.5	10.9	19.4
Viande de volaille	kg/personne	24.2	26.2	27.1	27.8	28.2	29.1	29.8	30.8	31.7	32.3	16.3
CHINE												
Total viande ^b	kg/personne	37.2	38.5	39.3	40.5	41.6	42.3	43.4	44.1	45.2	46.3	14.5
Viande bovine	kg/personne	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.5	3.5	3.6	3.6	17.9
Viande porcine	kg/personne	24.7	25.2	26.0	26.3	27.0	27.1	27.5	27.7	28.3	28.9	9.9
Viande de volaille	kg/personne	8.0	8.4	8.5	9.2	9.4	9.8	10.2	10.7	11.1	11.4	24.4
RUSSIE												
Total viande ^b	kg/personne	35.9	32.7	35.5	38.6	36.4	37.1	38.1	39.1	39.9	40.8	5.6
Viande bovine	kg/personne	12.6	10.7	11.1	12.1	12.4	12.5	12.4	12.5	12.9	13.3	9.2
Viande porcine	kg/personne	11.1	10.4	10.7	11.9	11.8	11.9	12.3	12.7	12.8	13.0	9.4
Viande de volaille	kg/personne	11.3	10.9	12.9	13.8	11.4	11.9	12.6	13.1	13.4	13.7	-0.4

Notes : a) Année se terminant le 30 septembre en Nouvelle-Zélande. La consommation est exprimée en poids au détail. Les coefficients de conversion poids carcasse-poids au détail sont 0.7 pour la viande bovine, 0.78 pour la viande porcine et 0.88 pour la viande ovine. Le coefficient de conversion p.a.c en poids au détail est de 0.88 pour la viande de volaille. b) Comprend la viande ovine. c) Y compris la viande de chèvre. d) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 24 – PROJECTIONS DE LAIT

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	mt pp	10.3	11.2	10.9	11.6	11.4	11.6	11.7	12.0	12.5	12.9	11.0
Ventes de lait liquide	mt pp	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	13.9
Lait à usage industriel	mt pp	8.4	9.2	8.9	9.7	9.4	9.5	9.5	9.8	10.3	10.7	10.4
Prix ^b	cAUD/litre	28.5	26.3	29.0	29.3	27.2	28.5	30.6	32.9	35.0	36.6	25.1
Prix ^c	cAUD/litre	23.5	22.0	25.1	28.2	25.6	26.9	29.2	31.6	33.6	35.4	25.5
CANADA												
Production	mt pp	8.2	8.2	8.2	8.0	7.9	8.0	8.1	8.1	8.2	8.2	2.6
Ventes de lait liquide	mt pp	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.1
Lait à usage industriel	mt pp	4.9	4.8	4.9	4.7	4.6	4.7	4.8	4.8	4.9	4.9	3.6
Prix ^d	cCAD/litre	62.9	63.8	65.4	66.5	68.0	68.9	71.2	72.9	74.6	76.2	14.6
Prix ^e	cCAD/litre	56.2	56.7	58.4	59.3	61.2	62.0	63.0	64.0	65.1	66.0	11.2
UE 15												
Production	mt pp	121.3	121.0	121.8	121.6	121.1	121.0	121.3	121.7	122.1	122.0	0.4
Ventes de lait liquide	mt pp	29.0	29.1	29.3	29.0	29.0	29.0	29.4	29.8	29.9	30.2	4.3
Lait à usage industriel	mt pp	85.2	85.1	85.6	85.7	85.3	85.3	85.4	85.3	85.7	85.3	-0.5
Prix ^f	EUR/litre	0.317	0.319	0.329	0.290	0.292	0.299	0.294	0.285	0.273	0.263	-9.2
HONGRIE												
Production	mt pp	2.1	2.1	2.1	2.1	2.2	2.3	2.4	2.4	2.4	2.4	13.1
Ventes de lait liquide	mt pp	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	11.5
Lait à usage industriel	mt pp	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.4	20.0
Prix ^g	HUF/litre	61.6	66.8	72.7	77.2	91.8	93.9	97.7	100.5	102.0	103.1	33.6
JAPON												
Production	mt pp	8.5	8.5	8.3	8.4	8.4	8.4	8.4	8.4	8.4	8.4	0.5
Ventes de lait liquide	mt pp	5.0	5.0	4.9	5.0	5.0	5.1	5.1	5.1	5.2	5.2	4.6
Lait à usage industriel	mt pp	3.4	3.4	3.3	3.3	3.3	3.3	3.2	3.2	3.1	3.1	-6.3
Prix ^h	JPY/litre	85.0	84.6	85.0	84.8	85.1	83.9	83.3	83.6	83.5	82.9	-2.2
CORÉE												
Production	mt pp	2.2	2.3	2.3	2.6	2.8	3.0	3.1	3.2	3.3	3.4	31.2
Ventes de lait liquide	mt pp	1.3	1.1	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	-8.4
Lait à usage industriel	mt pp	0.9	1.1	0.9	1.2	1.4	1.6	1.8	1.9	2.0	2.1	78.6
Prix ⁱ	KRW/litre	575.7	621.7	629.9	650.7	653.6	627.0	640.1	657.3	672.1	684.8	5.2
MEXIQUE												
Production	mt pp	8.8	9.3	9.5	9.8	9.8	9.9	10.0	10.1	10.2	10.3	5.3
Utilisation à la ferme	mt pp	2.4	2.5	2.4	2.4	2.3	2.2	2.1	1.9	1.8	1.6	-31.8
Ventes de lait liquide	mt pp	3.0	3.1	3.3	3.4	3.5	3.7	3.8	3.9	4.1	4.3	25.2
Lait à usage industriel	mt pp	3.3	3.6	3.9	4.0	4.0	4.1	4.1	4.2	4.3	4.4	10.6
Prix ^j	MXN/litre	3.0	3.2	3.4	3.1	3.1	3.1	3.2	3.4	3.5	3.6	19.0
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	mt pp	11.7	12.2	13.2	13.8	14.1	14.8	15.3	15.9	16.6	17.4	26.3
Ventes de lait liquide	mt pp	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	-0.6
Lait à usage industriel	mt pp	11.4	11.8	12.8	13.4	13.7	14.4	15.0	15.6	16.2	17.0	27.1
Prix ^k	cNZD/litre	32.8	31.9	42.5	45.2	31.3	35.6	43.0	45.1	48.8	53.5	18.5

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 24 – PROJECTIONS DE LAIT (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	mt pp	12.1	11.8	11.8	12.1	12.0	12.1	12.1	12.2	12.5	12.4	3.3
Utilisation à la ferme	mt pp	3.4	3.4	3.1	3.0	2.9	2.8	2.5	2.4	2.4	2.1	-30.5
Ventes de lait liquide	mt pp	3.0	2.9	2.6	2.8	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6	-6.4
Lait à usage industriel	mt pp	5.8	5.6	6.2	6.3	6.5	6.7	6.9	7.2	7.5	7.8	23.6
Prix ^c	PLN/litre	0.66	0.76	0.76	0.78	0.79	0.77	0.77	0.77	0.80	0.80	2.5
ÉTATS-UNIS												
Production	mt pp	73.4	76.0	75.0	76.1	76.7	77.3	78.1	79.0	80.2	81.3	6.9
Ventes de lait liquide	mt pp	24.9	24.9	24.8	25.9	26.0	25.9	25.9	25.9	26.0	26.0	0.2
Lait à usage industriel	mt pp	47.9	50.6	49.7	49.6	50.2	51.0	51.8	52.6	53.9	55.0	10.7
Prix ^m	cUSD/litre	28.8	23.9	30.5	24.6	26.3	26.9	27.3	27.9	28.8	29.6	20.2
Prix ⁿ	cUSD/litre	32.1	28.2	34.2	27.0	29.1	30.2	30.5	31.1	32.1	33.0	22.1
AUTRES OCDE^o												
Production	mt pp	15.0	15.7	14.4	14.5	16.7	17.0	17.3	17.6	17.8	18.0	24.3
Utilisation à la ferme	mt pp	3.1	3.2	2.8	2.8	3.4	3.4	3.5	3.5	3.5	3.6	27.5
Ventes de lait liquide	mt pp	2.9	3.2	2.4	2.3	3.0	3.1	3.2	3.3	3.4	3.4	46.2
Lait à usage industriel	mt pp	9.0	9.3	9.3	9.3	10.3	10.4	10.6	10.8	10.9	11.0	17.8
ARGENTINE												
Production	mt pp	9.7	9.8	9.6	8.1	8.5	8.8	9.1	9.3	9.6	9.8	20.9
Ventes de lait liquide	mt pp	2.3	2.3	2.2	2.2	2.3	2.4	2.5	2.5	2.6	2.7	21.9
Lait à usage industriel	mt pp	7.4	7.5	7.3	5.9	6.3	6.4	6.6	6.8	7.0	7.2	20.6
Prix ^p	cARS/litre	16.5	15.2	15.7	25.5	36.6	46.4	53.7	56.1	58.0	59.2	132.1
BRÉSIL												
Production	mt pp	19.4	19.8	20.8	21.4	22.1	22.6	23.1	23.7	24.3	25.0	16.9
CHINE												
Production	mt pp	10.3	11.3	11.8	11.5	13.0	13.5	14.3	15.1	15.9	16.8	46.3
Lait à usage industriel	mt pp	3.4	3.5	3.7	3.6	4.0	4.2	4.4	4.7	4.9	5.2	46.1
Autres utilisations	mt pp	5.4	5.7	5.9	7.9	9.0	9.3	9.8	10.4	10.9	11.6	46.4
Prix ^q	CNY/litre	2765.7	2808.9	2982.8	1649.1	1623.3	1739.6	1815.7	1888.6	2012.2	2125.2	28.9
RUSSIE												
Production	mt pp	32.5	31.6	32.0	31.6	32.3	32.7	33.2	33.4	33.8	34.0	7.8
Prix	RUR/100 kg	288.4	401.8	433.1	388.3	447.4	485.3	517.7	550.8	588.0	616.2	58.7
RESTE DU MONDE^r												
Production	mt pp	168.8	172.4	177.0	181.4	187.0	193.1	199.5	205.9	212.3	219.2	20.8
Ventes de lait liquide	mt pp	75.9	78.9	83.2	82.5	86.1	89.9	93.9	97.9	101.4	105.5	27.8
Autres utilisations	mt pp	93.0	93.6	93.8	98.8	100.9	103.2	105.6	108.0	110.9	113.7	15.0
MONDE												
Production	mt pp	548.5	556.4	563.1	566.4	576.3	584.9	594.2	603.7	614.3	624.7	10.3

Notes : a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Moyenne pondérée du prix à la ferme pour le lait commercial et le lait destiné à la transformation. c) Prix moyen du lait destiné à la transformation. d) Prix du lait liquide, classe 1, Ontario. e) Revenu cible du lait à usage industriel. f) Moyenne pondérée du prix à la ferme du lait de vache cru. g) Prix au producteur. h) Prix moyen à la production pour l'ensemble du lait. i) Prix au producteur, lait brut 4^e grade. j) Prix moyen à la production. k) Prix moyen à la ferme pour l'ensemble du lait – coefficient de conversion de lait vers matière grasse 0.043. l) Prix moyen de livraison à l'état. m) Prix moyen à la ferme du lait destiné à la transformation, 3,5 % de mg, Minnesota-Wisconsin. n) Prix moyen perçu par les producteurs pour l'ensemble du lait. o) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. p) Prix du lait au producteur. q) Prix au producteur. r) Exclut AEI.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 25 – PROJECTIONS DE BEURRE

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt pp	160	172	151	165	160	157	151	155	160	163	-0.9
Consommation	kt pp	65	61	56	66	61	59	58	57	57	56	-15.3
Exportations	kt pp	106	124	108	107	106	105	104	105	110	113	6.2
Prix ^b	AUD/100 kg	252	235	271	276	231	242	251	259	265	268	-2.8
CANADA												
Production	kt pp	85	77	82	82	80	77	80	82	84	85	3.1
Consommation	kt pp	83	81	83	87	88	90	91	91	92	93	6.7
Exportations	kt pp	5	1	1	8	10	3	3	3	3	3	-64.6
Prix ^c	CAD/100 kg	549	556	571	587	608	620	633	645	658	671	14.3
UE 15												
Production	kt pp	1 862	1 881	1 860	1 912	1 823	1 773	1 746	1 742	1 726	1 718	-10.2
Consommation	kt pp	1 770	1 799	1 797	1 743	1 746	1 735	1 723	1 726	1 730	1 730	-0.8
Importations ^d	kt pp	101	104	114	120	143	146	149	151	153	154	28.4
Exportations ^d	kt pp	184	176	172	208	201	197	195	187	179	177	-15.0
Stocks, fin de période	kt pp	258	293	298	378	397	383	360	341	311	275	-27.2
Stocks d'intervention	kt pp	96	119	130	211	229	216	193	173	143	108	-48.9
Prix ^e	EUR/100 kg	337	337	337	323	328	330	323	311	299	292	-9.6
HONGRIE												
Production	kt pp	15	12	15	17	18	18	17	17	17	17	1.7
Consommation	kt pp	13	12	14	13	14	14	14	14	14	14	5.8
Exportations	kt pp	2	1	2	4	5	5	4	4	4	4	5.9
JAPON												
Production	kt pp	86	88	80	91	89	88	88	87	87	87	-4.7
Consommation	kt pp	86	83	91	92	91	91	90	89	89	88	-4.3
Importations	kt pp	0	0	0	4	2	2	1	1	0	0	-100.0
Prix ^f	'000 JPY/100 kg	97	95	94	95	94	94	94	95	96	95	0.1
CORÉE												
Production	kt pp	4	4	5	5	5	5	4	4	4	4	-8.6
Consommation	kt pp	4	5	6	6	6	6	5	5	5	5	-14.2
Importations	kt pp	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-18.5
MEXIQUE												
Production	kt pp	14	16	15	18	18	19	19	19	19	20	11.2
Consommation	kt pp	45	50	49	57	57	63	65	68	71	74	28.5
Importations	kt pp	31	34	35	40	39	44	46	49	51	54	36.3
Prix ^g	MXN/100 kg	2 643	2 848	3 336	2 230	2 673	2 870	2 969	3 035	3 183	3 380	51.5
NOUVELLE- ZÉLANDE												
Production ^h	kt pp	358	350	391	391	426	433	446	461	477	497	27.2
Consommation	kt pp	31	31	31	31	31	31	30	30	30	30	-4.2
Exportations ^{i, l}	kt pp	299	318	309	313	357	394	411	420	427	447	42.7
Prix ^{k, l}	NZD/100 kg	307	289	329	318	269	285	308	329	352	372	17.0

Pour les notes, voir en fin d'annexe.

Tableau annexe 25 – PROJECTIONS DE BEURRE (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	kt pp	169	165	179	168	180	181	186	192	196	200	18.7
Consommation	kt pp	166	163	168	167	172	173	181	184	188	190	13.4
Exportations	kt pp	6	3	19	11	7	10	11	11	12	12	9.1
Importations	kt pp	6	12	3	3	3	3	3	3	3	3	0.0
Prix ^d	PLN/100 kg	949	1 207	907	999	1 028	1 013	997	1 006	999	1 009	1.0
ÉTATS-UNIS												
Production	kt pp	552	570	561	613	589	567	559	560	563	573	-6.6
Consommation	kt pp	564	586	581	587	596	589	574	562	563	567	-3.4
Exportations	kt pp	5	4	0	0	10	20	20	20	20	20	0.0
Importations	kt pp	21	19	34	20	16	16	16	16	16	16	-20.0
Stocks, fin de période	kt pp	14	11	25	71	70	44	25	19	15	17	-76.1
Prix ^e	USD/100 kg	311	261	370	236	269	290	292	292	299	312	32.1
AUTRES OCDE^m												
Production	kt pp	263	267	274	278	262	264	268	271	274	277	-0.2
Consommation	kt pp	246	253	254	260	247	250	254	257	261	264	1.3
Échanges nets	kt pp	17	14	20	17	15	14	14	14	13	13	-22.1
ARGENTINE												
Production	kt pp	49	47	46	39	41	42	43	44	45	47	19.5
Consommation	kt pp	45	44	43	36	37	38	39	39	41	41	13.1
Exportations	kt pp	5	6	3	3	4	3	5	5	5	6	106.2
Prix ⁿ	ARS/100 kg	395	396	402	531	920	1 165	1 339	1 398	1 448	1 480	178.7
BRÉSIL												
Production	kt pp	77	79	81	83	86	88	89	91	93	95	14.9
Consommation	kt pp	83	89	80	83	78	89	90	93	95	98	18.2
Échanges nets	kt pp	-7	-10	1	0	8	-2	-1	-2	-3	-2	..
CHINE												
Production	kt pp	80	82	84	82	93	96	101	108	113	120	46.1
Consommation	kt pp	97	100	102	101	112	116	121	128	133	140	39.6
Importations	kt pp	17	18	18	19	19	19	20	20	20	21	11.0
RUSSIE												
Production	kt pp	269	265	270	281	305	319	331	332	341	348	24.2
Consommation	kt pp	392	332	380	396	413	429	446	465	480	496	25.3
Importations	kt pp	125	60	110	115	114	116	119	138	144	152	32.4
AEI												
Production	kt pp	125	135	160	136	132	132	131	129	125	123	-9.7
Consommation	kt pp	92	105	99	99	99	100	100	100	100	101	1.3
Échanges nets	kt pp	31	30	53	37	33	33	31	29	25	22	-39.4
RESTE DU MONDE												
Production	kt pp	2 886	3 004	3 251	3 205	3 349	3 504	3 666	3 825	3 966	4 132	28.9
Consommation	kt pp	3 197	3 412	3 616	3 538	3 754	3 926	4 093	4 229	4 360	4 534	28.1
Échanges nets	kt pp	-345	-408	-355	-374	-404	-422	-427	-404	-393	-401	7.4

Notes : a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Prix moyen à l'exportation f.a.b. c) Prix de soutien en gros. d) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. e) Prix de gros moyen du beurre de marque à Cologne. f) Prix de gros moyen pour les principaux utilisateurs. g) Valeur de la production divisée par le volume de la production. h) Inclut la matière grasse liquide anhydre mesurée en beurre équivalent. i) Inclut la MGLA mesurée en poids produit. j) L'année se termine le 30 juin. k) Prix de gros, sortie usine. l) Prix de gros moyen du beurre de catégorie A, Chicago. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. n) Prix de gros (precios mayoristas).

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 26 – PROJECTIONS DE FROMAGE

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt pp	347	385	387	386	379	375	379	392	405	423	9.7
Consommation	kt pp	217	224	204	207	210	213	214	216	217	222	7.2
Exportations	kt pp	179	220	219	216	208	197	200	211	223	236	9.1
Prix ^b	AUD/100 kg	393	367	434	473	387	393	404	414	427	432	-8.6
CANADA												
Production	kt pp	329	328	322	318	321	325	332	337	340	344	8.0
Consommation	kt pp	327	332	323	329	332	338	344	349	352	355	7.9
Importations	kt pp	22	25	23	21	21	21	21	21	21	21	0.0
Exportations	kt pp	22	18	18	15	11	9	9	9	10	10	-33.8
Prix ^c	CAD/100 kg	709	730	748	758	773	783	791	823	852	883	16.5
UE 15												
Production	kt pp	6 820	6 900	7 159	7 197	7 254	7 318	7 440	7 548	7 638	7 665	6.5
Consommation	kt pp	6 500	6 600	6 844	6 852	6 979	7 031	7 134	7 252	7 362	7 407	8.1
Importations ^d	kt pp	141	149	174	150	171	174	177	180	183	186	24.0
Exportations ^d	kt pp	457	458	470	490	458	470	489	479	459	443	-9.5
Prix ^e	EUR/100 kg	407	404	428	377	380	389	382	371	355	342	-9.2
HONGRIE												
Production	kt pp	65	66	71	72	77	82	85	89	97	101	39.7
Consommation	kt pp	56	58	61	73	78	83	88	93	98	103	41.7
Exportations	kt pp	16	19	21	13	9	10	11	11	12	12	-8.7
JAPON												
Production ^f	kt pp	122	123	123	125	125	126	129	132	133	136	8.4
dont : nationale	kt pp	35	34	34	35	35	36	36	36	37	37	5.3
Consommation	kt pp	227	243	241	244	244	246	252	257	259	264	7.9
Importations ^g	kt pp	192	209	206	210	209	210	216	221	223	227	8.4
Prix ^h	'000 JPY/100 kg	34	28	33	31	32	32	32	32	33	33	7.6
CORÉE												
Production	kt pp	13	15	20	21	21	20	20	19	19	18	-13.5
Consommation	kt pp	35	44	53	65	65	66	66	66	66	67	2.9
Importations	kt pp	23	31	35	44	44	45	46	47	47	48	10.6
MEXIQUE												
Production	kt pp	126	134	140	145	147	148	150	158	166	175	20.7
Consommation	kt pp	170	187	205	210	212	213	215	222	230	238	13.5
Importations	kt pp	44	54	66	65	65	65	64	64	64	63	-2.5
Prix ⁱ	MXN/100 kg	3 745	4 292	4 776	3 650	4 262	4 509	4 678	4 761	4 791	4 834	32.4
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt pp	267	297	281	304	285	314	332	350	372	394	29.5
Consommation	kt pp	37	38	38	38	38	38	38	37	37	37	-3.7
Exportations ^j	kt pp	241	240	256	265	268	282	310	323	339	361	36.1
Prix ^{k, l}	NZD/100 kg	407	409	478	502	364	381	405	425	443	456	-9.2

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 26 – PROJECTIONS DE FROMAGE (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	kt pp	477	470	494	503	502	508	510	517	533	537	6.8
Consommation	kt pp	450	445	453	461	459	463	464	471	487	489	6.1
Exportations	kt pp	34	34	45	46	48	50	51	52	52	54	17.4
Prix ^k	PLN/100 kg	1 067	1 160	1 212	1 248	1 236	1 207	1 202	1 219	1 222	1 231	-1.3
ÉTATS-UNIS												
Production	kt pp	3 547	3 746	3 687	3 829	3 998	4 164	4 271	4 377	4 483	4 635	21.0
Consommation	kt pp	3 660	3 845	3 854	3 990	4 153	4 315	4 423	4 527	4 635	4 786	19.9
Importations	kt pp	175	186	198	215	215	215	215	217	220	222	3.3
Exportations	kt pp	46	47	52	55	60	60	62	65	67	70	27.3
Prix ^l	USD/100 kg	306	256	319	265	263	286	296	300	306	314	18.7
AUTRES OCDE^m												
Production	kt pp	634	614	612	617	633	645	655	665	673	681	10.3
Consommation	kt pp	570	561	544	557	572	582	590	597	604	611	9.7
Échanges nets	kt pp	65	55	70	60	62	64	66	69	70	70	16.9
ARGENTINE												
Production	kt pp	439	453	441	375	396	406	417	430	442	454	21.2
Consommation	kt pp	423	440	429	368	391	393	400	410	420	430	17.0
Exportations	kt pp	20	25	12	7	5	13	17	20	22	24	243.0
Prix ⁿ	ARS/100 kg	281	283	284	374	634	799	920	972	1 001	1 022	173.3
BRÉSIL												
Production	kt pp	433	445	460	466	484	496	503	516	528	540	16.1
Consommation	kt pp	451	458	466	480	489	508	523	535	553	570	18.9
Échanges nets	kt pp	-18	-13	-6	-14	-6	-12	-21	-20	-25	-30	110.4
CHINE												
Production	kt pp	195	206	217	212	240	249	262	279	292	310	46.1
Consommation	kt pp	204	218	229	224	253	262	275	292	306	323	44.1
Importations	kt pp	10	12	12	12	13	13	13	13	14	14	11.0
RUSSIE												
Production	kt pp	200	220	260	305	326	337	350	354	367	379	24.2
Consommation	kt pp	330	275	394	436	455	473	494	516	534	558	28.2
Importations	kt pp	134	60	140	136	142	146	154	171	177	190	39.9
AEI												
Production	kt pp	63	67	100	97	92	90	86	82	76	73	-24.7
Consommation	kt pp	53	56	65	65	65	65	66	66	66	66	1.3
Échanges nets	kt pp	10	11	34	32	27	25	21	16	10	7	-77.6
RESTE DU MONDE												
Production	kt pp	1 865	1 916	1 822	1 859	1 933	2 004	2 080	2 159	2 229	2 308	24.1
Consommation	kt pp	2 115	2 265	2 075	2 169	2 158	2 242	2 347	2 416	2 476	2 549	17.5
Échanges nets	kt pp	-283	-331	-291	-281	-225	-237	-267	-256	-247	-241	-14.2

Notes : a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Prix moyen à l'exportation, f.a.b.. c) Prix industriel du fromage cheddar. d) À l'exclusion des échanges intra-UE 15. e) Prix de gros moyen, départ entrepôt, Emmental Kempten, Cologne. f) Est inclus le fromage produit à partir d'importations de fromage naturel. g) Y compris les importations de fromage naturel. h) Prix moyen à l'importation c.a.f. du fromage naturel. i) Valeur de la production divisée par le volume de la production. j) Année se terminant le 30 juin. k) Prix de gros, sortie usine. l) Prix de gros moyen du fromage américain, tranches de 40 livres, f.a.b., Winconsin. m) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. n) Prix de gros (precios mayoristas).

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 27 – PROJECTIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt pp	237	246	244	261	258	251	255	259	264	272	4.1
Consommation	kt pp	43	48	33	54	51	50	50	50	50	50	-7.6
Exportations	kt pp	202	218	203	211	209	202	211	209	216	225	6.3
Prix ^b	AUD/100 kg	257	219	343	333	245	250	264	277	289	295	-11.5
CANADA												
Production	kt pp	76	75	90	98	92	97	100	102	105	104	5.7
Consommation	kt pp	38	34	45	53	61	81	87	84	90	90	70.4
Exportations	kt pp	36	32	46	45	32	14	14	14	15	15	-66.7
Prix ^c	CAD/100 kg	453	467	483	495	514	519	526	533	541	547	10.5
UE 15												
Production	kt pp	1 106	1 092	1 005	1 112	979	866	844	842	837	803	-27.7
Consommation	kt pp	932	973	879	844	894	830	827	819	804	769	-8.9
Importations ^d	kt pp	69	78	57	50	99	101	103	104	105	106	114.5
Exportations ^d	kt pp	246	358	143	192	193	179	170	150	138	140	-26.9
Stocks, fin de période	kt pp	224	130	170	295	285	243	193	170	170	170	-42.4
Stocks d'intervention	kt pp	105	7	0	125	116	73	23	0	0	0	-100.0
Prix ^e	EUR/100 kg	212	229	227	194	193	199	198	195	188	182	-6.1
HONGRIE												
Production	kt pp	5	5	5	6	6	6	6	5	5	5	-11.3
Consommation	kt pp	5	4	4	5	5	5	5	4	4	4	-4.8
JAPON												
Production	kt pp	192	194	175	178	174	174	175	175	175	175	-2.0
Consommation	kt pp	242	231	212	207	219	219	222	224	226	231	11.4
Importations	kt pp	53	49	51	44	44	45	47	49	52	56	27.9
Prix ^f	'000 JPY/100 kg	19	15	21	17	18	19	19	19	19	18	6.3
CORÉE												
Production	kt pp	20	24	22	22	24	25	26	27	29	30	33.2
Consommation	kt pp	24	20	31	28	28	29	29	30	32	32	14.4
Importations	kt pp	3	3	5	5	5	5	4	4	4	4	-29.4
MEXIQUE												
Production	kt pp	26	27	29	30	31	31	32	33	33	34	12.4
Consommation	kt pp	139	143	147	149	148	151	154	158	164	168	12.6
Importations	kt pp	113	116	118	113	118	121	124	127	131	135	19.7
Prix ^g	MXN/100 kg	1 887	1 805	2 373	1 650	2 037	2 102	2 234	2 320	2 390	2 445	48.2
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt pp	246	256	304	340	369	379	404	415	427	441	29.7
Consommation	kt pp	25	35	35	35	35	35	34	34	34	34	-3.5
Exportations ^h	kt pp	225	220	240	301	341	356	379	390	393	407	35.0
Prix ^{b, h}	NZD/100 kg	331	328	452	412	321	350	381	407	430	449	8.9

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 27 – PROJECTIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE												
Production	kt pp	128	128	151	144	146	141	135	136	140	142	-1.6
Consommation	kt pp	39	58	53	62	56	50	39	38	35	32	-48.3
Exportations	kt pp	98	86	108	88	96	97	102	104	111	116	31.5
Prix ⁱ	PLN/100 kg	628	690	814	675	652	637	641	652	659	663	-1.8
ÉTATS-UNIS												
Production	kt pp	597	659	641	683	623	557	524	510	496	489	-28.5
Consommation ^l	kt pp	380	345	376	477	566	560	477	408	441	434	-9.1
Exportations	kt pp	146	142	150	100	175	225	125	125	68	68	-32.1
Stocks, fin de période	kt pp	187	288	406	515	400	175	100	80	70	60	-88.3
Prix ^k	USD/100 kg	231	224	222	206	184	191	195	200	205	209	1.4
AUTRES OCDE^l												
Production	kt pp	76	69	73	73	71	70	69	67	66	66	-10.1
Consommation	kt pp	41	32	37	36	38	38	40	41	43	44	22.4
Échanges nets	kt pp	35	36	36	38	33	31	29	26	23	22	-41.1
ARGENTINE												
Production	kt pp	43	45	44	38	39	40	42	43	44	45	19.8
Consommation	kt pp	23	23	22	19	20	21	21	22	23	24	26.9
Exportations	kt pp	20	22	22	19	19	19	20	21	21	22	13.0
Prix ^m	ARS/100 kg	269	246	271	370	597	757	879	919	948	968	161.8
BRÉSIL												
Production	kt pp	58	62	65	66	68	67	67	68	68	69	4.1
Consommation	kt pp	97	99	76	77	85	84	84	87	89	91	18.9
Échanges nets	kt pp	-37	-31	-11	-11	-17	-17	-17	-19	-21	-22	111.2
CHINE												
Consommation	kt pp	68	80	92	105	108	112	116	121	127	133	26.7
Importations	kt pp	17	22	22	24	24	26	26	27	28	31	25.1
RUSSIE												
Production	kt pp	145	125	130	142	147	150	153	152	153	154	8.8
Consommation	kt pp	161	128	165	170	171	176	183	192	201	210	24.1
Importations	kt pp	44	51	50	48	44	46	50	61	68	76	59.3
Exportations	kt pp	29	48	15	20	20	20	20	20	20	20	0.0
AEI												
Production	kt pp	47	61	82	65	69	76	83	92	100	111	69.1
Consommation	kt pp	19	13	36	36	36	36	36	36	36	37	1.3
Échanges nets	kt pp	27	49	45	29	33	40	47	56	63	74	152.3
RESTE DU MONDE												
Production	kt pp	357	292	214	212	256	291	337	363	399	427	101.9
Consommation	kt pp	1 026	1 229	863	931	1 046	1 104	1 073	1 078	1 047	1 094	17.6
Échanges nets	kt pp	-713	-839	-677	-740	-790	-813	-736	-715	-649	-667	-9.8

Notes : a) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. b) Prix moyen à l'exportation, f.a.b. c) Prix de gros moyen. d) Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. e) Prix de gros moyen du lait écr. en poudre à Cologne. f) Prix unitaire à l'importation pour l'utilisation en alimentation animale. g) Prix moyen à l'importation c.a.f., lait en poudre entier et écrémé. h) Année se terminant le 30 juin. i) Prix de gros, sortie usine. j) L'alimentation animale domestique n'est pas comprise. k) Prix de gros moyen, lait écrémé en poudre, f.a.b., états du centre. l) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. L'Islande n'est pas comprise. m) Prix de gros (precios mayoristas).

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 28 – PROJECTIONS DE LACTOSÉRUM EN Poudre ET DE CASÉINE

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	34.4	37.4	36.1	39.9	39.6	40.6	37.7	37.1	37.9	38.2	-4.3
Exportations, caséine	kt pp	8.6	10.6	7.8	6.7	7.2	9.7	8.8	7.9	8.1	8.2	23.5
CANADA												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-3.1	-8.8	-7.0	-7.3	-7.7	-8.1	-8.5	-8.9	-9.4	-9.8	34.0
UE 15												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	231.3	312.9	315.0	304.7	302.0	300.8	309.7	303.5	303.3	298.6	-2.0
Caséine												
production	kt pp	148.2	149.9	158.3	164.5	171.5	177.3	183.3	189.3	195.4	201.2	22.3
consommation	kt pp	144.2	135.6	148.7	152.9	157.7	163.5	168.3	173.7	179.3	185.5	21.3
échanges nets	kt pp	5.2	14.4	9.6	11.6	13.8	13.8	15.0	15.6	16.1	15.8	35.5
HONGRIE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	2.5	2.6	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2	0.0
JAPON												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-35.0	-32.1	-36.7	-40.0	-43.6	-47.6	-51.8	-56.5	-61.6	-67.1	67.7
Importations, caséine	kt pp	9.9	10.4	8.5	6.8	7.5	8.2	8.9	9.6	9.8	10.0	47.1
Prix à l'importation, caséine	'000 JPY/100 kg	55.2	48.0	64.9	58.2	49.9	50.6	51.2	51.0	50.6	48.3	-17.0
CORÉE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pw	-31.1	-38.9	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	-38.6	0.0
MEXIQUE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pw	-60.9	-68.0	-74.2	-71.3	-68.9	-66.8	-64.1	-59.7	-54.5	-50.6	-28.9
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pw	4.9	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	0.0
Exportations, caséine	kt pw	102.1	102.4	111.5	110.8	130.0	138.4	138.9	139.2	140.9	146.5	32.2
Prix à l'exportation, caséine	USD/100 kg	442.0	403.8	498.7	464.3	359.3	402.9	420.1	429.5	438.6	439.1	-5.4
POLOGNE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	11.7	12.8	12.8	12.1	11.3	10.6	9.8	9.0	9.0	8.6	-29.2
Exportations, caséine	kt pp	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	0.0
ÉTATS-UNIS												
Lactosérum en poudre												
production	kt pp	531.1	539.0	539.0	552.7	563.2	574.8	587.8	602.5	616.8	632.1	14.4
consommation	kt pp	413.6	418.0	415.0	425.7	433.9	444.1	456.1	469.7	484.1	498.8	17.2
exportations	kt pp	123.8	127.0	130.0	133.0	135.4	136.8	137.7	138.8	138.8	139.3	4.7
prix ^a	USD/100 kg	45.7	44.4	42.4	48.4	52.7	55.6	57.1	59.0	62.1	64.6	33.5
Importations, caséine	kt pp	70.2	70.0	70.0	69.7	69.2	69.6	69.6	69.7	69.8	70.4	1.0
ARGENTINE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	6.2	28.1	28.1	28.0	27.9	27.9	27.8	27.7	27.7	27.6	-1.5
BRÉSIL												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-31.1	-43.1	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	-37.4	0.0
CHINE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-95.7	-122.8	-129.9	-137.9	-148.4	-152.3	-164.0	-173.3	-183.1	-194.7	41.2
RUSSIE												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	..
AEI												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	1.9	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	0.0
RESTE DU MONDE^b												
Échanges nets, lac. en p.	kt pp	-170.1	-227.6	-227.3	-250.0	-236.4	-232.0	-224.4	-207.9	-198.3	-180.1	-28.0

Notes : a) Prix de gros usine, lactosérum en poudre comestible, Wisconsin. b) Exclut les AEI.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 29 – PROJECTIONS DE LAIT ENTIER EN POUDRE

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt pp	160	187	205	189	219	240	246	255	268	281	49.0
Consommation	kt pp	35	39	44	26	32	49	50	60	61	65	149.2
Exportations	kt pp	128	153	167	166	193	197	202	201	213	221	33.3
UE 15												
Production	kt pp	885	841	809	828	837	846	863	880	897	915	10.5
Consommation	kt pp	333	275	243	335	373	367	378	401	428	450	34.3
Exportations ^b	kt pp	559	571	571	498	469	484	490	484	474	470	-5.7
JAPON												
Production	kt pp	53	52	51	51	50	49	48	47	46	45	-11.5
Consommation	kt pp	53	52	51	51	50	49	48	47	46	45	-11.5
MEXIQUE												
Production	kt pp	143	160	181	179	184	188	192	193	193	195	8.9
Consommation	kt pp	185	206	222	219	222	224	225	224	222	222	1.1
Importations	kt pp	44	47	43	42	40	37	35	32	30	28	-32.7
Prix ^c	MXN/100 kg	4 321	4 730	5 441	4 670	5 452	5 767	5 984	6 090	6 129	6 183	32.4
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Production	kt pp	387	373	444	455	478	511	531	553	582	610	34.0
Consommation	kt pp	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	0.0
Exportations ^d	kt pp	386	373	444	451	474	508	527	549	578	606	34.2
Prix ^e	NZD/100 kg	346	347	440	410	331	363	389	411	436	455	10.8
POLOGNE												
Production	kt pp	36	30	34	40	38	40	42	43	45	45	12.5
Consommation	kt pp	31	32	20	39	37	39	40	41	43	43	10.4
Exportations	kt pp	7	1	16	4	4	4	5	5	5	5	25.0
ÉTATS-UNIS												
Production	kt pp	55	51	51	51	51	51	51	51	51	51	0.0
Consommation	kt pp	49	49	47	47	47	47	47	47	47	47	0.0
Exportations	kt pp	8	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0.0
Stocks, fin de période	kt pp	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
AUTRES OCDE^f												
Production	kt pp	40	41	39	40	44	47	49	51	51	51	26.4
Consommation	kt pp	26	24	27	27	29	30	32	32	32	31	17.6
Échanges nets	kt pp	14	16	12	14	16	17	17	19	19	19	43.7
ARGENTINE												
Production	kt pp	203	202	197	169	177	181	186	191	197	202	19.6
Consommation	kt pp	105	85	115	97	103	107	110	113	117	121	24.1
Exportations	kt pp	102	118	82	71	74	74	76	78	80	81	13.5
Prix ^g	ARS/100 kg	340	327	333	408	682	862	991	1 043	1 078	1 096	168.4
BRÉSIL												
Production	kt pp	263	271	279	285	289	302	307	314	321	329	15.3
Consommation	kt pp	367	377	320	322	336	345	352	360	371	385	19.4
Échanges nets	kt pp	-104	-106	-41	-37	-47	-43	-45	-46	-50	-56	51.0
CHINE												
Consommation	kt pp	488	563	570	580	600	627	659	689	718	740	27.6
Exportations	kt pp	9	10	20	20	10	10	10	10	10	10	-49.3
Importations	kt pp	52	51	50	54	57	58	59	64	66	69	26.9
RUSSIE												
Production	kt pp	82	75	85	87	84	87	90	88	89	90	3.0
Consommation	kt pp	103	81	91	93	94	96	101	104	108	111	19.6
Importations	kt pp	24	9	9	9	13	13	15	19	21	24	177.7

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 29 – PROJECTIONS DE LAIT ENTIER EN POUDRE (suite)

Année civile ^a		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AEI												
Production	kt pp	45	44	50	44	40	36	33	32	30	30	-33.1
Consommation	kt pp	36	33	39	32	25	20	16	13	11	9	-72.9
Échanges nets	kt pp	9	11	11	13	14	16	17	18	20	21	66.8
RESTE DU MONDE												
Production	kt pp	389	400	407	413	427	441	455	469	482	496	20.0
Consommation	kt pp	1 371	1 446	1 574	1 495	1 509	1 584	1 629	1 655	1 697	1 734	16.0
Échanges nets	kt pp	-982	-1 020	-1 167	-1 082	-1 082	-1 143	-1 175	-1 186	-1 215	-1 238	14.4

Notes : **a)** Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. **b)** Les échanges intra-UE 15 ne sont pas compris. **c)** Valeur de la production divisée par le volume de la production. **d)** Incluant les exportations des autres produits laitiers faits à partir du lait entier en poudre. **e)** Prix à l'exportation. **f)** Sont inclus la Corée, la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie. Exclut l'Islande. **g)** Prix de gros (precios mayoristas).

p : préliminaire ; **e** : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 30 – PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT DE PRODUITS LAITIERS^a

Année civile ^b		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Lait	L/personne	99.9	100.7	98.6	97.0	98.3	102.0	104.5	104.6	104.0	105.1	8.4
Beurre	kg/personne	3.4	3.2	2.9	3.4	3.1	2.9	2.9	2.8	2.8	2.7	-19.4
Fromage	kg/personne	11.4	11.7	10.5	10.5	10.5	10.6	10.6	10.6	10.6	10.7	2.0
Lait écrémé en poudre	kg/personne	2.2	2.5	1.7	2.7	2.6	2.5	2.5	2.4	2.4	2.4	-12.1
Lait entier en poudre	kg/personne	1.9	2.0	2.3	1.3	1.6	2.4	2.5	2.9	3.0	3.1	137.0
CANADA												
Lait	L/personne	91.0	92.1	91.0	89.4	88.5	88.0	87.6	87.5	87.6	87.7	-1.9
Beurre	kg/personne	2.7	2.6	2.7	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.5
Fromage	kg/personne	10.7	10.8	10.4	10.5	10.5	10.6	10.7	10.8	10.8	10.9	3.7
Lait écrémé en poudre	kg/personne	1.3	1.1	1.4	1.7	1.9	2.5	2.7	2.6	2.8	2.8	63.7
UE 15												
Lait	L/personne	75.3	75.2	75.6	74.8	74.9	74.9	75.9	77.2	77.3	78.3	4.6
Beurre	kg/personne	4.7	4.8	4.8	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	4.6	-0.5
Fromage	kg/personne	17.3	17.6	18.2	18.2	18.6	18.7	19.0	19.3	19.6	19.8	8.4
Lait écrémé en poudre	kg/personne	2.5	2.6	2.3	2.2	2.4	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1	-8.6
Lait entier en poudre	kg/personne	0.9	0.7	0.6	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	34.7
HONGRIE												
Lait	L/personne	55.2	57.1	57.7	61.9	66.2	70.0	72.0	70.2	70.2	70.6	14.1
Beurre	kg/personne	1.2	1.2	1.4	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	8.2
Fromage	kg/personne	5.5	5.7	5.9	7.2	7.7	8.3	8.8	9.3	9.8	10.4	45.0
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	-2.6
JAPON												
Lait	L/personne	38.4	38.0	37.7	37.9	38.2	38.5	38.8	39.1	39.4	39.7	4.7
Beurre	kg/personne	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	-4.2
Fromage	kg/personne	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	8.1
Lait écrémé en poudre	kg/personne	1.9	1.8	1.7	1.6	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	11.6
Lait entier en poudre	kg/personne	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	-11.4
CORÉE												
Lait	L/personne	26.8	23.7	30.1	29.0	28.5	28.3	27.1	26.6	26.2	25.6	-11.7
Beurre	kg/personne	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-17.3
Fromage	kg/personne	0.8	0.9	1.1	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.3	-0.8
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.5	0.4	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	10.3
MEXIQUE												
Lait	L/personne	30.4	31.4	32.0	32.7	33.4	34.1	35.0	35.9	36.8	37.7	15.5
Beurre	kg/personne	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	18.6
Fromage	kg/personne	1.8	1.9	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	4.7
Lait écrémé en poudre	kg/personne	1.4	1.5	1.5	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	3.9
Lait entier en poudre	kg/personne	1.9	2.1	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.0	-6.6
NOUVELLE-ZÉLANDE												
Lait	L/personne	86.7	86.2	85.7	83.9	83.0	82.6	82.0	81.8	81.7	81.5	-2.8
Beurre	kg/personne	8.2	8.2	8.2	8.0	7.8	7.7	7.6	7.6	7.5	7.5	-6.4
Fromage	kg/personne	9.8	10.0	10.0	9.8	9.7	9.6	9.4	9.3	9.3	9.2	-5.9
Lait écrémé en poudre	kg/personne	6.6	9.1	9.1	8.9	8.8	8.7	8.6	8.5	8.5	8.4	-5.7
Lait entier en poudre	kg/personne	0.5	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	-2.2

Pour les notes, voir en fin de tableau.

Tableau annexe 30 – PROJECTIONS DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT DE PRODUITS LAITIERS^a (suite)

Année civile ^b		Moyen ne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
POLOGNE^c												
Lait	L/personne	74.2	71.8	64.1	69.8	64.9	65.2	65.2	65.0	65.8	65.1	-6.7
Beurre	kg/personne	4.3	4.2	4.3	4.3	4.4	4.5	4.7	4.8	4.9	4.9	13.0
Fromage	kg/personne	11.6	11.5	11.7	11.9	11.9	12.0	12.0	12.1	12.6	12.6	5.7
Lait écrémé en poudre	kg/personne	1.0	1.5	1.4	1.6	1.4	1.3	1.0	1.0	0.9	0.8	-48.4
Lait entier en poudre	kg/personne	0.8	0.8	0.5	1.0	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	1.1	10.0
ÉTATS-UNIS												
Lait	L/personne	88.6	87.7	85.9	89.0	88.5	87.7	87.1	86.6	86.1	85.6	-3.8
Beurre	kg/personne	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.1	2.0	1.9	1.9	1.9	-7.3
Fromage	kg/personne	13.4	14.0	13.8	14.1	14.6	15.0	15.3	15.6	15.8	16.2	15.1
Lait écrémé en poudre ^d	kg/personne	1.4	1.3	1.3	1.7	2.0	2.0	1.7	1.4	1.5	1.5	-12.8
Lait entier en poudre	kg/personne	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	-4.0
AUTRES OCDE^e												
Lait ^f	L/personne	30.3	32.8	23.9	23.4	30.0	30.7	31.2	31.8	32.4	32.3	38.2
Beurre	kg/personne	2.6	2.7	2.6	2.7	2.5	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6	-4.3
Fromage	kg/personne	6.1	5.9	5.7	5.7	5.8	5.9	5.9	5.9	5.9	6.0	3.7
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	15.7
Lait entier en poudre	kg/personne	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	11.9
ARGENTINE												
Lait	L/personne	60.3	60.9	58.2	56.3	58.1	59.7	60.9	62.1	63.4	64.7	15.1
Beurre	kg/personne	1.2	1.2	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	6.8
Fromage	kg/personne	11.6	11.9	11.4	9.7	10.2	10.1	10.2	10.4	10.5	10.7	10.5
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	19.8
Lait entier en poudre	kg/personne	2.9	2.3	3.1	2.6	2.7	2.8	2.8	2.9	2.9	3.0	17.1
BRÉSIL												
Beurre	kg/personne	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	10.5
Fromage	kg/personne	2.7	2.7	2.7	2.8	2.8	2.8	2.9	2.9	3.0	3.1	11.1
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.6	0.6	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	11.2
Lait entier en poudre	kg/personne	2.2	2.2	1.9	1.8	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	11.6
CHINE												
Lait ^f	L/personne	4.2	4.4	4.5	6.0	6.8	7.0	7.3	7.7	8.0	8.5	40.8
Beurre	kg/personne	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	34.2
Fromage	kg/personne	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	38.6
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	21.8
Lait entier en poudre	kg/personne	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	22.7
RUSSIE												
Beurre	kg/personne	2.7	2.3	2.6	2.7	2.9	3.0	3.1	3.2	3.4	3.5	28.1
Fromage	kg/personne	2.3	1.9	2.7	3.0	3.1	3.3	3.4	3.6	3.7	3.9	31.1
Lait écrémé en poudre	kg/personne	1.1	0.9	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.5	26.9
Lait entier en poudre	kg/personne	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	22.3
AEI												
Beurre	kg/personne	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.0
Fromage	kg/personne	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.0
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.1	0.1	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.0
Lait entier en poudre	kg/personne	0.3	0.2	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	-73.3
RESTE DU MONDE												
Lait ^f	L/personne	29.0	28.6	28.1	29.1	29.2	29.3	29.5	29.7	30.1	30.3	4.3
Beurre	kg/personne	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	16.2
Fromage	kg/personne	0.7	0.7	0.6	0.7	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	6.5
Lait écrémé en poudre	kg/personne	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	6.6
Lait entier en poudre	kg/personne	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	5.2

Notes : a) Le lait exclut l'utilisation à la ferme. b) Année se terminant le 30 juin en Australie et le 31 mai en Nouvelle-Zélande. c) Au Mexique, en Suisse, en Turquie et en Pologne, l'utilisation à la ferme est importante. d) L'alimentation du bétail n'est pas comprise. e) Sont inclus la Norvège, la République slovaque, la République tchèque, la Suisse et la Turquie (et la Corée pour lait entier en poudre). L'Islande n'est pas comprise. f) Lait liquide et autres produits laitiers non spécifiés. g) Exclut les AEI.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 31 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BEURRE ET LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE

Année civile		Moyenne 1997-01	2000	2001p	2002e	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2002-2008 % var.
BEURRE												
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^a												
Production	kt	64	64	65	65	67	66	66	66	66	66	1.5
Consommation	kt	41	42	42	44	44	44	45	45	46	46	4.5
Exportations	kt	24	22	24	25	25	23	22	22	21	21	-16.0
Importations	kt	1	1	1	4	2	1	1	1	1	1	-75.0
NORVÈGE^b												
Production	kt	18	18	18	18	19	19	20	20	21	21	15.4
Consommation	kt	16	16	16	16	17	17	18	18	19	19	17.2
Exportations	kt	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
Importations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^a												
Production	kt	16	16	17	15	15	15	15	15	15	14	-4.5
Consommation	kt	14	14	16	14	13	13	13	13	13	13	-8.4
Exportations	kt	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	33.3
Importations	kt	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0.0
SUISSE^b												
Production	kt	39	37	42	43	42	43	43	44	45	46	6.0
Consommation	kt	44	44	47	48	48	49	49	50	50	51	6.0
Exportations	kt	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	-100.0
Importations	kt	5	7	6	7	6	6	6	6	5	5	-25.4
TURQUIE^a												
Production	kt	127	133	132	136	120	122	124	126	128	130	-4.5
Consommation	kt	131	137	133	138	125	127	129	131	133	135	-2.3
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	4	4	1	2	5	5	5	5	5	5	150.0
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^a												
Production	kt	35	35	40	36	36	36	37	37	38	38	5.6
Consommation	kt	8	5	5	5	7	8	10	11	13	14	180.0
Exportations	kt	27	29	35	31	30	30	30	30	30	30	-3.2
Importations	kt	0	0	0	0	1	2	3	4	5	6	..
NORVÈGE^b												
Production	kt	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	-28.9
Consommation	kt	4	4	4	4	4	3	3	3	3	3	-29.1
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0
Importations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^a												
Production	kt	9	8	9	8	8	7	7	7	7	7	-3.9
Consommation	kt	4	4	5	4	4	4	4	4	4	4	2.8
Exportations	kt	5	5	6	5	4	5	4	4	4	5	-8.6
Importations	kt	1	2	2	2	2	3	2	2	2	2	0.0
SUISSE^b												
Production	kt	27	22	20	26	24	23	22	20	18	18	-30.9
Consommation	kt	19	14	18	18	18	18	18	18	18	18	-0.2
Exportations	kt	8	9	2	8	6	6	4	2	0	0	-100.0
Importations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
TURQUIE^a												
Production	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Consommation	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0.0
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0.0

Notes : a) Réponse au questionnaire, été 2002. b) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 32 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : BLÉ

Campagne ^{a)}		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^{b)}												
Production	kt	4 015	4 084	4 476	3 953	4 440	4 557	4 650	4 743	4 743	4 743	20.0
Consommation	kt	3 557	3 694	3 810	3 821	3 750	3 767	3 810	3 853	3 853	3 853	0.8
Alimentation animale	kt	2 130	2 240	2 370	2 380	2 250	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	-3.4
Alimentation humaine	kt	1 427	1 454	1 440	1 441	1 500	1 467	1 510	1 553	1 553	1 553	7.8
Exportations	kt	357	326	75	800	800	800	850	900	900	900	12.5
Importations	kt	36	10	11	10	10	10	10	10	10	10	0.0
Stocks, fin de période	kt	903	772	1 374	716	800	800	800	800	800	800	11.7
NORVÈGE^{c)}												
Production	kt	287	280	280	294	298	301	305	309	312	316	7.2
Consommation	kt	527	444	505	507	509	511	513	514	516	517	1.9
Alimentation animale	kt	80	80	80	82	84	86	88	89	91	92	11.6
Alimentation humaine	kt	447	364	425	425	425	425	425	425	425	425	0.0
Exportations	kt	0	0	0	12	14	15	17	19	22	24	96.3
Importations	kt	239	164	225	225	225	225	225	225	225	225	0.0
Stocks, fin de période	kt	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^{b)}												
Production	kt	1 602	1 254	1 894	1 754	1 829	1 879	1 935	1 958	1 981	2 001	14.1
Consommation	kt	1 525	1 385	1 552	1 513	1 482	1 495	1 505	1 515	1 527	1 538	1.6
Alimentation animale	kt	706	622	600	600	606	608	609	609	611	611	1.9
Alimentation humaine	kt	819	764	952	913	876	886	896	906	916	926	1.4
Exportations	kt	69	10	70	467	426	383	432	442	453	464	-0.7
Importations	kt	58	206	2	0	0	0	0	0	0	0	..
Stocks, fin de période	kt	260	177	451	225	145	146	144	145	146	146	-35.0
SUISSE^{c)}												
Production	kt	557	579	515	575	581	587	593	598	604	605	5.2
Consommation	kt	830	839	810	765	769	772	776	779	783	784	2.4
Alimentation animale	kt	215	265	150	140	137	134	132	129	127	125	-10.7
Alimentation humaine	kt	615	574	660	625	631	638	644	650	657	659	5.4
Exportations	kt	38	38	38	38	38	38	38	38	38	38	0.0
Importations	kt	292	299	266	228	226	223	221	219	217	217	-5.0
Stocks, fin de période	kt	737	750	683	683	683	683	683	683	683	683	0.0
TURQUIE^{b)}												
Production	kt	16 249	17 220	15 580	17 775	17 775	18 060	18 349	18 642	18 941	19 244	8.3
Consommation	kt	16 591	16 750	16 800	16 973	16 973	17 211	17 452	17 696	17 944	18 195	7.2
Alimentation animale	kt	1 260	1 400	1 400	1 086	1 086	1 086	1 086	1 086	1 086	1 086	0.0
Alimentation humaine	kt	15 331	15 350	15 400	15 887	15 887	16 125	16 366	16 610	16 858	17 109	7.7
Exportations	kt	2 110	2 438	2 200	4 222	4 222	4 289	4 357	4 427	4 498	4 571	8.3
Importations	kt	2 226	1 968	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	3 420	0.0
Stocks, fin de période	kt	1 033	500	500	500	500	480	440	380	299	197	-60.6

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 33 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : CÉRÉALES SECONDAIRES

Campagne ^{a)}		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^{b)}												
Production	kt	2 861	2 379	2 861	2 855	3 285	3 450	3 590	3 640	3 640	3 640	27.5
Consommation	kt	2 905	2 667	2 799	2 886	2 864	2 933	2 973	2 973	2 973	2 973	3.0
Alimentation animale	kt	2 145	1 878	2 009	2 071	2 052	2 081	2 091	2 091	2 091	2 091	1.0
Alimentation humaine	kt	760	789	790	815	812	852	882	882	882	882	8.2
Exportations	kt	103	53	20	86	371	530	640	690	690	690	702.3
Importations	kt	122	164	97	72	42	23	23	23	23	23	-68.1
Stocks, fin de période	kt	632	356	495	450	542	552	552	552	552	552	22.7
NORVÈGE^{c)}												
Production	kt	1 039	1 040	1 040	1 025	1 019	1 013	1 007	1 000	994	988	-3.6
Consommation	kt	1 224	1 170	1 186	1 191	1 196	1 200	1 204	1 208	1 211	1 214	1.9
Alimentation animale	kt	1 102	1 054	1 069	1 074	1 078	1 082	1 086	1 089	1 092	1 094	1.9
Alimentation humaine	kt	122	116	117	117	118	118	118	119	119	119	1.9
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	160	121	140	166	177	188	197	207	217	226	36.0
Stocks, fin de période	kt	365	335	329	329	329	329	329	329	329	329	0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^{b)}												
Production	kt	1 518	927	1 565	1 766	1 777	1 834	1 879	1 874	1 893	1 892	7.2
Consommation	kt	1 424	1 165	1 446	1 783	1 599	1 714	1 728	1 712	1 763	1 770	-0.8
Alimentation animale	kt	1 001	734	912	1 184	986	1 034	1 041	1 020	1 051	1 037	-12.4
Alimentation humaine	kt	423	431	534	599	614	681	688	692	713	733	22.2
Exportations	kt	186	30	66	41	307	134	179	192	156	147	257.9
Importations	kt	94	365	52	27	15	17	30	28	26	24	-12.4
Stocks, fin de période	kt	280	252	357	326	211	213	214	212	212	212	-35.0
SUISSE^{c)}												
Production	kt	602	609	548	541	545	550	555	560	564	565	4.6
Consommation	kt	901	950	847	754	774	777	780	783	785	786	4.3
Alimentation animale	kt	595	606	467	521	526	531	536	541	546	549	5.4
Alimentation humaine	kt	306	344	379	233	249	246	244	242	240	238	2.0
Exportations	kt	8	10	10	10	10	10	10	10	10	10	0.0
Importations	kt	293	327	275	223	239	237	235	233	231	231	3.6
Stocks, fin de période	kt	284	286	252	252	252	252	252	252	252	252	0.0
TURQUIE^{b)}												
Production	kt	10 067	10 142	9 588	9 707	9 707	9 826	9 948	10 071	10 195	10 321	6.3
Consommation	kt	10 196	10 543	9 744	10 068	10 068	10 181	10 296	10 411	10 528	10 647	5.7
Alimentation animale	kt	8 754	9 060	8 336	8 424	8 424	8 513	8 604	8 694	8 786	8 879	5.4
Alimentation humaine	kt	1 442	1 484	1 408	1 644	1 644	1 668	1 692	1 717	1 742	1 767	7.5
Exportations	kt	550	196	219	219	219	219	219	219	219	219	0.0
Importations	kt	812	741	588	581	581	574	567	559	552	544	-6.3
Stocks, fin de période	kt	2 047	2 093	2 306	2 306	2 306	2 306	2 306	2 306	2 306	2 306	0.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 34 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : RIZ

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^b												
Production	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Consommation	kt	45	46	47	47	50	52	53	54	55	55	17.0
Exportations	kt	14	12	13	15	12	10	10	10	10	10	-33.3
Importations	kt	59	58	60	62	62	62	63	64	65	65	4.8
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
NORVÈGE^c												
Production	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Consommation	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^b												
Production	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Consommation	kt	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	0.0
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	0.0
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
SUISSE^c												
Production	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Consommation	kt	52	55	53	55	55	55	55	55	55	55	0.0
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	52	50	55	55	55	55	55	55	55	55	0.0
Stocks, fin de période	kt	11	8	10	10	10	10	10	10	10	10	0.0
TURQUIE^b												
Production	kt	195	210	208	208	208	208	208	208	208	208	0.0
Consommation	kt	491	513	509	509	509	509	509	509	509	509	0.0
Exportations	kt	2	2	4	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	298	305	305	301	301	301	301	301	301	301	0.0
Stocks, fin de période	kt	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	0.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 35 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : OLÉAGINEUX

Campagne ^{a)}		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^{b)}												
Production	kt	851	913	1 049	1 053	1 053	1 053	1 053	1 053	1 053	1 053	0.0
Consommation	kt	620	632	692	710	750	790	835	835	835	835	17.6
Trituration	kt	542	540	643	660	700	700	700	700	700	700	6.1
Alimentation animale	kt	78	92	49	50	50	90	135	135	135	135	170.0
Exportations	kt	260	299	381	361	321	281	236	236	236	236	-34.6
Importations	kt	26	19	23	18	18	18	18	18	18	18	0.0
Stocks, fin de période	kt	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
NORVÈGE^{c)}												
Production	kt	12	11	11	11	11	11	11	11	11	11	0.0
Consommation	kt	395	412	422	422	422	422	422	422	422	422	0.0
Trituration	kt	386	406	417	417	417	417	417	417	417	417	0.0
Alimentation animale	kt	9	6	5	5	5	5	5	5	5	5	0.0
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0
Importations	kt	383	401	411	411	411	411	411	411	411	411	0.0
Stocks, fin de période	kt	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^{b)}												
Production	kt	297	256	369	349	403	406	412	419	418	434	24.2
Consommation	kt	200	176	214	257	257	255	259	262	267	270	5.0
Trituration	kt	176	154	179	200	203	199	202	204	207	210	4.9
Alimentation animale	kt	24	21	35	57	54	56	57	58	60	60	5.1
Exportations	kt	110	84	162	97	149	154	156	159	154	167	72.0
Importations	kt	13	4	7	5	3	3	3	3	3	3	-32.0
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
SUISSE^{c)}												
Production	kt	48	43	38	55	56	56	57	57	58	58	5.2
Consommation	kt	154	113	108	121	121	122	122	123	124	124	2.4
Trituration	kt	141	102	100	97	97	97	97	97	97	97	0.0
Alimentation animale	kt	13	11	8	24	25	25	26	26	27	27	11.9
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	106	70	70	66	66	66	66	66	66	66	0.0
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
TURQUIE^{c)}												
Production	kt	885	845	701	701	701	701	701	701	701	701	0.0
Consommation	kt	1 684	1 850	1 400	1 727	1 727	1 727	1 727	1 727	1 728	1 729	0.1
Trituration	kt	1 674	1 826	1 397	1 397	1 397	1 397	1 397	1 397	1 397	1 397	0.0
Alimentation animale	kt	10	24	3	330	330	330	330	330	331	332	0.6
Exportations	kt	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
Importations	kt	814	935	506	1 028	1 028	1 028	1 028	1 028	1 029	1 030	0.2
Stocks, fin de période	kt	272	359	164	164	164	164	164	164	164	164	0.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 36 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : TOURTEAUX D'OLÉAGINEUX

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^b												
Production	kt	315	314	375	384	408	408	408	408	408	408	6.0
Consommation	kt	578	578	631	643	667	667	672	672	672	672	4.4
Exportations	kt	184	206	204	206	206	206	206	206	206	206	0.0
Importations	kt	446	469	460	465	465	465	470	470	470	470	1.1
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
NORVÈGE^c												
Production	kt	301	316	326	326	326	326	326	326	326	326	0.0
Consommation	kt	195	273	251	251	251	251	251	251	251	251	0.0
Exportations	kt	136	101	130	135	135	135	135	135	135	135	0.0
Importations	kt	27	49	60	60	60	60	60	60	60	60	0.0
Stocks, fin de période	kt	30	16	21	21	21	21	21	21	21	21	0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^b												
Production	kt	101	89	103	115	117	114	116	117	119	120	4.9
Consommation	kt	179	123	160	194	198	202	199	202	212	215	10.6
Exportations	kt	54	56	29	51	50	46	49	48	48	48	-5.3
Importations	kt	132	91	85	130	132	133	132	133	141	143	9.4
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
SUISSE^c												
Production	kt	99	70	69	60	60	60	61	61	61	61	2.4
Consommation	kt	230	249	278	237	239	241	243	245	247	247	4.4
Exportations	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
Importations	kt	130	179	209	177	179	181	182	184	186	186	5.1
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
TURQUIE^c												
Production	kt	894	874	880	880	880	880	880	880	880	880	0.0
Consommation	kt	1 462	1 524	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	0.0
Exportations	kt	7	7	10	10	10	10	10	10	10	10	0.0
Importations	kt	574	657	530	530	530	530	530	530	530	530	0.0
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 37 – PROJECTIONS DES AUTRES PAYS EXOGÈNES : HUILES VÉGÉTALES

Année commerciale ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE^b												
Production	kt	205	204	242	249	264	264	264	264	264	264	6.1
Consommation	kt	249	244	288	290	304	304	304	304	304	304	5.1
Exportations	kt	32	43	40	40	40	40	40	40	40	40	1.3
Importations	kt	76	82	85	80	80	80	80	80	80	80	0.0
Stocks, fin de période	kt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	..
NORVÈGE^c												
Production	kt	74	78	79	79	79	79	79	79	79	79	0.0
Consommation	kt	85	82	85	85	85	85	85	85	85	85	0.0
Exportations	kt	27	33	39	39	39	39	39	39	39	39	0.0
Importations	kt	36	36	44	44	44	44	44	44	44	44	0.0
Stocks, fin de période	kt	12	10	10	10	10	10	10	10	10	10	0.0
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE^b												
Production	kt	68	60	69	77	78	77	78	79	80	81	5.0
Consommation	kt	78	82	77	88	88	85	86	85	85	86	-2.2
Exportations	kt	11	7	15	10	11	12	13	14	16	15	61.0
Importations	kt	22	29	23	20	20	21	21	21	20	20	0.0
SUISSE^c												
Production	kt	39	31	29	30	31	31	31	31	31	31	3.2
Consommation	kt	77	85	89	86	87	87	87	87	87	87	1.1
Exportations	kt	10	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
Importations	kt	49	56	62	58	58	58	58	58	58	58	0.0
Stocks, fin de période	kt	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0.0
TUROQUIE^c												
Production	kt	591	647	474	474	474	474	474	474	474	474	0.0
Consommation	kt	1 093	1 154	1 011	1 026	1 042	1 058	1 075	1 092	1 108	1 126	9.7
Exportations	kt	36	24	15	15	15	15	15	15	15	15	0.0
Importations	kt	533	511	552	568	584	600	616	633	650	667	17.5
Stocks, fin de période	kt	54	40	40	40	40	40	40	40	40	40	0.0

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir le glossaire pour les définitions. b) Réponse au questionnaire, été 2002. c) Estimations de l'OCDE.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 38 – HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE

Campagne ^a	Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09
HYPOTHÈSES CONCERNANT LES MARCHÉS DU SUCRE										
ARGENTINE										
Droits de douane, sucre	ARS/t	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0	35.0
BRÉSIL										
Droits de douane, sucre brut	%	46.1	43.9	41.7	39.4	37.2	35.0	35.0	35.0	35.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	61.0	55.0	55.0	45.0	40.0	35.0	35.0	35.0	35.0
CANADA										
Droits de douane, sucre brut	CAD/t	25.0	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1	24.1
Droits de douane, sucre raffiné	CAD/t	36.7	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4	35.4
CHINE										
Contingent tarifaire sucre	kt	..	1 680	1 680	1 764	1 852	1 945	1 945	1 945	1 945
Droits de douane intra-quota, sucre brut	%	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane intra-quota, sucre raffiné	%	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	15.0	15.0	15.0	15.0
Droits de douane hors quota	%	..	75.0	75.0	75.0	75.0	50.0	50.0	50.0	50.0
UNION EUROPÉENNE^b										
Prix d'intervention, sucre raffiné	Euro/t	632	632	632	632	632	632	632	632	632
Quota A, sucre raffiné	kt esb	12 837	12 517	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846	12 846
Quota B, sucre raffiné	kt esb	2 896	2 824	2 896	1 997	1 997	1 997	1 997	1 997	1 997
Droits de douane, sucre brut	Euro/t	356	339	339	339	339	339	339	339	339
Droits de douane, sucre raffiné	Euro/t	440	419	419	419	419	419	419	419	419
INDE										
Prix d'intervention, sucre brut	INR/t	558	595	620	620	620	620	620	620	620
INDONÉSIE										
Droits de douane	%	103	101	100	98	97	95	95	95	95
JAPON										
Prix de stabilisation minimum, sucre brut	JPY/kg	142	142	142	142	142	142	142	142	142
Droits de douane, sucre brut	JPY/kg	74.3	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8	71.8
Droits de douane, sucre raffiné	JPY/kg	106.7	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1	103.1
CORÉE										
Droits de douane	%	20.9	20.3	19.7	19.1	18.6	18.0	18.0	18.0	18.0
MEXIQUE										
Droits de douane	%	165	163	161	159	158	156	156	156	156
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre brut	MXN/t	..	3 209	3 172	3 278	3 452	3 452	3 542	3 631	3 709
ALENA, droit de douane extérieur commun, sucre raffiné	MXN/t	..	3 376	3 337	3 448	3 632	3 632	3 726	3 819	3 902
RUSSIE										
Droits de douane, sucre brut	%	2.6	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Droits de douane, sucre raffiné	%	27.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	..	3 650	3 650	3 650	3 950	3 950	3 950	3 950	3 950
ÉTATS-UNIS^b										
Taux de prêt, canne à sucre	USD/t	397	397	397	397	397	397	397	397	397
Taux de prêt, sucre raffiné	USD/t	505	505	505	505	505	505	505	505	505
Contingent tarifaire, sucre brut	kt esb	1 227	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223	1 223
Contingent tarifaire, refined sugar	kt esb	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Sucre brut, droits de douane 2 ^e régime – hors quota	USD/t	351	339	339	339	339	339	339	339	339
Sucre raffiné, droits de douane 2 ^e régime – hors quota	USD/t	370	357	357	357	357	357	357	357	357

Notes : **a**) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. **b**) Prix basé sur l'application des mesures de sauvegarde spéciales.

La source pour les droits de douane (à l'exception des États-Unis et de la Russie) est l'Organisation internationale du sucre, MECAS(99)16, principalement des droits de douane à la marge. La source pour les droits de douane de la Russie et des États-Unis est ERS, USDA.

esb : équivalent sucre brut.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 39 – PROJECTIONS MONDIALES DE SUCRE (en équivalent sucre brut)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
OCDE												
Production	kt esb	42 681	42 687	39 392	43 170	42 951	43 251	43 563	43 941	44 724	44 750	3.7
Consommation	kt esb	39 360	39 590	39 938	40 134	40 010	40 374	40 649	40 823	41 082	41 319	3.0
Stocks, de fin de période	kt esb	13 159	14 366	10 652	10 627	10 514	10 373	10 494	10 855	11 558	12 019	13.1
NON OCDE												
Production	kt esb	90 675	88 476	98 825	99 974	95 101	100 861	106 187	106 483	106 977	109 198	9.2
Consommation	kt esb	90 754	92 054	95 914	98 466	101 256	103 724	106 240	109 397	111 689	114 144	15.9
Échanges nets ^b	kt esb	-3 668	-1 891	-3 167	-3 061	-3 055	-3 017	-2 792	-2 757	-2 940	-2 969	-3.0
Stocks, de fin de période	kt esb	45 279	46 430	52 507	57 076	56 977	56 030	55 469	56 211	56 239	56 263	-1.4
MONDE												
Production	kt esb	133 356	131 164	138 217	143 144	138 052	144 112	149 749	150 423	151 701	153 948	7.5
Consommation	kt esb	130 114	131 643	135 852	138 600	141 265	144 099	146 890	150 220	152 770	155 463	12.2
Stocks, de fin de période	kt esb	58 438	60 795	63 160	67 704	67 490	66 403	65 963	67 066	67 797	68 281	0.9
Prix, sucre brut ^c	USD/t	190.0	219.3	167.2	165.3	172.0	191.8	183.0	174.2	169.8	165.3	0.0
Prix, sucre raffiné ^d	USD/t	236.4	252.3	235.3	238.1	242.5	260.1	249.1	238.1	231.5	224.9	-5.6

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Les exportations (importations) nettes des pays non OCDE sont égales aux importations (exportations) nettes de l'OCDE. c) Prix mondial du sucre brut, New York n° 11, f.a.b. arrimé au port des Caraïbes (Brésil inclus), prix vrac au comptant, sept./août. d) Prix du sucre raffiné, Londres n° 5, f.a.b. Europe, au comptant, sept./août.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 40 – PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut)

Campagne ^e		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUSTRALIE												
Production	kt esb	5 042	4 563	4 987	5 374	4 924	5 049	5 249	5 557	5 835	6 033	12.3
Consommation	kt esb	1 087	1 084	1 135	1 151	1 156	1 166	1 175	1 182	1 188	1 200	4.2
Exportations, sucre brut	kt esb	3 801	3 013	3 606	4 223	3 722	3 794	3 846	4 036	4 297	4 463	5.7
Exportations, sucre raffiné	kt esb	104	100	137	116	87	95	107	142	222	284	143.7
Stocks, de fin de période	kt esb	1 657	1 757	1 870	1 757	1 720	1 717	1 842	2 042	2 174	2 265	28.9
Prix, sucre brut ^b	AUD/t	306.5	378.6	323.6	304.6	306.7	342.1	338.5	327.8	324.7	321.5	5.6
CANADA												
Production	kt esb	107	121	87	87	87	93	93	87	94	92	5.5
Importations, sucre brut	kt esb	1 110	1 186	1 093	1 136	1 106	1 118	1 124	1 156	1 169	1 197	5.3
Importations, sucre raffiné	kt esb	39	58	35	113	97	97	108	89	93	75	-33.1
Consommation	kt esb	1 242	1 243	1 255	1 269	1 279	1 286	1 294	1 301	1 306	1 312	3.4
Stocks, de fin de période	kt esb	206	268	210	262	255	252	257	259	259	265	1.3
UE 15												
Production	kt esb	17 969	18 068	16 055	18 536	18 340	18 346	18 244	18 127	18 236	17 871	-3.6
Importations, sucre brut ^c	kt esb	1 701	1 624	1 647	1 675	1 725	1 758	1 846	1 956	2 074	2 198	31.2
Consommation	kt esb	14 318	14 305	14 592	14 465	14 451	14 436	14 422	14 407	14 393	14 379	-0.6
Exportations, sucre raffiné ^c	kt esb	5 977	6 203	6 060	5 892	5 801	5 853	5 847	5 841	5 835	5 830	-1.1
Stocks, de fin de période	kt esb	4 376	4 837	2 006	1 940	1 841	1 752	1 678	1 626	1 828	1 819	-6.3
JAPON												
Production	kt esb	868	781	903	848	846	843	855	857	849	845	-0.4
Importations, sucre brut	kt esb	1 549	1 537	1 524	1 628	1 619	1 630	1 624	1 548	1 558	1 549	-4.8
Consommation	kt esb	2 432	2 428	2 431	2 474	2 471	2 469	2 437	2 406	2 404	2 401	-2.9
Prix, raffiné ^d	'000 JPY/t	132.0	122.0	120.0	119.3	123.7	124.7	122.7	121.9	123.4	125.7	5.4
CORÉE												
Importations, sucre brut	kt esb	1 445	1 483	1 541	1 745	1 680	1 678	1 730	1 772	1 822	1 851	6.1
Consommation	kt esb	1 115	1 239	1 290	1 320	1 351	1 371	1 397	1 430	1 463	1 496	13.3
Exportations, sucre raffiné	kt esb	336	310	320	351	337	323	339	349	361	374	6.5
Stocks, de fin de période	kt esb	369	366	298	371	364	347	343	335	333	315	-15.2
MEXIQUE												
Production	kt esb	5 174	5 236	5 168	5 200	5 165	5 323	5 500	5 596	5 867	6 083	17.0
Consommation	kt esb	4 517	4 533	4 758	4 849	4 671	4 869	5 016	5 132	5 236	5 294	9.2
Exportations, sucre brut	kt esb	143	73	441	351	407	456	545	450	503	538	53.4
Stocks, de fin de période	kt esb	1 779	2 150	2 100	2 080	2 139	2 106	2 016	2 011	2 114	2 342	12.6
POLOGNE												
Production	kt esb	2 069	2 188	1 674	2 065	2 264	2 018	1 917	1 913	1 917	1 915	-7.2
Consommation	kt esb	1 739	1 725	1 725	1 730	1 738	1 750	1 757	1 717	1 730	1 735	0.3
Stocks, de fin de période	kt esb	570	577	561	666	755	657	563	565	569	571	-14.3
ÉTATS UNIS												
Production	kt esb	7 628	7 934	7 285	7 412	7 650	7 849	7 938	8 041	8 104	8 064	8.8
Importations, sucre brut	kt esb	1 565	1 271	1 305	1 500	1 318	1 405	1 517	1 561	1 581	1 675	11.6
Consommation	kt esb	9 100	9 223	8 982	9 043	8 976	9 083	9 174	9 245	9 336	9 436	4.3
Exportations, sucre raffiné	kt esb	129	101	80	109	109	103	100	144	122	150	37.1
Stocks, de fin de période	kt esb	1 940	2 142	1 707	1 506	1 427	1 533	1 754	2 007	2 273	2 464	63.7
Prix, brut ^e	USD/t	460.0	461.0	453.7	444.7	502.8	479.6	463.4	463.4	463.7	463.9	4.3
Prix, raffiné ^f	USD/t	538.8	480.3	559.1	540.1	610.8	582.5	562.9	562.9	563.1	563.4	4.3

Pour les notes, voir en fin de tableau.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 40 – PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut) (suite)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AUTRES OCDE^d												
Production	kt esb	3 825	3 798	3 232	3 648	3 676	3 730	3 767	3 763	3 822	3 848	5.5
Consommation	kt esb	3 810	3 811	3 771	3 833	3 916	3 944	3 977	4 002	4 026	4 067	6.1
Échanges nets, sucre brut	kt esb	-15	13	539	185	240	214	210	240	205	219	18.8
Échanges nets, sucre raffiné	kt esb	687	524	349	384	435	515	636	679	776	860	124.0
ARGENTINE												
Production	kt esb	1 691	1 608	1 585	1 608	1 592	1 678	1 796	1 761	1 805	1 882	17.1
Consommation	kt esb	1 495	1 529	1 493	1 449	1 491	1 512	1 539	1 595	1 621	1 645	13.5
Exportations, sucre brut	kt esb	93	78	61	62	84	77	83	86	92	95	52.6
Exportations, sucre raffiné	kt esb	88	91	91	115	104	104	110	104	111	117	1.4
Stocks, de fin de période	kt esb	1 191	1 143	1 085	1 067	981	967	1 032	1 009	992	1 020	-4.4
BRÉSIL												
Production	kt esb	19 610	18 133	22 286	22 563	19 947	23 338	28 241	27 698	28 700	29 751	31.9
Consommation	kt esb	9 303	9 317	9 491	9 668	9 903	10 097	10 249	10 490	10 801	11 110	14.9
Exportations, sucre brut	kt esb	5 913	5 881	6 803	4 667	5 369	7 423	9 949	10 670	10 582	10 596	127.1
Exportations, sucre raffiné	kt esb	4 041	3 099	5 857	7 865	4 079	5 749	7 178	7 452	7 590	7 859	-0.1
Stocks, de fin de période	kt esb	4 882	4 965	5 100	5 463	6 059	6 127	6 993	6 078	5 804	5 990	9.6
Prix, sucre brut ^b	BRL/t	306.7	401.4	394.2	489.5	583.8	606.4	608.5	601.7	605.8	610.4	24.7
Prix, sucre raffiné ^b	BRL/t	385.2	461.7	554.8	704.9	823.4	822.5	828.4	822.5	826.1	830.2	17.8
CHINE												
Production	kt esb	8 370	6 739	9 236	10 326	9 500	9 310	9 124	9 215	9 307	9 463	-8.4
Importations, sucre brut	kt esb	649	705	1 153	751	948	971	1 009	1 116	1 188	1 300	73.2
Importations, sucre raffiné	kt esb	103	184	124	169	206	286	326	398	457	550	225.1
Consommation	kt esb	8 694	8 697	9 120	9 670	9 914	10 166	10 355	10 550	10 826	11 020	14.0
Exportations, sucre raffiné	kt esb	361	177	416	565	314	305	261	426	366	553	-2.3
Stocks, de fin de période	kt esb	2 170	1 109	2 077	3 083	3 505	3 596	3 433	3 181	2 936	2 672	-13.3
CUBA												
Production	kt esb	3 724	3 592	3 775	3 300	3 277	3 245	3 180	3 450	3 726	3 875	17.4
Consommation	kt esb	699	679	657	684	686	688	691	693	695	698	2.0
Exportations, sucre brut	kt esb	2 936	2 923	2 636	2 784	2 476	2 422	2 379	2 564	2 853	2 981	7.1
Exportations, sucre raffiné	kt esb	36	8	168	178	178	178	178	178	178	178	0.0
Stocks, de fin de période	kt esb	565	470	869	648	585	541	474	489	489	508	-21.6
INDE												
Production	kt esb	18 166	20 107	20 140	19 551	18 786	21 847	23 037	23 822	22 867	22 351	14.3
Consommation	kt esb	16 910	17 403	18 084	18 740	19 484	20 070	20 672	21 167	21 661	22 264	18.8
Exportations, sucre raffiné	kt esb	516	1 168	1 002	815	1 056	1 080	862	997	1 003	998	22.5
Stocks, de fin de période	kt esb	11 361	13 823	14 872	14 874	13 080	13 737	15 201	16 819	16 982	16 031	7.8
INDONÉSIE												
Production	kt esb	1 747	1 723	1 980	2 003	2 016	2 119	2 165	2 179	2 204	2 206	10.1
Importations, sucre brut	kt esb	469	472	446	165	337	347	358	368	379	391	136.6
Importations, sucre raffiné	kt esb	1 146	956	1 557	1 668	1 537	1 501	1 523	1 637	1 680	1 797	7.7
Consommation	kt esb	3 467	3 638	3 711	3 785	3 846	3 929	4 030	4 129	4 222	4 314	14.0
Stocks, de fin de période	kt esb	1 961	1 614	1 886	1 937	1 980	2 018	2 034	2 088	2 128	2 207	14.0
AEI												
Production	kt esb	1 917	1 687	1 793	1 740	1 757	1 791	1 843	1 890	1 932	1 952	12.2
Consommation	kt esb	2 129	2 195	2 145	2 095	2 119	2 144	2 164	2 180	2 205	2 222	6.1
Échanges nets	kt esb	45	75	2	76	126	137	107	73	83	97	28.5
RUSSIE												
Production	kt esb	1 598	1 665	1 748	1 739	1 756	1 790	1 842	1 889	1 931	1 951	12.2
Importations, sucre brut	kt esb	4 827	4 774	5 084	5 430	5 242	5 377	5 498	5 432	5 486	5 541	2.0
Importations, sucre raffiné	kt esb	255	308	66	170	226	239	217	173	197	193	13.6
Consommation	kt esb	6 229	6 850	6 940	7 000	7 080	7 162	7 230	7 285	7 367	7 425	6.1
Stocks, de fin de période	kt esb	2 159	2 332	2 075	2 204	2 101	2 107	2 237	2 201	2 226	2 201	-0.1

Pour les notes, voir en fin de tableau.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 40 – PROJECTIONS DE SUCRE (en équivalent sucre brut) (suite)

Campagne ^a		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02 ^p	02/03 ^e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
AFRIQUE DU SUD												
Production	kt esb	2 644	2 557	2 568	2 714	2 739	2 770	2 796	2 812	2 833	2 879	6.1
Consommation	kt esb	1 527	1 642	1 599	1 614	1 638	1 664	1 712	1 736	1 770	1 802	11.6
Exportations, sucre brut	kt esb	939	1 012	1 082	1 016	1 098	1 105	1 104	1 081	1 152	1 208	18.9
Exportations, sucre raffiné	kt esb	286	194	184	321	353	259	146	288	156	231	-28.0
Stocks, de fin de période	kt esb	1 061	1 098	1 065	1 092	1 007	1 014	1 113	1 085	1 104	1 007	-7.8
Prix, sucre brut ^b	ZAR/t	1 179.1	1 543.9	1 346.0	1 340.0	1 406.6	1 579.1	1 580.4	1 574.6	1 576.4	1 576.2	17.6
Prix, sucre raffiné ^b	ZAR/t	1 479.4	1 776.2	1 894.2	1 929.6	1 983.7	2 141.8	2 151.7	2 152.7	2 149.6	2 143.7	11.1
THAÏLANDE												
Production	kt esb	5 516	5 439	6 507	6 652	6 387	6 486	6 362	6 486	6 758	7 001	5.2
Consommation	kt esb	1 878	1 925	2 001	1 998	2 032	2 105	2 148	2 211	2 263	2 336	16.9
Exportations, sucre brut	kt esb	2 041	2 223	2 432	2 783	2 469	2 669	2 527	2 661	2 711	2 817	1.2
Exportations, sucre raffiné	kt esb	1 550	1 441	2 132	1 310	1 790	1 705	1 751	1 777	1 809	1 895	44.7
Stocks, de fin de période	kt esb	1 249	1 312	1 254	1 815	1 911	1 918	1 854	1 691	1 666	1 619	-10.8
Prix, sucre brut ^b	THB/t	7 301	8 797	7 429	7 104	7 089	7 608	7 441	7 199	6 972	6 757	-4.9
Prix, sucre raffiné ^b	THB/t	9 160	10 120	10 455	10 230	9 997	10 319	10 130	9 842	9 508	9 190	-10.2
RESTE DU MONDE												
Production	kt esb	25 692	25 227	27 208	27 778	27 344	26 488	25 801	25 282	24 914	25 888	-6.8
Consommation	kt esb	38 423	38 178	40 671	41 763	43 064	44 187	45 451	47 362	48 258	49 308	18.1
Échanges nets, sucre brut	kt esb	-2 227	-1 728	-2 840	-1 313	-1 208	-3 226	-5 252	-6 179	-6 475	-6 532	397.4
Échanges nets, sucre raffiné	kt esb	-12 171	-11 775	-14 462	-15 304	-15 334	-12 631	-11 370	-16 331	-17 113	-17 901	17.0
Stocks, de fin de période	kt esb	17 991	18 039	21 876	24 509	25 330	23 488	20 461	20 890	21 133	22 146	-9.6

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions. b) Prix à l'exportation, f.a.b. c) Exclut le commerce intra-UE 15. d) Prix du sucre raffiné, prix le plus bas ; marché de Tokyo. e) Prix du sucre brut, sept.-août New York n° 14. f) Prix du sucre de betterave raffiné (Midwest), sept.-août. g) Inclut la République tchèque, la Hongrie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Slovaquie et la Suisse.

p) préliminaire ; e) estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau annexe 41 – PROJECTIONS DE CONSOMMATION DE SUCRE PAR HABITANT (en équivalent sucre brut)

Campagne ^{a)}		Moyenne 97/98-01/02	00/01	01/02p	02/03e	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	2002-2008 % var.
Australie	kg/personne	57.2	56.4	58.2	58.5	58.1	58.1	58.0	57.8	57.5	57.6	-1.5
Canada	kg/personne	40.5	40.4	40.5	40.6	40.7	40.7	40.6	40.6	40.6	40.6	-0.1
UE 15	kg/personne	38.2	38.1	38.8	38.5	38.4	38.4	38.4	38.4	38.4	38.4	-0.3
Japon	kg/personne	19.2	19.1	19.1	19.4	19.4	19.4	19.1	18.9	18.9	18.9	-2.8
Corée	kg/personne	23.9	26.4	27.3	27.7	28.1	28.4	28.7	29.2	29.7	30.2	9.2
Mexique	kg/personne	46.7	46.6	47.9	48.0	45.5	46.8	47.5	48.0	48.4	48.4	0.8
Pologne	kg/personne	45.0	44.6	44.6	44.8	45.0	45.3	45.5	44.4	44.7	44.8	0.1
États-Unis	kg/personne	33.3	33.5	32.1	32.0	31.5	31.7	31.8	31.8	31.9	32.0	0.1
Argentine	kg/personne	40.9	41.3	39.8	38.2	38.8	39.0	39.2	40.3	40.6	40.9	7.1
Brésil	kg/personne	55.4	54.7	55.1	55.5	56.1	56.5	56.6	57.2	58.3	59.2	6.8
Chine	kg/personne	7.0	6.9	7.2	7.6	7.7	7.8	7.9	8.0	8.1	8.2	9.0
Cuba	kg/personne	62.6	60.6	58.4	60.5	60.4	60.4	60.3	60.3	60.2	60.1	-0.6
Inde	kg/personne	17.0	17.1	17.5	17.9	18.3	18.6	18.9	19.1	19.3	19.6	9.7
Indonésie	kg/personne	16.7	17.3	17.4	17.5	17.6	17.7	18.0	18.2	18.4	18.6	6.1
Russie	kg/personne	42.5	46.9	47.6	48.2	48.9	49.6	50.2	50.7	51.4	51.9	7.7
Afrique du Sud	kg/personne	36.3	38.4	36.9	36.8	36.9	37.1	37.8	38.1	38.5	38.9	5.7
Thaïlande	kg/personne	30.5	31.0	31.9	31.5	31.7	32.5	32.9	33.5	34.0	34.8	10.4
Reste du monde	kg/personne	21.4	20.8	21.7	21.8	22.0	22.1	22.2	22.6	22.6	22.5	3.4

Notes : a) Débutant avec la campagne de commercialisation – voir glossaire terminologique pour les définitions.

p : préliminaire ; e : estimation.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

RÉFÉRENCES

Argentine

Production, exportations et prix du blé	SAGPYA (2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (octobre 2002), Buenos Aires, Argentine.
Production, exportations, stocks et prix de céréales secondaires	
Prix des oléagineux	
Production, importation, exportations et trituration de graines oléagineuses	USDA (janvier 2003), <i>Banque de données PS&D</i> , Washington DC.
Production, importations et exportations d'huiles végétales	
Production, importations, exportations de tourteaux d'oléagineux	
Production, exportations, stocks et prix du riz	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation	SAGPYA (2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (octobre 2002), Buenos Aires, Argentine.
Prix du lait, du beurre, du LÉP et du lait entier en poudre	
Production et exportations de beurre	
Production et exportations de fromage	
Production et exportations de LÉP	
Échanges nets de lactosérum en poudre	
Production, exportations, importations de lait entier en poudre	
Poudre de lactosérum, échanges nets	
Bilan viande bovine	
Bilan viande de volaille	
Bilan viande porcine	
Bilan œufs	
Prix de la viande de volaille	
Prix de la viande bovine et porcine	EAP, Buenos Aires, Argentine.
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Australie

Production, exportations, utilisation pour l'alimentation animale et prix du blé	ABARE, <i>Australian Commodity Statistics Bulletin</i> 2002, Canberra.
Production, exportations, utilisation pour l'alimentation animale et prix des céréales secondaires	
Production, exportations trituration et prix des graines oléagineuses	
Prix des tourteaux d'oléagineux	
Prix des huiles végétales	
Production, exportations et prix de la viande bovine	
Production, exportations et prix de la viande porcine	
Production, exportations et prix de la viande ovine	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation et prix du lait	
Production, exportations et prix du beurre	
Production, exportations et prix du fromage	
Production, exportation et prix du LÉP	
Production et exportations de lait entier en poudre	
Échanges nets de lactosérum en poudre	ABARE (septembre 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Canberra.

Production, importations et utilisation pour l'alimentation animale des tourteaux d'oléagineux	USDA (novembre 2002), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production et importations d'huiles végétales	
Production et exportations de riz	
Échanges nets de caséine	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Brésil

Offre, demande et prix du blé	Ministère de l'Agriculture, réponse au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Brasilia (novembre 2002).
Offre, demande et prix pour les céréales secondaires (à l'exception du blé noir, du seigle et des autres céréales)	
Prix, offre de coton	
Offre, demande d'huile de soja, tourteaux de soja et de soja	
Consommation de tournesol	
Offre et demande de viande bovine	
Offre et demande de viande porcine	
Offre et demande de viande volaille	
Offre et demande de viande ovine	
Ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation et prix du lait	
Prix, offre et demande de beurre	
Prix, offre et demande de fromage	
Prix, offre et demande de LÉP	
Prix, offre et demande de lait entier en poudre	
Offre et demande de blé noir	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Offre et demande d'autres céréales	
Prix, offre et demande d'oléagineux	
Production de manade de colza	
Échange de tournesol	
Offre et demande d'huile de palme	
Offre et demande de seigle	USDA (2002), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.

Canada

Production, exportations, stocks et prix du blé	Agriculture Canada (janvier 2003), <i>CANSIM Database</i> , Ottawa.
Production, exportations, stocks et prix des céréales secondaires	
Production, exportations, trituration et utilisation pour l'alimentation animale des graines oléagineuses	
Production, importations, exportations et prix des tourteaux d'oléagineux	
Production, importations, exportations et prix des huiles végétales	
Production, importations, exportations et prix de la viande bovine	
Production, exportations et prix de la viande porcine	
Production, importations et prix de la viande de volaille	
Production, importations et prix de la viande ovine	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation, prix et prix cible du lait	
Subventions aux produits laitiers	
Production, exportations, prix et prix de soutien du beurre	
Production et importations de fromage	
Production, exportations et prix du LÉP	
Échanges nets de lactosérum en poudre	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations des stocks.

Chine

Prix et bilan du blé	Section de la Chine de l'USDA, Washington DC.
Prix des céréales secondaires	
Prix et bilan du riz	
Prix et bilan des oléagineux	
Prix et bilan de la viande bovine	
Prix et bilan de la viande porcine	
Prix et bilan de la viande de volaille	
Prix du lait	
Production, importations, exportations et stocks de céréales secondaires	
Bilan de l'huile de soja	
Bilan du tourteau de colza	
Bilan de l'huile de colza	
Bilan de l'huile de palme	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production de lait, lait à usage industriel et autre utilisation	FAO (2002), Base de Données FAOSTAT PC, Rome.
Échanges nets de lactosérum en poudre	
Production, importations et exportations de fromage	
Importations de LÉP	
Importations et exportations de lait entier en poudre	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations des stocks.

Corée

Prix du blé	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Séoul, (septembre 2002).
Prix des céréales secondaires	
Prix du riz	
Prix des oléagineux	
Importations de blé	MAFF, <i>Statistical Yearbook</i> (2002) et FAO (2002), Banque de données FAOSTAT PC, Rome.
Production, importations et stocks céréales secondaires	
Production, importations et stocks de riz	
Production, trituration et importation de graines oléagineuses	
Production et importations de tourteaux d'oléagineux	
Production et importations d'huiles végétales	
Production, importations et prix de la viande bovine	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Séoul (septembre 2002).
Production, échanges nets et prix de la viande porcine	
Production, importations et prix de la viande de volaille	
Production de lait, ventes de lait liquide et lait à usage industriel	
Production et importations de beurre	
Production et importations de fromage	
Production et importations de LÉP	
Échanges nets de lactosérum en poudre	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

États-Unis

Production, importations, exportations, stocks, prix et paiements au titre du Programme d'encouragement des exportations (EEP)	USDA (janvier 2003), <i>Wheat Outlook</i> , Washington DC.
Production, exportations et prix des céréales secondaires	USDA (janvier 2003), <i>Feed Outlook</i> , Washington DC.

Production, importations, exportations, stocks et prix du riz	USDA (janvier 2003), <i>Rice Outlook</i> , Washington DC.
Production, importations, exportations et prix de la viande bovine	USDA (janvier 2003), <i>Livestock, Dairy and Poultry</i> , Washington DC.
Production, importations, exportations et prix de la viande porcine	
Production, exportations, et prix de la viande de volaille	
Production, importations et prix de la viande ovine	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel, prix et prix de soutien du lait	USDA (janvier 2003), <i>Livestock, Dairy and Poultry</i> , Washington DC .
Production, exportations, stocks et prix du beurre	
Production, importations, exportations et prix du fromage	
Production, exportations, stocks et prix du LÉP	
Production, exportations et stocks de lait entier en poudre	USDA (2002), <i>Dairy Yearbook</i> , Washington DC.
Production, exportations et prix de lactosérum en poudre	
Importations de caséine	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production, trituration, exportations et prix des graines oléagineuses	USDA (janvier 2003), <i>Oil Crops Outlook</i> , Washington DC.
Production, importations, exportations et prix des tourteaux d'oléagineux	
Production, importations, exportations, stocks et prix des huiles végétales	
Blé : prix d'objectif, taux de prêt, superficies concernées par le Programme de réduction des superficies cultivées (ARP) et le Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP) et autres superficies en réserve	USDA (2003), <i>Agricultural Outlook</i> , Washington DC.
Céréales secondaires : superficies concernées par le Programme de réduction des superficies cultivées (ARP) et le programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP) et autres superficies en réserve	
Prix d'objectif et taux de prêt du maïs	
Graines de Soja : taux de prêt et superficies concernées par le Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations des stocks.

Hongrie

Production, exportations et prix du blé	USDA (octobre/novembre 2002), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production, exportations, stocks et prix des céréales secondaires	
Production, trituration et exportations de graines oléagineuses	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (octobre 2002), Budapest.
Production, importations et prix de tourteaux d'oléagineux	
Production et importations d'huiles végétales	
Production et prix de viande bovine	
Production, exportations et prix de viande porcine	
Production, importations et prix de la viande de volaille	
Production, exportations et prix du beurre	
Production, exportations et prix du fromage	
Production de LÉP	
Production et prix du lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel	FAO (2002), <i>Base de données FAOSTAT PC</i> , Rome.
Échanges nets de lactosérum en poudre	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Japon

Prix du blé	MAFF (various issues), <i>Monthly Statistics of Agriculture Forestry and Fisheries</i> , Japon, Tokyo.
Prix des céréales secondaires	
Prix des oléagineux	
Importations et prix des tourteaux d'oléagineux	
Production, importations et stocks de blé	MAFF, <i>Food Balance Sheets</i> , Japon Tokyo.
Production, importations et stocks de céréales secondaires	
Production, importations et stocks de riz	USDA, <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production, importations, trituration et stocks de graines oléagineuses	
Production de tourteaux d'oléagineux	
Production, importations et stocks d'huiles végétales	
Production, importations et prix de la viande bovine	MAFF (various issues), <i>Monthly Statistics of Agriculture Forestry and Fisheries</i> , Japon, Tokyo.
Production, importations et prix de la viande porcine	
Importations de viande ovine	ALIC (various issues), <i>Monthly Statistics</i> , Japon, Tokyo.
Production, importations et prix de viande de volaille	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel, prix et prix de soutien du lait, prix de transaction et paiement compensatoire	
Production, importations, prix et prix de stabilisation du beurre	USDA, <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production, importations et prix du fromage	
Production, importations et prix du LÉP	
Production de lait entier en poudre	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Mexique

Production et prix du blé	SAGAR (août 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Mexico.
Production et prix des céréales secondaires	CEA (Centro de Esta distica Agropecuaria), SAGAR, Mexico City.
Production et prix des graines oléagineuses	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production et prix de la viande bovine	
Production et prix de la viande porcine	
Production et prix de la viande de volaille	
Production et prix de la viande ovine	
Production, exportations, stocks et prix du riz	
Production de beurre	FAO (2002), <i>Base de données FAOSTAT PC</i> , Rome.
Production de lait écrémé en poudre	
Prix de soutien du blé	SAGAR (août 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Mexico.
Prix de soutien du maïs	
Paievements directs pour les céréales	
Prix de soutien et paievements directs pour le soja	
Production et prix du lait	
Ventes de lait liquide et lait à usage industriel	
Prix du beurre	
Prix du fromage	
Prix du LÉP	
Prix du lait entier en poudre	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Nouvelle-Zélande

Production, importations et prix du blé	MAF (septembre 2002), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Wellington.
Production et prix des céréales secondaires	
Production, exportations et prix de la viande bovine	
Production, importations et prix de la viande porcine	
Production et prix de la viande de volaille	
Production, exportations et prix de la viande ovine	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel, et prix du lait	
Production, exportations et prix du beurre	
Production, exportations et prix du fromage	
Production, exportations et prix du LÉP	
Production, consommation, exportations et prix du lait entier en poudre	
Prix de la caséine	
Blé destiné à l'alimentation animale	
Importations et utilisation pour l'alimentation animale de céréales secondaires	
Consommation de beurre	
Consommation de LÉP	
Échanges nets de lactosérum en poudre	
Exportations de caséine	USDA (janvier 2003), <i>Base de données</i> PS&D, Washington DC.
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Pologne

Production, importations de blé	IERIGZ (86-96).
Production, importations de céréales secondaires	USDA (septembre/octobre 2002), <i>Base de données</i> PS&D, Washington DC.
Production, importations, trituration de graines oléagineuses	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (septembre 2002), Varsovie.
Production, importations de tourteaux d'oléagineux	
Production, importations d'huiles végétales	
Production, exportations et prix de la viande porcine	
Production, importations et prix de la viande de volaille	
Exportations de fromage	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait à usage industriel et prix du lait	OMC (81-84), GUS (88-90), IERIGZ (91-96), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (septembre 2002), Varsovie.
Production, exportations, importations et prix du beurre	
Prix du fromage	
Production, exportations et prix du LÉP	
Exportations de caséine	USDA (septembre/octobre 2002), <i>Base de données</i> PS&D, Washington DC.
Production de fromage	GUS (89-95), IERIGZ (96).
Échanges nets de lactosérum en poudre	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Prix du blé	GUS (86-96).
Prix des céréales secondaires	Réponse au questionnaire à moyen terme de l'OCDE (septembre 2002), Varsovie.
Prix des graines oléagineuses	
Prix des tourteaux d'oléagineux	
Prix des huiles végétales	
Production et prix de la viande bovine	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Russie

Production, importations, exportations et stocks de blé	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production, importations, exportations et stocks de céréales secondaires	
Production, importations, exportations et trituration de graines oléagineuses	
Production, importations et exportations de tourteaux d'oléagineux	
Production, importations et exportations d'huiles végétales	
Production, importations et exportations de riz	
Production et importations de viande bovine	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Production et importations de viande porcine	
Production, importations de viande de volaille	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production de lait	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Production, exportations et importations de beurre	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production et importations de fromage	
Production, exportations et importations de LÉP	
Productions et importations du lait entier en poudre	
Consommation de blé, de céréales secondaires, de riz, d'oléagineux, de tourteaux d'oléagineux, d'huiles végétales, la viande bovine, la viande porcine, la viande de volaille, la viande ovine, le beurre, le fromage, LÉP et lait entier en poudre	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.
Prix	Base de données ESP, OCDE (2003).

UE

Prix du blé	EUROSTAT (2002), Base de données OCDE-ESP (2002), Meat and Livestock Commission, <i>European Market survey</i> , 2002.
Prix des céréales secondaires	
Prix du riz	
Prix de la viande de volaille	
Prix de la viande ovine	
Prix du lait	
Prix de la viande porcine	Meat and Livestock Commission, <i>European Market survey</i> , 2002.
Prix des oléagineux	ISTA Mielke GmbH (2002), <i>Oil World Annual</i> , Hambourg.
Prix des tourteaux d'oléagineux	
Prix des huiles végétales	
Production, exportations et stocks de blé	Commission de l'UE (janvier 2003), Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, Bruxelles.
Production, exportations et stocks de céréales secondaires	
Stocks, importations et production de riz	
Production d'oléagineux	
Production, exportations, importations et stocks de viande bovine, prime aux bovins mâles	
Production, exportations, importations et stocks de viande porcine	
Production, exportations, importations et stocks de viande de volaille	
Production et importations de viande ovine	
Production, importations, exportations et stocks de beurre	
Production, importations, exportations et stocks de fromage	
Production, importations, exportations et stocks de LÉP	

Trituration, importations et stocks de graines oléagineuses	ISTA Mielke GmbH (2002), <i>Oil World Statistics</i> , Hambourg.
Production, importations, exportations et stocks de tourteaux d'oléagineux	
Production, importations, exportations et stocks d'huiles végétales	
Prix du beurre	Agra Europe (2002), <i>Milk Products</i> , Londres.
Prix du fromage	
Prix du LÉP	
Consommation pour tous les produits	Calculée comme production + importations – exportations – variations de stocks.

Autres pays de l'OCDE

Production et consommation de blé	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, (septembre 2002).
Production et consommation de céréales secondaires	
Production, trituration, consommation de graines oléagineuses	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production et consommation de tourteaux d'oléagineux	
Production et consommation d'huiles végétales	
Production et consommation de riz	
Production et consommation de viande bovine	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, (septembre 2002).
Production et consommation de viande porcine	
Production et consommation de viande de volaille	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production et consommation de viande ovine	
Production de lait, ventes de lait liquide, lait destiné à la transformation	Réponses au questionnaire à moyen terme de l'OCDE, (septembre 2002).
Production et consommation de beurre	
Production et consommation de fromage	
Production et consommation de LÉP	
Production et consommation de lait entier en poudre	
Échanges nets de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, viande bovine, viande porcine, viande de volaille, viande ovine, beurre, fromage, LÉP et lait entier en poudre	Calculés comme consommation – production + variations de stocks.

OCDE

Production de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre	Calculé comme : Australie + Canada + UE + Japon + Nouvelle-Zélande + États-Unis + Mexique + Corée + Pologne + Hongrie + autres pays de l'OCDE.
Consommation de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre	
Importations de beurre, fromage, lait écrémé en poudre, poudre de lait entier	
Exportations de beurre, fromage, lait écrémé en poudre, poudre de lait entier	
Stocks de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, lait écrémé en poudre, poudre de lait entier	
Utilisation pour l'alimentation animale du blé et des céréales secondaires	
Trituration d'oléagineux	

Reste du monde

Production et stocks de blé	USDA (décembre 2002), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC.
Production et stocks de céréales secondaires	
Production et stocks de riz	
Production, trituration et stocks de graines oléagineuses	
Production et stocks de tourteaux d'oléagineux	
Production et stocks d'huiles végétales	
Échanges nets de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, beurre, fromage, LÉP, lait entier en poudre, poudre de lactosérum	Calculé comme : échanges nets de (OCDE + RUS + Autres États indépendants + Argentine + Brésil + Chine).
Production de lait, lait à usage industriel, autres utilisations du lait	Calculé comme : Monde – (OCDE + Autres États indépendants + Argentine + Brésil + Chine).
Production de beurre	
Production de fromage	
Production de LÉP	
Production de lait entier en poudre	
Consommation de tous les produits	Calculée comme production – échanges nets – variations de stocks.

Taipeh chinois, Inde

Production et stocks de riz

USDA (décembre 2002), *Base de données PS&D*, Washington DC.

Indonésie

Production, importations et stocks de riz

Thaïlande

Production, exportations et stocks de riz

Taipeh chinois, Inde, Indonésie, Thaïlande

Prix du riz

Base de données du riz de l'université de l'Arkansas (2002), Fayetteville, USA.
USDA (various issues), *FAS reports*, Washington DC.
IRRI (various issues), *World Rice Statistics*, Makati, Philippines.

Consommation de tous les produits

Calculée comme : production – échanges nets – variation de stocks.

AEI (Autres États indépendants)

Production, échanges nets et stocks de blé	USDA (janvier 2003), <i>Base de données PS&D</i> , Washington DC pour FSU.
Production, échanges nets et stocks de céréales secondaires	
Production, échanges nets et stocks de riz	Calculé comme FSU-RUS.
Production, trituration, échanges nets et stocks de graines oléagineuses	
Production et échanges nets de tourteaux d'oléagineux	
Production et échanges nets d'huile végétale	
Production et échanges nets de beurre	
Production et échanges nets de fromage	
Production et échanges nets de LÉP	
Production et échanges net de lait entier en poudre	
Consommation de blé, céréales secondaires, riz, oléagineux, tourteaux d'oléagineux, huiles végétales, viande bovine, viande porcine, viande de volaille, viande ovine, beurre, fromage, LÉP et lait entier en poudre	Calculée comme : production – échanges nets – variation de stocks.

Monde

Production, utilisation pour l'alimentation animale et stocks de blé	Calculé comme : Reste du monde + OCDE
Production, utilisation pour l'alimentation animale et stocks de céréales secondaires	+ Argentine + Brésil + Chine + AEI + Russie.
Production et stocks de riz	
Production, trituration et stocks de graines oléagineuses	
Production et stocks de tourteaux d'oléagineux	
Production et stocks d'huiles oléagineuses	
Stocks de beurre, fromage, lait écrémé en poudre	
Production de beurre, fromage, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre	FAO (2002), Base de données FAOSTAT PC, Rome.
Prix du blé	USDA (Janvier 2003), <i>Wheat Outlook</i> .
Prix des céréales secondaires	USDA (janvier 2003), <i>Feed Outlook</i> , Washington DC.
Prix du riz	USDA (janvier 2003), <i>Rice Outlook</i> .
Prix des graines oléagineuses	ISTA Mielke GmbH (2002), <i>Oil World Annual</i> , Hambourg.
Prix des tourteaux d'oléagineux	
Prix de l'huile oléagineuse	
Prix de l'huile de palme	
Prix du beurre	USDA (décembre 2002), <i>Dairy World Market and Trade</i> , Washington DC.
Prix du lait écrémé en poudre	
Prix du fromage	
Prix du lait entier en poudre	USDA (janvier 2003), <i>Livestock, Dairy and Poultry</i> , Washington DC.
Prix de la poudre de lactosérum	Office du lait de Nouvelle-Zélande, <i>International Market Update</i> , Wellington.
Prix de la caséine	
Droits de douane, contingents tarifaires et limites des exportations subventionnées pour tous les pays de l'OCDE (sauf mention spéciale)	GATT (1996), <i>Uruguay Round GATT Schedules</i> , Genève.
Consommation de tous les produits	Calculée comme : production – échanges nets – variations de stocks.
Sucre	
Production, consommation et stocks de sucre	FO Licht World Sugar balances, 2002.
Exportations et importations de sucre blanc et de sucre non raffiné	

ANNEXE II. GLOSSAIRE

Accès au marché	Concessions mentionnées dans les listes des pays figurant dans l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture relatives à la consolidation, à la réduction des droits de douane et à d'autres termes d'engagements sur l'accès aux marchés.
Accord de Berlin	Programme de réforme de la Politique agricole accepté par les chefs d'état de l'Union européenne en mars 1999. A partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussées jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Tout comme les propositions initiales de la Commission européenne qui n'ont pas été acceptées, ce programme est souvent appelé « Agenda 2000 ».
Accord de Blair House	Accord portant sur l'agriculture, signé par les États-Unis et la Communauté européenne en 1992, traitant essentiellement des limites apportées aux subventions du secteur des oléagineux dans l'UE et ouvrant la voie à l'Accord d'Uruguay.
Accord d'Uruguay sur l'agriculture	Les termes de l'accord d'Uruguay sur l'agriculture sont contenus dans la section de l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay intitulé « Accord sur l'agriculture ». Ce texte comprend les engagements dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne (voir MGS) et des subventions à l'exportation ainsi que les dispositions générales concernant le suivi et la poursuite des objectifs. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de cet accord. Il existe un accord séparé intitulé Accord sur l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires. Cet accord tente d'établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Mesures SPS)	Accord conclu dans le cadre de l'OMC et comprenant les normes visant à protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux.
Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	Accord trilatéral sur les échanges, notamment les échanges agricoles, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Cet accord, qui a été signé en décembre 1992, est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1994.
Achats d'intervention	Achats opérés par la Commission de la Communauté Européenne pour soutenir les prix du marché intérieur.
Agenda 2000	Programme de réforme de la Politique agricole commune proposée par la Commission européenne en 1998. Les chefs d'État de l'Union européenne ont accepté un programme de réformes en mars 1999, après qu'il ait subi un certain nombre de modifications. A partir de l'an 2000, ce programme réduit

le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussés jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Ce programme est communément appelé « Accord de Berlin » afin de le distinguer de l'accord correspondant aux propositions initiales de la Commission européenne.

Accord « double zéro »

Selon les accords « double zéro », l'UE et les PECO se sont entendus pour accorder des contingents, pour une certaine quantité, exempts de droit et ce pour quelques produits agricoles. L'UE et les PECO se sont également entendus pour ne pas utiliser des subventions à l'exportation pour ces mêmes produits agricoles. Les accords ont été conclus bilatéralement entre l'UE et chacun des pays PECO, de ce fait chaque accord est différent d'un pays à l'autre.

AMAD

Base de données relatives à l'accès aux marchés agricoles et issue d'un effort de coopération entre Agriculture et Agro-alimentaire du Canada, la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne, la FAO, l'OCDE, la Banque mondiale, la CNUCED et le Service de recherches économiques du Département de l'agriculture des États-Unis. Les données proviennent des notifications et barèmes soumis à l'OMC.

Année de commercialisation (tourteaux oléagineux)

Se rapporte à l'année de production débutant le 1^{er} octobre pour les États-Unis.

Année de commercialisation (huiles oléagineuses)

Se rapporte à l'année de production débutant le 1^{er} octobre pour les États-Unis.

Biocombustible

Cf. : Combustible issu de la biomasse.

Biomasse

Biomasse est définie comme tout végétal utilisé directement comme combustible ou transformé sous toute autre forme avant combustion. Cela comprend le bois, les déchets végétaux (comprenant les déchets du bois et des cultures utilisés pour la production d'énergie), les produits et déchets animaux et toute autre biomasse solide.

Combustible issu de la biomasse

Combustible liquide, solide ou gazeux produit par la transformation de la biomasse. Par exemple le bio-éthanol extrait de la canne à sucre ou du maïs, le charbon de bois ou des copeaux de bois et le biométhane produit par voie bactérienne à partir des déchets organiques.

Campagne (blé)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juin aux États-Unis, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie.

Campagne (céréales secondaires)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1^{er} juin pour l'orge et l'avoine et le 1^{er} septembre pour le maïs et le sorgho.

Campagne (oléagineux)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1^{er} juin pour le colza et le 1^{er} septembre pour le soja et le tournesol.

Campagne (riz)	Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1 ^{er} avril au Japon et en Australie, le 1 ^{er} août aux États-Unis, le 1 ^{er} septembre dans l'UE, le 1 ^{er} octobre au Mexique, le 1 ^{er} novembre en Corée et le 1 ^{er} janvier pour les autres pays.
Céréales	Défini comme blé, céréales secondaires et riz.
Céréales secondaires	Définies comme orge, maïs, avoine, sorgho et autres céréales secondaires dans tous les pays, sauf l'Australie qui comprend le triticale et l'UE où le seigle et les céréales mélangées sont inclus.
Codex Alimentarius	La Commission du <i>Codex Alimentarius</i> a été créée en 1963 par la FAO et WHO pour développer des normes alimentaires, des orientations et d'autres documents liés à ce domaine ; par exemple le recueil d'instruction du Programme commun de normes alimentaires FAO/WHO. L'idée principale de ce programme est de protéger la santé des consommateurs, de permettre le commerce équitable dans les échanges de produits alimentaires et de favoriser la coordination de tous les travaux sur les normes alimentaires menés par les gouvernements et les organisations non gouvernementales.
Communauté des États indépendants (CEI)	Onze États souverains (à l'exception des États baltes) ont signé un traité pour mettre en place une union économique dans lequel est mis l'accent pour que la Communauté des états indépendants comprenant l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirgizstan, la Moldavie, la Russie, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et l'Ukraine soit fondée sur une base égalitaire.
Contingent tarifaire	Résulte des Accords du Cycle de l'Uruguay sur l'Agriculture. Certains pays ont accepté de fournir un minimum d'opportunités d'importation pour des produits faisant l'objet auparavant de mesures de protection par le moyen de barrières non tarifaires. Le système d'importation établit un contingent et un régime tarifaire au deux tiers pour les produits concernés. Les importations à l'intérieur du contingent entrent avec un droit de douane inférieur (contingenté) tandis qu'un taux de droit de douane supérieur (hors contingent) est utilisé pour des volumes d'importation supérieurs au niveau d'accession concédé.
Crédits à l'exportation (bénéficiaire d'un soutien public)	Prêts financés par l'État à l'intention des acheteurs étrangers afin de leur permettre de couvrir l'achat de biens produits par des exportateurs nationaux.
Économies non membres	Cela comprend les pays hors zone OCDE.
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	Maladie neurodégénérative mortelle des bovins, qui est apparue pour la première fois au Royaume-Uni en 1986. Le 20 mars 1996 le SEAC (UK Spongiform Encephalopathy Advisory Committee) a annoncé qu'il pourrait exister un lien entre une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), maladie neurodégénérative mortelle de l'homme, et la consommation de viande de bovins atteints d'ESB.
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou

le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales à caractère général (politiques économique, sociale, environnementale et fiscale). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés par les producteurs individuels n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits à l'importation sur les intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement de la mesure (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné aux producteurs. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur du total des recettes brutes de l'exploitation, mesurées par la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation), plus le soutien budgétaire. La nomenclature et les définitions de cet indicateur remplacent depuis 1999 l'indicateur précédent, l'équivalent subvention à la production.

Examen à mi-parcours

La Commission européenne a publié en juillet 2002 une communication sur l'Examen à mi-parcours de la politique agricole commune. En janvier 2003 la Commission a adopté une proposition officielle. Bien qu'aucune décision n'ait été prise au moment de la rédaction des *Perspectives*, la proposition comprend les changements les plus importants des politiques actuelles, y compris la baisse des prix de soutien, partiellement compensée par les paiements directs, et le découplage de la plupart des paiements directs de la production.

FAIR Act, 1996

Intitulé officiellement Federal Agriculture Improvement and Reform Act de 1996. Cette législation des États-Unis remplace la loi agricole de 1990 et régit tous les aspects des politiques alimentaires et agricoles durant la période 1996-2002.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse est une maladie extrêmement contagieuse, qui affecte principalement les espèces animales à sabot fendu (bovins, ovins, caprins et porcins). La maladie se caractérise par la formation d'aphtes sur la bouche (réduisant ainsi leur appétit) et les pieds des animaux. Elle est causée par un virus qui peut se trouver dans le sang, la salive et le lait des animaux. Ce virus se propage de différentes façons, à savoir les hommes, les insectes, la plupart des produits à base de viande, les déjections, les aliments, l'eau ou le sol. Bien que le taux de mortalité des animaux adultes dû à cette maladie soit en général faible et que cette maladie ne présente pas de risques pour les humains, du fait de la forte contagiosité de cette maladie, les animaux infectés dans un pays sont généralement détruits et les autres pays mettent un embargo aux importations d'animaux vivants, de viande fraîche, réfrigérée ou congelée en provenance des pays infectés et dans ce cas, seules les viandes en conserve, fumées, salées ou séchées sont susceptibles d'être importées des pays infectés. De plus, du fait de la contagion possible entre les différents types d'animaux à sabots fendus, quand la fièvre aphteuse apparaît dans un pays chez un de ces types d'animaux, ce sont les exportations de viande des quatre types d'animaux qui sont suspendues.

Étiquetage du pays d'origine pour les produits (COol)	L'une des dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002 (Loi FSRI) pour mettre en vigueur l'obligation de la mention du pays d'origine d'ici octobre 2004.
FSRI Act, 2002	Officiellement intitulée Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002. Cette nouvelle législation américaine remplace le FAIR Act 1996 et comprend de nombreuses politiques s'appliquant sur la période 2002-2007.
Génie génétique	Cela fait référence à un ensemble de techniques permettant de déplacer artificiellement des gènes fonctionnels d'une espèce à une autre de manière à produire des organismes nouveaux, et de supprimer ou d'accroître le fonctionnement de gènes chez une même espèce.
Huiles végétales	Huile de colza, huile de soja, huile de tournesol et huile de palme, sauf au Japon où l'huile de tournesol est exclue.
Marché Atlantique du bœuf	Marché mondial de la viande bovine à l'exclusion des marchés du Pacifique.
Marché Pacifique du bœuf	Échanges de viande bovine entre les pays de la bordure Pacifique dans lesquels la fièvre aphteuse ne sévit pas à l'état endémique.
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges, notamment sur les échanges agricoles, entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'accord a été signé en 1991 et il est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1995. Son objectif est de créer une union douanière entre les quatre pays d'ici 2006.
Nouveaux États indépendants (NEI)	Nouveaux États indépendants issus de l'ex-Union soviétique.
Oléagineux	Définis comme colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.
Oléagineux industriel	Catégorie de production de graines oléagineuses destinées à l'industrie dans la Communauté européenne (par exemple les biocarburants) et qui est soumise à des limitations de subventions.
OMC	Organisation mondiale du commerce instituée par l'Accord du cycle d'Uruguay et se substituant à l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).
Paiements compensatoires au titre de prêts (États-Unis)	Il s'agit d'un type d'avances non garanties (<i>non-recourse loan</i>) en vertu duquel, pour le blé, les céréales fourragères, le coton moyenne série, le riz ou les graines oléagineuses, le producteur peut convenir de renoncer à son droit de prêt et recevoir une subvention à la production dont le taux de remboursement correspond à la différence entre le taux de prêt applicable dans le pays et le taux de remboursement des prêts à la commercialisation. Les producteurs ont la possibilité de recourir à ce type de paiement pendant la période de mise à disposition du prêt sur une part de la culture sous programme inférieure au niveau de production admis au bénéfice du prêt.
Paiements découplés	Paiements budgétaires versés aux bénéficiaires non liés à la production de produits particuliers ou à l'utilisation de facteurs de production particuliers.
Paiements directs	Paiements effectués directement par l'État aux producteurs.
Politique agricole commune	Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du Traité de Rome signé en 1957.

Prix d'achat d'intervention (PAC)	Prix administré auquel la Commission de la Communauté européenne achète les produits agricoles pour soutenir les prix du marché intérieur. Il est en général inférieur à 100 % du prix d'intervention, qui est un prix fixé annuellement dans le cadre de la politique agricole commune.
Prix de soutien	Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer directement ou indirectement les prix intérieurs ou les prix à la production. Dans tous les dispositifs concernant les prix administrés, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif est établi pour chaque produit visé. Ce prix est maintenu au moyen de mesures associées telles que les restrictions quantitatives de la production et des importations ; les taxes, les prélèvements et les droits de douane à l'importation ; les subventions à l'exportation et le stockage.
Programme de Doha pour le développement	Négociations sur les échanges multilatéraux au sein de l'Organisation mondiale du commerce, à Doha au Qatar.
Programme d'encouragement à l'exportation (EEP)	Programme lancé en mai 1985 dans le cadre d'un dispositif autorisant la <i>Commodity Credit Corporation</i> (CCC) à subventionner l'exportation de certains produits vers des pays désignés. Le Programme d'encouragement à l'exportation a été officiellement autorisé par la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985 et reconduit depuis dans le cadre de la Loi agricole de 1990 et de la Loi FAIR de 1996. Les exportateurs participant à ce programme reçoivent des <i>certificats génériques de produits</i> qui leur permettent d'obtenir des produits stockés par la CCC et d'exporter ainsi vers les pays spécifiés à des prix inférieurs à ceux du marché américain.
Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers (États-Unis)	Programme autorisé initialement par la Loi agricole de 1985, en vertu duquel la <i>Commodity Credit Corporation</i> subventionne les exportateurs de produits laitiers américains pour les aider à soutenir la concurrence d'autres pays qui octroient des subventions. Il porte sur des ventes autres que les exportations aux conditions du marché. Le FAIR Act de 1996 a prorogé le programme jusqu'en 2002.
Programme de gel des terres	Programme de l'Union européenne par lequel les producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux peuvent retirer de façon obligatoire ou volontaire de la production une fraction de leur surface de référence. Les taux de réduction obligatoires pour les producteurs de cultures commerciales sont fixés à 10 % jusqu'en 2006.
Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)	L'un des principaux dispositifs de la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985, dont le champ a été étendu par la Loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation des ressources et les échanges de 1990. L'objectif est de réduire l'érosion sur 40-45 millions d'acres (16-18 millions d'hectares) de terres agricoles. Les producteurs qui signent des contrats dans le cadre de ce programme s'engagent à retirer de la production des terres cultivables sensibles à l'érosion pour y réaliser pendant 10 ans des activités de conservation agréées. Ils perçoivent une rente annuelle et des paiements en espèces ou en nature jusqu'à concurrence de 50 % du coût de la mise en place d'un couvert végétal permanent. Le CRP fait partie du <i>Programme de mise en réserve de terres pour la protection de l'environnement</i> (ECARP). Aux termes du FAIR Act de 1996, la superficie maximale pouvant bénéficier du CRP a été fixée à 36.4 millions d'acres (14.7 millions d'hectares), soit le niveau établi pour 1995.

Programme de prêt d'aide à la commercialisation	Aux États-Unis, un programme de prêts qui procure, depuis 1986, une aide financière aux producteurs de certaines céréales lorsque les prix sont bas, tout en évitant les inconvénients des programmes de prêts traditionnels (voir <i>taux de prêt</i>) c'est à dire l'accumulation de stocks publics qui dépriment les prix quand on les met sur le marché. Ce programme garantit effectivement un prix minimum aux producteurs et ceux-ci peuvent obtenir leurs paiements de deux façons. Ils peuvent vendre leur récolte et rembourser leur prêt au prix notoire du comté (estimation du ministère de l'Agriculture du prix sur le marché local) et conserver la différence dénommée « gain commercial ». Ils peuvent également obtenir un paiement sans demander de prêt (voir <i>paiement compensatoire au titre de prêt</i>).
Programme de prêt avec garantie	Aux États-Unis, programme prévu par le FAIR Act de 1996 et applicable au beurre, au lait dégraissé en poudre et au fromage après 1999, en vertu duquel les prêts doivent être remboursés avec intérêts aux transformateurs, afin de les soutenir dans la gestion des stocks de produits laitiers.
Programme de quotas laitiers	Mesure de <i>maîtrise de l'offre</i> destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un <i>soutien des prix du marché</i> intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement (comme dans l'UE où le « surprélèvement » atteint 115 % du <i>prix indicatif</i>) ou se voir appliquer un prix plus bas. La répartition des quotas se fait généralement au niveau du producteur individuel. Diverses caractéristiques, notamment les modalités de réaffectation des quotas varient d'un programme à l'autre.
Programme de soutien direct aux zones rurales (PROCAMPO)	Programme qui octroie des soutiens directs aux agriculteurs du Mexique. Les paiements sont distribués directement sur la base des superficies plantées historiquement.
Restitutions à l'exportation	Subventions à l'exportation accordées par l'Union européenne pour couvrir la différence entre le prix intérieur de certains produits et leur cours sur le marché mondial.
Scénario	Ensemble de projections concernant les marchés généré par le modèle et fondé sur des hypothèses différentes de celles retenues dans le scénario de base. Il est utilisé pour obtenir des informations quantitatives sur les effets des modifications apportées aux hypothèses sur les perspectives.
Scénario de base/scénario de référence	Ensemble des projections concernant les marchés utilisé pour analyser les perspectives présentées dans ce rapport et fournissant des points de comparaison pour l'analyse des conséquences de différents scénarios relatifs aux politiques et aux aspects économiques. Le chapitre sur la méthodologie de ce rapport fournit une description détaillée de l'établissement du scénario de référence.
Soutien intérieur	Fait référence au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole et exprimé en termes monétaires. C'est l'un des trois piliers de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture dont la réduction est souhaitée.
Stocks d'intervention	Stocks détenus par les organismes d'intervention nationaux par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur les marchés intérieurs si les prix intérieurs sont supérieurs aux <i>prix d'intervention</i> ; dans le

cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial grâce à des *restitutions à l'exportation*, conformément aux dispositions prises par les Comités de gestion des produits.

Subventions à l'exportation	Subventions octroyées aux négociants dans le but de couvrir la différence entre les prix intérieurs et les prix mondiaux – <i>restitutions à l'exportation</i> de l'UE ou <i>Programme d'encouragement à l'exportation</i> des États-Unis par exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais sujettes aux restrictions en valeur et en volume prévues dans le cadre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture.
Taux de prêt (États-Unis)	Prix du produit de base auquel la <i>Commodity Credit Corporation</i> (CCC) consent des <i>avances non garanties</i> aux producteurs participants. Les cultures visées servent de nantissement. Le taux de prêt constitue un prix plancher pour l'agriculteur dans la mesure où celui-ci peut choisir de ne pas rembourser son prêt et de céder sa récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché libre à un prix plus bas.
Tourteaux oléagineux	Tourteaux de colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.
Tout sauf les Armes (TSA)	Dans le cadre des accords Tout sauf les armes (TSA) les tarifs à l'importation de l'UE seront supprimés pour de nombreux biens, y compris les produits agricoles, en provenance des pays les moins avancés. La suppression des tarifs est programmée en 4 étapes de 2006-2007 à 2009-2010.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(51 2003 09 2 P) ISBN 92-64-10303-1 – No. 53102 2003